John Adams Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
245.17
v. 2

1 - 8

8, 40, 1 T. 2

PHILOSOPHIE RURALE,

OU

ÉCONOMIE

GÉNÉRALE ET POLITIQUE.

DE L'AGRICULTURE,

RÉDUITE à l'ordre immuable des Loix physiques & morales, qui assurent la prospérité des Empires.

PHILOSOPHIE RURALE,

OU

ÉCONOMIE

GÉNÉRALE ET POLITIQUE

DE L'AGRICULTURE,

RÉDUITE à l'ordre immuable des Loix physiques & morales, qui assurent la prospérité des Empires.

TOME SECOND.

A AMSTERDAM,

Chez LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXIII.

AUAMS

AUAMS
245.17
v.2

TABLEAU ÉCONOMIQUE.

Objets à considérer, 1.° trois sortes de dépenses; 2.° leur source; 3.° leurs avances; 4.° leur distribution; 5.° leurs effets; 6.° leur reproduction; 7.° leurs rapports entr'elles; 8.° leurs rapports avec la population; 9.° avec l'Agriculture; 10.° avec l'industrie, 11.° avec le commerce; 12.° avec la masse des richesses d'une Nation.

DÉPENSES. *PRODUCTIVES* *Relatives à l'Agriculture, &c.*	DÉPENSES DU REVENU, *l'Impôt compris, se partagent a la Classe productive, et a la Classe Stérile.*	DÉPENSES. *STÉRILES* *Relatives à l'Industrie, &c.*
Avances annuelles *pour produire un revenu de 2000 lt. sont 2000 lt*	Revenu *Annuel de*	Avances annuelles *pour les Ouvrages des Dépenses Stériles sont 1000 lt*
2000 lt produisent net	2000 lt	
Productions		Ouvrages, &c.
1000 lt s. d. reproduisent net	1000 lt s. d.	1000 lt s. d.
500 reproduisent net	500	500
250 reproduisent net	250	250
125 reproduisent net	125	125
62 10 reproduisent net	62 10	62 10
31 5 reproduisent net	31 5	31 5
15 12 6 reproduisent net	15 12 6	15 12 6
7 16 3 reproduisent net	7 18 3	7 16 3
3 18 2 reproduisent net	3 18 2	3 18 2
1 19 1 reproduisent net	1 19 1	1 19 1
0 19 6 reproduisent net	0 19 6	0 19 6
0 9 9 reproduisent net	0 9 9	0 9 0
0 5 reproduisent net	0 5	0 5
0 2 6 reproduisent net	0 2 6	0 2 6
0 1 3 reproduisent net	0 1 3	0 1 3
0 0 8 reproduisent net	0 0 8	0 0 8
Total 2000 lt s. d.	Total 2000 lt s. d.	Total 2000 lt s. d.

Il n'est pas necessaire de s'attacher à l'intelligence de ce Tableau avant la lecture des premiers chapitres, il suffit à chaque chapitre de faire attention à la partie du Tableau qui y a rapport.

ÉCONOMIE
GÉNÉRALE ET POLITIQUE
DE L'AGRICULTURE.

CHAPITRE HUIT.

RAPPORTS des Dépenses avec la Population.

C'EST ici le grand article, l'article par excellence quant aux intérêts de l'humanité, si, dans le vrai, l'étude des rapports & le soin d'approfondir tous les détails de la science économique ne nous avoient appris que tout se tient, de maniere que le dérangement d'une partie entraîne celui de toutes les autres, & qu'ainsi il n'est aucun détail à préférer, précisément parlant, comme aussi aucun à négliger. L'intérêt de la popu-

lation paroît néanmoins toucher de plus près que tout autre aux intérêts de l'humanité ; disons plus, c'est le seul objet du gouvernement économique & politique : car toutes les connoissances économiques, politiques & morales, & les devoirs des Souverains, ne doivent tendre qu'à la multiplication & conservation du genre humain. C'est le terme, c'est le but de la science du gouvernement des sociétés. Cependant il ne faut pas le considérer avec les sens d'une partialité aveugle, mais avec le telescope d'une charité éclairée & guidée dans ses recherches par la lumiere des vrais principes.

Enonciation préliminaire.

C'est ici qu'il faut se rappeller la grande loi du condensement établi au commencement du Chapitre précédent, comme l'effet & le but des bornes d'opposition que la nature a établies contre le mobile de l'étendue & de l'invasion, inherent à toutes les substances actives ici bas. Toute substance renferme dans son sein le germe de la perpétuité par le moyen de la régénération, & de l'accroît immense par le moyen de la multiplication. Comme tout est astreint aux besoins

de la ſubſiſtance commune, l'étendue d'une eſpece eſt une invaſion ſur le territoire prétendu par une autre eſpece. De-là vient que tout s'entre-dévore ici bas. Il réſulte de cette loi inviolable de la nature, que le principe de la propagation eſt ſans bornes, & que celui de ſa réalité eſt aſtreint aux bornes de la ſubſiſtance, comme on l'a établi pour principe dans le *Traité de la Population* de l'ami des hommes. Cependant cette vérité ſi bien vue eſt aſſujettie à des rapports qu'on ne peut apprécier que par le calcul, & qui prouvent encore plus déciſivement & plus préciſément que c'eſt l'étendue de la ſubſiſtance qui regle auſſi celle de la propagation même. Il s'enſuit de-là que l'eſpece vivante, à qui la ſubſiſtance fut donnée avec le plus d'abondance, & par préférence à tous les autres, dut être ou devenir l'eſpece terreſtre la plus nombreuſe. Telle eſt la regle invariable de la population.

L'homme ayant la faculté de faire uſage & pâture de preſque tout, & de plus ayant reçu de Dieu le don de contraindre en quelque ſorte la nature à nourrir & élever les denrées les plus

propres à ſa conſommation, eſt en conſéquence devenu l'eſpece prédominante. C'eſt à ces principes phyſiques qu'il faut ſe réduire d'abord pour ſe mettre dans la voie de ſtatuer avec quelque certitude ſur une matiere auſſi importante que l'eſt la population, conſidérée relativement au bien commun des hommes mêmes ; mais en ceci, comme nous venons de le dire, c'eſt par les bornes qu'on parvient à connoître l'étendue : qui n'auroit d'autre objet que d'aider à la fécondité indéfinie de la nature, en perdant de vue le contre-poids qui ſeul peut, ſelon l'ordre univerſel, opérer le condenſement & l'action, s'égareroit entierement de la véritable route. Ainſi le Légiſlateur qui favoriſeroit uniquement la population, ſans avoir égard aux meſures de la ſubſiſtance & aux moyens de la multiplier, ne réuſſiroit qu'à multiplier un peuple miſérable, brigand par néceſſité, & en conſéquence bientôt détruit, ou par ſes propres beſoins, ou par les attaques de ſes voiſins.

On eſt étonné de voir, d'une part preſque tous les anciens Légiſlateurs occupés ſouvent d'une maniere aſſez

barbare, du soin de borner la trop grande population. On voit encore une grande Nation agricole retenir, aux extrémités de la terre, le cruel usage de faire périr dès la naissance les enfans contrefaits, & qui ne promettent aucune croissance, ou qui surchargent à l'excès les besoins les plus pressans des familles. D'autre part, on a vu toutes les Nations dont les annales sont connues, ou les exemples sont récens, établir, précisément au période même de leur décadence & misere, des loix, ou des usages pratiques propres à favoriser les mariages, & ces loix & ces usages manquer alors exactement leur objet. Tout cela n'est autre chose que l'objet important de la population, considéré sans autre bousole que celle des inconvéniens actuels & visibles, sans aucune notion des principes. Les premiers Législateurs établissoient des colonies fortes & actives sur des terreins neufs & fertiles par nature. Le travail favorisé par des secours, étendoit rapidement les subsistances, & la population suivoit d'un pas égal. Le Législateur inattentif sur la vraie mesure, supposoit la continuation de la fécondité, &

s'inquiétoit d'avance de cette future population. A la Chine où la prédomination de l'agriculture assure la durée de la production & la solidité des revenus, la population s'accroît pareillement en raison de ce que les loix cultivatrices sont plus ou moins bien observées, & comme les loix du pays & la singularité des mœurs, différentes de celles de toutes les Nations voisines, empêchent précisément l'écoulement du superflu de la population chez les voisins, on y est sujet à de grandes mortalités, & une grande partie de la Nation y est livrée à une indigence extrême, suites de la surabondance du peuple. Cet inconvénient chez une Nation encore livrée aux ténébres du paganisme, a persuadé que c'étoit rendre service à la Société que de la soulager des membres inutiles & coûteux. Dans les Nations qui décroissent au contraire, la décadence ne provient jamais que du dépérissement des revenus. Ce dépérissement fait éclore tous désordres que nous avons prouvé ci-devant en être la suite, l'usure, les rentiers, les vices de l'administration des finances, les expédiens destructifs, le briganda-

ge, la ſpoliation, le luxe de décoration, la recherche dans les dépenſes infructueuſes, dans les mœurs, dans les idées, &c. On s'apperçoit que les claſſes du travail manquent de ſujets, & l'on n'a garde de voir que cela vient de ce que les ſujets manquent de travail, de profits, de ſalaires, de rétributions. En conſéquence de cette adroite maniere de voir, on ſonge à planter & à retenir des miſérables, pour qu'ils ſoient forcés à travailler, mais ils meurent plançons ſur une terre deſſéchée, s'ils ne peuvent être tranſplantés ailleurs. Bien plus fructueux ſont ces autres aveugles, qui penſent mériter d'une ſociété en y fondant des hôpitaux; car ceux-là du moins, quoique maîtres des cérémonies de l'oiſiveté, recueillent les reſtes de la miſere errante & forcée, pour dénouer la tragédie de la ſociété par l'établiſſement d'un vaſte caravanſera ou hôtellerie publique. S'ils étouffent la poſtérité, du moins recueillent-ils leurs contemporains; au lieu que les autres, les Marieurs, ne font autre choſe par leurs ſoins & leurs dépenſes, que décreter la miſere paternelle, tout autrement affligeante que la

misere individuelle & isolée.

Ce n'est point ainsi qu'on fait le bonheur de l'humanité : il faut que les hommes vivent, qu'ils vivent de leur travail, & dans cette sorte d'abondance relative, qu'on peut appeller aisance, par laquelle chaque habitant puisse par sa dépense même contribuer à la prospérité commune ; que l'ordre de la société ne laisse d'asile nulle part à cette opulence oisive, avare & barbare, qui voudroit sacrifier l'humanité entiere à ses fantaisies & à son superflu ; que les grands soient les distributeurs des grandes portions qui entraînent les grands soins ; que les petits obtiennent de forts salaires en proportion de l'assiduité & de l'aptitude au travail opiniâtre & constant ; que chacun rempliſſe ici la carriere de la vie, & résigne en en sortant sa portion de travail & sa portion de fruits à un successeur aussi laborieux que lui. C'est ce cercle de labeur & de jouissance qui est l'objet de la vie physique de l'homme. Hors de-là, la population s'accable elle-même, & n'est que rejet & excroissance de la nature. C'est donc dans ce cercle uniquement qu'il faut considérer la population pour la ren-

dre utile, abondante, durable, assurée dans ses effets & dans sa conservation.

Le Chapitre précédent, en faisant la description & la repartition de la Société d'après une mesure donnée, a fait aussi le dénombrement des hommes, & l'on pourroit s'en tenir aux proportions calculées, qu'il a prescrites relativement à cette partie intéressante, s'il n'étoit à propos d'étendre & d'analyser les vérités dont il a seulement marqué le point assuré. Tout le reste de cet ouvrage ne sera proprement que le développement raisonné des proportions de tout genre données dans ce Chapitre capital. Nous allons commencer par l'article primordial, & qui fait aller tous les autres.

La subsistance doit être regardée comme la racine de l'humanité.

Pour entendre, en homme d'état, la vraie & simple politique, qui est l'art de rendre les hommes utiles, & pour parvenir à être doué d'une portion de ce génie bienfaiteur, qui fait les dignes fondateurs ou les solides décorateurs de la Société, il faut considérer la chose publique dans son principe, & l'ensemble entier de l'humanité, dans sa racine, la *subsistance*.

Toutes les parties morales & physiques qui affermissent la Société, dérivent de-là & lui sont subordonnées. C'est de la subsistance, c'est de ses moyens que dépendent tous les rameaux de l'ordonnance politique. Le culte, en un sens, n'est que purement spirituel, mais la loi naturelle nous inspire & nous parle aussi de devoirs relatifs à nos besoins ; les loix civiles qui ne sont autre chose primitivement que les regles de repartition de la subsistance ; les vertus & les vices qui ne sont que l'obéissance ou la révolte relatives à la loi naturelle ou civile ; le gouvernement, les sciences & les arts libéraux ou méchaniques, l'agriculture, le commerce, l'industrie, tout est soumis aux moyens de subsister. C'est-là cette vertu fondamentale à laquelle tient tout ce que l'homme laboure, navige & construit, *quæ homines arant, navigant, ædificant, omnia virtuti parent.* Si l'on voit à cet égard quelque parité civile entre des sociétés dotées de produits absolument divers, c'est le commerce uniquement qu'il en faut remercier ou accuser. Le commerce qui rend communes les productions par le moyen de l'échan-

ge, transplante avec la semence les autres fruits de la société. Mais supposez tout-à-coup les Nations isolées, comme le sont les Lapons & les Samoyedes dans leurs neiges, comme le seroient les habitans de l'Isle de Terre-neuve, bornés à subsister de leur pêche; & voyez quelles loix de partage des terres, quel soutien de population, quelles impositions, quelles sortes d'arts vous pourriez faire recevoir à ces gens-là.

Les causes physiques décident de la nature du gouvernement.

Les Législateurs modernes qui, sans examiner quelles pouvoient être les racines de ce genre dans les diverses Provinces d'un grand Etat, voudroient entreprendre de détruire toute différence dans les mœurs & usages, dans les Loix & Coutumes, dans les poids & mesures, construisent évidemment sur le sable. Les Princes & les Ministres qui voulurent autrefois asservir les Nations, ou par la violence, ou par la corruption, étoient aussi stupides que barbares. L'état naturel d'une société qui se réunit, est de vouloir se gouverner elle-même; elle a peu de genres de biens, il faut peu de loix, c'est l'état de toute société naissante. Le corps entier de la Nation

eſt Magiſtrat, & la loi n'a pas beſoin de main-forte : c'eſt la République. Cet Etat naiſſant & occupé de ſes beſoins, craint auſſi peu de choſe, il ne vaut pas encore la peine d'être envahi. Pour multiplier les genres de biens, il faut multiplier les loix & pourvoir à la ſûreté. Le deſir s'éveille, chacun cherche à acquerir pour ſoi, & dépoſe ſa portion de Magiſtrature publique. Il faut main-forte à la loi, il faut une puiſſance tutélaire & impoſante pour garantir d'invaſion la ſociété laborieuſe & floriſſante ; c'eſt la Monarchie légitime, mais ſouvent peu aſſurée & peu durable.

Que le gouvernement donc, qui veut aſſurer ſon pouvoir & le préſerver de contradiction, loin de ſe noircir des atroces & périlleuſes précautions de la tyrannie, ou de s'avilir à dégrader ſon peuple, cherche à le rendre participant de tous les différens genres de biens & à tous les rafinemens de produits. Dès-lors il doit prévoir les dangers de l'autorité anarchique qui lui eſt inſpirée par des intérêts particuliers : je dis anarchique, car l'autorité qui rompt les liens de la ſociété, détruit la puiſſance, & l'a-

néantissement de la puissance détruit l'autorité. L'abus est en tout ici bas bien voisin de l'ordre. Nous venons de donner la mesure de ce dernier. Je le répete, changez ou déplacez un chiffre, tout le calcul est dérangé. Un faux ton donné à l'harmonie de la société, tout l'instrument politique souffre & se démonte, & l'accord est désormais aussi difficile à retrouver que le monde le seroit à se former par le concours fortuit des atomes d'Epicure.

En traitant donc ici de la population, branche principale & privilégiée des spéculations de la politique économique, il faut en chercher le principe dans sa vraie source, & partir d'après les idées meres à cet égard.

L'homme ici bas n'a que trois besoins primitifs; 1°. celui de sa subsistance; 2°. celui de sa conservation; 3°. celui de la perpétuité de son espece. Ces trois besoins lui sont accordés, ainsi qu'à toute espece créée; & avec le degré de vélocité relatif à la contexture de ses organes & à l'étendue de ses facultés. De ces trois, le premier est le seul impératif, le seul indispensable, le seul individuel. Bien

des hommes ne veulent ou ne peuvent ni se défendre ni engendrer ; aucun ne peut vivre par autrui. Renoncer à consommer, c'est renoncer à vivre. C'est à ce besoin primitif qu'il faut rapporter la durée de l'humanité ; c'est aux moyens d'y pourvoir qu'il faut rapporter sa multiplication que nous appellons *population*. La subsistance, la dépense est donc la base de l'objet que nous considérons en ce moment, & la seve de la population. Cherchons dans les voies de la nature & dans les leçons de l'expérience, la maniere la plus prospere de faire subsister & multiplier le genre humain.

Le *Besoin* & le *Desir*, mobiles contraires. La vraie politique consiste à les rapprocher.

On croit communément que le besoin est le principe de la volonté que nous appellons *desir*. C'est confondre l'homme avec la brute que d'en juger ainsi. La brute n'a de desirs que ses appétits actuels ; l'homme a des vues plus étendues sur le bonheur, & n'a, pour ainsi dire, d'appétits qu'en distraction de son attrait dominant, qui est de desirer la jouissance d'une félicité accomplie & continuelle, sans démêler bien distinctement l'objet de son desir & le but de sa jouissance. C'est le caractere distinctif & supérieur de l'espe-

ce humaine. Ceux qui cherchent la ſatisfaction de ce déſir par le rafinement ſur les appétits, ſe plongent volontairement & infructueuſement vers l'étable. Les autres ſe font des objets relatifs à leur caractere, à leurs préjugés, à leurs facultés, & plus ou moins ſatisfaiſans, ſelon qu'ils ſont plus ou moins dégagés des fers de la brutalité. De ce principe ſont provenues les diverſes idoles de nos paſſions morales, la liberté, la cupidité, l'ambition, la renommée, la ſenſibilité, &c.

C'eſt ſous ce point de vue que la politique doit placer l'homme dans ſes ſpéculations. Il eſt forcé à la ſubſiſtance & porté à la jouiſſance; d'où dérive que la ſubſiſtance la moins pénible eſt naturellement celle qui lui convient le mieux. La politique donc, qui eſt l'art de rendre les hommes utiles, obligée à débuter dans ſes ſoins par celui de leur procurer la ſubſiſtance, manque le principal mobile de ſon objet, ſi elle ne met en œuvre, pour y parvenir, que le beſoin, & qu'elle néglige, ou par ignorance, ou par fauſſeté dans ſes vues, le reſſort le plus actif & le plus ductile, qui eſt

le *desir*. Elle ne gouverneroit que des hommes sauvages & brutes. La réunion de ces deux mobiles, le *besoin* & le *desir*, est le principe & l'effet de la société. Plus on les rapproche, plus on dirige leurs forces vers le même objet, plus on lie & corrobore la société : plus au contraire on laisse relâcher les liens qui les condensent, plus ils se séparent, plus aussi la société tend vers la dissolution.

Tel est le point dont il faut partir pour considérer en vrai politique les différentes formes de sociétés connues dans les tems anciens & modernes, pour juger sainement des moyens de les accroître en biens, en forces & en population, trois choses indissolublement liées dans l'ordre naturel, base nécessaire de l'ordre politique. L'homme est forcé par le besoin à chercher sa pâture, & porté par le desir à se la procurer, & à se l'assurer au moins de frais & de travail possibles. Tel est le contraste qui rapproche sans cesse les humains les uns aux autres, & qui tend sans cesse à les séparer. Telle est la source de cette monstruosité dans l'état de désordre qui les tient presque toujours dans un état de

guerre & de carnage vis-à-vis les uns des autres. Ce flambeau doit déformais nous guider dans la connoiſſance des principes des différentes ſociétés.

Etabliſſement des divers genres de Société.

Les premiers regards de l'homme virent des déſerts abondans en biens alimentaires, relativement au petit nombre des premiers humains. Ils conſommerent d'abord ſans effort les préſens ſpontanés de la Nature, & jouirent de la liberté & de la pareſſe, premiers objets de deſir pour l'homme inculte & ignorant. Mais les fruits n'ont qu'une durée paſſagere, & ne reviennent que l'année d'après, l'homme conſomme tous les jours; il vit la population s'accroître & les moyens de ſubſiſtance devinrent plus pénibles en proportion. Il fallut en conſéquence chercher de nouveaux objets de pâture, cultiver la terre; de-là, les Nations agricoles; raſſembler & élever des animaux domeſtiques, origine des pâtres; courir les animaux ſauvages, leur tendre des piéges, ainſi qu'aux poiſſons, origine des Chaſſeurs & des Pêcheurs.

De ces trois façons d'être, dérivées de trois différens genres de ſubſiſtance, la premiere engendre les loix fi-

xes, les poids, les mesures & tout ce qui est relatif à fixer & assûrer les possessions. Il falloit, avant de livrer sa peine & sa sueur à la culture opiniâtre d'un champ, être assuré de la récolte & de la jouissance de ses fruits. La seconde conserva plus long-temps l'innocence & l'hospitalité, se livra aux sciences, à l'astronomie, à la spéculation. Une vie occupée sans effort, abondante sans excès, assujettie sans entraves, devoit montrer la nature humaine dans son beau jour. Il ne falloit que bien peu de loix à des hommes que rien n'invitoit à se soustraire aux loix de la nature. La troisiéme enfin, quoique la plus mépriſable & assise sur la base la moins assurée, se trouva plus convenable en géneral au libertinage naturel, à l'homme brutal. Celle-ci ne put recevoir que des loix de réunion de forces offensives, des loix d'invasion; car les loix de stabilité sont fondées sur les points physiques de subsistance qui tous étoient ici fortuits, incertains & épars. En vertu de ces mêmes principes, les premieres de ces trois genres de société furent fixées, les secondes ambulantes, les troisiémes errantes, pirates, brigan-

des & toujours en raiſon de la nature & de l'eſpece de leurs moyens de ſubſiſter.

De ces trois formes de ſociété, la premiere put devenir en peu de tems nombreuſe dans des eſpaces reſtreints à la fertilité du terrein, comme multipliant les moyens de ſubſiſtance. La ſeconde ne comportoit qu'un petit nombre d'hommes commis à la garde des troupeaux; petit nombre, dis-je, en raiſon de l'étendue du terrein néceſſaire à la pâture. La troiſiéme ne put être nombreuſe qu'en raiſon de ce que la proye fourniſſoit: & comme elle ne prenoit nul ſoin d'entretenir & de renouveller ce genre de proviſion, elle dut promptement être forcée à ſe jetter dans le brigandage & à agir offenſivement contre ſes voiſins réunis en ſociétés laborieuſes ou paiſibles. Les plus anciennes, les plus ſûres & les plus authentiques annales de l'humanité (abſtraction faite de toute autre maniere de les enviſager) viennent à l'appui de nos ſuppoſitions priſes dans la nature des choſes. Caïn, premier chef des agriculteurs, inventa, dit l'Ecriture, les poids & les meſures. Abraham & Lot, fils de freres

paſteurs, vertueux & liés d'amitié, ſont néanmoins obligés de ſe ſéparer, comme ne pouvant ſubſiſter, croître & multiplier enſemble. Nemrod, premier chef connu de Chaſſeurs, fut auſſi le premier conquérant ; qualité qui ne peut être qu'une ſuite du brigandage.

Le tems & la multiplication de l'eſpece ont dû naturellement amener ces différentes ſociétés à ſe confondre & ſe réunir : les pâtres à ſe fixer & devenir agricoles, comme la race d'Abraham, ou à s'écarter dans des régions reculées, comme les Arabes, les Tartares, les Nations primitives du Nord & les peuplades errantes de l'Amérique.

D'entre ces Nations, celles qui ont plutôt ou plus tard reçu & exercé l'art primitif de l'agriculture, ont plutôt ou plus tard joui des avantages de la ſociété, de ceux de la réunion, de la population, des bonnes & équitables loix, des arts & des connoiſſances relatives ; les autres ont vieilli dans la barbarie, décliné, en quelque ſorte, chaque jour en nombre, en connoiſſances & en facultés de toute eſpece.

Gouvernemens propres

Je dis que ces différens genres de

ſociétés ſe ſont réunis & confondus, parce qu'en effet il a fallu, pour rendre une ſociété complette, qu'elle reçût & renfermât dans ſon ſein le germe & les qualités de chacun ces genres primitifs. L'agriculture a fait la baſe, mais le nourriſſage de beſtiaux lui eſt devenu néceſſaire pour réunir les plaines aux montagnes, les dépaîtres aux moiſſons, les engrais à la cultivation. L'art offenſif reçu dans la ſociété, comme devenu néceſſaire à la ſûreté du territoire, dut bientôt y dominer, & par le poids de ſes forces, & par la direction & l'emploi de ſon tems, dévoué aux ſoins publics, tandis que chacun vaquoit à ſa choſe particuliere. Cette prédomination néceſſairement aſtreinte à des regles équitables ſans leſquelles elle eût fait invaſion, détruit & diſperſé la Société; cette prédomination, dis-je, fut la baſe de l'autorité ſouveraine formée par les loix. Comme l'art politique, ſoutenu par la force, a beſoin d'un chef, le gouvernement devenu ſuſceptible de quelque étendue, dut naturellement tomber dans les mains d'un ſeul. De-là, d'abord la Monarchie tutelaire. aux différentes Nations.

De la complication & du rapprochement des différentes ſociétés, naquit un nouveau genre de ſociétés ſecondes & poſtiches moins aſſurées dans leurs baſes & dans leur durée, comme auſſi moins ſuſceptibles d'étendue, inſuffiſantes pour former de grands empires, cependant libres, riches, puiſſantes dans leurs petites limites, mais variables & paſſageres par leur excès, par la négligence, ou par les entrepriſes de leur voiſin & par la nature de leur condition conſtitutive trop expoſée à la concurrence. Ce ſont les ſociétés marchandes.

Nous avons dit que le partage des terres fut néceſſairement la premiere loi de réunion des ſociétés agricoles. Voilà le tien & le mien établi ſur le fond; il ne le fut que pour aſſurer cette diſtinction ſur les fruits. L'échange du ſuperflu de ces fruits contre le ſuperflu du voiſin dont l'eſpece nous manque, eſt une ſuite naturelle de cet arrangement, & le commerce d'échange fut en conſéquence le premier lien de la Société. Le commerce mercantile & de revendeur, quoique n'ayant qu'une baſe ſeconde & dépendante de la cultivation, étoit

néanmoins si nécessaire, qu'il offrit un moyen assuré de subsistance. Qui dit moyen de subsistance, dit un gain, qui consiste en rétribution dûe au service de communication de biens entre les Nations. A côté donc des sociétés agricoles, il put, il dut se former des sociétés marchandes, comme les greniers se forment à côté des moissons. Le Gouvernement Républicain convient à ses Sociétés.

L'appui même & l'institution de ces sociétés renfermeroit un germe de liberté. En effet la base de leur subsistance étoit leur industrie, la connoissance des routes & des séjours du superflu & du nécessaire, leur crédit acquis par l'habitude de les voir & revoir toujours propices, toujours exacts à tenir leurs engagemens. Toutes leurs possessions consistoient en obligations dispersées & secretes, en quelques magasins, en dettes passives & actives, dont les vrais maîtres sont en quelque sorte inconnus, puisqu'on ne sçait ce qui en est payé & ce qui en est dû. Toute richesse de tête & de poche ne donne point de prise à la Souveraineté, & par conséquent ne lui cédera rien, vérité à répéter

ſans ceſſe aux gouvernemens des Nations agricoles qui s'étudient avec tant de ſoins à les rendre marchandes, c'eſt-à-dire, à ſe dépouiller eux-mêmes. Le gros Marchand, Commerçant, Banquier, &c. ſera toujours un membre de République. En quelque lieu qu'il habite, il jouira toujours de ſon immunité inhérente à la nature de ſes biens diſperſés & inconnus, dont on ne voit que le lieu du comptoir. En vain l'autorité voudroit-elle en tirer les devoirs de ſujet, elle eſt obligée, pour l'engager à concourir à ſes deſſeins, de le traiter comme maître, de l'intéreſſer réellement, pour qu'il contribue volontairement au revenu public. Telle eſt ſon eſſence, telle il importe même qu'elle ſoit.

Les ſociétés marchandes, déſignées ſous le nom de comptoirs, & en conſéquence compoſées d'êtres libres par nature, mais obligées de ſe faire des loix d'aſſociation, de dépôt & de ſûreté, durent recourir à la Souveraineté, ſans laquelle rien ne réſoudroit les cas majeurs, rien n'aſſureroit l'état du public & des particuliers; mais à une Souveraineté mixte, variable, ſelon les variations dans les objets de profit,

profit, dans les moyens de subsistance précaire. Ce genre de Souveraineté ne comporte qu'un petit nombre de loix fondamentales, parce que la base de celles-ci est la stabilité, & que peu de choses sont d'une nature stable dans un tel état de possessions. En revenche elle comprenoit un grand nombre de réglemens de détail & de police, parce que tout étant ici fondé sur l'action continuelle & changeante selon la diversité des circonstances, il falloit à chaque instant pourvoir à la décision des cas, & ramener les incidens multipliés au bon ordre, objet général de toute législation. Il s'ensuit de-là, qu'une telle Souveraineté n'a pas besoin d'un chef, & ne sçauroit même réside sur une seule tête. Il faut que les part-prenans au corps & aux avantages de la société, veillent eux-mêmes à l'instruction & à la coopération de la Souveraineté; c'est la République: cet état d'ailleurs n'a pas continuellement besoin de force militaire. Bienfaisant pour ses voisins & occupé à leur service, il les civilise en les rendant riches, ou pour mieux dire en donnant la qualité de richesses à leurs biens. C'est plutôt de son pro-

pre orgueil, enfant de la prospérité, qu'il a tout à craindre. S'il change de nature & s'éleve jusqu'à l'ambition, il périra ou par ses succès qui bientôt lui feront trouver un maître dans son sein, ou par l'interruption ou évasion de leur commerce, ou par les revers qui le réduiront en Province de quelqu'Etat voisin, c'est-à-dire, son petit territoire maritime; car pour le commerce il échappe & échappera toujours à la conquête & à l'oppression, par le moyen de la fuite & de la transplantation de ces hommes qui ont leurs richesses disperſées en différens pays. Ainsi plus ces Nations précaires seront paisibles, actives & parcimonieuses dans leur prospérité, plus elles seront utiles & recommandables aux Etats agricoles qui les avoisinent, & plus il sera de l'intérêt de ceux-ci, bien conduits, de les favoriser & de les soutenir.

Telle est l'origine, la base & la forme des différens genres de sociétés. Pour les considérer ensuite dans notre objet actuel, la *population*, on trouvera qu'il ne peut subsister, & ne subsiste en effet aujourd'hui que trois sortes de sociétés; sociétés agricoles,

ſociétés marchandes, ſociétés errantes & barbares. Celles du dernier de ces trois genres ont rompu tous les liens qui les uniſſoient au reſte des humains. Elles doivent être conſidérées comme iſolées & deſtructives d'elles-mêmes dans leurs déſerts, incapables de porter leur population au-delà des moyens bornés, épars & preſque fortuits de leur ſubſiſtance. Redoutables par leurs brigandages, quand elles ſont portées par leurs beſoins à faire effort & ſaillie hors de leurs deſerts, à bon droit ravagent-elles tout ce qui ſe rencontre ſous leurs pas. Le butin amovible, comme les beſtiaux, les eſclaves, &c. ſont tout le profit qu'elles puiſſent faire. Les priſes ſur mer ſont les reſſources de celles qui ſe livrent à la piraterie. Les chevelures ſont tout le butin de celles qui ne ſont purement que chaſſereſſes ſauvages & barbares. Pour jouir vraiment d'une conquête, il faut s'attacher au ſol, c'eſt-à-dire, s'aſſervir au travail productif du territoire; mais la liberté eſt ce que ces peuples ont de plus cher. Quoi qu'il en ſoit, leur population eſt reſtrainte par les invincibles loix, qui bornent celle des fauves dans les forêts.

Sociétés marchandes ne sont qu'une dépendance des Sociétés agricoles.

Les sociétés du second genre, c'est-à-dire, les sociétés marchandes, ne sont qu'une dépendance de celles du premier, qui sont les sociétés agricoles. Ces dernieres font seules naître & multiplier les biens, auxquels le commerce donne une valeur d'échange & la qualité de richesses : car si les biens ne reçoivent la qualité de richesses, on n'aura ni la volonté, ni le pouvoir de les faire naître. Ainsi ces deux genres de sociétés sont étroitement liées ensemble. La cultivation & le commerce ont contracté un mariage indissoluble. La mere est destinée à engendrer, mais elle ne le peut, si elle n'est fécondée. Il ne s'ensuit pas que cette figure décisive puisse être également appliquée à l'union de ces diverses sociétés de la France & de la Hollande, par exemple, en ce que la France peut donner asile dans son sein à des étapes ou comptoirs de Commerçans : mais toujours sans préjudicier à la liberté de concurrence de l'Etranger, parce que cette concurrence est totalement à l'avantage de la Nation qui ne peut trop se procurer d'acheteurs & de vendeurs. Tout état agricole doit à la vérité protéger chez

lui le commerce rural le plus important de tous : mais c'eſt dans la ſûreté & l'immunité que doit conſiſter cette protection ; car du reſte, le Commerçant regnicole aura dans ce commerce tous les avantages ſur l'Etranger, qui eſt moins à portée de faire commodément, avec moins de frais & en tems & lieu ſes achats & ſes magaſins. Cependant les ſociétés agricoles, maritimes même, ont beſoin du concours des voiſins réunis en ſociétés marchandes, pour s'aſſurer toujours le prix courant du marché général. D'ailleurs, il eſt vrai de dire que la liberté eſt tellement l'ame du commerce, qu'il eſt bien difficile qu'un territoire ombragé des étendards de la ſouveraineté militaire, quelque légitime & réglée qu'elle puiſſe être, lui ſoit auſſi favorable que l'eſt la Souveraineté municipale, quoique ſujette à dégénérer en factions. L'expérience nous le démontre, & dans tous les tems & dans tous les climats. Les grands efforts du commerce, les hautes entrepriſes, l'excellence du labeur & de l'économie en ce genre, ſont des fruits aſſurés des ſociétés maritimes libres.

Quoi qu'il en ſoit de cette queſtion

relative à notre ſujet actuel, la population la plus nombreuſe doit, ſans doute, ſe trouver au tour des ſociétés marchandes, & l'on y peut juger de la proſpérité de l'Etat par l'étendue de la population. Mais la parcimonie ou l'épargne qui peut ici favoriſer la population & la proſpérité, détruit l'une & l'autre dans les ſociétés agricoles. Nous avons démontré que dans l'ordre naturel & indiſpenſable, les hommes ne vivent que de productions; & leur tranſmutation en richeſſes eſt la ſeule opération qui faſſe aller la machine économique, qui forme & perpétue la ſociété. Dès-lors les uns ſont payés comme Propriétaires, d'autres comme Cultivateurs, les autres enfin comme induſtrieux. Les étapes de commerce ſont le ſiége & la capitale de l'induſtrie; leur épargne accroît leurs fonds, elles ne vivent que ſur le mouvement & ſur l'action; tous les hommes cherchant emploi & travail, s'y raſſemblent en foule pour y trouver leur ſubſiſtance. Là point d'oiſifs, puiſqu'ils n'y trouveroient point de ſubſiſtance. Là tous ſont employés à profit pour ceux qui les employent, ſans quoi la baſe mê-

me de leur salaire, & conséquemment de leur subsistance, manqueroit subitement.

Mais toute cette abondance, ce travail, cette population, en prouvant la prospérité actuelle, dénotent aussi leur dépendance. Ce ne sont ici que des gens d'affaires qui employent beaucoup de Commis & d'Agens, & qui dépendent, ainsi que leurs sous-ordres, de la durée & de la quantité des profits. On voit encore que l'étendue de ces sortes de sociétés est assujettie à des bornes fort étroites : car les profits du simple métier de commerce de revendeur ne peuvent enrichir que de petites Nations. La concurrence du commerce d'Amsterdam & de celui d'Anvers n'a pu se soutenir ; l'un a détruit l'autre. Ainsi de grands états ne peuvent subsister par le métier de commerce de revendeur. Ils doivent être vendeurs. Voilà leur commerce, & tel a toujours été celui des grands Empires, tant que l'agriculture y a été opulente. Tout le commerce des revendeurs en effet n'est fondé que sur l'agence des grandes sociétés. Les profits du commerce de revendeurs sont autant de frais pris

ſur la choſe. Il eſt tout ſimple que chacun cherche à faire ſes affaires au meilleur marché poſſible, & qu'il ſe préſente à chaque inſtant de nouveaux Entrepreneurs qui tendent à les faire au rabais, & à épargner ſur la dépenſe. La baſe donc de la ſubſiſtance de cette ſorte de ſociété eſt non-ſeulement fort inſtable, mais encore & les efforts extérieurs & les ſiens propres tendent ſans ceſſe à la retrécir. Elle eſt forcée à chercher à diminuer ſes frais, de crainte que quelqu'autre ne lui enleve les pratiques; & comme de ces frais le plus onéreux de tous eſt l'emploi des hommes, elle réprouve elle-même ſans le ſçavoir, ou du moins ſans y prendre garde, ſa propre population. Qu'eſt-ce en effet autre choſe que ſon ſoin pour les canaux, les ports, les recherches ſur le gabaris des bâtimens, ſur le genre d'agrès, pour éviter les frais du travail des hommes; qu'eſt-ce, dis-je, que tout cela, ſi ce ne ſont les effets ſtudieux & continus de cette réprobation? Examinons ainſi la ſurabondance de la population dans toutes ſes parties, & nous la verrons par-tout repouſſée, juſtement proſcrite en tous lieux; & nous conce-

vrons peut-être alors de quelle importance il étoit de découvrir la vraie racine de la population, de connoître ſon étendue utile, ſes bornes & ſon véritable emploi. Hélas ! C'eſt faute de cette étude ſi néceſſaire, que la terre entiere n'a preſque été juſqu'ici qu'un théatre d'erreurs & de fraude ou de carnage, de miſere & de dévaſtation.

Les ſociétés agricoles enfin ſont la ſource de tous les biens & de toute la population, & l'on ne connoîtra l'étendue dont elles ſont ſuſceptibles, quant à ce dernier point, que quand l'homme ſera certain d'être parvenu par l'opulence même aux dernieres barrieres de l'agriculture, de la fertilité de la terre & de la fécondité de la nature. Mais nous avons bien perdu notre tems en développant les principes renfermés dans les chapitres précédens, ſi le Lecteur penſe encore qu'il ſuffit de remuer beaucoup de bras pour avoir beaucoup de ſubſiſtance, & par conſéquent une grande population. La culture doit au contraire être regardée comme le commerce l'étoit ci-deſſus, c'eſt-à-dire, comme autant de frais indiſpenſables pris ſur la choſe, qui eſt le produit. Le point

Sociétés agricoles, ſource de tous biens & de toute population.

utile & naturel eſt d'obtenir la choſe au moins de frais poſſibles ; & comme le plus onéreux d'entre ces frais eſt l'emploi des hommes, l'intérêt de l'agriculture eſt, ainſi que celui du commerce, d'employer le moins d'hommes poſſible pour obtenir un égal produit. La même recherche que le Commerçant met en vaiſſeaux, agrès, &c. pour faire à moins de forces d'hommes les mêmes voitures, l'Agriculteur doit la mettre en outils, animaux & autres aides de toute eſpece moins diſpendieuſe que ne l'eſt l'homme dans ſon entretien, pour parfaire les mêmes travaux & obtenir la même fertilité. Mais il y a cette différence entre l'agriculture & le métier de commerce de revendeur, que plus l'agriculture diminue avec profit le travail des hommes, plus cette épargne retourne à l'avantage de la population, plus le produit net ou revenu augmente, plus il y a de richeſſes annuelles diſponibles. Or on ne peut jouir de ces richeſſes que par le ſervice des hommes ; ainſi plus il y a de revenu, plus il faut d'hommes pour jouir de ce revenu. Au lieu que le Commerçant ne ménage ſur l'emploi

des hommes que pour se mettre au rabais, & assurer son service dans la concurrence. Les ressources du manufacturier sont à peu près les mêmes. Il desire (par erreur) le bas prix de la subsistance, au préjudice des revenus du territoire, pour tirer par là du salaire, plus de profit sur le travail de ses fabricans.

Mais, dira-t-on encore, n'est-il pas vrai que plus il y a d'hommes, plus ils offrent leur travail à bas prix, plus on profite sur la diminution du salaire dans l'agriculture, plus on en retire de produit net ou revenu, plus on profite encore dans la jouissance de ce revenu du bon marché du service des hommes que l'on employe, & des travaux & des ouvrages d'industrie. En supposant cette diminution de salaire, il faut supposer aussi la diminution de consommation des productions de bonne valeur, & en conséquence la diminution de leur prix, celle du revenu & des achats des ouvrages de main d'œuvre. Tout cela est assujetti à un ordre physique que la cupidité & l'inhumanité des riches ne peuvent éluder impunément. Ce divorce d'intérêts particuliers a été dé-

duit dans les chapitres précédens; il ſera rappellé encore & remis ſous les yeux, dans ceux où nous traiterons préciſément de l'agriculture, du commerce & de l'induſtrie. Paſſons maintenant aux objets qui attaquent directement la population.

La population eſt elle-même ſa propre ennemie.

Par ce premier expoſé des racines & des meſures de la population, nous venons de voir que dans l'ordre apparent qui ſe préſente d'abord, elle eſt elle-même ſa propre ennemie. En effet, l'homme, à le conſidérer dans ſon état primitif, a tant de ſoins à prendre, relativement à la multiplicité & à la continuité de ſes beſoins, tant de travaux à faire, tant de fardeaux à lever, qu'ayant ſans ceſſe beſoin d'aide, & ne pouvant ſe faire aider que par ſa famille, il eſt tout ſimple qu'indépendamment de tout autre attrait qui le porte à ſon accroiſſement, il deſire d'abord de la voir augmenter en nombre. Il dira donc à ſa famille : *Mes enfans, croiſſez & multipliez; tenons-nous enſemble & aidons-nous réciproquement pour fournir à nos beſoins.* En raiſon néanmoins de ce que la famille devient plus nombreuſe, les beſoins s'accroiſſent auſſi, les limites du territoire s'é-

cartent. Une autre famille ſuivoit de ſon côté les mêmes progrès & la même extenſion ; à la fin il faut que les deux ſe rencontrent : & voilà la guerre motivée par la néceſſité. La guerre eſt, ſans contredit, le mal le plus deſtructif de l'humanité, & par conſéquent de la population. Mais il faut encore ſur cet article prendre bien garde d'être trompé par les apparences. Le meurtre, geſte naturel de la guerre, paroît être ſon plus terrible fleau contre la population. L'homicide eſt la mort d'un homme & de ſa poſtérité ; & cependant c'eſt par le retranchement des ſubſiſtances que la guerre eſt véritablement dépopulatrice par la ſurabondance même de la population. C'eſt ce que nous allons démontrer par une induction ſimple, tirée de l'exemple donné.

Voilà nos deux familles qui ſe rencontrent. Je les ſuppoſe, comme de droit, en ces premiers tems également braves, fieres & unies : ſans contredit au premier choc la plus nombreuſe l'emportera ; l'autre ſera obligée de ſe cacher & de ſe retirer. Mais je ſuppoſe cette derniere accoutumée à vivre d'un peu de ris, par exemple,

& de viandes boucanées. L'autre, au contraire, agricultrice, ayant des beſtiaux, & accoutumée à l'abondance, auſſi-tôt que l'ennemi a diſparu, eſt obligée de retourner à ſes travaux. Suppoſé qu'elle ait choiſi une ſaiſon de repos, qu'elle ait porté ſes proviſions avec elle & mené ſes troupeaux, il faut que ces derniers s'étendent pour paître. D'autre part, les champs & les maiſons reſtent ſans défenſe, l'ennemi ſauvage & prompt ſort de ſes retraites & ravage tous ces biens diſperſés. Le vainqueur ne ſçait où accourir ; l'ennemi fuit devant ſes pas, & l'incendie eſt derriere. La racine des ſubſiſtances eſt coupée, chacun ſe ſépare, & courant à la défenſe de ſa maiſon, va périr en détail.

La force d'une Nation à la guerre ne dépend pas du nombre d'hommes, mais des ſubſiſtances.

Cette ébauche d'exemple priſe en petit, ſuffit pour nous faire voir que la force d'une Nation à la guerre ne dépend pas du nombre d'hommes, mais des ſubſiſtances. Pour que les ſubſiſtances ne manquent pas, il faut que ceux qui les procurent ne ſoient point détournés de leur travail, & que pour y vaquer en ſûreté, ils ſoient défendus par des hommes diſponibles, c'eſt-à-dire, par des hommes dont l'emploi

ne soit pas nécessaire ailleurs. Pour alimenter ces hommes disponibles, il faut que la production donne un excédent par-delà ce que les Cultivateurs doivent consommer, & cet excédent est ce qu'on appelle *revenus*.

C'est donc de la quantité des revenus, c'est-à-dire, de la quantité de richesses, que dépend la force militaire des Nations : d'autant que la population elle-même ne peut être que proportionnée aux richesses, puisque ce n'est, comme nous l'avons démontré dans les chapitres précédens, que la transmutation des subsistances en richesses par le moyen de la valeur vénale, qui peut opérer la pleine & entiere reproduction des subsistances destinées à devenir richesses. C'est cette reproduction qui est l'objet essentiel de l'économie politique des Nations bien gouvernées. Les guerres sont donc plus difficiles & plus redoutables entre les Nations policées qu'entre les Nations barbares, quoiqu'elles soient moins effrayantes & moins désastreuses au premier coup d'œil. Pourquoi cela? C'est qu'il y a infiniment plus à perdre. Là elle n'ébranle que des ébauches de société,

& ne ravage que des deſerts. Ici elle ne peut ſe ſoutenir que par les richeſſes; elle détruit les richeſſes qui ſont deſtinées à faire ſubſiſter les Nations employées à la reproduction des richeſſes. La guerre alors frappe par contre-coup, ce qui eſt le plus dangereux des accidens. On eſt tout étonné de voir les cantons qui ont été le ſiége de la guerre, ſe relever de deſſous leurs cendres auſſi forts que ci-devant, tandis que les Provinces qui n'ont été frappées que par le dérangement des dépenſes attaquées dans la reproduction, languiſſent long-tems & quelquefois toujours dans la dépopulation & la ſtérilité. L'Eſpagne a porté, il y a deux ſiécles, la guerre avec fureur hors de ſon circuit, elle s'y eſt épuiſée, ſon territoire a été dévaſté & dépeuplé, & il l'eſt encore. A quoi attribue-t-on ridiculement un changement ſi ſubit & ſi durable? A la pareſſe de ſes habitans, à leur avidité de l'or du Perou & à leur émigration. On n'apperçoit pas qu'opprimés, dépouillés de leurs richeſſes, déconcertés dans leurs travaux, la conſternation, l'inertie, l'abſtinence, l'évaſion ont les effets naturels & néceſſaires de ce déſaſtre.

C'eſt donc dans ſes accidens économiques qu'un vrai politique doit conſidérer le fleau de la guerre ; d'où s'enſuit que tout dérangement dans l'ordre économique eſt une guerre ſourde, mais prompte & infaillible, atroce & cruelle, livrée à l'humanité. C'eſt ce que la ſuite de notre examen ſur ce chapitre intéreſſant va nous détailler.

C'eſt dans ſes accidens économiques qu'il faut conſidérer le fleau de la guerre.

Revenons ſur nos pas, ou pour mieux dire, ne perdons jamais de vue notre bouſſole dans une navigation difficile & ſemée des écueils des préjugés. Il eſt de droit naturel & d'humanité & de devoir indiſpenſable, de multiplier le nombre de nos ſemblables. Mais il ſeroit inhumain de les faire naître pour les livrer aux ſupplices de la miſere ou des loix. C'eſt néanmoins le ſort que nous leur préparons inévitablement, en cherchant à multiplier les hommes par tout autre ſoin que celui de multiplier les ſubſiſtances. Qu'un particulier opulent ou aiſé faſſe des mariages dans ſon canton, c'eſt certainement une œuvre édifiante & de bon exemple, que de ravir à la privation ou à la débauche des êtres faits pour ſe conjoindre lé-

Multiplier les hommes ſans multiplier les ſubſiſtances, c'eſt les vouer au ſupplice de la faim.

gitimement. Si le ſacrifice que fait le donataire, eſt ſeulement capable de fournir les premiers frais de l'établiſſement des conjoints, & tel qu'il les abandonne bientôt à leurs propres forces il les ſéduit ſans le vouloir, & les engage dans la route inévitable de la miſere qui les attend dans peu de tems, à moins qu'ils ne trouvent quelqu'autre moyen journalier & renaiſſant de ſubſiſtance : auquel cas ils ſe feroient bien auſſi utilement mariés ſans lui, & ſon intervention n'eſt qu'un ſoin charitable, mais mortifiant, de faire des apoints. Si au lieu de cela il fonde en totalité leur ménage & leur ſubſiſtance future en les mariant, la portion de bien qu'il employe à cette généroſité, change de propriétaire; mais comme cela ne fait aucun accroiſſement de ſubſiſtance, il n'y aura pas un homme de plus. Un gouvernement donc & une Nation qui regardent cet acte comme utile & fructueux pour la ſociété, ſe trompent du tout au tout : car ils devroient gémir bien plutôt que de ſe voir réduits à ce régime infructueux, qui fut de tout tems ſignal de décadence, & chercher dans leur propre ſein le ver

ongeur qui les réduit à cette fauſſe & inutile ſpéculation, tandis que conformément au penchant de la nature, outes les peuplades ſaines & vigoureuſes, loin d'être réduites à exciter es mariages, ont toujours été embarraſſées de l'excès de leur population. Qu'on donne d'autre part des mmunités & des privileges aux peres qui élevent un nombre d'enfans, c'eſt igir conformément au droit naturel qui nous dit; ce pere paye un aſſez ort contingent à la ſociété, *pauperes ſatis ſtipendii pendere ſi liberos educarent* (*a*). Mais dans cet acte de juſtice, qu'on pourroit regarder comme objet d'émulation, on doit voir que c'eſt faire les plus grandes violences à la nature, que d'avoir rendu la paternité redoutable; & que le vrai moyen de lui rendre ſes droits, eſt de laiſſer aux peres la force d'élever leurs enfans, & de faire enſorte qu'une perſpective réelle leur montre de l'emploi & des ſalaires pour eux quand ils ſeront en état de travailler.

Mais pour les trouver & les aſſurer cet emploi & ces ſalaires, il faut en revenir à nos principes, il faut

Pour aſſurer l'emploi & les ſalaires, il faut multiplier les richeſſes

(*a*) Tit. Liv.

chercher à multiplier les richeſſes ; & pour en trouver les moyens, il fau ſortir des premiers âges de la Société & voir l'ordre de la repartition de ſubſiſtances, le changer en ordre d rétribution proportionnée aux ſervices & aux travaux des hommes ; te enfin que le repréſente le tableau. L tout eſt ſtipendié ou ſoudoyé par l terre fertiliſée par ceux qui peuven faire les avances des entrepriſes d l'exploitation. Ceux-ci ne travaillen & ne font travailler qu'à condition que la rétribution puiſſe renaître directement ou indirectement & avec profit de la rétribution même. Pour fonder cette eſpérance de maniere à déterminer le Cultivateur à lui ſacrifier ſes avances, il faut que la valeur vénale des productions qu'il prépare, ſoit aſſurée par une habitude conſtante. Car c'eſt ſur cette valeur que tout ſon calcul eſt fondé, *lignum vitæ deſiderium veniens* (*a*), & c'eſt d'après elle qu'il apprécie ſon propre travail & le ſalaire de ſes Coadjuteurs. Cette valeur n'a d'autre fondement que la conſommation courante. C'eſt ainſi que la dépenſe prévient la cultivation ;

(*a*) Pro. Cap. 13. v. 12.

u'une plus forte dépenſe faiſant hauſ-
er la valeur vénale excite un plus
ort travail, une plus forte produc-
on, plus d'abondance & de ſubſiſ-
nce.

Loin donc que pour avoir plus hommes il faille reſſerrer la dépenſe e ceux qu'on a, comme cela ſemble préſenter au premier coup d'œil, comme l'enſeigne d'abord un Ecri-ain bien accueilli & qui méritoit ns doute au fond de l'être, puiſ-u'il a eu depuis la bonne foi de ſe edreſſer lui-même & d'avouer ſon reur, après avoir bien tout meſuré, calculé les rapports réciproques es cauſes & des effets dans l'ordre conomique; car il n'y a que le calcul ui puiſſe ici aſſujettir l'eſprit à des otions exactes ſur des vérités qui ſe réſentent ſous tant de faces : loin, s-je, qu'il faille reſſerrer les dé-enſes, il faut au contraire étendre exciter la conſommation des pro-uctions de haut prix; puiſque plus on n conſomme, plus on en demande, lus on ſollicite la terre, plus on ob-ient de richeſſes ou de productions e la meilleure valeur, & plus la puiſ-nce d'un Etat s'augmente. Plus au

Pour avoir plus d'hommes, loin de reſſerrer les conſommations, il faut les étendre.

contraire on réduiroit les hommes
vivre de productions de vil prix, pl
la terre ſeroit employée à fournir
genre de ſubſiſtance, plus le reve
s'anéantiroit, plus la population
minueroit & plus l'Etat s'affoibliro

En un mot, la population a
bornes preſcrites par l'étendue d
ſubſiſtances ou des richeſſes ; &
n'eſt que l'accroiſſement de ces de
nieres, qui peut accroître la popul
tion. Pour entretenir la plus gran
population poſſible dans un Etat,
faut qu'elle ſoit proportionnée a
richeſſes annuellement renaiſſante
& à la rétribution que ces richeſſ
peuvent procurer au menu peupl
afin qu'il puiſſe, conformément à
condition, étendre ſa conſommati
ſur les divers genres de denrées do
la valeur ſe ſoutient par cette co
ſommation. C'eſt ce que l'aveug
avarice du vulgaire ne peut compre
dre, que l'accroiſſement des ſalair
qu'il eſt obligé de payer, toutes a
tres choſes étant d'ailleurs à leur pl
ce ; que le hauſſement des ſalaire
dis-je, eſt la démonſtration, la cau
& l'effet de l'accroiſſement des rev
nus.

Il y a toujours trop grand nombre l'hommes par-tout où l'emploi & le alaire néceſſaire pour les faire vivre ıvec une ſorte d'aiſance leur eſt re- uſé. Si donc par le trop grand nom- ›re d'hommes la rétribution étoit ſi oible & ſi partagée, qu'elle ne pût eur procurer que le néceſſaire rigou- eux, en nourriture de vil prix, la aleur vénale des bonnes productions aiſſeroit à proportion du déchet de a conſommation. On verroit la terre e couvrir de mays, de patates, de urnipes, de bled noir, de pommes le terre, &c. Les revenus & la ré- ribution baiſſeroient dans les mêmes roportions, & les hommes devien- roient encore plus malheureux, tou- ours au détriment des revenus & de a rétribution, & au dépériſſement de a population même qui ne pourroit e ſoutenir, ni rétablir les revenus ar ſa dépenſe. Le grand Prince qui xprimoit ſes deſirs pour le bonheur e ſon peuple, en diſant qu'il vouloit ue chaque payſan eût une poule dans on pot, montroit autant la juſteſſe e ſon eſprit que la bonté de ſon œur. Si la cupidité pouvoit avoir les vues ſaines, elle parleroit le

même langage; & diroit : je veux qu
mon peuple mange du pain de pu
froment, & laisse le son aux porc
& aux chevaux ; qu'il soit vêtu d
laine, que ses vêtemens soient bon
& complets, qu'il ait des soulier
& des botines, qu'il ait son chauf
fage, qu'il consomme de la viande
qu'il boive du vin, ou d'autres bon
nes boissons corroborantes. Il fau
qu'il soit accoutumé à satisfaire en
tout genre à ses besoins, parce qu'i
veut trouver journellement dans so
travail & dans son arrangement d
quoi subvenir en tout à son bien-être
Par ce moyen mes terres abonde
ront en productions de la plus haut
valeur, mes champs seront cou
verts de bestiaux, mes coteaux d
vignobles bien provignés, mes prai
ries bien tenues, bien arrosées, bien
fumées, mes bois nétoyés, fossoyés
gardés, coupés à profit & dans leu
tems, vuidés dans la saison; & le
revenus de mon Etat où j'ai la gross
part, seront fort hauts, continuel
& solides. J'exciterai même dans mo
pays l'usage des fêtes, des noces, &
autres irritans d'une plus grande con
sommation, & j'y trouverai deu
avantages

avantages, l'un que mon peuple plus gai & plus refait travaillera mieux, l'autre que la culture & la production en ſeront de plus en plus excitées, les denrées plus abondantes, ſe ſoutenant toujours à un haut prix, mes revenus groſſiront d'autant. Avec ces revenus j'en impoſerai à mes voiſins, & la crainte de ma puiſſance réprimera leurs prétentions & leurs entrepriſes; comme auſſi je me garderai de les dépenſer pour leur nuire, non que je me ſoucie d'eux, mais parce que le déplacement de ma dépenſe deſſécheroit mes revenus, & parce que les guerres toujours nuiſibles à tous, ne ſont la plûpart que forfanteries de nations, que des geſtes de fauſſe gloire, qu'une garniture giganteſque, groſſiere & rebattue de l'hiſtoire des peuples barbares & policés. La force des armes décide rarement; c'eſt la politique qui décide preſque toujours des intérêts des Princes, & c'eſt leur puiſſance qui fait valoir leur politique. Avec de grands revenus, moi & les propriétaires, nous accroîtrons nos revenus, nous ferons réparer les chemins, faire des canaux, ouvrir des débouchés, conſtruire des ports,

nous multiplierons les marchés, nous fortifierons les frontieres, décorerons des Villes; nous éleverons des monumens exemplaires, d'humanité, de sageſſe & de puiſſance, toutes les Nations préſentes & futures admireront les faſtes de notre gouvernement & de notre proſpérité ſous le point de vue pacifique de tranquillité, de bonheur, de dignité, de ſplendeur, d'illuſtration. Tout Citoyen s'ingéniera à ſervir nos beſoins & nos plaiſirs, & à exciter les uns & les autres. Nos richeſſes naîtront de leur aiſance; tout vivra dans la plus ſouple dépendance, parce que chacun aura ſa beſogne & ne pourra eſpérer mieux; & voilà encore pourquoi je veux le bien des autres, pour mon propre bien : car je ne m'oublie point, & la ſaine politique eſt de rapporter tout à ſoi. Ainſi parleroit la cupidité, même la cupidité la plus ardente; ainſi agiroit auſſi la charité bien ordonnée, ſi les trames de la cupidité lui permettoient d'agir.

Par-tout où les revenus décroiſſent, l'emploi des hommes & les ſalaires

Ne cherchons point d'autre regle; par-tout où les revenus décroiſſent, l'emploi des hommes & le ſalaire viennent à déchoir. Où l'emploi &

le salaire manquent, il y a superflu de population. Le superflu de la population fait tomber les hommes en non-valeur, & les plonge dans la misere & dans le dépérissement, en entretenant même le dépérissement de la rétribution qui devroit les faire subsister. C'est d'après l'expérience du fait résultant de ce principe, que des Nations grossieres ou des gouvernemens à qui leur constitution ou les circonstances ne permettent pas d'appeller le commerce au secours de l'accroissement de leurs revenus & des subsistances, bornant leurs vues & leurs espérances au produit actuel de leur territoire, se firent une loi d'exclure les Etrangers que la misere obligeoit de s'expatrier, & qui étoient dépourvus de facultés ou de richesses nécessaires pour former un établissement qui pût les rendre utiles. Cette police est affligeante & paroît inhumaine; & cependant c'est malheureusement par humanité pour les sujets naturels de ces Etats, qu'elle s'exerçoit. Les Nations qui suivirent une autre politique à la fin du dernier siécle, dans le tems d'une faute capitale que fit un grand Etat en s'ouvrant le

viennent à déchoir.

flanc de ſes propres mains, ne s'en ſont bien trouvées qu'en raiſon des richeſſes conſidérables que les bannis emporterent avec eux, & en raiſon auſſi de ce que le territoire, ou l'induſtrie des autres nations firent place à ces nouveaux venus. Les réfugiés peuplerent, cultiverent & vivifierent la Pruſſe, la Souabe, &c. Ils n'apporterent d'autres fruits en Angleterre & en Hollande que celui de rendre l'argent bien plus commun, & d'y faire baiſſer le taux de l'intérêt, ſeule portion du territoire politique qui pût leur faire place. Encore étoit-ce dans leurs facultés que conſiſtoit l'effet d'un reſte de courage, dont le terme eſt l'action & l'eſpoir d'une retraite paiſible. Mais le ſort de la plus grande partie des malheureux habitans d'un Royaume qui tombe en décadence eſt de languir & périr ſur les débris de leurs foyers, dépourvus de toute rétribution; & par conſéquent de toute participation au reſtant des ſubſiſtances, comme ils le pourroient être ſur une terre étrangere, où la loi dont nous parlions tout-à-l'heure ſeroit en vigueur. Sixte-Quint, dont premiers & les plus pénibles travaux

d'adminiſtration avoient été de purger ſon Etat des brigans, refuſoit l'entrée de ſon pays aux Etrangers indigens & vagabonds qui vouloient s'y réfugier, tandis que le Duc d'Olivarès, Miniſtre d'Eſpagne, cherchoit à favoriſer, par les mariages, la population, alors même que la miſere chaſſoit les habitans de ce Royaume. Quand les faits de ces tems ſi voiſins des nôtres ſeroient oubliés, la différence ſeule de ces deux conduites ſi oppoſées, démontreroit la diſtance de génie & de conduite entre ces deux hommes.

Inattention des Hiſtoriens.

Les Ecrivains qui nous ont tranſmis l'Hiſtoire des révolutions des Etats, ne nous parlent que de révolutions de trônes, & dédaignent celles des richeſſes des Nations, ſur leſquelles ſeules cependant tous les trônes quelconques ſont fondés. Sans doute que ces importantes remarques ne leur ont pas paru dignes de leur attention, ni propres à l'amuſement des lecteurs. Ils penſent que le ſort de la multitude ne touche pas les cœurs livrés aux paſſions, n'ébranle pas les imaginations avides de merveilleux. Mais ce n'eſt pas à de tels

Lecteurs que l'hiſtoire peut être utile; & des Hiſtoriens philoſophes ne devroient pas ſe borner à travailler ſi inutilement pour la proſpérité, & à ſatisfaire les goûts des hommes futils. La ruine de l'Eſpagne ſous le regne de Philipe II, cette révolution ſi durable & qui a eu tant d'influence ſur les événemens arrivés depuis en Europe, n'a été remarquée ni dans ſes cauſes ni dans ſes effets. On a voulu la voir ſimplement comme une ſuite de la découverte des mines du Perou qui ont enlevé une partie de la population de l'Eſpagne, dans le tems où ces mines funeſtes aux habitans du pays étoient la ſeule richeſſe du conquérant, le ſeul appui de ſa domination, & la ſeule reſſource de ſes infortunés ſujets, qui s'expatrioient & ſe retiroient en tous lieux. C'eſt cependant à l'or du Perou qu'on a attribué la dépopulation de l'Eſpagne, tandis que c'étoit l'or du Perou même qui étayoit les ruines de cette Monarchie; mais cet or n'a pas été ſuffiſant pour la rétablir, pour lui reſtituer cette multitude de milliards dont ſes guerres imprudentes & injuſtes, & ſes intrigues imaginaires & inſatia-

bles l'ont dépouillée. Le Prince arbitraire, également ambitieux, cupide, vain & préſomptueux, tranſporta tous les revenus, toutes les richeſſes d'exploitation du Royaume, toutes les dépenſes hors de ſon pays, & chez les Nations mêmes qu'il vouloit ruiner. Il leur donna des forces pour le combattre : & le terme de ce délire a été que ſes ſucceſſeurs héritiers d'un Etat dévaſté & d'une politique déſaſtreuſe, virent la dégradation totale de l'Eſpagne & de ſes moyens, & cette Monarchie déſerte reſta renfermée dans l'intérieur d'une enceinte circonſcrite & défendue par la nature.

Nous l'avons démontré : dans l'ordre preſcrit par l'Auteur de la Nature, la dépenſe des richeſſes doit néceſſairement précéder la reproduction des richeſſes. Une Nation dépouillée de ſes richeſſes ne pourroit plus faire naître de richeſſes. En cet état, plus elle ſeroit peuplée, plus les beſoins ſeroient dévorans, & plus elle ſeroit dans l'impoſſibilité de ſubſiſter & de ſe rétablir, ſi la déſertion, derniere reſſource, ne procuroit des ſecours aux malheureux individus dans

d'autres pays. Il ne suffit donc pas d'avoir beaucoup d'hommes, ou, comme l'on dit, beaucoup de bras, pour avoir des richesses & des forces; c'est par les richesses au contraire que l'on a des hommes & des bras.

Ce n'est pas par le nombre des hommes qu'on doit juger de la puissance d'un État, mais par l'aisance dans laquelle vivent ses habitans.

J'ai honte de répéter si souvent une vérité simple & palpable. Elle a néanmoins tant de préjugés grossierement enracinés à combattre, qu'il est nécessaire de l'appuyer dans tous les sens, de la montrer sous tous les aspects. Ce n'est pas par le dénombrement des hommes qu'on doit juger de la puissance & de la prospérité d'une Nation, ni par ses nombreuses armées, ni par la quantité des impôts, c'est par l'aisance dans laquelle vivent ses habitans; c'est, proportion gardée, par la quotité des revenus de la Nation même; c'est en un mot par ses richesses. Ce n'est pas dans la plus grande multitude que consiste la prospérité & la force d'une Nation: car si la portion de dépense pour chaque individu devient trop petite, la Nation est réellement pauvre, parce que la population surpasse les richesses, & dégrade alors les richesses.

Qu'entendez-vous par là, me dira-

t-on ? Nous voulons bien vous passer vos principes, quoique jusqu'à présent nous eussions sçu que le suc des plantes faisoit vivre les hommes, mais non pas qu'il les fît naître ; néanmoins pour ne pas vous entendre de nouveau reprendre vos racines de richesses, nous sommes d'accord que c'est la riche dépense qui engendre la population. Mais en la dégradant de noblesse, ne veuillez pas du moins la rétrécir, & permettez que, puisqu'il faut qu'on consomme, par exemple, cent millions de septiers de bled pour en ravoir le même nombre de mesures l'année prochaine, nous les fassions consommer par soixante millions de nos semblables, au lieu de n'en souffrir que dix millions, qui, eux repus, donneront le reste à leurs chiens, leurs chevaux & leurs moineaux. Autrement autant vaudroit pour n'en pas faire à deux fois, les brûler, & la consommation du feu reviendroit sans doute au même pour la reproduction.

On ne m'aura pas lu, ou, qui pis est, on m'aura mal lu, si l'on m'accuse de rien outrer dans mes principes : l'existence de tant de pénibles

calculs eſt une preuve de notre attention à chercher & fixer le vrai point pour nous y tenir. L'on y a vu que la dépenſe de chaque homme eſt au profit des autres hommes. Si au contraire les riches d'un Royaume achetoient annuellement, pour la brûler, la partie de la récolte que les Cultivateurs ont à vendre, ceux-ci pourroient à la vérité avec l'argent de cette vente faire renaître la même récolte l'année ſuivante ; mais ces riches ſe priveroient par ce procédé de la jouiſſance de leur revenu employé à anéantir la ſubſiſtance & la rétribution des autres claſſes d'hommes, auſquels ce revenu auroit été diſtribué, s'il avoit été dépenſé à leur profit. Or ces hommes dont la ſubſiſtance & la rétribution ſeroient directement ou indirectement anéantis, ne pourroient plus ni ſubſiſter, ni contribuer chacun par leur emploi à la reproduction ſucceſſive des richeſſes. Nous avons vû par tous les détails dans leſquels nous ſommes entrés, que dans le nombre d'hommes déterminé par la quotité des richeſſes, tous contribuent, tous concourent à la reproduction de ces richeſſes. Le calcul les a tous appré-

ciés, & vous venez rompre ce cercle de prospérités, exprès pour me faire une objection aussi déplacée. Il n'est donc pas vrai qu'il suffise pour entretenir les richesses & la population d'un Royaume, que les reproductions s'y perpétuent en pure perte pour une grande partie des habitans. Nos principes fixés à l'ordre du tableau économique sont inébranlables : car l'ordre de ce tableau n'est qu'une formule de démonstration rigoureuse de l'ordre naturel. Ce n'est point comme fardeau sur la terre, que nous voulons livrer les subsistances à la consommation ; c'est pour suivre l'ordre de la nature & de son ordonnateur qui nous prescrit de demander le pain quotidien & rien au-delà, parce qu'il sçavoit bien que le pain du jour est la semence de celui du lendemain. Qui dit consommation ne dit pas déperdition ; gâter les subsistances n'est pas les consommer. Il est nécessaire au contraire que les subsistances soient précieuses pour qu'elles soient abondantes, parce que comme il en coûte beaucoup de frais & de travail pour les faire reproduire, l'homme ne sacrifiera pas ses frais & sa peine pour

obtenir des choſes inutiles. Sans contredit ſi des riches payoient bien cher les productions pour en faire des déperditions extravagantes, cela paroîtroit revenir au même pour la reproduction, ſi l'on n'enviſageoit que le débit & non l'uſage des biens, parce que le prix qu'elles leur auroient coûté paſſant dans les mains des Cultivateurs qui ne ſont pas fous, & à qui leur profeſſion défend de l'être, ceux-ci l'employeroient à payer de bons ſalaires, à entretenir de forts atteliers, & à faire reproduire. Peu leur importe après ce que deviennent leurs denrées, pourvu qu'ils en reçoivent un bon prix : cela ne formeroit dès-lors & pour un moment, qu'une ſociété tronquée, réduite à la claſſe des Cultivateurs, qui ne pourroit reverſer à la claſſe ſtérile que l'argent du déprédateur. Or ce n'eſt pas ſimplement de l'argent qu'il faut à cette claſſe, ainſi qu'aux autres, c'eſt la ſubſiſtance même qui s'achete avec l'argent, & qui fait revenir l'argent dans les mains du Cultivateur, pour payer le revenu du propriétaire. Si donc la claſſe ſtérile dont la ſubſiſtance ſeroit brûlée, avoit recours à

l'Etranger pour les achats de ſa ſubſiſtance, l'argent qui paſſeroit dans les mains des Agens de cette claſſe & même des autres ſoudoyés, ne reviendroit plus dans celle du Cultivateur, ni dans celle du déprédateur. Ces riches, tels que vous les ſuppoſez, ne ſçauroient donc être qu'une fiction, à moins que vous ne les ſuppoſiez dépoſitaires du prétendu ſecret de feu Nicolas Flamel : car on ne ſçauroit être riche que de ſon propre revenu. Chacun ſur ſon patrimoine forme un petit état aſſujetti aux mêmes loix économiques que les grands Etats que nous calculons. Celui qui écarte ſa dépenſe du verſement ordonné par ces loix, eſt un malfaiteur qui nuit aux autres hommes, & qui ſe ruine lui-même plus ou moins promptement, en raiſon de ce qu'il s'écarte plus ou moins de ces regles. A plus forte raiſon, s'il brûle ſa dépenſe, brûle-t-il ſon fond. Un petit nombre de diſſipateurs peut bien ſcandaliſer la ſociété dans un grand Etat, ſans que leur dérangement ſoit ſenſible par ſes effets, & bientôt leur patrimoine envahi reconnoît de nouveaux maîtres. Mais quand le courant des mœurs d'une

Nation jette le plus grand nombre des propriétaires dans ces dérangemens de divers genres selon les usages nationaux, & palliés sous ce joli mot de *luxe ;* alors le reversement des dépenses étant généralement intercepté, leur influence cesse, la production languit, les revenus dépérissent, la Nation tombe en décadence, & vainement se conforme-t-elle aux vues de la politique des Princes, qui s'épuisent en payant cherement de fortes alliances, &c. toute détraction l'affoiblit, tout effort l'ébranle, toute guerre la dépouille. On est frappé de voir les revers toucher de si près à des tems de prédomination, on en accuse les causes secondes, & l'on ne voit pas que ces événemens sont dans le principe destructif de la puissance, & que la Nation se seroit bien ruinée & démembrée d'elle-même sans que personne s'en mêlât.

S'il est une Nation dans l'Univers où les grands propriétaires soient indépendans, c'est certainement en Pologne. On assure (car je n'y ai point été) que la haute Noblesse y tient toute la partie cultivatrice dans la plus absolue dépendance par la servitude,

& toute la seconde Noblesse par la pauvreté. Nous sçavons certainement que cette fiere Noblesse tient dans ses mains toutes les portions de la souveraineté auxquelles l'indépendance & une sorte d'anarchie combinée peuvent atteindre. En cet état, toute la glebe lui appartient, & le colon borné à l'espoir de sa simple subsistance, ne travaille que pour elle. S'il étoit possible d'enfreindre les loix physiques de la nature, comme d'usurper sur les loix morales, certainement ces propriétaires seroient bien les maîtres de tout brûler ou de tout dépenser loin de leurs foyers. Ce sont cependant les plus résidens de tous les propriétaires, & la loi de l'indigénat est une précaution sage qui cloue la consommation aux portes de la reproduction. Leur constitution partiale ne met en œuvre que le *besoin* des Cultivateurs, & leur interdit le *desir*. De-là vient la dépopulation de cette vaste & fertile contrée. Le faste des Grands est du moins pour eux un besoin à satisfaire par les produits de la culture, ce qui la soutient contre l'état de langueur où elle est. Ce besoin qui ne semble propre qu'à accroître leur luxe, la

perdroit entierement, si elle n'étoit pas la ressource unique de toute leur jouissance.

Il est surtout nécessaire que le menu peuple soit en état de consommer des productions de bonne valeur.

On voit par tout ce que je viens d'énoncer, qu'il s'en faut bien qu'il n'entre dans mes vues, de borner la population pour pourvoir à la voracité d'un petit nombre. C'est précisément ce que fait la misere contre laquelle je combats. Mais il est des proportions à tout, *est modus in rebus, sunt certi denique fines quos ultra citraque nihil potest consistere rectum.* Ce sont ces proportions en-deçà & au-delà desquelles on tombe dans l'erreur, que je cherche & que je tâche d'établir. Sur cent millions de septiers de bled vous voudriez faire vivre soixante millions de personnes ; je le voudrois bien aussi : mais il faut environ trois septiers de bled par tête pour le courant de l'année, par conséquent si votre territoire ne peut porter que cent millions de septiers de bled, il n'y aura certainement que 33 millions de personnes sur vos soixante, qui puissent consommer du bled. Eh bien ! Direz-vous, ceux-là suffiront pour soutenir la valeur vénale de cette denrée, & les autres vivront d'autres

menues productions : car nous avons besoin de pauvres pour tous les services pénibles de la société. Eh oui ! Je l'ai souvent entendue cette charitable réflexion. Vous avez besoin de pauvres pour les fouler aux pieds ; mais la nature, notre mere commune, s'oppose à ce fatal arrangement. Votre raisonnement seroit fort bon, si la terre s'étendoit devant vos calculs, comme le ciel devant la lunette des Astronomes. Mais votre territoire est circonscrit & borné ; ce qui en sera employé à rapporter ces productions mêmes que vous abandonnez au pauvre peuple, sera autant de dérobé aux productions de valeur. Car l'Etranger ne s'avisera pas de vous apporter de telles denrées pour les vendre au bas prix que vos pauvres en peuvent donner, qui ne payeroit pas les frais du ttansport. Ainsi donc voilà vos terres livrées à des productions de vil prix & de mauvaise qualité, & qui ne vous rapporteront pas de revenu. Comme les pauvres engendrent, & plus que d'autres, la portion de terre en patates ou bled noir, dans votre hypothese, augmentera chaque jour ; & petit à petit,

voilà un Etat ſans revenus, ſans propriétaires, ſans ſoldats, ſans chefs & ſans Souverain. Nous avons donc démontré que tous ces pauvres ne ſubſiſteroient qu'au préjudice de la reproduction des revenus, & que la terre, au lieu de changer la pluie en or, la changeroit en marcaſſite du plus bas alloi.

Direz-vous que le remede eſt dans la multiplication même de l'eſpece; qu'on ne ſouhaite des pauvres que parce que la néceſſité eſt mere de l'induſtrie; que cette nouvelle peuplade s'ingéniera pour améliorer ſon état, entreprendra des manufactures qui auront par-tout la préférence, à cauſe du bas prix de l'entretien des ouvriers, qui favoriſera le débit des choſes ouvrées; & que le produit des manufactures ſera une nouvelle ſource de revenu, avec lequel nous acheterons les bonnes productions de l'Etranger. Ceci nous rejette dans le Chapitre de l'induſtrie que nous avons touché en paſſant, & que nous examinerons à fond ci-deſſous. Il me ſuffit maintenant que vous ſoyez forcé à m'accorder, que votre peuplade de miſérables envahira le terrein deſtiné

à fournir aux aisés d'excellentes productions. Nous voilà donc tous réduits à vivre d'herbages & de bled noir, quant à notre fonds. Vous supposez qu'avec cela nous allons faire de belles choses, que ces belles choses nous apporteront de l'argent, & qu'avec cet argent nous acheterons les denrées de l'Etranger, c'est-à-dire, que nous fonderons ses revenus. Sans examiner si le proverbe qui dit que *pauvres gens ne peuvent faire que de pauvres affaires*, à tort; sans vous demander avec quoi nous acheterons les matieres premieres que nous n'aurons plus, & formerons en un mot les avances nécessaires pour de tels travaux & de tels magasins; sans m'enquérir si vous avez jamais vu la richesse faire son séjour au sein de la pauvreté, & un Marchand de vin qui ne but que de l'eau lui & tout son monde, je vous demande seulement si, en supposant la chose possible, vous comptez faire une bonne opération, en supprimant vos revenus fixes & productifs pour les retrouver chez l'Etranger, par l'entremise de vos Commerçans, qui ne compteront point avec vous ni avec l'Etat. Si vous

penſez que le monde entier pût fournir de travail à 20 millions d'ouvriers de manufacture, auxquels vous ſacrifieriez votre territoire pour leur fournir une nourriture de vil prix. Si en ſuppoſant la choſe poſſible & avantageuſe, vous voulez poſer en fait auſſi que les autres Nations ne courront pas ſur vos briſées manufacturieres. Je vous demande enfin ce que vous feriez dans un Etat où il n'y aura pas un homme diſponible, où tous ſeront liés à l'attelier qui leur doit procurer leur ſubſiſtance, où, en vous replaçant ſur le Tableau qui eſt l'emblême de toute exiſtence politique, vous ne vous retrouverez plus que pauvres artiſans dans une des trois claſſes, qui, dépourvue des deux autres, ne repréſente plus que le lit d'un torrent deſſéché. Vous devez ſentir qu'il eſt heureux qu'un tel Etat ſoit un être de raiſon, & qu'à ſe repaître de rêves, il faut du moins en faire de gracieux.

Cependant je ſuis plus accommodant que vous ne penſez; je ne borne point les manufactures dans un Etat, pourvu que l'excès ne retombe point ſur la Nation, je les laiſſe aller d'elles-

nêmes ; je ne provoque pas le luxe, e ne faits pas baiſſer le prix des pro- luctions du crû pour procurer du dé- ›it, en diminuant les dépenſes des ›abricans : car je ſoutiens qu'on ne loit pas leur ſacrifier les revenus de a Nation. A cette condition je laiſſe es Entrepreneurs multiplier avec une ›ibre concurrence de commerce étran- ger, les manufactures autant qu'il leur ›laira. Mais n'eſpérez pas que cet em- ›loi de fabricans puiſſe accroître la ›opulation, au préjudice des revenus du territoire, qui font ſubſiſter les autres claſſes d'hommes. Les Entre- preneurs de manufactures ſont des gens prudens qui marchent avec poids & meſures, & l'on voit le point où ls doivent s'arrêter.

C'eſt néanmoins à cet état meſuré que ſe borneroit le plus fortuné ſuc- cès de vos fauſſes idées ſur l'accroiſſe- ment de la population. S'il eſt donc néceſſaire de l'étendre, il eſt néceſ- ſaire auſſi d'accroître les revenus & les dépenſes qui la font ſubſiſter ; or votre maniere de l'accroître, eſt pré- ciſément ce qui la diminue, la détruit & l'éteint. Elle eſt reſtreinte à certai- nes bornes ; mais ces bornes ne ſont

Il eſt néceſ- ſaire d'éten- dre la popu- lation, il l'eſt auſſi de la bor- ner.

pas arbitraires : elles tiennent à des regles par l'obſervation deſquelles la nature ſervie & excitée ſelon ſes propres loix, étendra chaque jour ſes dons & les véritables ſubſiſtances. Les bornes phyſiques de la population invinciblement aſſujetties à ſes productions, acquerront la même extenſion. C'eſt ainſi ſeulement qu'il faut être populateur. Nous avons donc le dénombrement de la population d'après une maſſe déterminée de revenus. Augmentez les revenus, la population s'étendra à meſure : ſortez de cette regle, vous ne tenez rien. Tout eſt méandre, tout eſt égarement aboutiſſant toujours à la dépopulation & au deſert.

On ne peut étendre la population qu'en étendant ſes bornes phyſiques.

Lorſqu'une Nation tombe dans le dépériſſement, la population y excede toujours les richeſſes. L'indigence paroît par intervalles diminuer à meſure qu'elle chaſſe les hommes. Ainſi des Nations indigentes ſe ſentoient ſoulagées quand elles envoyoient des peuplades faire irruption & s'établir dans d'autres pays. La fauſſe politique penſe au contraire qu'il faut alors augmenter la population pour accroître les richeſſes & réparer le dépériſſe-

Lorſqu'une Nation tombe dans le dépériſſement, la population y excede toujours les richeſſes.

nent d'un Etat, & que l'impôt peut oujours enlever les richeſſes, pourvu que les hommes ſe multiplient beaucoup pour accroître & perpétuer les icheſſes par leur travail. Un Laboureur qui retrancheroit la nourriture ſes chevaux, penſeroit-il à en augienter le nombre pour s'enrichir ? .a fauſſe politique livrée à de telles rreurs eſt donc bien déréglée & bien veugle.

La dégradation de la population dans es Provinces, ne ſuit pas d'abord la égradation des richeſſes : car lorſque culture dépérit, les revenus s'aéantiſſent avant que la terre refuſe ntierement la nourriture aux habians, qui peuvent encore par leurs ibles travaux ſe procurer de petites & miſérables récoltes pour leur prore ſubſiſtance ; mais on ne peut plus es faire contribuer aux beſoins de Etat, ſans les forcer d'abandonner eur culture & de s'expatrier. Cette opulation indigente eſt donc une poulation infructueuſe pour l'Etat, une opulation qui ne peut contribuer ni ſa proſpérité ni à ſes forces. Si l'on n déplace une partie, du terrein d'où lle arrache ſon néceſſaire rigoureux,

pour lui faire porter les armes, il fa
la faire ſubſiſter, & c'eſt cette ſubſi
tance même qui manque, & non l
ſoldats. C'eſt la ſubſiſtance des a
mées, dis-je, qui manque à une Na
tion indigente qui ne peut plus cor
tribuer à la dépenſe des armées. Un
population qui faute de richeſſes né
ceſſaires pour une bonne culture, n
peut exiſter que dans la miſere, e
donc une population ſurabondant
dans les pays mêmes où l'on manqu
d'hommes, parce que les richeſſ
manquent aux hommes; dans les pay
dis-je, où le vulgaire penſe qu'il l
ſuffiroit d'être fort nombreux pou
s'enrichir, tandis que dans ces pay
édvaſtés le néceſſaire manque au
hommes pour exiſter, & qu'ils or
ſouvent les yeux tournés vers l'exp
triation.

Un Royaume ne peut donc proſpe
rer par ſa population, qu'en raiſo
de la rétribution & des ſalaires fou
nis par des revenus qui s'obtienner
par des richeſſes & par des avance
Les guerres déſordonnées, les impô
ſur les hommes & tout autre impô
illuſoire, ou qui ſe tire en ricochet
une adminiſtration qui gêne le com
merce

merce, & qui anéantit par conſéquent la valeur vénale des denrées ; en un mot, toute cauſe qui détruit les richeſſes, détruit radicalement les revenus, les hommes, & les forces d'une Nation.

La guerre & ſes moyens ſont l'inſtrument de la puiſſance, mais ne ſont pas la puiſſance, il s'en faut bien. Ne voudra-t-on jamais s'appliquer à connoître ce que c'eſt que la guerre, & de combien ſes ſuccès ou ſes revers influent ſur l'état des Nations ? Quant à ce dernier point, ſans aller chercher fort loin des exemples qu'on trouveroit dans tous les tems, ſemblables à ceux que je vais citer, mais qui ſeroient moins préſens à nos yeux, conſidérons le théatre des guerres de Flandre. Dans cette longue ſuite de ſcenes ſanglantes, que manqua-t-il aux Eſpagnols pour en remporter le plein ſuccès ? Eſt-ce les bons ſoldats, les grands Capitaines, la conſtance, l'atrocité de la guerre ; les victoires, les tréſors mêmes ? Rien de tout cela. Les redoutables bandes Eſpagnoles ſoutinrent & accrurent leur réputation dans cette école fameuſe. Les Ducs de Parme & d'Albe, les Spinola, des

grands hommes enfin dans tous le
grands grades s'y couvrirent de gloire
Tout l'or du Perou, toutes les richeſ-
ſes du territoire de l'Eſpagne, bien
plus précieuſes encore, vinrent s'y
perdre pendant près de 50 ans. Au
bout de cela les Provinces-unies, en
tretenues, ſans le ſçavoir, par les tré
ſors qu'on avoit diſſipé pour les dé-
truire, ſe trouverent dans l'opulence
L'Eſpagne, plus inſtruite de l'art mi-
litaire que de la politique de la guerre
étant épuiſée, & au bout de ſes reſ-
ſources, ne put obtenir la paix de ſes
ſujets indignement traités, qu'en leur
accordant la liberté abſolue, mettant
également en oubli ſes droits légiti
mes, le ſiége d'Anvers & tous les ex-
ploits que Strada fait ſonner ſi haut
La ruine de l'Etat & du peuple de-
meura à la puiſſance débilitée, ſa po-
pulation excéda la ſubſiſtance & ſe diſ
perſa; & ſon ennemie, qui n'étoi
encore qu'une émeute mal liée, de
vint tôt après Nation & Puiſſance
Qu'on liſe dans le Chevalier Templ
le détail de la négociation de Nime
gue, pour terminer une guerre où
la Hollande preſque conquiſe, refuſ
elle-même la paix; on verra que l'in

trigue & l'adreſſe du cabinet à déſunir & engager les alliés, firent tout le ſuccès de ce traité. Si les victoires ſuffiſoient pour donner la loi à ſon ennemi, la politique n'auroit pas eu beſoin alors d'être ſi déliée. Au traité de Riſwich, après bien des victoires & des conquêtes, les vaincus firent la loi au vainqueur. Enfin, après 60 ans de lauriers & de victoires, quelques échecs reçus au-delà de nos frontieres mettent la France, affoiblie par tant de guerres ruineuſes, à deux doigts de ſa perte; ſes nombreuſes armées & ſes conquêtes n'en impoſoient point à ſes ennemis. Pourquoi cela? C'eſt que les dépenſes anéantiſſoient les revenus, la France avoit recours à des reſſources qui annonçoient la fin de ſes forces; ces petites reſſources étant épuiſées, elle offrit vainement de recevoir la loi de ſes voiſins. L'Etat encore entier, en apparence, alloit périr tout à la fois, quand il dut ſon ſalut, non à des victoires, mais à des événemens inopinés & indépendans des armes, à la mort d'une ſeule tête, à un changement d'intérêt entre les Puiſſances belligérentes & à une révolution de

Cour. Non-seulement les victoires sans la puissance ne peuvent être que de exploits militaires, passagers ; mais depuis long-tems, c'est la politiqu de l'Europe qui préside aux traités d paix, & il ne reste de monumens d la plûpart des guerres, que les geste de la dissention des Princes.

Si les traités font cesser les hosti lités, il en est peu qui aient le mêm pouvoir sur la guerre. Dans le sen réel, tout attentat contre son voisi est un acte de guerre. Il n'est pas d'at tentat plus sensible que celui qui atta que la subsistance. Dans ce sens, l moment où le Conseil de France adop ta les tarifs à imposer aux Hollandois il décerna ce qui est arrivé depuis c'est-à-dire, la guerre, jusqu'à ex tinction de puissance. Depuis Guillau me le Conquérant nous n'avons plus que je sçache, fait d'invasion en An gleterre ; cependant la guerre nou est toujours venue de là. Nous en avons fait sans cesse en Italie, & tou jours en un état de paix avec les Ita liens. Tant que les Nations couveron dans leur sein des projets attentatoi res aux revenus, au commerce, à l'industrie de leurs voisins, elles doi

ent ſe conſidérer comme en état de
uerre ſourde avec eux. Que dis-je,
ouver dans ſon ſein, la ſéduction
e la fauſſe ſcience ne nous a pas per-
is, dans les derniers tems, de nous
enfermer dans des meſures de diſſi-
ulation. On a vu dans les Ecrits pu-
lics, le génie des Docteurs de cette
ouvelle loi differter ſçavamment, ſur
es moyens d'emporter *la balance* du
ommerce, de faire prévaloir ſon in-
uſtrie, & toujours des monopoles,
és tarifs, des prohibitions à la tête
e tous ces beaux ſecrets. Sans péné-
rer le myſtere des cabinets, ſans dé-
elopper les intrigues des Cours, je
'ai pas beſoin d'inſtruction particu-
iere pour ſçavoir que des voiſins qui
e regardent de la ſorte, ſont reſpec-
ivement en plein état de guerre, &
ue, s'ils different les hoſtilités, c'eſt
lutôt la puiſſance que la volonté qui
eur manque, que c'eſt l'épuiſement,
n un mot, qui les contraint à cette
eſſation d'armes à peine palliée des
pparences d'une trêve. C'eſt donc à
'impuiſſance, à l'épuiſement, à la dé-
olation des Nations, *fructus belli*,
ue ſe réduiſent les fruits de ces guer-
es qui n'ont d'objet réel que des mo-

tifs illuſoires & abſurdes ; ſur-tout pour des Nations agricoles, qui ne doivent tendre qu'à ſe procurer une grande concurrence d'acheteurs, pour vendre au plus haut prix poſſible, & de vendeurs, pour acheter au plus bas prix ; car c'eſt là le vrai & le ſeul moyen de faire pancher tout naturellement & amicalement la balance en faveur du commerce.

Nous avons invinciblement prouvé, & nous expliquerons ci-deſſous plus en détail, comment ces précautions ennemies le ſont plus encore de ceux qui les prennent. Dire que ſi tout le monde perd à l'injuſtice, l'injuſte y perd ici plus que tous ; c'eſt une vérité morale dont la démonſtration eſt trop reculée par les vues courtes & prochaines de la cupidité. Mais en ceci cet axiome eſt démontré par les principes les plus ſimples. Bien que, ſi toutes les Nations & le général de chaque Nation y perdent, pluſieurs d'entr'eux qui cherchent à nourrir, conſolider & entretenir par leurs faux raiſonnemens le preſtige à ce égard, croyent y gagner. Le Marchand préfere la voie courte & trompeuſe de s'aſſurer des gains, par l'ex

lusion de ses voisins, à la nécessité de les surpasser en diligence & en économie, & il n'apperçoit pas que, semblable au cerf de la fable, il perd la liberté de son commerce. L'administration prend goût à se mêler des affaires du porte-balle qui doit payer le droit de protection. Voilà les vrais Apôtres de la politique marchande, & toute une Nation de duppes croit sur parole leur prédication sans se rappeller le mot de la fable.

Tel, comme dit Merlin, cuide enseigner autrui
Qui souvent s'enseigne lui-même.

Mais ne nous écartons pas sur les dépendances de notre sujet. Tout y entre, mais chaque partie doit avoir sa place. Il suffit d'entrevoir, dans le peu que j'ai dit, que les guerres de mésintelligence entretenues par de faux principes de gouvernement, ne finissent pas entre les Nations quand les hostilités cessent; que, s'il est vrai, comme on ne peut le nier, que la racine de la population consiste dans les subsistances, tout ce qui attaque les subsistances est une guerre cruelle: d'où il s'ensuit que la paix ne peut se rétablir entre les Nations que par

la connoiſſance, l'authenticité, & l'adoption des vrais & immuables principes économiques. Car la vraie morale, la Religion ne peut exiſter dans la ſubverſion de l'ordre; l'ordre & le déſordre impliquent contradiction: les faux principes de gouvernement ne peuvent être adoptés par *une foi implicite*; ce ſeroit le renverſement de la Religion, l'infraction continuelle de la loi divine. C'eſt l'étude de cette loi ſuprême qui ſeule mene à la connoiſſance des regles de la conduite profitable & religieuſe des hommes.

La guerre économique inteſtine, eſt pire encore que la guerre économique étrangere.

Mais la guerre inteſtine de déprédation eſt bien pire encore que la guerre des Nations. Car celle-là n'eſt ſuſceptible ni de relâche, ni de contrepoids, ni de trêves, ni de traités. Qui ſe gliſſe ſous le manteau du Berger, qui s'établit ſous le beau prétexte du bien général, & dont le venin noircit tous les eſprits, ſaiſit toutes les ames, corrompt tous les cœurs. C'eſt cette guerre qui, ſous le nom de droits, de réglemens, de priviléges, &c. ſépare & diviſe une Nation au-dedans en une infinité de petites & perfides Nations, toujours en guerre les unes contre les autres; qui tend

ſans ceſſe à ſurprendre la religion du Prince, & par laquelle une adminiſtration fiſcale, inſidieuſe, & exercée par des agens avides, s'applaudit du ſuccès de ſes extorſions. C'eſt elle qui inventa les fraudes pour avoir le prétexte d'armer les fraudeurs du droit naturel contre les fraudeurs du réglement. C'eſt par elle, enfin, que *in populum multa rapina cadit*, & qu'en conſéquence la population eſt ſéchée dans ſa racine; ce qui eſt tout autrement deſtructif que de l'attaquer dans ſes branches, comme font les meurtres de la guerre, la peſte & la famine dont les ravages ne portent que ſur la génération préſente, tandis que la ſpoliation des richeſſes productives détruit le fond & la poſtérité.

Revenons maintenant en précis ſur les vrais principes de la population, & repréſentons la maniere de la faire fleurir, de l'établir ſolidement & de l'accroître. Il n'eſt qu'un ſeul & unique moyen pour cela, c'eſt d'accroître les revenus. Le revenu provient de la valeur venale des produits apportée par le commerce, & qui excite le Cultivateur à redoubler de travail & d'activité pour ſe procurer d'a-

bondantes récoltes, qui deviennent des richeſſes appréciées par la valeur vénale. Ces richeſſes lui donnent les moyens d'exciter la reproduction. La reproduction plus abondante & toujours maintenue dans la qualité de richeſſe, accroît les revenus. La diſtribution des revenus en achat de denrées & de marchandiſes, met les Entrepreneurs de l'une & de l'autre claſſe en état de payer de bons ſalaires & de fortes rétributions qui emploient & font vivre le peuple. Ce peuple, en état de bien vivre, ſoutient par ſa conſommation la valeur vénale des productions & le taux des revenus. A meſure que ce peuple ſe multiplie, la demande eſt plus forte, la conſommation augmente en chaque lieu ſur le terrein même de la production, la valeur vénale hauſſe, le revenu accroît en proportion, le Cultivateur emploie plus de richeſſes & de forces à ſon exploitation ; la terre toujours reconnoiſſante lui donne plus de denrées, l'excédent qui compoſe les revenus devient plus fort ; la diſtribution du revenu emploie & nourrit plus d'hommes, toujours ſur un pied de rétribution proportionné à la

valeur vénale des denrées, & le cercle de prospérité va toujours croissant, jusqu'à ce que l'industrie humaine ait par-tout rencontré les barrières de la nature. Mais ces barrières renferment tant de moyens à mettre à profit, qu'elles semblent s'étendre à l'infini.

Nous avons donné en calcul dans le Chapitre précédent, l'état de la population selon la mesure donnée. Ce n'est pas à dire qu'elle se borne précisément à ce point, & qu'au tour de cette population apportionnée, il ne se trouve, ainsi qu'on le voit dans les grandes Villes, cet essain de petits gagnent-deniers qui vivent de peu, & qui mangent les restes & les rebuts d'une bonne & abondante subsistance. Sans aller chercher bien loin des exemples qui montrent que nos calculs sur la population, placés dans le chapitre précédent, ne sont rien moins qu'imaginaires, & demeurent au contraire fort au-dessous de la réalité, en conséquence de l'attention que nous avons toujours eue de nous tenir dans nos calculs au-dessous du mieux possible dans tous les genres; pour se convaincre, dis-je, de cette vérité,

on peut voir dans l'Hiſtoire de France de M. Villaret, quelques citations concernant l'état de la population dans le quatorziéme ſiécle. Il dit qu'en 1368 on comptoit douze cens mille feux dans la ſeule Principauté d'Aquitaine, & que les parties conquiſes de cette même Province, qui devoient être rendues au Roi d'Angleterre par les propoſitions de paix en 1376, étoient de 1400 Villes fermées, & de 3000 fortereſſes. C'en étoit beaucoup d'échappées aux croiſades & à l'oppreſſion du gouvernement féodal, dont nos ſçavans Ecrivains modernes ont un peu exagéré la barbarie. En 1358, dit cet Hiſtorien, 3000 maiſons d'un fauxbourg d'Amiens furent conſumées par l'incendie cauſée par les ennemis: aujourd'hui les Fauxbourgs de cette Ville ne compoſent pas 200 maiſons. Au commencement du regne de Philippe de Valois, dit le même Auteur, tome 10, pag. 23, on comptoit dans les ſeuls domaines de la Couronne, 2 millions 500 mille feux contribuables. Ces domaines alors n'étoient guéres que le quart de l'étendue que renferme aujourd'hui le Royaume, ce qui indique qu'il y avoit alors plus

le 8 millions de feux contribuables, ans les Eccléſiaſtiques, les ſerfs, &c. ui étant réunis, & en eſtimant le feu 4 perſonnes, comme on compte 'ordinaire, on voit que ſur ce pied a population de toutes les Provinces ompriſes dans l'étendue actuelle du oyaume, étoit plus de 40 millions 'ames, au lieu de 30 que nos cal- uls indiquent. Le récit que fait cet uteur de la magnificence de la Cour t de la puiſſance du Comte de Foix, ans ces mêmes tems, nous paroîtroit ncroyable aujourd'hui, s'il n'étoit ertifié par une multitude de monu- ens authentiques. Nous aurons lieu e parler dans le Chapitre ſuivant des rands du Royaume dans un tems ntérieur à l'époque à laquelle nous ous bornons ici. Mais il eſt toujours rai qu'on ne peut regarder de popu- tion ſtable que celle que comporte ne ſubſiſtance aſſurée ſur un fond uelconque du revenu ou du ſalaire.

Nous avons, dans le Tableau éco- omique, pris pour exemple une uantité de terrein, & nous paroiſ- ons en avoir porté le produit fort aut par proportion avec ce que rap- orte ſous nos yeux pareille éten-

Les prohibitions du commerce de débouché éteignent la population.

due. Un tems viendra, peut-être, où notre hypothèse paroîtra un calcul de Pigmée, relativement sur-tout au prix des denrées qui n'a jamais été plus bas que nous l'évaluons, dans les tems connus avant & jusqu'à ceux où les réglemens & le monopole, confreres inséparables, ont attaqué la subsistance du genre humain. Il ne faudroit pas chercher bien loin pour trouver un pays étranger, où grand nombre des erreurs destructives que nous venons de combattre sont encore en vogue, & où néanmoins les vrais revenus surpassent de beaucoup ceux que nous attribuons ici à l'état de la pleine prospérité.

On ne m'objectera pas, sans doute, que tous les prix étant de convention il est indifférent que les denrées soient à un prix médiocre, pourvu que ce prix soit constant & assuré, & que les salaires soient de niveau; attendu qu'il est égal au Cultivateur de n'avoir qu'un prix modique de ses denrées, pourvu qu'il puisse trouver tous les secours qui lui sont nécessaires à un prix proportionné; qu'il est égal au journalier & à celui qui vit du salaire & de rétribution, d'être payé

n proportion, pourvu qu'il trouve ous ſes beſoins à un taux relatif, & ue cela revient au même : pareille- nent pour le propriétaire & pour le ouverain, qui ne reçoivent leurs re- enus que pour les dépenſer, & qui ourront par le moyen de l'egalité iſdite, faire la même dépenſe, & ouir également qu'ils l'auroient fait vec le double, ſi les denrées coû- oient le double plus cher.

Toute cette objection porteroit ſur les principes illuſoires. Car, 1°. pour 'Etat & pour les propriétaires, il audroit pour que cela fût égal, ſup- oſer une Nation entiérement iſolée, & qui n'eût aucuns rapports d'intérêt ni de puiſſance avec ſes voiſins. Car, ſi celui qui a cent mille livres de rente en Anjou, y eſt auſſi riche en propor- ion que celui qui en aura deux cent mille en Normandie ; c'eſt, en ſuppo- ſant que le premier ne vivra que des productions de ſa Province : qu'il per- dra le ſuperflu ; qu'il ſera privé du néceſſaire dans la diſette ; de-là nulle compenſation qui répare les pertes ; toujours le Normand ſera le plus fort ; & toujours ſon prétendu rival s'affoi- blira. 2°. A l'égard du Cultivateur qui

eſt obligé de payer les ſalaires plu
chers, un Auteur connu, a prouv
dans un bon mémoire envoyé à la Sc
ciété de Berne, que, les travaux d
la cultivation & les frais du commerc
s'exécutant en grande partie par l
ſecours des animaux qui ne conſom
ment pas des denrées de premier be
ſoin, l'augmentation de leur prix n
porte pas ſur les frais de ce genre
non plus que ſur ceux qui vont pa
machines, ni ſur les ſecours par leſ
quels on épargne les frais de tranſ
port, comme la navigation, &c. d'o
il réſulte que la moitié au moins de c
ſurcroît de prix demeure en pur profi
pour l'entrepreneur de la culture. 3^c
Dans le commerce réciproque étran
ger, le déſavantage eſt immenſe pou
la Nation dont les denrées ſont à ba
prix: tout ce qui s'achete & tout c
qui ſe vend par ce commerce, ne ſ
rapporte point dans ce rapport d
compenſation ſur lequel roule tout
l'objection. Car le prix des denrée
du crû d'une Nation, ne regle poin
le prix des marchandiſes des autre
Nations, & on ne peut ſe dédom-
mager ou profiter ſur ces prix dan
les dépenſes, qu'autant que l'on vend

oi-même ces marchandiſes au plus
aut prix poſſible. 4°. A l'égard de
elui qui vit de ſon ſalaire, le même
némoire traite cet article en détail,
x nous ne pouvons mieux faire que
é le placer ici ſous les yeux du Lec-
eur.

» C'eſt une erreur profonde, invé-
térée, & pour cela même bien digne
d'être combattue, de croire qu'il
ſoit utile à quelque choſe de tenir
les grains à bas prix dans un Etat ou
dans une Cité. Ce n'eſt que le ſur-
hauſſement ſubit & imprévu, qui
eſt redoutable & qui entraîne la mi-
ſere du pauvre peuple; à cela près,
le bon prix de la denrée eſt utile à
tous : Car, 1°. ce qu'on compte
gagner ſur la main d'œuvre par la
diminution du prix des denrées, on
le perd ſur le produit net de la cul-
ture du ſol, & l'on ruine la Nation
pour enrichir quelques Commer-
çans. Or défiez-vous du Marchand
qui tire ſes profits ſur la Nation,
qui ne fait circuler de l'argent que
pour enlever celui de ſes Conci-
toyens. Plus la fortune s'accroît,
plus elle ſépare de l'agriculture les
richeſſes qui font renaître les ri-

» cheſſes, & plus cette fauſſe proſpé-
» rité en impoſe à la Nation en faveur
» du commerce de ſon pays. Un Etat
» aratoire ne doit être attentif qu'au
» commerce qui ſoutient la valeur vé
» nale des productions du ſol. La faci-
» lité & la liberté du débit procure
» le bon prix ; le bon prix anime la
» culture & amene l'abondance ; l'a-
» bondance & le bon prix forment le
» revenus, favoriſent la population
» & procurent l'aiſance des habitans
» 2°. La diminution ſuivie du prix
» des bleds dans un Etat, eſt auſſi
» préjudiciable au bas peuple, qu'aux
» propriétaires des terres. Cette allé-
» gation a beſoin d'être raiſonnée &
» ſuivie.

» Le prix ordinaire de la journée
» du ſimple Manouvrier a été de tout
» tems à peu-près le vingtiéme du prix
» d'un ſeptier de bled, évalué année
» commune. Si le prix commun du
» ſeptier de bled, peſant 240 livres
» eſt de 10 livres en monnoie, le ſa-
» laire du Manœuvre eſt de 10 ſols
» par jour, & le total pour l'année
» d'environ 130 liv. Si ce Manouvrier
» & ſa famille conſomment dans l'an-
» née 12 ſeptiers de bled méteil, ſ

dépenſe en bled ſera de 100 liv. il ne lui reſtera que 30 livres pour fournir à ſes autres beſoins. Mais, ſi le prix commun du bled étoit 30 liv. le Manœuvre gagneroit par an 390 l. ſa dépenſe en bled ſeroit de 300 liv. Il lui reſteroit 90 livres pour ſes autres beſoins, c'eſt-à-dire, trois fois autant que dans le premier cas. On voit chaque jour, ſans vouloir en examiner la cauſe, que le bas peuple abandonne les Provinces où le bled eſt à bas prix & en non-valeur, tandis qu'il court en foule aux lieux où la ſubſiſtance eſt plus chere. Se peut-il que des raiſons auſſi ſimples, appuyées de l'expérience, ayent échappé aux calculs des Adminiſtrateurs ſubalternes, qui, ſous prétexte de la police des grains, croyent bien ſervir le peuple & l'Etat, en arrêtant dans les Provinces le débit des grains dans le deſſein de les tenir à bas prix en faveur du peuple, & qui l'expoſent au contraire à de fréquentes famines par le dépériſſement de l'Agriculture, & par le monopole qui s'introduit dans le commerce national des bleds «.

L'idée d'un prix médiocre, qui Toute cultivation qui

n'a nul débouché chez l'étranger, est une cultivation misérable, & qui tend à son extinction.

assureroit également au-dedans de salaires proportionnels & suffisans suppose absolument toute interdictio du commerce avec l'Etranger, & l circulation bornée à l'intérieur. Car l'Etranger riche vient acheter à ba prix les bleds d'une Nation pauvre, c ne seroit jamais qu'à son profit, & cela étoit incertain & passager, au tant presque vaudroit-il qu'il n'y vîr point du tout. Il est aisé de décider lorsqu'on est assuré qu'une cultivatio n'a nul débouché chez l'Etranger, qu c'est une cultivation misérable, inter cadente, resserrée, tendante chaqu jour à son extinction, à la ruine d l'Etat, & à sa dépopulation.

Nous discuterons plus à fond cet ar ticle, déja débattu ci-devant, quan nous en serons au Chapitre des rap ports des dépenses avec l'Agriculture Mais je ne puis m'empêcher d'écarte des objections spécieuses, & en vogue quand elles se présentent sur un poin qui est la base de tout. Concluons seu lement à présent qu'on ne sçauroit tro priser l'avantage d'une rétribution su fisante pour favoriser la consomma tion & la valeur des denrées de tou genre. Car une rétribution, qui born

les hommes à la consommation des denrées de premier besoin, laisse tomber en non-valeur les divers produits des différens biens, & jette la Nation dans la pauvreté : A plus forte raison le salaire qui la force à prendre & épargner sur la nature des alimens, & à se contenter d'une subsistance misérable, la jette dans un anéantissement absolu. C'est ainsi, c'est par cette chaîne invariable que le bien général ne peut s'obtenir qu'en étendant la jouissance de chaque homme en particulier. C'est en vertu de ces régles inébranlables que la cupidité même devroit s'occuper de l'intérêt d'autrui, & que la vertu éclairée doit être sans cesse en action, & bénir la Providence de ne lui avoir imposé, dans la loi naturelle & divine, que le joug de son propre bonheur.

Il est temps de terminer un article bien cher, & sur lequel le cœur a dévéré à l'esprit, bien certain de se retrouver ensemble au même terme. Chere & brillante image de ton Créateur, toi dont l'attitude naturelle est un élan vers le Ciel, & qui ne peux, qu'avec effort, te courber vers les biens que t'offre la terre de ton exil;

eſpece privilégiée, à qui la bienfaiſa
ce, la tendreſſe & l'amour furent e
cluſivement donnés; homme de q
l'Eternel voulut être aimé, tandis qu
aſſujettit les aſtres & les mondes à l'i
pulſion; ocean de perfectibilité comn
de déchéance, être de liberté, pa
donne ſi j'ai tenté de ſoumettre au c
cul ton exiſtence, & paru l'aſtrei
dre à des loix fixes de combinaiſo
Pardonne, mais conſidere où te co
duiroit l'ignorance des grandes loix
la nature, mere univerſelle, qui e
braſſe & réchauffe dans ſon ſein to
les êtres créés. Conſidére quelle ét
l'importance & la néceſſité d'éclai
une carriere où les erreurs de la ch
rité ſont auſſi dangereuſes, auſſi nu
bles que les preſtiges de la cupidi
Tout être moral eſt immenſe, m
tout être phyſique eſt borné, ſoun
aux beſoins, & conſéquemment aſ
jetti à la néceſſité des ſubſiſtances. Sa
ceſſe en guerre avec ta propre eſpé
pour la ravir, tu réſiſtois à l'impulſi
de la nature qui t'offre la ſource
biens, mais qui exige l'union &
concorde univerſelle entre les frer
pour s'entr'aider à puiſer dans ce
ſource commune. C'eſt par cette v

eule que tu peux remplir l'ordre du réateur de croître & de multiplier. eule, elle peut te rendre heureux, ar le bonheur même de tes ſembla- les. Aidé d'un rayon de cette lumière quitable, qui ne ſe refuſa jamais à l'in- érêt bien entendu, à la droiture du œur & de l'eſprit, j'ai apperçu les rincipes, les chaînons & les conſé- uences de cette grande vérité, qu'il ous eût dû ſuffire de ſentir: je les dé- eloppe de mon mieux, & j'employe- ai à cette œuvre de charité juſqu'au ernier ſouffle de ma vie.

Tels ſont les rapports des dépenſes vec la population; que la dépenſe ule fait la meſure de la demande; cel- -ci, le taux de la valeur vénale. La aleur vénale décide de l'abondance es produits qui ſervent à la ſubſiſtan- e; & l'étendue de la ſubſiſtance eſt la ule meſure de la population. Plus ous avancerons dans la carriere, plus ette vérité fondamentale ſera déve- ppée & démontrée. Continuons cet xamen en l'étendant ſur toutes les rties du labeur, & commençons par premier de tous les labeurs, & celui quel tous les autres ſe rapportent.

CHAPITRE IX.

Rapport des Dépenſes avec l'Agricultu

C'eſt dans le gouvernement de l'Agriculture que conſiſte la conſtitution des grands Empires.

» LA nature (dit Varron) no
» préſente deux voies pour ré
» ſir dans l'Agriculture, qui ſont l'e
» périence & l'imitation. Les premi
» Cultivateurs tenterent, & réuſſire
» Leurs enfans ſe contenterent de
» imiter; ce n'eſt pas aſſez, nous d
» vons faire l'un & l'autre. Nous d
» vons nous livrer à des eſſais, ſa
» toutefois perdre de vue la route
» nos devanciers, &c. « Varron pa
loit à des Cultivateurs, ou du moin
une Nation, qui dut toute ſa force
ſes prodigieux ſuccès à l'heureuſe co
ſtitution qui lui fut donnée par le gra
Numa ſon vrai Fondateur; conſtitu
tion aſſiſe ſur l'Agriculture qui ſeu
donnoit droit de ſervir, de gouv
ner & de défendre.

L'ignorance de l'ordre naturel eſt le principe de la corruption des Gouvernemens.

Quant à nous, qui, parmi tou
les adoptions de loix dont nous avo
compoſé nos préjugés, nos uſages
nos coutumes, n'avons reçu qu'u
teinture de ces ſages conſtitutions,
foibl

foible, qu'il eſt preſque impoſſible de l'appercevoir, & abſorbée par les préjugés citadins & deſtructeurs des Monarchies & des Nations agricoles : quant à nous, dis-je, ſi nous voulons remettre l'agriculture à ſa place parmi nous, c'eſt plutôt une inſtitution établie, qu'une régénération à opérer. Le goût de la Nation, ou plutôt ſes beſoins & ſes mépriſes, ſemblent la tourner vers cet objet important & néceſſaire : Mais les Sociétés d'Agriculture, qu'un zèle patriotique aſſemble de toutes parts, doivent appercevoir que ce ne ſera jamais par les voies qu'indique Varron qu'elles y parviendront ; parce que le préliminaire établi de ſon temps, & dans ſa Nation, manque au nôtre & à la nôtre. L'étude & l'enſeignement des détails, les eſſais, & moins encore l'imitation, ne releveront point l'Agriculture, ni même certaines petites découvertes dont les inventeurs exaltent les avantages, dans des temps où les grandes ſources de proſpérité paroiſſent inconnues. Il eſt une troiſieme voie qu'il faut ouvrir, c'eſt celle qui conduit aux moyens & à la ſûreté des moyens, & dont la découverte, ou du moins,

l'érection en ſcience démontrée, calculée, & triomphante des erreurs dominantes, étoit réſervée à notre ſiécle; je veux dire la connoiſſance des rapports de tous les inſtrumens & des travaux de la vie humaine avec l'Agriculture. Cette voie nouvelle & lumineuſe eſt ſi vaſte, qu'elle embraſſe tout : Cette voie, dis-je, épargne l'étude des détails, ou, pour mieux dire, la confie aux mains pures & laborieuſes, deſtinées à la pratique. C'eſt le ſoin de les délier, ces mains, de les débarraſſer des fers, dont la fauſſe ſcience les a ſurchargées ; c'eſt le moyen de rendre la liberté & les forces à ces bras : Pourvoyeurs de l'humanité ! c'eſt à vous à leur donner l'activité : Citoyens zèlés & ſtudieux ! c'eſt à vous d'approfondir, de connoître & d'inſtruire, *hæ tibi erunt artes ;* & c'eſt aujourd'hui le mien.

C'eſt la connoiſſance de l'ordre naturel qui fixe le droit naturel.

Nous touchons à la grande baſe de l'exiſtence humaine. Tous les biens uſuels qui fourniſſent aux beſoins de l'homme, ſe tirent de la terre qui a été livrée à ſon travail. *Le beſoin* le force d'y chercher ſa pâture. *L'appétit* le mene juſqu'à employer le travail pour ſe la procurer. Mais l'*avidité* do-

minante, pénétrant dans cette carrie-
re, y apporte ſes effets de déréglement
& de ſpoliation. De-là l'anarchie ;
c'eſt-à-dire, la loi du plus fort, intro-
duite dans tous les genres de propriété-
és. Le droit naturel, que les hommes
ont tant étudié, ſéparément de ſa ba-
e, l'ordre phyſique, & par-là, ſi im-
uiſſant & ſi inutilement profeſſé, ne
avoriſe pas moins les droits des Puiſ-
ances que ceux des Sujets ; & cepen-
ant on voit par-tout le germe & la
race du déréglement, tandis que les
hiloſophes ont négligé d'approfondir
& d'éclaircir l'ordre naturel, démonſ-
rativement déciſif, qui ſeul dicte les
ix ſuprêmes, & préſente des bar-
eres invincibles à la domination ty-
annique ; la ſerre dans ſes forts, &
force à s'arrêter, à s'humaniſer ou
périr dans ſa propre enceinte. Par-
out on vit le plus fort ſe réſerver,
approprier les plus faciles portions
e ſubſiſtance ; la pêche, la chaſſe,
s tréſors, biens communs à tous les
ommes ; mais par-tout on voit les
ommes obligés d'aſſocier le commer-
e, & par conſéquent la liberté &
ême le concours à ces fruits, ravis
la commune : tous ſont forcés à cet

arrangement par l'ordre naturel, qui défend à l'homme de pouvoir jouir seul, & qui tend à le sauver, par la nécessité & la dépendance, des effets voraces de la cupidité effrenée & de la tyrannie.

L'ordre naturel assure à tous, leur droit à la masse commune des biens, & l'avantage de tous.

C'est en vertu de ce contraste que les ravisseurs, portés d'abord à s'approprier toute la terre par droit de conquête, mot fondamental de la loi du plus fort, furent ensuite obligés de renoncer à la possession de la glebe, en se réservant quelque menu droit de supériorité, & de la livrer à la propriété, titre indispensable pour détourner les hommes de leur penchant au déplacement, & pour les engager à livrer leur labeur annuel à l'espoir de la renaissance des fruits de la terre. La propriété, à peine investie d'une sorte de liberté, aspire également à l'exclusif; mais elle est forcée ou à labourer elle-même un terrein borné, ou à renoncer, à temps du moins, à la possession du droit d'exploitation, en se réservant une portion franche sur le produit, & à livrer le reste au Cultivateur. Le fond de génie tendant à la tyrannie, subsiste toujours dans l'homme; mais il s'humanise en raison de

e que ſon état le rapproche du beſoin
le l'aſſociation & de la communauté
l'intérêts bien entendus. Le Cultiva-
eur ne ſtipule que pour lui, mais il
ſt obligé d'appeller de l'aide pour ſon
ravail, & le commerce à la commu-
auté de ſes fruits. L'adjudant vou-
roit garder tout ſon ſalaire, mais il eſt
orcé de le dépenſer. Le commerçant,
ne fois nanti, ne conſentiroit à ven-
re qu'à uſure, mais il eſt forcé de
'accommoder aux moyens & aux be-
oins de l'acheteur, & plus encore à
a concurrence des vendeurs. Ainſi
out le monde travaille pour ſoi ſelon
on deſir, & travaille pour autrui par
'enchaînement des beſoins récipro-
ues. Ainſi l'ordre naturel force, dans
es remparts, l'eſprit de tyrannie, &
end au droit naturel tout ce qu'il peut
rracher à ſon ennemi. Plus il lui rend,
lus la ſociété proſpere: Plus au con-
raire il envahit & retient, plus la
ociété chancelle & deſſeche, & plus
a tyrannie s'avilit & ſuccombe. C'eſt
ous l'empire & le regne de l'ordre
aturel que ſe forment les revenus
eſtinés à fournir les fonds publics &
articuliers, & à ſoutenir la puiſſance
ouveraine. Telle eſt la route ſur la-

quelle marche tout l'embranchement & le nœud de la société. Nous allons marquer le centre de cette roue, nous passerons ensuite aux rayons, & finirons par la circonférence.

Rapports des dépenses de la culture de la terre avec les dons de la terre.

Ce sont les rapports des dépenses avec l'Agriculture qu'il est maintenant question de développer. Je n'ai, pour cela, qu'à replacer dans son ordre rapproché les vérités répandues, & souvent répétées dans tout le cours de cet Ouvrage.

Ce sont les dépenses qui sont la source des richesses renaissantes par l'Agriculture. Si je consomme & dépense du bled, moi qui n'en ai point, il faut que je le paye; l'argent que j'en offre lui donne la qualité de richesse, qu'il n'auroit pas s'il ne falloit pas le payer : car l'eau de la riviere, qui est aussi nécessaire que le pain, n'est que bien & non richesse, attendu qu'elle ne coûte rien pour l'avoir. La richesse part donc des mains du Cultivateur; & il faut qu'elle y revienne pour perpétuer les dépenses, & par elles ces mêmes richesses, qui forment, 1°. le revenu du Souverain, du Propriétaire & du Décimateur. 2°. La rétribution des agens de l'Agriculture : 3°. La

reſtitution des avances : 4°. L'intérêt du capital de ces avances.

Légitimité du droit de l'intérêt du capital, & des avances des dépenſes de la culture.

De ces quatre objets, les trois premiers ont été établis & détaillés ; le quatrieme ſeul demande quelqu'explication. L'intérêt du capital des avances eſt une richeſſe de réſerve, abſolument néceſſaire à l'Entrepreneur de la culture, pour le mettre en état de réparer les pertes & le dépériſſement qui anéantiroient les avances primitives de l'Agriculture. Les avances annuelles ſont reſtituées annuellement par la terre, mais avec l'incertitude qui réſulte de l'inégalité des récoltes, & qui eſt entierement aux riſques du Fermier, toujours chargé d'aſſurer conſtamment le revenu dont il eſt convenu avec le propriétaire. Sans une richeſſe de précaution, il n'y auroit donc ni revenu certain, ni réparation des avances, ni exploitation aſſurée. Cette réſerve, dont la propriété doit être aſſurée à l'Entrepreneur, eſt l'intérêt du capital de ſes avances. Ce n'eſt pas moins que toutes les autres, une richeſſe publique, une richeſſe qui aſſure la rétribution des agens de la cultivation, & les revenus de la Nation & du Souverain.

Les richesses des Nations se perpétuent par le fonds des richesses des Cultivateurs.

L'exploitation de l'Agriculture n'est pas un acte de création qui tire les êtres du néant, ce n'est qu'un acte de régénération, auquel il faut fournir le fonds de la reproduction qu'il opére annuellement pour la subsistance des hommes; si ce fonds dépérit, la reproduction s'anéantit, & les hommes manquent de subsistance. De la conservation de ce fonds, qui consiste dans les reprises de l'Entrepreneur de l'exploitation, dépend donc la conservation des hommes. Cette importante vérité est la base de la science économique. Car tout Royaume agricole, bien peuplé de riches Cultivateurs, sera dans l'opulence; & il suffit, pour assurer cet Etat de prospérité, de ne pas nuire au succès de l'Agriculture, d'assurer au Laboureur la propriété de ses richesses d'exploitation, & de le laisser cultiver conformément à ses intérêts. Tout se réduit donc, de la part du Gouvernement, à lui accorder sûreté & liberté; & de sa part il assurera, à la Nation & à l'Etat, les plus grands revenus qui puissent naître du territoire.

Le Cultivateur ne peut être dirigé

Le mouvement perpétuel de cette grande machine, animée & dirigée

par ſes propres reſſorts, bien aſſurés & bien libres dans leur action, n'a pas beſoin de direction étrangere. La conſtitution phyſique & morale de cet enſemble tient à un ordre naturel & général, dont la marche eſt réglée par des loix ſuprêmes, qu'il n'eſt pas permis de violer : La punition attachée à l'infraction de ces loix, eſt, dès ce monde, la ruine & l'abaiſſement des Puiſſances tyranniques, qui oſent y porter la main. La ſûreté de l'emploi des richeſſes de l'exploitation de l'Agriculture, eſt une condition eſſentielle à la proſpérité & à la durée des Etats. De même que le produit net, ou revenu, eſt aſſuré à la Nation & au Souverain, ainſi les richeſſes qui les font naître doivent être aſſurées au Cultivateur. Le Fermier ne prétend rien au revenu, & il l'aſſure lui même, par ſes engagemens, au Propriétaire & à l'Etat. La validité de cette caution ne peut être aſſurée que ſur la ſûreté même & l'immunité de ſes repriſes, ſur la liberté entiere de ſon exploitation, & ſur la valeur vénale de ſes productions.

dans ſes opérations que par la Nature.

Cette inſtitution n'eſt point ſoumiſe à l'adminiſtration des Puiſſances hu-

La Puiſſance ſouveraine ſoutient, par

Son autorité tutélaire, l'Agriculture, qui est elle-même le soutien de la Puissance souveraine.

maines. C'est une dépendance essentielle de l'ordre naturel, de l'ordre des décrets du Créateur ; & cet ordre est si manifeste, que l'impiété, même la plus perverse & la plus aveugle, ne peut le méconnoître. La justice divine, qui réprouve les méchans, n'a accordé qu'une autorité tutelaire aux Puissances qui gouvernent les Nations. Si elles sortent des bornes & du ressort de leur institution, elles violent l'ordre naturel de la loi suprême, & ne sont plus que les instrumens du désastre général & de leur propre dommage, toujours englobé dans le dommage public. La Justice est d'essence divine ; & celle de toutes les qualités sublimes dont les rayons pénétrent & se gravent le plus profondément dans le cœur humain : Elle est la base de l'autorité, titre constitutif de la domination des Puissances établies sur les Nations par la loi & selon la loi, pour assurer l'observation de la loi même ; institution adorable, qui, par-là même, se trouve disposée à demeurer dans notre entendement. Tous les hommes sont instruits des droits de cette autorité sacrée ; & l'équité de son administration est réglée par l'évidence,

par la lumiere même qui éclaire les hommes, par la beauté & la dignité de l'ordre par essence, qui proscrit la détérioration morale & physique du dépôt qui lui est confié. Les sophismes de l'iniquité ne peuvent obscurcir cette vérité essentielle, inspirée à tous les hommes par la Sagesse suprême, & qui découvre par-tout les voies de la Providence Divine, la coopération préordonnée de toutes les causes soumises à l'ordre général, & les déréglemens des causes libres & perverses qui s'en écartent. Quel est, relativement à l'humanité, l'objet physique de cette loi sublime ? *L'AGRICULTURE.*

Toutes les parties de l'Agriculture, & toutes celles qui lui sont relatives, ont entre elles une liaison nécessaire & absolue ; parce que l'Agriculture est elle-même une dépendance de l'ordre essentiel des causes qui assurent la conservation & la perpétuité du genre humain. La conduite des hommes, dans le gouvernement & dans l'exploitation de l'Agriculture, exclut tout acte arbitraire : Toutes les décisions de ses agens ne doivent être que des vues assujetties à la nature uniquement ; c'est-à-dire, éclairées par l'in-

térêt bien entendu. C'eſt la nature des choſes qui, d'elle-même, déſigne au Cultivateur la conduite à laquelle il eſt le plus intéreſſé relativement au profit, qui eſt ſon ſeul objet.

Toute direction ſupérieure doit être ſoumiſe rigoureuſement à ces loix, qui ſont plus obligatoires & plus abſolues que celles de la direction même; car, ſans l'obſervation préalable de ces loix conſtitutives, la direction dégénereroit en déſordre. De deux choſes l'une, en un mot, quand le Gouvernement veut ſe mêler de l'Agriculture, c'eſt, ou pour la diriger ſelon les loix de la nature, en ce cas il prend un ſoin ſuperflu, & qui peut aiſément devenir nuiſible : ſuperflu, dis-je, en ce qu'en ſe déſiſtant pour jamais de cette prétention, les choſes prendront d'elles-mêmes leur branle, ſans que l'adminiſtration s'en mêle; un ſoin qui peut aiſément devenir nuiſible, en ce qu'il n'y a qu'une intelligence univerſelle qui puiſſe embraſſer tous les intérêts combinés; & que celle-ci n'appartient qu'à Dieu, qui ſe repoſe du gouvernement des choſes phyſiques ſur l'immutabilité des loix qu'il leur a preſcrit en les créant. Si, au contraire,

les regles que le Gouvernement veut ſubſtituer à l'ordre naturel, ſont arbitraires & erronnées, elles dérangeront l'organiſation ; le mouvement ſera intercepté, les hommes ceſſeront d'agir ; ces prétendues régles ſeront ſans aveu & ſans ſuccès : elles détruiront tout, & s'anéantiront elles-mêmes. En un mot, l'inſtitution des loix de l'Agriculture n'a point été confiée aux foibles lumieres des hommes. Tout y eſt preſcrit par l'Auteur de la nature, & tout gouvernement humain s'y réduit à une ſimple manutention. Tout autre acte d'autorité ne peut tendre qu'à y introduire la corruption, le brigandage, la ruine du Souverain & de ſes Sujets.

Déſordre de l'autorité exactive qui s'étend ſur l'Agriculture.

Mais qu'entendons-nous par le Gouvernement politique de l'Agriculture ? Eſt-ce celui qui a pour objet les ſuccès mêmes de l'Agriculture, & qui eſt reſſerré dans des bornes fort étroites par les loix de la nature ; ou celui dont le plan ſeroit d'étendre les revenus du fiſc du Souverain par la ſpoliation des richeſſes d'exploitation ? Ce dernier eſt ſi abſurde & ſi pervers, qu'il faut croire qu'il n'a jamais dû ſéduire un Miniſtère éclairé, puiſqu'il

eſt évidemment impoſſible qu'on puiſ
ſe réuſſir à augmenter l'impôt par une
impoſition deſtructive des revenus &
des hommes : car il y a bien de la dif-
férence entre une impoſition forcée
exhorbitante, que des ſoins preſſans
peuvent exiger, & une impoſition
deſtructive, qui enléveroit, par une
contribution déréglée, les richeſſes
radicales du Souverain & des Sujets.
La premiere reviendroit bien, à la
longue, au même que la derniere :
mais elle peut être ſupportée quelque
temps ſans opérer la ſpoliation : au
lieu que l'autre n'eſt que déſaſtre &
extinction, qui doublent la marche de
la deſtruction, & anéantiſſent l'impô
même en anéantiſſant la ſource de tou
revenu. Quand il ſeroit vrai que des
Nations euſſent été livrées à ce brigan
dage, on ne prouveroit jamais que
les Souverains euſſent réuſſi à aug
menter leurs revenus par des poſition
ruineuſes, qui dégradent l'Agricul
ture, qui enlévent les richeſſes d'ex
ploitation, & anéantiſſent le revenu
S'il ſe trouve quelque exemple de c
déſordre, ſi l'on calcule la recette &
le dommage, en comparant l'impô
régulier & proportionnel aux rev

nus, dans l'état de prospérité, en le comparant, dis-je, avec un impôt désastreux & illusoire, déduction faite du repompement inséparable de ce genre d'impositions, qui dévorent les revenus mêmes du Souverain; on ne trouvera que de la perte pour le Souverain, la ruine de son Etat, & un avenir redoutable. Il ne faut donc pas confondre une dévastation avec un Gouvernement : Nous ne parlons ici que du gouvernement politique de l'Agriculture & de ses erreurs, lorsqu'il s'étend au-delà des bornes que la nature lui prescrit : lorsqu'il entreprend, 1°. de régler la culture & le commerce des productions. 2°. Lorsqu'il s'occupe à maintenir un équilibre absurde entre l'agriculture & l'industrie. 3°. Lorsque, dans un Royaume agricole, il favorise un commerce de marchandises de main-d'œuvre au préjudice de celui des denrées du crû. 4°. Lorsqu'il s'ingére d'assujettir à des réglemens le commerce réciproque des denrées & des marchandises entre la nation & l'étranger. 5°. Lorsqu'il prétend décider si une terre doit être en pré ou plantée en bois, en vignes, en muriers, ou semée en bled, en

prairies artificielles, en turnipes, &c. Il arrive alors néceſſairement qu'il pervertit tout l'ordre économique ; il perd de vue l'intérêt qui guide le Cultivateur, & oublie que ſes ordres inexécutables n'engendrent que l'inertie & le déſordre. Le Cultivateur dirige toutes ſes dépenſes ſur le profit & ſur le débit, & l'on ne peut pas penſer que celui qui eſt le maître de faire ou de ne pas faire ces dépenſes, ne calcule & ne décide à ſon tour, & que pour ne pas déſobéir, il s'arrêtera, ou ſera forcé de changer de vue, de quitter la voie qui lui étoit la plus avantageuſe, & de ſe livrer, ſelon ſon choix à la néceſſité de changer ſa pratique ou ſon état, pour s'éviter un plus grand mal, qui ſeroit d'exécuter à ſa perte ce qui lui eſt ordonné, & de cultiver au gré du cabinet & bientôt du monopole.

Déprédation que cauſe l'autorité coactive dans l'Agriculture.

Les cinq objets que nous venons de préſenter, touchent aux principales erreurs de la moderne méthode politique, qui détruiſent l'Agriculture parmi les Nations policées, & qui précipitent en conſéquence ces Nations vers la décadence & la ruine. Quoique nous ayons ci-devant dé

montré l'absurdité de la plûpart d'entr'elles, & que les autres doivent trouver leur place ailleurs, cependant il est de droit de les combattre au chapitre de l'Agriculture, & l'on ne sçauroit guères inculper les répétitions sur des points aussi intéressans.

1°. *Regler la culture & le commerce des productions*, est un attentat contre l'ordre naturel, qui a été tenté, & qui pis est, exécuté parmi la plûpart des Nations assez malheureuses pour avoir, dans ces derniers tems, été infectées de la manie des réglemens. L'hydre principale, & la plus désastreuse qu'elle ait enfanté, s'appelle *la Police des grains*, mot plus funeste aux Nations qui l'ont connu, que les pestes, les guerres, les massacres & les proscriptions ne le purent jamais être aux lieux dont elles furent le théatre, en ce qu'il a fait périr plus d'hommes. Ce mot signifie que le Gouvernement, & sous lui, les moindres Corps de Magistrature, les moindres Officiers Civils & Municipaux, les Archers, le Guet, la Truandaille, les Manufacturiers, le Peuple, les Mendians ameutés, que sçai-je enfin! les rats, les fourmis & les charançons, s'attribuerent l'inspection sur la cultu-

re & le commerce de la productio
la plus néceſſaire à l'humanité.

Prétextes inſidieux de la conduite impie du monopole du commerce des grains.

Auſſi-tôt, ce digne & prudent dé
partement établi, & ſi diſcrétemen
confié, on ne manqua pas de raiſon
ſpécieuſes pour aſſurer qu'il eſt de l'in
térêt public que les grains ſoient à ba
prix; ces raiſons enfin paroiſſent dé
ciſives; car un tel régime rend tout l
monde pauvre. Or, comme il faut qu
les pauvres vivent, il faut qu'ils vi
vent à bon marché. Rien ne ſeroit
juſte, ſi c'étoit leur profit. Par un
conſéquence inévitable, il fallut auſ
empêcher la concurrence; car, nou
dit-on, quoique les Etrangers n'ayen
pas grande choſe à vendre à de
gueux, cependant, comme ils ont d
l'argent, ils ſongent à en avoir davan
tage: voilà, diſent-ils, un Pays o
le bled ſe vend forcément à bon mar
ché, & où, en conſéquence, il n'
a que des pauvres pour l'acheter; i
faut leur aller enlever toute leur ré
colte; & puis quand la diſette ſe fer
ſentir chez eux, nous le leur rappor
terons avec ménagement, & bon gré
malgré, il faudra qu'ils vendent l
reſte de leurs uſtenciles pour avoir d
pain. Mais la Police pénetre leurs de

ſeins, & les prévient en portant interdiction de la ſortie des grains, & enſuite interception de leur commerce entre les Provinces de l'intérieur du Royaume.

En effet, lorſque nous ne nous gardions que de l'Etranger, nous ne nous appercevions pas que la Province frontiere eſt préciſément dans le même cas, avec celle qui n'eſt qu'en ſeconde ligne, & qui lui eſt limitrophe. Quand il s'agit de pain on ne ſçauroit y regarder de trop près, & il n'y a plus de regnicole qui tienne auprès d'un intérêt ſi cher. Les troupes laiſſent de l'argent dans ces Provinces-là; il s'y forme des marchands ou monopoleurs, ce qui eſt tout un. Ces marchands emmagaſineroient les bleds des Provinces de l'intérieur; & moi, qui ſuis Adminiſtrateur particulier de cette Province, je veux veiller à ma Province. Ainſi donc interdiction de Province à Province: Mais dans chaque Province il y a pareillement des ſubdiviſions d'élection & de canton, qui peuvent & doivent craindre le même monopole à l'encontre les unes les autres.

L'allarme jettée dans

Ici ce n'eſt plus l'adminiſtration qui

le public par le monopole, protege les reglemens ruineux du monopole.

sonne l'allarme, mais c'eſt le peuple qui, à bon droit, inquiet dans ſa miſére, a ſi peu d'argent à mettre à ſa ſubſiſtance, qu'il eſt toujours en peine de la voir manquer. Les précautions qu'il voit prendre à ſes Adminiſtrateurs, l'ont rendu ſoupçonneux, & fauſſement prévoyant. Il craint toujours que le grain ne manque au marché voiſin, & lorſque le prix hauſſe dans la province voiſine, furtivement épuiſée, il s'oppoſe lui-même à la ſortie des grains de ſon canton. Les cris s'élévent, la terreur s'empare des eſprits, l'émeute s'enſuit. On accuſe, on inſulte, non-ſeulement les Marchands, mais les Boulangers, les Fermiers & les Propriétaires, qui ont ſeulement, dans leurs greniers, une année de leur récolte, qui attend le moment de n'être pas vendue à perte. On arrête le bled ſur les chemins, on force le Magiſtrat à venir en regle violer l'immunité domeſtique, & viſiter les greniers; & on livre au deshonneur, à l'anathême & à la malédiction publique, quiconque fut aſſez mal aviſé pour offrir l'hoſpitalité à la denrée alimentaire du genre humain.

Double ruine cauſée

Quel peut être le ſort du Labou-

eur au milieu de ce bagare habituel le fanatiſme & de preſtige, lui qui, comme nous l'avons démontré, ne peut être excité dans ſon travail que par la valeur vénale des produits qu'il e procure à grands frais, qui doivent ui rendre ſes repriſes, les intérêts de es avances, les charges de l'impôt, & le montant de ces engagemens en- ers le propriétaire, outre & par-deſ- us ſa ſubſiſtance. Après qu'il a em- loyé ſes fonds & ſa peine à tous les ravaux de la culture & de la moiſſon, 'agit-il d'en venir au remplacement ui le preſſe, puiſqu'il n'a pas un inſ- ant à perdre pour recommencer ſes ravaux ? perſonne n'oſe venir lui of- ir un ſol de ſa denrée, quoique né- eſſaire à tout le monde, attendu que e Réglement, protecteur des marchés ublics, défendoit d'acheter au gre- ier ; que les chemins étoient infeſ- és de coupes-gorges pour le blatier eul ; tandis que celui qui auroit porté e l'arſenic n'avoit rien à craindre. Il lloit donc que le Fermier ſe dépla- ât, lui ou ſes valets, pour porter ou nvoyer au marché. Là on ne lui offroit e prix qu'à perte ; s'il refuſoit, ſon ied lui étoit enlevé par des acheteurs

par le monopole autoriſé, celle des Provinces livrées à la famine, & celle des Provinces qui ſupportent la non-valeur par l'interception du commerce de leursgrains.

inconnus, qui décidoient du prix de l'achat, par le bas prix même qui avoit cours alors dans les marchés; bas prix causé par une surabondance forcée, parce qu'on enjoignoit aux Laboureurs de ne vendre leurs bleds que dans les marchés, où la concurrence même des acheteurs n'étoit pas libre.

Concours des différentes causes de dévastement réunies par le mononopole des grains.

Cependant les fermiers, les propriétaires, les biens se ressentent constamment de ces calamités publiques, leurs effets, & la ruine qui en résulte, demeurent; & les pays appauvris sont d'autant moins en état de consommer du froment, de la viande, du vin & d'autres bonnes productions. Les revenus tombent, les Propriétaires se retranchent, le peuple se résout à vivre de chetives productions; les dépenses diminuent, & la cultivation, ruinée par les non-valeurs & le défaut de débit, décheoit à leur niveau. Les richesses d'exploitation s'anéantissent; les terres médiocres demeurent en friche, les meilleures ne reçoivent plus que de chetives façons; tout tombe en petite culture, devient nul quant au revenu, & en non-valeur pour l'Etat. C'est ainsi qu'une terre fertile, douée de la rosée du Ciel & de la graisse de

terre, des avantages de la situation de la facilité des débouchés, livrée des habitans naturellement actifs, industrieux & éclairés sur leurs intérêts, rantie d'invasion par l'éloignement la sûreté de ses frontieres, saine, nte, & sous un ciel tempéré, seroit ûlée par les procédés d'une administration abusive.

Si le cas arrivoit chez une grande tion, & qu'elle vît, sur-tout dans n voisinage, une autre Nation, son érieure en avantages naturels de us les genres, se soutenir, prospér, la devancer dans les arts de la ix, lui en imposer à la guerre, & rouver toujours des forces dans une riculture toujours active, florissan, & mere de revenus solides & imnses; que la méthode de celle-ci fût ncourager, par tous moyens, la tie de ses bleds, & qu'elle ne souf jamais de disette; à la fin les esprits veilleroient parmi la Nation appauvre par force, & les cris pour la liberté des grains s'éleveroient de toutes parts. Mais le bourdonnement des ectes, accoutumées à vivre sur le des produits abondans du monope, chercheroit à embrouiller, à cet

Raisons captieuses contre la liberté du commerce des grains.

égard, les idées & les opérations de
plus dignes administrateurs.

Les compagnies, diroient les uns
chargées de la haute police, ne souf
froient jamais que cette portion d
leur ressort leur soit enlevée. Les dé
bouchés ne sont pas assez ouverts dan
tout le Royaume pour que le bled ci
cule librement. Le commerce abso
des grains une fois permis, les gens
argent, qui le cachent maintenant, r
trouvant pas l'emploi assuré, feroi
des magasins immenses d'une denr
nécessaire tôt ou tard. Vous voul
qu'on vende cher le bled pour que
peuple devienne riche. Mais, en atte
dant qu'il soit riche, il faut qu'il viv
& s'il voit sortir ses bleds, il s'ameut
ra. Il faut attendre une bonne anné
diroient les autres, être certain qu
le Royaume soit bien fourni. Faut-
donc donner d'abord la libre circul
tion au-dedans, permettre l'entr
des bleds du dehors, & non la sorti
ne seroit-ce pas enrichir l'Etrange
épuiser l'argent du Royaume, & a
célérer les progrès du dépérisseme
de notre Agriculture? En un mot,
grossit les inconvéniens, on repr
sente que de rentrer dans l'ordre,
l'opérati

opération la plus dangereuse, & l'on
ette les chefs les mieux intentionnés
ans l'incertitude & dans l'inaction,
ors même que le salut d'un Etat exige
es secours les plus efficaces & les plus
ressans ; & dans ces cas, l'indécision
'est pas moins funeste que l'inaction
bsolue ; car différer une opération
écessaire & urgente, est la manquer.

Le plus léger examen de ces futiles
bjections montreroit la mauvaise foi
u l'entiere incapacité dont elles dé-
ivent. Les compagnies ont droit de
naintenir leur ressort, bien entendu
ue c'est dans la certitude que ce res-
ort est utile au bien public. Mais, sitôt
ue le Souverain lui-même aura re-
oncé authentiquement, pour lui &
es Successeurs, à cette portion d'au-
orité, la reconnoissant contre nature
t destructive, quel sera le Tribunal
ui voudra la revendiquer ? Les Druy-
es avoient autrefois le droit d'égor-
er des victimes humaines ; les Prêtres
'aujourd'hui, aussi jaloux de leurs
roits, rejetteroient avec horreur ce-
ui-là. Les siécles s'éclairent. Les Tri-
unaux rougiroient aujourd'hui d'ad-
nettre la justification du combat. Eh
ien ! la politique des grains est plus

funeſte, plus monſtrueuſe, plus im
pie, en ce qu'elle détruit infinimer
plus d'hommes que ne firent jamais le
Sacrifices de Saturne, de Teutates &
des Mexiquains. Elle eſt plus abſurd
que le Jugement par le ſort des arme
Qu'on combatte, qu'on détruiſe cett
vérité déja tant publiée ſans contra
diction publique, ou qu'on agiſſe e
conſéquence. Si la loi prononce un
fois, ſes dépoſitaires & ſes interpréte
ſeront les premiers à bénir le reſtaur
teur des droits de la nature, & à l
préſenter les vœux de l'Univers re
connoiſſant. Ils ſçavent, indépendan
ment de nos principes, dont la tou
nure a peut-être quelque choſe d
nouveau, mais dont le développe
ment ne paſſe l'intelligence d'aucu
d'eux; il ſçavent, dis-je, que la libert
eſt l'ame de tout commerce, qu'il n'e
point de commerce plus néceſſair
que celui de la denrée la plus précieu
ſe; il ſuffit de ſçavoir cela pour rega
der comme un attentat, des réglemer
gênans pour le commerce des grain
En un mot, il n'eſt point de digne ch
de police qui ne deſire voir en cela ſo
reſſort devenir ſuperflu, & manque
d'occupation. C'eſt taxer un Magiſtra

e prévarication, que de supposer qu'il
ense autrement.

A l'égard des autres objections, elles
e méritent pas de réponse. Si les dé-
ouchés ne sont pas libres dans le
oyaume, est-ce en les fermant qu'on
es ouvrira? Que demandons-nous
utre chose, sinon cette liberté. Laissez
asser les blatiers, les chemins en se-
ont couverts aussitôt. Les détails de
ommerce les plus superflus sont com-
lés de Marchands & de Débitans. Ne
raignez pas que le plus nécessaire, &
elui qui demande le moins d'appren-
issage, en manque. Les gens à argent
eront des magasins, & c'est ce que je
emande. Que les bourses s'ouvrent
n faveur de l'Agriculture, la terre
era plus inépuisable que les mines; &
n attendant que votre territoire vous
apporte le double de moissons l'an-
ée prochaine, les bleds étrangers
ous mettront en sûreté & à un bon
rix, au moyen de la concurrence.
e Peuple criera? & je vous dis que
on. Le pauvre Peuple trouvera de
emploi & des salaires; il ne fait du
ruit que quand des fripons, derriere
toile, lui donnent le ton. Mais il ne
uffrira pas; car les Cultivateurs,

Autres objections futiles.

recevant de l'argent, étendront leu
travaux. L'Etranger, borné par la cor
currence, ramenera chez vous le pri
du *marché général*. Les Propriétaires
augmentant en revenus, acheteron
plus d'ouvrages auſſi, & payeront d
meilleurs ſalaires aux manouvriers &
artiſans. La liberté donnera le branle
tout, & tous en ſentiront les effe
ſubits. Il faut, dites-vous, attendr
une bonne année, & que le Royaum
ſoit bien fourni? Et c'eſt attendre d
la pluye ſeule, d'abondantes récoltes
quand la terre reſtera inculte. Il peu
pleuvoir, il eſt vrai, ſans que je m
remue; mais il ne ſçauroit y avo
d'abondance ſans culture & ſans bo
prix, de bon prix ſans commerce, d
commerce ſans liberté. Ce que vou
appellez bonne année, n'eſt qu'un ca
me immobile, préſage & précurſeu
ordinaire de la tempête, une ſtagna
tion de la circulation. Ce ne ſont poin
là de bonnes années, puiſqu'on le
craint autant qu'on les deſire. Si j'a
vois à choiſir, je prendrois une mau
vaiſe année pour ouvrir tous les pa
ſages, puiſque c'eſt en effet le ſeul re
méde dans la diſette, puiſque la fort
demande fait la bonne vente, que l

bnne vente éveille & amene des mar-
hands ; puiſqu'enfin ce fut le ſeul
oyen dont uſa le grand Sully, pour
mener à un taux conſtant en France
s bleds dont les guerres civiles
voient tellement dérangé les prix,
ue l'on étoit toujours expoſé à des
ertés fréquentes & déréglées. Vous
oulez commencer d'abord par la li-
rté au-dedans ? Et comment, & à
uelles conditions, ou plutôt, avec
uelles reſtrictions ; ce n'eſt pas, à la
érité, l'intérêt public qui en dictera ;
ais elles vous ſeront puiſſamment
ggérées par l'intérêt particulier ; car,
il n'intervenoit pas, il n'y auroit au-
ne réclamation contre la liberté gé-
érale intérieure & extérieure même.
eriez-vous donc retenu par quelques
epréſentations ſéduiſantes, alors mê-
e que les ténebres ſont diſſipées &
ue vous voulez ſuivre la lumiere.
oudriez-vous commencer par une
berté intérieure, mitigée, variante
incertaine ? Mais ſi vous êtes ſi cir-
onſpect & ſi inquiet, comment n'inſ-
irerez-vous pas beaucoup plus d'in-
uiétude à ceux qui doivent redouter
os réglemens ? Quand vous com-
enceriez par accorder la permiſſion

d'une pleine liberté du commerce d
grains dans l'intérieur du Royaum
comment enviſageroit-on cette dem
liberté, qui, par la raiſon même qu'el
ne ſeroit pas une liberté entiere, ſ
roit ſans effet, & auroit ſes inco
véniens, qui attireroient quelqu
réglemens dictés par de nouveaux pr
jugés: Que n'a-t-on pas à craind
d'une marche ſi chancelante! En effe
comment penſez-vous que les Provi
ces frontieres, par exemple, conſe
tent à ſe dégarnir en faveur de cell
de l'intérieur, ſi elles n'eſperent p
de recevoir, au beſoin, de leurs v
ſins, par une liberté de commerce e
térieur réciproque? Nous conſenton
dites-vous, à ce que les grains étra
gers entrent, en cas de beſoins, ma
nous voulons que les nôtres ne ſo
tent qu'avec connoiſſance de cau
Belles reſtrictions déja pour l'un
l'autre cas. Où avez-vous vu des ma
chés où il ſoit permis d'acheter, & n
de vendre? Mais je veux que te
monſtrueuſe choſe ſoit poſſible; accc
dez-vous avec vous-même. Quand
s'agit de marchandiſes ouvrées,
quincailleries & autres miſéres, q
ne donnent de profit que le ſalaire d

ouvriers, vous voudriez alors, ſelon
es rits de votre politique mercantille,
vendre de tout à l'Etranger, & n'en
cheter rien; & lors qu'il eſt queſtion
le la production la plus néceſſaire à
vendre, parce que c'eſt celle qui peut
lonner cent pour cent de profit, vous
hangez de ſyſtême, alors vous voulez
ien en acheter, mais vous n'en vou-
ez pas vendre. Allez, ſortez de votre
niſére, & vous perdrez les ſoucis des
gueux. Les riches ne craignent pas de
nanquer de pain. Songez à être hom-
nes enfin! Ce ne ſont pas les ſtrata-
gêmes de la police vivandiere qui aſ-
urent le pain, vous le ſçavez, & tout
e monde le ſçait bien auſſi; c'eſt le
ommerce; les ſtratagêmes du mono-
ole détruiſent l'un & l'autre. Il n'y
donc que la pleine liberté de com-
nerce qui puiſſe remédier à l'inégalité
les récoltes des différens Pays. C'eſt
néanmoins ce ſervice public que votre
olice nous interdiroit. Mais ce n'eſt
oint du pain ſeulement que doit ſe-
ner la main puiſſante du Laboureur;
e vous l'ai dit, ce ſont des revenus
des Villes, des arts, des métiers, des
ſalaires, c'eſt de l'or, de l'argent, de
l'étaim, des épices, des pierreries, des

péleteries, du thé, du caffé, du ſucre de l'indigo, de la rhubarbe, de la caſſe de la manne, des gommes, & tant d'au tres marchandiſes étrangeres; ce ſon des temples, des palais, des vaiſſeaux des armées, des Magiſtrats, des Roi & des vertus. Oui, des vertus, vou dis-je. Si vous paroiſſiez obtempére à de telles & ſi frivoles objections, c ne ſeroit pas votre jugement qui nou raſſureroit contre leur fauſſeté & leu abſurdité. Mais quelles difficultés pou roient donc vous arrêter? Seroit-c un reſte de ces préjugés dominans ſuggérés par une prédilection démeſu rée pour les manufactures de luxe devenues ſi pernicieuſes à l'Etat & elles-mêmes par la protection aveugl & deſtructive qu'on leur a accordé dans le temps où l'épidémie mercan tile ravageoit le Royaume, comm nous le prouverons dans le Chapitr ſuivant.

Objets ſubreptices des reglemens ſurpris par le monopole.

Quoique le bled ſoit, de toutes le parties de l'Agriculture, celle ſur la quelle l'eſprit de déréglement a fait l plus de mal, comme étant la plus ne ceſſaire, la plus étendue, la plus aſſu jettie à l'ordre naturel, & celle, pa conſéquent, qui prête le cannevas l

plus vaſte & le plus attrayant du monopole, cependant il n'a épargné aucune de celles qu'il put aſſujettir; & toujours eſt-ce dans la ſphère du monopole ou de l'éxaction, qu'on invente & multiplie les réglemens ſous le prétexte de maintenir, ou rétablir l'ordre. Chacun eſt le maître de nourrir les chiens & des chats comme il lui plaît: on ne s'eſt point aviſé d'inſtituer les Inſpecteurs pour obliger les habitans d'en faire des déclarations au Magiſtrat, & de les faire paſſer en revue. Si le chat étoit un animal indiſpenſablement néceſſaire, il n'auroit pas été oublié dans ces réglemens; mais les piéges & la mort-aux-rats en tiendroient lieu ſi l'on étoit inquiété ſur cet article. Il n'en eſt pas de même des chevaux, on ne peut s'en paſſer, & l'intérêt particulier ſe porte lui-même fortement à y pourvoir. Auſſi a-t-on jugé de-là que ces derniers étoient un bon objet de réglement. Le ſervice commun d'une Nation exige des chevaux de toutes eſpéces, & ceux qui en élevent, de quelle eſpèce que ce ſoit, y trouvent leur gain: c'eſt de là qu'il faut attendre la multiplication, & la multiplication fournit les eſpéces

Inſpection ruineuſe des Haras.

d'élite. L'intérêt & la liberté favori
ſent cette multiplication. Mais on pré
textera la néceſſité de n'avoir que d
belles races, & le réſultat de tout cel
ſera que cette partie, ſurchargée d'a
bord de tous les frais deſtinés à l'en
tretien des agens du réglement, anéan
tira le profit à ceux qui feront des élè
ves, & l'eſpéce dépérira en conſé
quence. La griffe ſerrera en raiſon d
ce qu'elle ſentira gliſſer la proye. L
monopole, frere compagnon du régl
ment, vient à ſon tour; mal façon &
privilége ſur les étalons, partialit
choquante dans les revues; contribu
tions, préſens à tout le grimoire, &
tant ſera procédé qu'on ne verra plu
que quelques malheureux riquets ſu
une terre autrefois ſi fertile dans cett
eſpéce la plus utile & la plus néceſſair
de toutes, & que l'Etat qui en fait un
conſommation immenſe pour ſes trou
pes & ſes armées, ainſi que les parti
culiers curieux, ſeront obligés de le
aller prendre dehors.

Ce n'eſt point ainſi, c'eſt au contrai
re par une conduite entierement op
poſée, qu'une Nation riche, à qui l
nature avoit refuſé de pouvoir forme
chez elle de belles races, eſt parvenu

attirer, par ce commerce même, les
lus fortes ſommes dans ſon pays. Elle
ſoutenu le goût des courſes & des
aris. Elle a maintenu le terrien, le
ropriétaire des pâturages dans l'aiſan-
e qui lui a fourni le moyen de faire
enir de toutes parts de beaux étalons.
Ce goût a été porté juſqu'à la manie,
& cette manie a tourné au profit pu-
lic & particulier. On a vu des pro-
riétaires s'unir pour freter enſemble
n bâtiment deſtiné à recevoir un eſ-
lave de l'Empereur de Maroc, qu'on
voit gagné pour enlever un cheval
es haras du Prince. Ces deux bêtes
irent 50 lieues en une courſe, & ar-
iverent à bon port. L'étalon revenoit
ux voleurs à près de 80,000 liv. &
l en coûtoit 25 guinées pour obtenir
e lui faire ſaillir une jument. Mais
andis qu'on fait de telles dépenſes
our avoir de beaux chevaux, il eſt
ermis à chacun d'élever des bidets du
ays, ou tel autre criquet qu'il jugera
on être, ſur-tout dans un Royaume
ù une riche agriculture exige une
rande multiplication de chevaux. La
iberté & l'immunité ſont les meilleurs
dminiſtrateurs, comme le profit par-
iculier, le plus sûr des guides. On

ſçait cela, perſonne ne l'ignore, & j
n'ai que le mérite de l'écrire. Mais qu
faire de MM. les Inſpecteurs généraux
& particuliers, & de toute l'armé
réglementaire ? Si faudra-t-il bie
que la bête de ſomme périſſe ſous l
faix, ou qu'on la délivre du fardea
qui l'accable.

Les bois ont encore paru un obje
principal. Il falloit conſtruire des na
vires, des édifices, fournir au chauf
fage des Villes, des particuliers, de
chaudieres, & des atteliers de divers
affinages & manufactures, &c. Il eſt
été trop court de faire ce raiſonne
ment ſimple : laiſſons aller la valeu
vénale des bois ; ouvrons-leur ſeule
ment les débouchés, pour que le pri
qu'en donneroit l'acheteur ne demeu
re pas par les chemins, & revienn
au profit des propriétaires : bientô
nous verrons ceux-ci faire des ſemi
dans leurs terres médiocres, foſſoyer
enclore & nétoyer leurs taillis. Le
plus riches ſeront bien-aiſes d'avoi
des futayes, tant pour l'agrément &
la nobleſſe de ce genre de propriété
que pour garder une poire pour la ſoif
& une reſſource pour l'occaſion. On
bordera les chemins de plantations

& si quelqu'un défriche ses bois, c'est qu'il sera sûr de tirer plus d'avantage de son terrein en le cultivant d'une autre maniere, & par conséquent de nous procurer quelqu'autre genre de production plus profitable & d'un meilleur emploi de culture. Mais le plus grand nombre, content d'une sorte de propriété, sujette à peu d'entretien & de frais, & à moins d'accidens, fera le plus grand cas de ses bois. Quand la valeur en sera forte, les dégats cesseront par nécessité; on travaillera pour découvrir de la tourbe, du charbon-de-terre, & autres richesses ensevelies pour nous & si utiles à nos voisins; & cette nouvelle richesse fournira à nos chaudieres, fourneaux, &c. Cette maniere de raisonner eût été simple, cette façon d'agir seroit prospere; mais le cher reglement n'auroit rien à faire là. Il trouvera bien plus beau d'espolier les possesseurs des principaux droits de la propriété résultans de la liberté; il croira devoir instituer des Tables de Marbre, des Chambres d'Eaux & Forêts, des Maîtrises, des Avocats, des Procureurs, des Gardes-Marteaux, &c. tous gens de bon appétit, revêtus de charges

financées, de droits onéreux à la chose, sans compter le tour du bâton, qui est le grand article chez un Peuple bâtonné par tous les bouts. Il résultera de-là qu'on ne verra plus de futayes; que, si l'on a planté dans les cantons voisins de la Capitale, par-tout ailleurs les bois dépériront; que les propriétaires eux-mêmes hâteront la dégradation de leurs bois, pour se tirer de la juridiction ruineuse du Forestier, & obtenir, sur requête & procès-verbal, permission de défricher; car un tel défrichement, avant-coureur de l'émigration, se présentera encore à l'esprit dérouté, comme la derniere ressource d'un peuple misérable.

Sur les vignes & sur combien d'autres objets moins considérables, mais tous exposés à cette corrosion, auroit-on pû voir, d'après nature, les désastres résultans de l'erreur, de vouloir *régler la culture & le commerce des productions* ? Les bornes d'un Ouvrage sommaire nous défendent plus de détails; & d'ailleurs les voyes de la Nature sont uniformes, universelles, & s'étendent sur tout. Une fois convenus des principes, on les trouvera applicables à toutes les parties.

2°. *Lorsque les Inspecteurs du Commerce s'occupent à maintenir un équilibre absurde entre l'Agriculture & l'Industrie.* Cet équilibre consiste à tenir un niveau entre le prix des denrées qui doivent servir à la consommation des Ouvriers, & celui qu'ils peuvent tirer de leurs ouvrages en facilitant la vente; l'objet de cette spéculation, d'autant plus pénible qu'elle ne sçauroit avoir de point d'appui, est de se conserver le privilége des Manufactures. Pour se débarrasser tout-à-coup de cette étude vaine & fatiguante, & pour en sentir l'abus & les inconvéniens, il faut, comme dans toute carriere, remonter à la nature des choses, en fixer dans sa tête le point fondamental, & partir ensuite de ce point, sans jamais le perdre de vue.

Inspections absurdes & funestes sur le commerce des produits de l'Agriculture & de l'Industrie, en faveur d'un prétendu équilibre à maintenir entre ces produits.

Tous les biens viennent de la terre: le commerce leur donne la qualité de richesses, & l'industrie les approprie à l'usage du commerce. Voilà la série généalogique des objets du travail des hommes. Voilà ce qui rend le commerce nécessaire à l'Agriculture, & l'industrie nécessaire au commerce. Dans cet état, s'il est question de prendre un niveau entre ces trois objets,

ſur lequel de ces points faut-il le tirer ou ſur celui qui peut ſeul porter le autres vers l'accroiſſement, ou ſu ceux qui, nés pour la dépendance, n peuvent ramener à leur meſure qu par la perte ? Par où faut-il arroſe l'arbre, par la racine, ou par les bran ches ? Tout l'objet, je crois, de l'ad miniſtration économique doit être d tendre à l'accroiſſement des richeſſes On ne le peut que par l'accroiſſemen des produits du crû, qui ſeuls peu vent nous enrichir, & nous enrichi d'autant que les produits ſurpaſſent le frais. Cet accroiſſement ne peut pro venir, ainſi que nous l'avons démon tré, que par le bon prix des denrées Tendez donc uniquement à cet objet Voilà la meſure, la vraie, la ſeule me ſure, & tout eſt dit.

Raiſons ſpécieuſes en faveur de cet équilibre forcé & ruineux.

Mais, dira-t-on, c'eſt préciſémen par là que vous éteignez l'induſtrie en lui ôtant ſes profits. Vous avoue qu'elle eſt néceſſaire, qu'elle entre tient nombre d'ouvriers dont la con ſommation vivifie votre territoire mais ce ne ſeroit qu'une conſomma tion ſuperflue, un brûlement de den rées, ſi leurs ſalaires n'étoient payé par l'Etranger ; & celui-ci ſe rebutera

t bientôt vous enlévera la pratique
n devenant Fabricant lui-même, ſi
: haut prix de la conſommation des
uvriers, portant ſur celui de vos ou-
rages, les met à une trop forte en-
here. Nous revoilà aux profits de l'in-
uſtrie ſur l'Etranger & au plan poli-
que de lier les mains à l'Etranger,
our qu'il nous paye pour lui donner
boire. J'ai déja fortement touché
et article en paſſant; je le traiterai
ans le chapitre de l'induſtrie. Il me
uffit de dire maintenant que le plan
le l'Auteur de la nature, en nous
laçant ici bas, ne fut jamais que ni
'eſpéce ni l'induſtrie puſſent jouir &
iter ſans travail. C'eſt au moindre
ravail qu'eſt donné par la nature le
moindre profit. C'eſt au plus grand
ravail qu'eſt donné le plus grand pro-
it. Tel eſt le texte, telle eſt l'im-
uable loi de la nature & de ſon au-
eur. Cela poſé, voyons maintenan
equel d'entre nos deux contendans,
'Agriculture & l'Induſtrie, lequel,
dis-je, propoſe la demande la plus
conforme à cette Loi. L'Agriculture
demande un plus grand profit, mais
c'eſt pour faire un plus grand travail,
& ſous condition ſpéciale de rendre

un plus grand produit. Non-seulemer
elle veut travailler plus, mais elle veı
donner plus d'ouvrage à tout le reſte
au commerce, à l'induſtrie, à l'agr
culture de ſes voiſins ; car il lui im
porte que ſes voiſins puiſſent achete
Il lui faut du concours, des mar
chés communs, un uſage conſtant d
conſommation de ſes denrées au dé
hors comme au dedans. Elle ne de
mande que le prix commun des mar
chés de l'Europe ; & plus ſes voiſin
ſeront riches, plus ils conſommeron
& acheteront, plus tout ira bien pou
elle. L'induſtrie, au contraire, ne re
garde que le profit, & que ſon ſeu
profit. Elle veut bien travailler davan
tage, mais c'eſt à condition de retire
plus ; & comme elle ſent que ſon em
ploi eſt borné, elle deſire ſur-tou
qu'on empêche, par tous moyens l
concurrence des autres, & provo
que tant qu'elle peut la tyrannie. C
point diſtinctif doit ſeul décider l
queſtion. Enrichiſſez, étendez l'Agri
culture, & condenſez l'induſtrie en
l'obligeant à faire effort ſur elle-même
pour trouver ſon profit en dedans
Quand je dis, condenſez, ce n'eſt pa
à dire que je vous conſeille de coopé-

ir en rien en ceci. Il suffit de laisser
ir l'ordre naturel, c'est la loi & les
ophétes de l'administration. L'indus-
ie sera occupée en raison des reve-
is de la Nation. Les revenus peu-
ent étendre l'industrie ; mais l'indus-
rie ne peut pas accroître les revenus
ix dépens des revenus. Examinez,
scutez, calculez, toutes vos recher-
es vous conduiront à ces vérités.
abord, tout le détail immense de la
onsommation usuelle & dépérissante
rapporte à l'industrie du canton. On
e s'avise pas de commander ses sou-
ers en Perigord, où ils ne coûtent que
l. pour les porter à Paris où ils coû-
ent 6 liv. Ensuite elle s'élevera jusqu'à
es chefs-d'œuvre, parce qu'on aura
e moyen de les payer, & d'être
urieux. Il n'est point de prix courant
our la main-d'œuvre chez un peuple
iche ; tout s'estime à raison de l'ex-
ellence de l'ouvrage & de la fantaisie
le l'acheteur ; & s'il en faut revenir à
otre manie de dégraisser l'Etranger,
'est par la curiosité que vous l'allé-
herez, & non par le besoin ; car, en
e genre, chacun trouve son besoin
uprès de soi, ou peut y suppléer de
lifférentes manieres.

Si au contraire, renverſant l'ord naturel, nous entreprenons de ten l'Agriculture au niveau des conſon mations de l'induſtrie, cette dernie ne trouvera jamais les denrées à trc bas prix. Cependant à meſure que l denrées perdront de leur valeur, l ſalaires baiſſeront auſſi. Car c'eſt ur regle invariable & naturelle, que l ſalaires ſont toujours en raiſon du pri des denrées. La diminution du pri des denrées eſt diminution de richeſſe dans l'Etat, diminution de ſalaire, d minution d'aiſance pour l'ouvrier tout cela a été démontré & calcul Dans quels arrangemens nous jette rions-nous: Maigres ſalaires, maigre ſervices. Les bons ouvriers nous qui teront, & iront chercher ailleurs d plus forts avantages. Avec eux fuiron la vraie ſupériorité de la main-d'œu vre, & le vrai débit. Nos manufactu res déchoiront chaque jour, & no fabricans acheveront de nous diſcré diter en cherchant à ſe ſauver par l mal façon. Si vous voulez perdre ſu le prix des denrées du crû, pour aug menter, ſi cela étoit poſſible, les pro fits de l'induſtrie dans ſon commerc avec l'Etranger, cet objet particulier

ſtructeur de votre patrimoine, pourit-il dédommager la Nation d'une rte générale, qui s'étendra ſur la talité de la conſommation des proctions qui forment ſes revenus. andonnez donc pour jamais ce fantique niveau; l'ordre naturel le don de lui-même. Ne ſongez uniquent qu'à bonifier l'état & la condion de l'Agriculture, qu'à accroître ; profits. En raiſon de ce que vous endez cette partie, vous ferez fleur toutes les autres par les dépenſes s riches propriétaires.

3°. *Lorſque, dans un Royaume agricle, on s'occupe de favoriſer un commerde main-d'œuvre, au préjudice de celui s denrées du crû*, ce faux calcul éma d'une erreur dont je dois parler ec ménagement. Un homme à qui ne me ſçaurois préférer, y donna bord. Il avoit lu ou cru lire, dans uvrage de Cantillon, vaſte & forte te, mais qui avoit manqué les prinpes, que l'objet des manufactures voit être d'attirer les produits de tranger, en échange de nos marandiſes ouvrées, pour que ce proit ſervît à la conſommation d'un exdent de population au-delà de ce

Extenſion du commerce des marchandiſes de main d'œuvre, au préjudice de celui des productions de l'Agriculture.

que le territoire en auroit nour
Mon homme, qui étoit alors gra
populateur, saisit cette idée, & e
volontiers greffé les manufactures
tous les sauvageons de son canton.
fit plus, il prêcha l'abstinence volo
taire, & promit indulgence à quic
que s'ôteroit un repas pour le laif
à son voisin. Heureusement il trou
sur son chemin un autre prophete
le redressa, & le mit sur la bonne vo
qu'il n'a plus quitté depuis. Il s'y tie
& nous devons en faire de même.

Qu'appelle-t-on marchandises
vrées ? Ce n'est autre chose qu'u
œuvre des mains des hommes. L'
griculture ne demande en ce mom
que d'être regardée comme manuf
ture, & c'est ce qu'on ne peut lui
fuser. De trois objets qu'on consid
dans la manufacture, qui sont, prix
matiere premiere, prix de rétributi
pour les ouvriers, & prix d'opini
de la part de l'acheteur : Il n'y a cert
nement que le troisieme qui soit
profit ou produit net ; mais un prod
net seulement pour le commerça
Nous trouvons également ces tr
objets dans l'Agriculture, prix
avances annuelles, prix de l'entreti

u cultivateur ; produit net enfin, qui
ſt ce qui conſtitue le revenu, produit
et pour le Souverain, les Propriéires & la dixme. C'eſt, de part & autre, ce produit net qui fait le prot de la vente ; & dans ce point de vue faut regarder un Royaume agricole omme marchand : Or l'ordre naturel idique à tout marchand qu'il doit ercher à vendre ce ſur quoi il y a plus à gagner, il s'agit uniquement, our ſçavoir celui des deux objets ſur quel nous nous devons déterminer ; s'agit, dis-je, de déſigner celui ſur quel il y a le plus à gagner. Oh ! je emande ſi la choſe eſt problématique. ombien il faudroit de manufactures our équivaloir les produits renaiſſans e la terre & le produit net qu'elle urnit, pour fonder des revenus, un tat, & la ſubſiſtance d'une Nation. n un mot, cela peut-il entrer en omparaiſon ? La nature travaille pour in ; l'autre n'attend rien que de l'art de la rétribution. Enfin, la queſtion ule ſeroit une dériſion. Tournez-ous donc du côté du profit réel & nmenſe, & laiſſez le glanage à ceux qui la Providence a refuſé la vraie ropriété de la ſource des richeſſes.

Favorisez le commerce des denré
du crû qui vous rend cent pour c
de bénéfice en même temps qu'il f
vivre tout le monde ; car le comme
de main-d'œuvre lui-même ne p
aller qu'en raison de celui-ci. Ma
direz-vous, ne peut-on pas d'ailleu
sans préjudicier au commerce des d
rées du crû, favoriser & étendre a
avec succès, celui des marchandi
de main-d'œuvre ? Que peut-
faire de mieux alors pour le favori
& l'étendre, que de laisser faire
agens ? Ce qui revient à notre axio
général de laisser aller les choses d'
les-mêmes, c'est-à-dire, selon l'
dre naturel auquel elles sont assuj
ties relativement les unes aux aut
& au plus grand avantage du ge
humain. Alors l'intérêt calcule, &
calcul décide sur un ordre immua
qui vous dispense d'en établir un
votre façon, qui ne seroit bon qu'
tant qu'il seroit le même, qu'il s'aju
roit aux réalités démontrées par
calcul.

Opinions absurdes sur le commerce extérieur réciproque.

4°. *Lorsqu'on s'ingere d'assujetti des réglemens le commerce réciproque denrées & des marchandises entre sa l tion & l'Etranger.* C'est ici le point divisi

liviſion entre les Nations policées, & e motif de la guerre ſourde que j'ai démontrée ci-deſſus, plus cruelle & plus conſtante que ne le ſont les hoſtités. Ce fut l'avidité du marchand qui attira ce terrible fléau ſur la terre. Le premier ſentiment de celui qui a quelque choſe à vendre eſt le deſir de faire a vente la plus avantageuſe. Le ſecond, qui eſt une dépendance du premier, eſt le deſir d'écarter ſes concurens. Dans les temps d'ignorance, les marchands ſçurent acheter la protection du Gouvernement; dans les tems le rafinement, ils ajoûterent le ſophiſme à leur antique & plus probante méthode, & ſçurent mettre tout le monde dans leur parti. Le Gouvernement, qui conçut aiſément la facilité de changer en droits fixes & en avances réglées les tributs accordés ci-devant à ſa protection, les propriétaires qui aiment à vendre & à acheter, & qui l'inſtinct faiſoit croire, que ce qu'on leve ſur le commerce eſt autant d'épargné ſur les terres, les Villes qui virent hauſſer leur loyer, la populace enfin que le commerce employe; rien de tout cela ne vit le point par lequel le commerce eſt vraiment utile à tous,

en donnant aux produits la qualité de richeſſe, & aſſurant les revenus dont la diſtribution fait tout aller. Cette idée eſt trop ſimple pour que l'homme, qu'une malheureuſe préſomption naturelle porte toujours vers le compoſé, le recherché & le merveilleux, s'y arrêtât. Il ſuffiſoit de s'y arrêter néanmoins pour ſentir que tout commerçant quelconque, ſoit regnicole, ſoit Etranger, ſatisfaiſoit au même ſervice, & à l'épargne ſur ce qu'on lui paye de rétribution, & étoit également propre à vivifier la ſociété, à procurer le bien naturel; que ce bien croiſſoit en raiſon de la concurrence; que l'avantage du marchand n'étoit à conſidérer, qu'autant qu'il procuroit celui de la Nation; que c'étoit l'avantage des produits qui forment des revenus, qu'il falloit toujours avoir en vue; que les reproduits, offerts à l'enchère, ne pouvoient hauſſer que par la concurrence des enchériſſeurs, & que loin de privilégier les uns ſur les autres, il falloit au contraire les appeller tous par les forces attractives de l'équité & de la liberté, & ne jamais oublier que le commerce eſt réciproque, qu'il vend & qu'il achette;

que tous les citoyens auſſi ſont ven-
urs & acheteurs, que dans ce ſens
us ſont commerçans ou co-négo-
ans par un concours mutuel de com-
erçans patriotes ou étrangers indif-
remment; que les uns & les autres
ivent d'autant ſe correſpondre,
'ils favoriſent tous leurs ventes &
urs achats, que c'eſt là *negotium ſuum*
re; que le marchand revendeur en-
n'eſt qu'un agent intermédiaire
ns leur commerce; qu'il leur eſt à
arge à proportion de la rétribution
'il exige, que ſon exercice merce-
re ne connoît ni patrie ni patrio-
, & que ni la patrie, ni les patrio-
ne doivent de même le reconnoître
pour patriote ni pour étranger;
de telles prédilections ſont entie-
ent hétérogenes au commerce,
& nutiles aux Nations agricoles, c'eſt-
ire, à ceux qui, abſolument par-
, ſont les vrais vendeurs & les
is acheteurs, tous vrais co-négo-
ns; telles ſont les Nations entr'elles-
mes, par elles-mêmes ou par l'en-
miſe des marchands revendeurs ou
gns mercenaires du commerce. A
'égard de ceux-ci, les Nations en ont
hez elles autant que leur pays le

comportent, & elles ne peuvent fo
cer cette convenance qu'à leurs d
pens & au préjudice de la marche n
turelle & la plus profitable de le
commerce. Faute de ce raisonneme
simple, on se laissa persuader que
marchand regnicole étoit l'ami, &
commerçant étranger l'ennemi; q
l'un enrichissoit l'état, l'autre l'appa
vrissoit; & que par conséquent il f
loit se faire un plan politique & éc
nomique d'appuyer l'un, & de grev
l'autre.

Voilà ce beau principe établi
constaté; mais tandis qu'il germe da
les têtes scientifiques, deux mobil
prédominans, quoique d'un gen
bien divers, s'opposoient aux effe
de cette moderne science. Ces de
mobiles étoient, 1°. *L'ordre nature*
2°. *La cupidité du fisc.* L'ordre natur
qui s'oppose impérieusement au ple
effet de toute injustice, & qui décer
que les hommes ne prospéreroient q
par la confraternité, que par la
négocialité; l'ordre naturel, dis-j
décide qu'une Nation, qui se refu
au concours de ses voisins, doit êt
isolée & semblable à une famille enn
mie de toutes les autres familles.

archand patriote, ou soi-disant pa-
iote, ne desire écarter les marchands
rangers que pour exercer le mono-
ole sur sa Nation. Les communica-
ons sont nécessaires pour le service
ublic; mais pour se les conserver
ec ses voisins, il faut les leur per-
ettre avec nous. Ils nous sont éga-
ment nécessaires pour le commerce,
ie nous leur sommes nécessaires;
nsi pour ne pas rompre tout-à-fait
ec eux, il fallut du moins obtempé-
r un peu à cette marche réciproque.
'ailleurs, le fisc qui veut conserver
accroître ses droits, s'oppose indi-
ectement aux vues exclusives de nos
ommerçans, & travaille à opérer
n effet tout contraire; car, comme
n'a aucun droit d'habitation à lever
ur le commerçant étranger, & qu'il
n accable le regnicole, il grossit la
acture & les frais de ce dernier de
out ce qu'il leve en ce genre sur lui,
& par conséquent attire la concur-
ence, ou, au moins, la contreban-
le. Comme dans le commerce tout
st au plus offrant, le commerçant
iscalisé ne pourra rien acheter, car
l n'achete que pour gagner sur sa ven-
e. Il ne peut avoir de gain qu'au delà

de ſes frais prélevés, & ces frais gre
ſis par l'impôt, ne ſont plus le com
te du vendeur, ſitôt qu'un autre ma
chand, plus léger de frais, peut offr
un meilleur prix. La conſéquence n
turelle de ces contrariétés fut d'abo
de charger le commerçant étrang
pour lui faire ſentir le déſavantage
n'être pas regnicole; enſuite de
charger crûement pour le mettre
niveau avec notre commerçant com
table en finance; & puis de le cha
ger triplement, de peur qu'il ne vî
faire préférer ſes produits aux nôtre
Toutes ces ſurcharges propoſées
trouvent d'autant moins d'oppoſitio
de la part de l'adminiſtration, qu'ell
font le profit apparent du fiſc: Cepe
dant c'eſt autant d'augmentation
frais, qui dégrade doublement le pr
duit, & le revenu du Souverain
de la Nation. Ce genre de détérior
tion retombe donc au double ſur
Nation exigente; elle ſupporte don
ſeule, ſur ſes ventes & ſur ſes achats
la détérioration qu'elle cauſe: car
eſt toujours certain qu'un comme
çant, ſoit regnicole, ſoit étranger
préléve les frais & l'impôt ſans préju
dice de ſon gain. Ainſi la Nation pay

elle-même ce qu'elle impose sur ce qu'elle exporte & sur ce qu'on lui apporte ; mais, en ce genre d'imposition, on paye au quadruple : cependant cette détérioration insensée devient dans peu réciproque entre les Nations.

En effet, nulle part les hommes ne souffrent l'injure sans courir aux représailles. Les Etrangers se voyant ainsi traités dans les Ports de leurs voisins, leur rendent la pareille dans les leurs ; le vrai métier de Marchand n'existe plus que sous les noms d'*Interlope* & de *Contrebande ;* & il s'établit bientôt entre les Nations une maniere de cartel, où, par convention publique, il est permis d'écorcher, à qui mieux mieux, ceux qui tomberont entre les mains des uns & des autres. Chacun dégrade ainsi son propre produit pour faire dépit à son voisin ; & dans cette carriere d'erreurs contre nature, la Nation la plutôt épuisée est celle qui nuit le plus à la vente de ses denrées. En effet, les Nations dont la constitution est pleinement marchande, ou mi-partie, trouvent encore quelques ressources au loin, comme aussi dans leur économie sur la Navi-

gation, &c. Mais, comme le principa
déſaſtre tombe d'abord ſur le produit
les puiſſantes Nations agricoles ſen
tent le coup prochain & direct, dé
choient ſubitement, & tombent bien
tôt dans l'épuiſement. En raiſon de ce
qu'il ſe fait ſentir, le fiſc deſtructi
devenant toujours plus onéreux, ef
forcé de peſer chaque jour davantage
ſur les droits & tarifs, d'étouffer ſon
commerce par la prétendue reſſource
de ſurcharger l'Etranger pour conſer-
ver le niveau, d'accroître ainſi la dé-
gradation des produits & l'anéantiſ-
ement des revenus & des forces de
l'Etat, & de perſiſter dans ce cercle
vicieux juſqu'à l'extinction.

Ce régne de malheureux, fondé en
principes abſurdes, ne finira que lorſ-
que les Puiſſances prendront pour baſe
de leur politique cette immuable vé-
rité, que chaque Nation ne peut être
vraiment riche qu'en raiſon de ſon
produit ; qu'elle ne peut avoir de pro-
duit ſans valeur vénale, & de valeur
vénale ſans commerce ; qu'en conſé-
quence, il eſt de l'intérêt de tous de
faciliter, par tous moyens, les voies
au commerce, que le meilleur moyen
pour cela eſt de le rendre libre & im-

nune ; qu'à l'exemple des Ports francs & des foires franches, que ce seul mot fait tout fleurir, & tout agir d'une maniere qui fait l'étonnement universel. La premiere Nation qui s'avisera d'être franche étonnera ses voisins par sa prospérité ; alors l'exemple du bien sera tout aussi promptement suivi que celui du mal ; ainsi le premier Prince qui donnera en ce genre le signal du rétablissement de l'ordre naturel, sera le Salomon, l'Hercule de son siécle, & le vénérable restaurateur de sa puissance & de l'humanité désolée par l'épidémie désastreuse des droits & des prohibitions.

Inspection désordonnée sur l'emploi des terres.

5°. *Lorsqu'on prétend décider si une terre doit être en pré ou plantée en bois, en vignes, en mûriers, ou semée en bled, en prairies artificielles ou turnipes, &c.* Un voyageur qui s'égare voit les précipices se multiplier sous ses pas. De la ruine, provenue de la fausse intelligence, naît l'influence de la fausse intelligence, & du régime ruineux surtout. Plus l'administration s'efforce d'éluder l'ordre naturel, c'est-à-dire, de le contrarier, plus le désordre & l'accablement se font sentir, & plus

l'adminiſtration ſe croit obligée
pourvoir à tout, & ſe ſurcharge d
ſoins & de branches de police, qu
lui rompent à chaque inſtant dans ſe
mains. En conſéquence des erreur
multipliées que j'ai analyſées ci-deſ
ſus, on vit la culture déchoir rapide
ment chez les Nations agricoles; cett
détérioration entraîna toutes les ſor
tes d'inconvéniens qui réſultent de l
pauvreté. Parmi ceux-ci on en attri
bua pluſieurs à des cauſes fantaſtique
& adaptées aux préjugés courans
Mais il en étoit d'autres ſi viſiblemen
inhérens à la choſe même, qu'il étoi
impoſſible de les méconnoître & d
fermer les yeux. On vit, par exem-
ple, les guerêts reſter de toutes part
en friche, & de fréquentes diſette
être la ſuite de la ceſſation du labou
rage. On s'aviſa d'en accuſer la culture
des vignes, à laquelle on trouva que
les propriétaires s'adonnoient trop. Il
eût été, je crois, bien ſimple de pen-
ſer, que perſonne ne cultivant la terre
que pour en tirer de l'argent, & que
le Laboureur n'y trouvant pas ſon
compte, à cauſe du bas prix des grains,
avoit abandonné & négligé ſa culture;
que le propriétaire ne pouvant vivre

que de son fonds, avoit été obligé de planter en vignes, parce que cette denrée, quoique dévorée & surchargée de droits, n'étoit pas du moins livrée à l'anathême public, & trouvoit quelque débit chez l'Etranger privé de cette production; qu'en conséquence, empêcher de gagner sur les boissons, ne forceroit pas à perdre sur les bleds; qu'il falloit bénir, encourager cette derniere ressource, ne pas s'en prendre à elle de la chûte du labourage provenant de toutes autres causes, mais fomenter à la fois ces deux sortes de cultures, qui s'entre-prêtent réciproquement la main, qui varient les productions commerçables, qui en rendent l'une pour l'autre le superflu moins surabondant, & d'un débit plus assûré & plus avantageux; & le tout conduit & compassé attentivement par l'intérêt particulier.

Opposition à la culture des vignes.

Au lieu de cela on conclut que malgré l'abandonnement de tant de terres laissées en friche, il falloit encore arrêter la plantation des vignes. Le Réglement & ses Officiers généraux saisirent avec ardeur cette ouverture, puisque c'étoit s'attirer le district des permissions. L'avidité de certains cantons

privilégiés & de plusieurs propriétaires notables & puissans y concoururent aussi. *Quid non mortalia pectora cogis, auri sacra fames*, & l'on en vint non-seulement à léser la propriété dans ses droits les plus sacrés, en empêchant le propriétaire de travailler son champ à sa maniere; mais on fut (nos neveux ne le croiront pas) on fut, dis-je, jusqu'à la barbarie d'ordonner la dévastation & de forcer le Vigneron à arracher ses plans en pleine vigueur. O terre nourriciere, vous l'avez souffert! O Probus, ô Charlemagne! c'est dans les mêmes lieux où vous aviez transplanté & provigné ces dons précieux de la nature. Etoit-ce donc notre siécle aveugle que le Prophéte avoit en vue, quand il s'écrioit: *Depopulata est Regio, luxit humus, quoniam devastatum est triticum, confusum est vinum, elanguit oleum.* On verra ci-après, par un petit calcul de fait, ce que c'est que la vigne, ce qu'elle rend à la Nation dans l'état de misére où les charges de toute espéce ont réduit ce genre de culture, & l'on pourra juger par-là de ce qu'elle pourroit rendre en revenu foncier au Souverain & à la Nation, étant livrée au

commerce dans ſon état naturel d'immunité & de liberté, ce qu'elle rapporte en outre pour la rétribution du cultivateur. On pourra comparer alors le revenu que l'on obtient de la terre, par cette culture, avec celui que l'on peut tirer de toute autre culture dans une même étendue de terrein; car la culture la plus riche eſt celle qui fait rapporter à la terre le plus grand revenu; & c'eſt par le revenu de la terre qu'il faut meſurer le revenu d'une Nation agricole, & par le produit total, qu'il faut juger de ſa population. Si on perd de vue ces principes on tombe dans la confuſion & dans le déſordre.

Il ſeroit trop long, & je penſe, inutile, de s'étendre davantage ſur les conſéquences de l'attentat économique, de vouloir décider du genre & des eſpéces de culture, & de tenter de les diriger par des Ordonnances. On en voit une échappée dans des temps de reſtauration, qui défend de ſemer du bled ſarraſin. Du moins ceux-là connoiſſoient-ils le déſavantage de la culture des productions de nulle valeur; mais perſonne ne ſe réduit là pour ſon plaiſir; chacun ſéme

ce qu'il peut, & s'il en eſt empêché il ne ſémera rien du tout. Le grand Prince à qui il échappa de ſigner une telle Ordonnance, prit une voie plus ſûre pour bannir le mauvais grain de deſſus ſon territoire en remettant l'ordre, la ſûreté & la liberté dans ſon Etat.

Les rapports des dépenſes avec la culture & avec le commerce, ne peuvent être arrangés par des loix.

Poſons, en un mot, à jamais pour principe, que le Cultivateur, le Propriétaire & l'Etat ne peuvent profiter que de l'excédent du produit que la terre rapporte au-delà des dépenſes. Ce profit dépend de la valeur vénale, du débit, & de l'état du commerce intérieur & extérieur des productions. Toutes ces combinaiſons ne peuvent être aſſujetties à l'autorité des loix, inſtituées par des ſpéculations, qui ne peuvent embraſſer ni régler les détails des cauſes phyſiques & des intérêts particuliers d'où naît le réſultat général des effets avantageux ou déſavantageux à la Nation. C'eſt aux intérêts particuliers à s'arranger avec les cauſes Phyſiques ſelon la diverſité des objets & des circonſtances. Car ce n'eſt que dans ces arrangemens variables, modifiés à l'infini & indéterminables par des loix, que conſiſtent les

ıccès des entrepriſes de l'Agriculture. C'eſt encore de cette marche même, eſſentiellement libre par ſa nature, que lépend le profit que la Nation peut etirer de l'excédent du produit que a terre rapporte au-delà des frais. Mais ce n'eſt que de la terre, (qu'on ıe perde jamais de vue cette vérité) ju'on peut obtenir un profit au-delà les dépenſes : tous les autres travaux des hommes ne peuvent rendre que a rétribution qui leur eſt payée. C'eſt ourquoi la ſtérile induſtrie ne peut ubſiſter par elle-même.

Cette vérité, qui eſt la baſe de la ſcience de l'économie politique, doit être auſſi la régle fondamentale du gouvernement économique des Nations agricoles. Combien l'ignorance d'un principe ſi important a-t-elle cauſé de déſordre ? Dans quelle décadence n'a-t-elle pas jetté les Royaumes qui ont éprouvé les égaremens des Puiſſances, ſéduites par l'eſpérance inſidieuſe de la proſpérité d'un commerce de marchandiſes de main-d'œuvre ? A combien de guerres ridicules & funeſtes ne s'eſt-on pas porté pour étendre le progrès de ce commerce ſtérile, qui provoque le luxe, qui

Fauſſes reſſources ſubſtituées à l'Agriculture.

multiplie les entreprises des manufac
tures au préjudice des travaux de l
culture, & qui enléve les habitans &
les richesses du sol pour les employe
à de pures fabrications, & à un trafi
toujours dépendant des dépenses sté
riles au préjudice des produits renai
sans ; d'où résulte le luxe, & la misér
au milieu des apparences de la riche
se : Et l'usure ensuite, toujours atten
tive à constituer de faux revenus su
ces entreprises de commerce, d'indu
trie & d'opérations de finances, ache
ve de réduire les richesses annuelle
d'un Empire à des richesses parasites
qui se rongent & s'éteignent récipro
quement les unes les autres.

Le vrai revenu d'un Empire ne peut naître que du territoire.

Nous avons assez démontré, j
pense, que c'est uniquement par l
revenu que tout peut marcher régu
lierement dans un Etat ; que pour qu
la circulation ait son jeu plein, libr
& prospere, il faut que le produit ne
ou revenu, soit porté à la classe pro
priétaire, d'où il se divise dans le
deux classes actives, qui se le renden
réciproquement, & de maniere qu
l'effet de cette balance est la reproduc
tion du revenu, la perpétuité de l
circulation, & la vie de la société, qu

consiste dans le mouvement perpétuel. En raison de ce que cette circulation est dérangée, la reproduction, les rapports entre les différentes classes de la société, & la masse totale des richesses & des forces d'une Nation sont détériorées.

Tableau des différens rapports des dépenses avec les revenus.

On a présenté dans la premiere explication du Tableau économique, qui est à la suite de l'Ami des Hommes, les conséquences de divers dérangemens du Tableau. Mais les calculs, dont on a aidé l'intelligence du lecteur sur chacune de ces parties, ne sont que des Tableaux de dégradation progressive, & je crois nécessaire de représenter ici & de calculer en abregé l'état fixe d'une Nation, où, par les défauts de la culture, les avances productives donnent un revenu au-dessous de l'état de prospérité, sur lequel les calculs du Tableau sont établis. Un tel état de détérioration peut subsister pendant quelque tems sans dégradation successive, parce que les deux classes actives se restituent réciproquement l'une à l'autre le montant de leur entretien au préjudice du revenu, & que cet état de foiblesse & de dépopulation pourroit même s'arrêter

à un point fixe, si la Nation ne rece
voit point de chocs extérieurs; ma
on va voir quelle énorme dégradatio
cet état de langueur cause à la mas
des richesses de la Nation, & par cor
séquent quelle diminution de forces
de puissance, de population, d'exi
tence physique & politique enfin
dérive des moindres méprises en u
genre dont si peu de gens ont encor
voulu connoître les conséquences.

REGLES

*Pour former en abregé le Tableau dan
tous les cas différens où les avances d
la classe productive donnent plus o
moins que cent pour cent de produ
net, & où l'on ne suppose point d'au
leurs de causes de dépérissement n
d'augmentation dans la reproductio
annuelle.*

Supposons, pour exemple, que le
avances de la classe productive n
donnent que 20 pour cent de produi
net, il faudra 2000 livres d'avances
la classe productive pour produire u
revenu de 400 livres.

Les 2000 livres d'avances & le

400 liv. de revenu, forment enſemble 2400 livres.

Les avances de la claſſe ſtérile doivent toujours ſe trouver égales à la recette de cette même claſſe. Dans le cas préſent, la claſſe ſtérile recevra 1200 livres; ainſi les avances de cette claſſe ſeront de 600 livres : poſons donc ainſi ces trois premieres ſommes.

AVANCES annuelles de la claſſe productive,	REVENU,	AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile,
2000 l.	400 liv.	600 l.

Ces trois ſommes forment enſemble celle de 3000 livres.

La dépenſe du revenu ſe diſtribue également à la claſſe productive & à la claſſe ſtérile.

La claſſe productive en reçoit donc 200 liv. & la claſſe ſtérile auſſi 200 liv. La claſſe productive dépenſe à la claſſe ſtérile la moitié de ſes avances, c'eſt-à-dire, 1000 livres.

La claſſe ſtérile reçoit donc du revenu & de la claſſe productive, enſemble 1200 liv. Continuons le Tableau.

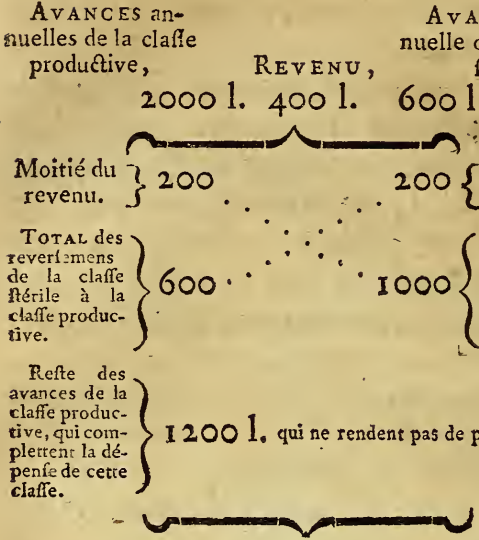

TOTAL.. 2000. TOTAL. 1200.

De la somme totale de 1200 livres portées à la classe stérile, cette classe en conserve 600 liv. pour remplacer ses avances, & dépense le reste, c'est à-dire, 600 livres à la classe productive pour la subsistance de ses agens ; ces 600 liv. étant portées à la classe productive, on voit que celle-ci n'a reçu par toute cette distribution, que 800 livres ; & qu'il faut, pour obtenir le retour de ses avances de 2000 livres qu'elle employe à la culture le restant de ces mêmes avances, qui est 1200 l qui ne rendent point de produit net

x qui renaiſſent ſeulement de leur pro-re dépenſe.

La dépenſe des avances de la claſſe térile à la claſſe productive contribue our ſa part, & dans la même propor-ion que la dépenſe des avances de a claſſe productive, & le revenu, à a reproduction totale. Achevons le Tableau conformément à ces régles qui ſont les mêmes que l'on a déja-ues à la fin du quatrieme & du ſixie-ne Chapitre.

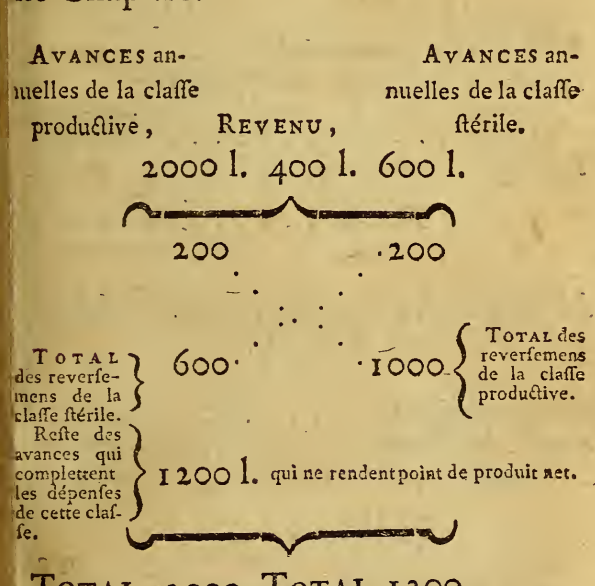

TOTAL. 2000. TOTAL. 1200.

La reproduction totale eſt égale à toutes les ſommes qui ſe réuniſſent &

ſe dépenſent à la claſſe productive ſçavoir,

Les avances de la claſſe productive..	2000 l.
La portion du revenu qui paſſe immédiatement à la claſſe productive	200 liv
Le total des reverſemens de la claſſe ſtérile à la claſſe productive . .	600
Les avances de la claſſe ſtérile employées pour les achats des matieres premieres à la claſſe productive.	600
TOTAL.	3400 liv
Ainſi la reproduction eſt	3400
Dont le Cultivateur retire pour ſes repriſes	3000
Reſte pour le revenu	400
TOTAL.	3400

MASSE des richeſſes compriſes dans le Tableau.

La reproduction.	3400
Argent du revenu.	400
Avances de la claſſe ſtérile	600
TOTAL	4400

Cet état de production ramené à l'emploi d'une charrue de près de 120 arpens de terre, ſeroit très-foible; la

ême alors enleveroit elle seule au
oins 290 liv. il ne resteroit pour le
Souverain & pour les Propriétaires
ensemble que 110 liv. dont le Souve-
in ayant le tiers, la dixme payée,
auroit en total 42 livres ou 7 sols par
pent. Si on en exigeoit davantage,
l auroit de la perte pour le Cultiva-
teur. L'exploitation tomberoit en pe-
te culture, exécutée avec des bœufs,
qui est d'un plus petit produit, qui se
fait à plus grands frais, mais qui n'e-
ge pas des avances primitives si consi-
drables que celles de la grande cul-
ture.

Mais si cet état de production étoit
e culture de vignes, qui n'occupe-
it qu'environ 15 arpens de terre,
il seroit beaucoup plus profitable. La
ême, telle qu'elle se leve ordinaire-
ent sur les vignes au 50e du produit
otal, n'en léveroit que 80 liv. reste-
it sur le produit net des 15 arpens
30 pour le Souverain & le propriéta-
re ensemble, abstraction faite du
oit que le Vigneron paye aux Ay-
es, que nous englobons pour ce mo-
ent dans les frais. Ainsi dans cet état
e production, l'arpent de terre en
ulture de vigne rapporteroit au Sou-

verain & au Propriétaire 17 fois a
tant qu'un arpent de terre en cultu
de grains, exploitée avec des ch
vaux, & environ 14 fois autant qu'
arpent bien cultivé en grains avec d
bœufs, où l'arpent rendroit alors e
viron 1 liv. au propriétaire & 10 ſc
au Souverain; ainſi, dans ce cas déſa
treux, il y a un peu moins de per
dans la forte petite culture que da
la grande : auſſi toutes les terres cul
vables en grain tombent-elles alo
en petite culture ou en friche.

Si on étendoit ces obſervations ſi
le produit des prés, on trouvero
qu'un produit net de 20 pour cent d
frais, y ſeroit extrêmement foible,
qu'il faudroit environ 200 arpens
prés pour donner un revenu de 4c
livres; ce ſeroit par arpent, 10 livr
de frais qui donneroient en ſus 2 li
de produit net; ce produit eſt comm
nément exempt de dixme; ainſi 2 li
ſe partageroient, au Souverain u
tiers, ou 13 ſols. 4 den. & au Pr
priétaire deux tiers, ou 1 livre 6 ſo
4 d. Les prés qui alors produiroie
ſi peu, ſeroient livrés au pâturage
parce qu'il y auroit à peu près le mêm
profit.

No

Nous avons estimé d'abord les reprises du Laboureur à 3250 livres par charrue ; sçavoir 2000 livres pour ses avances, & 1250 liv. pour les intérêts de ces avances primitives & annuelles ; mais une ferme comprend presque toujours des prés qui n'exigent pas, à beaucoup près, autant de frais que la charrue ; c'est pourquoi nous avons réduit dans le Tableau les reprises du Fermier à 3000 livres, au lieu de 3250 livres par compensation des différens frais des parties de son entreprise.

TABLEAU abrégé de l'état fixe du produit net de 50 pour cent des Avances productives.

AVANCES annuelles de la classe productive,	REVENU,	AVANCEE annuelles de la classe stérile,
2000.	1000	750
Il n'y a que la recette de cette classe : elle suffit.	500.	500
	750.	1000
RECETTE... 1250		RECETTE... 1500

La reproduction totale eſt égale à toutes les ſommes qui ſe réuniſſent & ſe dépenſent à la claſſe productive ſçavoir :

Recette de la claſſe productive . .	1250 l.
Les avances de la claſſe productive .	2000
Les avances de la claſſe ſtérile employées pour les achats des matieres premieres à la claſſe productive.	750
TOTAL	4000 l.
Ainſi la reproduction totale eſt 4000 l. dont le Cultivateur retire pour ſes repriſes.	3000
Reſte pour le revenu.	1000
TOTAL	4000

MASSE totale des richeſſes compriſes dans le Tableau, ſçavoir :

La reproduction totale.	4000
Argent	1000
Avances ſtériles	750
TOTAL.	5750

OBSERVATIONS.

Dans le Tableau, où les avances de la claſſe productive rapportent cent

pour cent de revenu ou produit net, c'eſt ce revenu même que l'on a fait entrer dans la diſtribution des dépenſes de la claſſe productive, quoique ce ſoient les avances de cette claſſe qui doivent ſatisfaire elles-mêmes à ces dépenſes; mais dans cet état de produit, le revenu étant égal aux avances de la claſſe productive, il eſt indifférent pour le détail de la diſtribution de la dépenſe de cette claſſe, d'employer le revenu ou les avances mêmes; mais, comme il eſt alors plus ſimple & moins embarraſſant de tracer la circulation de cette dépenſe dans le Tableau par le revenu que par les avances, on a préféré cette derniere forme, en ſous-entendant toujours, que ce ſont les avances qui ſont employées en dépenſes, & que l'argent des achats qui ſe font à cette claſſe par le revenu & par les reverſemens de la claſſe ſtérile, eſt rapporté aux Propriétaires pour le payement annuel du revenu.

Il n'en eſt pas de même des dépenſes de la claſſe ſtérile; car c'eſt le revenu & les avances de la claſſe productive, qui fourniſſent enſemble les dépenſes de la claſſe ſtérile; ainſi le

revenu contribuant à ces dépenſes-ci on ne peut ſe diſpenſer de le faire entrer dans les reverſemens récipro ques, des dépenſes de la claſſe ſtéril & de la claſſe productive. C'eſt pour quoi on s'eſt déterminé, pour rendre la forme du Tableau plus ſimple, à repréſenter la marche des dépenſe d'une Nation agricole par la ſeule cir culation du revenu, quand celui-ci eſt ſuffiſant pour repréſenter lui ſeul la marche de ces dépenſes & de leurs re verſemens réciproques. Mais, quand il ne ſuffit pas, on fait paſſer la moitié des avances de la claſſe productive à la claſſe ſtérile, comme on le voit dans les Tableaux où ces avances ne rendent pas cent pour cent de produit net.

Si les avances de la claſſe productive ne donnoient point de produit net, voici quel ſeroit le précis des réſultats du Tableau.

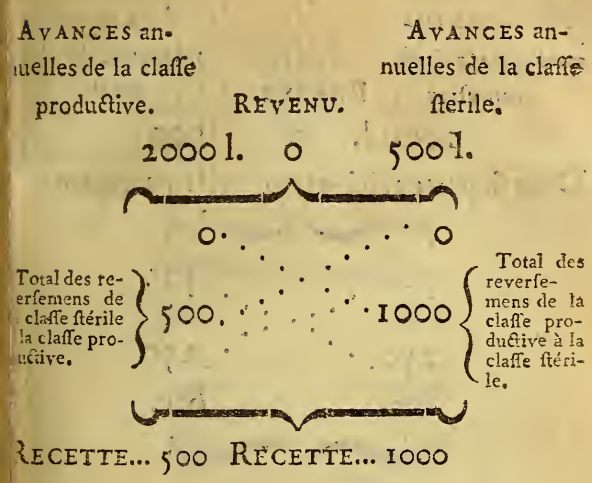

Avances de la classe stérile . . 500
Avances de la classe productive. 2000
Total . . . 3000

Ces 3000 rendus à la classe productive reproduisent 3000 ; le Cultivateur retire 3000 pour ses avances, & l'intérêt de ses avances primitives & annuelles. Reste pour le revenu 0.

Si on veut construire le grand Tableau de la distribution détaillée des dépenses, dans ce cas-ci, il faut faire dépenser de prime abord, par la classe productive, une somme qui soit double de celle des avances de la classe stérile, & porter cette somme sous le zéro du revenu, suivant cette forme :

AVANCES annuelles de la classe productive.	REVENU.	AVANCES annuelles de la classe stérile.
2000 l.	0	500

Dont se portent ici 1000 qui se partagent.

500.	500
250.	250
&c.	&c.

Le total de la distribution sera ici de 1000 livres ; ajoutez-y les autres 1000 des avances productives qui acheveront & completteront les dépenses & la reproduction des 2000 liv. des avances de la classe productive.

Si on veut faire le même Tableau dans le cas où les 2000 livres de avances de la classe productive ne rendent que 400 livres de revenu, il faut porter sous les 400 liv. de revenu une portion des avances de la classe productive, qui avec le revenu, forment ensemble une somme qui soit double de celle des avances de la classe stérile suivant cette forme :

AVANCES annuelles de la classe productive.	REVENU.	AVANCES annuelles de la classe stérile.
2000 l.	400	600
Dont se portent ici..	800	

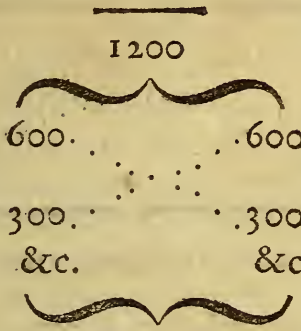

Le total de la distribution sera ici de 1200 livres; les avances de la classe productive remettent encore 800, qui achevent & complettent les dépenses & la reproduction de 2000 livres des avances de cette classe.

Le même procédé est pour tous les cas où les avances annuelles de la classe productive ne rendent pas cent pour cent de produit net, par exemple, si elles ne rendoient que 50 pour cent, le grand Tableau de la distribution détaillée, seroit assujetti à la même régle.

AVANCES de la classe productive.	REVENU.	AVANCES de classe stérile.
2000	1000	750
Dont se portent ici . . .	500	
	1500	

Le total de la distribution sera ici 1500 livres ; les avances remettent encore 500 livres, qui achevent & complettent les dépenses des 2000 liv. des avances de cette classe.

On voit par ces inductions claires calculées & figurées, comment il s peut qu'une pauvre Nation subsist dans sa pauvreté, & se maintienne e un état de marasme par une circula tion interceptée dans les parties acti ves & vigoureuses, mais agissante & continuée dans les rameaux inférieurs On voit néanmoins qu'au lieu de 800 livres, c'est-à-dire de huit milliards qui circulent dans le Tableau de pros périté, cette somme est ici réduite : 5750 l. c'est-à-dire, à cinq milliard

750 millions. Il réſulte de ce Tableau le revenu, ſur le pied de 50 pour ent, des avances annuelles, comparé vec le Tableau de cent pour cent, il éſulte, dis-je, qu'un milliard de moins le revenu éteint deux milliards 250 nillions de diſtribution annuelle de icheſſes. Que ſeroit-ce ſi le revenu toit réduit à vingt-cinq pour cent es avances? On peut s'en faire à loi-ir le tableau ſur les mêmes propor-ions que celui-ci. On peut deſcendre ncore, & réduire à rien le revenu, inſi qu'il ſe trouve dans la plus gran-le partie des cantons livrés à la petite ulture, comme on le démontrera ci-eſſous. Si tout un Royaume en ve-oit là, quant au labourage, les vigno-les, les pâturages, les bois vien-roient à rien auſſi, quant au revenu. Bientôt un tel pays ſe réduiroit à des ameaux de pâtres & à quelques ourgades de pêcheurs ou de com-nerçans, qui s'entre-déchireroient, moins que quelque condenſement olitique, tel qu'on en a vu des exem-les, ne les comprimât & ne les main-înt; ou que la poſition phyſique d'un Royaume, tel que l'Eſpagne, par xemple, n'en défendît l'étendue,

quoique deſerte, contre les entrepr
ſes des Puiſſances étrangeres.

Voyons à préſent les choſes ſou
une autre face. Nous avons fixé l'ét
de proſpérité au point où la cultu
rend cent pour cent des avances a
nuelles, & c'eſt à ce point que no
avons fixé notre Tableau. L'humani
ſeroit certainement fort heureuſe qu
les choſes en fuſſent à ce dégré là ch
les Nations policées. Ce n'eſt cepe
dant pas à dire qu'elles ne puiſſent a
ler fort au-delà, au moyen des cond
tions économiques & politiques op
poſées à celles qui operent la dégrad
tion de la culture : il n'eſt mêm
gueres poſſible de prévoir juſqu'c
elles peuvent monter. Mais pour no
fixer dans cette ſpéculation à un poi
poſſible, relativement à nos connoi
ſances de comparaiſon, nous ſuppo
ſons un territoire où l'état fixe de
culture rende 150 pour cent des ava
ces annuelles des Cultivateurs, &
nous préſentons ici ce Tableau abré
de la circulation, vue ſous les mêm
aſpects, & rédigée ſur les mêmes pr
portions relatives que le précédent.

TABLEAU abrégé de l'état fixe du produit net de 150 pour cent des Avances productives.

AVANCES de la classe productive.	REVENU.	AVANCES de la classe stérile.
2000 l.	3000	1250
Cette classe reçoit 800 l. au-delà de ses 2000 l. d'avances.	1500	1500
	1250	1000
TOTAL.... 2750	TOTAL.... 2500	

La reproduction totale est égale à toutes les sommes qui se réunissent & se dépensent à la classe productive; savoir,

Les avances de la classe productive	2000 l.
La portion du revenu qui passe immédiatement à la classe productive	1500
Le total des reversemens de la classe stérile à la classe productive	1250
Les avances de la classe stérile employées pour les achats des matieres premieres à la classe	

productive	1250
TOTAL	6000 l.

Ainſi la reproduction totale eſt 6000 l. dont le Cultivateur retire pour ſes repriſes . . . . . 3000 l.
Reſte pour le revenu. 3000

TOTAL	6000 l.

MASSE totale des richeſſes compriſ dans le Tableau ; ſçavoir,

La reproduction.	6000 l.
Argent	3000
Avances ſtériles.	1250
TOTAL	10250 l.

Pour avoir des idées exactes de ce rapports, il eſt néceſſaire de les exa miner conformément aux différen Tableaux que l'on vient de tracer. L revenu peut accroître de deux manie res ; ſçavoir, par l'abondance des pro ductions au moyen de l'amélioratio des terres & d'une bonne culture, o par le haut prix des productions. Nou partons toujours, pour établir no comparaiſons, du Tableau où les avan ces rendent cent pour cent de produi net ; parce que c'eſt, pour ainſi dire le point central, ſur lequel eſt fondé

la marche de la distribution, représentée dans les Tableaux.

Examinons à présent les différens états du revenu & de la dépense selon les différentes quantités de productions sans augmentation ni diminution de prix. Pour désigner ces quantités, il faut en expliquer les quotités par la dénomination de *mesures*. Au lieu, par exemple, de dire 1000 livres, comme lorsque l'on compte de l'argent, nous disons 1000 *mesures*, ou plus ou moins, pour compter les quotités de productions par parties égales, & pour trouver les rapports & la proportion de la totalité des productions annuelles en tous genres, avec l'argent qui circule dans les classes, & de la dépense qu'elles peuvent faire en productions avec l'argent que ces classes reçoivent.

Dans le Tableau où 2000 liv. d'avances annuelles rendent 2000 livres de revenu net, la totalité des productions est la valeur de 5000 liv. tournois, & peut entrer en compte à raison de 5000 *mesures*, valant une livre tournois chacune. La classe productive, dont les avances sont de 2000 liv. peut consommer 2000 *mesures*; le re-

venu, qui eſt de 2000 livres, dont
porte moitié à la claſſe productive
peut y acheter 1000 *meſures ;* la claſſ
ſtérile, qui reçoit 2000 livres, peu
acheter 2000 *meſures.* Toutes ces par
ties forment enſemble 5000 meſures
leſquelles peuvent être fournies par l
totalité des productions annuelles d
Pays, qui eſt également de 5000 me
ſures.

On trouvera pareillement les mê
mes proportions entre la totalité de
productions annuelles & l'argent, &
entre la dépenſe en productions qu
chaque claſſe peut faire avec l'argen
qu'elle reçoit, dans tous les cas où les
avances donnent moins de cent pou
cent de produit net, même dans celu
où les avances n'en rendent point, &
où il n'y a de commerce qu'entre la
claſſe productive & la claſſe ſtérile. Car
dans ce dernier cas, où le Cultivateur
ne tire que les repriſes de 3000 livres,
la reproduction totale n'eſt que de
3000 meſures d'une livre tournois cha-
cune, dont la claſſe productive dépen-
ſe 2000 meſures, & la claſſe ſtérile
1000 meſures, conformément à la diſ-
tribution repréſentée ci-devant dans
le Tableau ; mais cet état ne peut exiſ-

er que dans une Colonie naiſſante, outenue d'un puiſſant monopole.

Lorſque les avances rendent 50 our cent; que 2000 livres, par exemle, donnent 1000 livres de revenu, a reproduction totale eſt de la valeur e 4000 livres tournois, ou de 4000 neſures d'une livre tournois chacune: a claſſe productive en dépenſe 2000, a claſſe du revenu en achete 500; la laſſe ſtérile, qui reçoit 1500, peut en cheter 1500. Toutes ces parties enemble ſont égales à la totalité de la eproduction qui eſt de 4000 meſures. Ainſi, dans ce cas, la dépenſe en proluctions que les claſſes peuvent faire, elativement à l'argent qu'elles reçoirent, eſt égale à la totalité de la reproluction annuelle de la Nation.

Repréſentons cette dépenſe ſuivant 'ordre du Tableau abregé où les avanes rendent 150 pour cent, & n'indiquent que la dépenſe relative à la totalité des productions du Pays.

AVANCES de la classe productive. 2000 liv.

REVENU. 3000.

AVANCES de la classe stérile. 1250.

TOTAL... 2750 l. pr. 2750 mes. TOTAL. 2500 l. pr. 2500 mes.

Le revenu achete à la classe productive pour	1500 l.	1500 me
La classe stérile, pour s'alimenter, y achete pour.	1250 l.	1250 me
La classe stérile, pour se fournir des matieres premieres, y achete pour . . .	1250 l.	1250 me
TOTAL, quatre mille livres pour quatre mille mesures . .	4000 l. pour	4000 me
Reste pour le Fermier.	2000 l. pour	2000 me

Le Propriétaire dépense 3000 liv pour 3000 mesures, au lieu de 200 livres pour 2000 mesures : l'augmen tation de sa dépense est un tiers de plu que dans le cas où les avances renden 100 pour cent, & l'augmentation d

production n'eſt que d'un ſixieme.
La claſſe ſtérile dépenſe 1250 livres
our 1250 meſures d'achat des matie-
s premieres ; elle dépenſe 1250 liv.
our 1250 meſures de productions
our ſa ſubſiſtance ; en tout 2500 liv.
our 2500 meſures ; l'accroiſſement
e cette claſſe eſt d'un cinquieme.

e total de la reproduction eſt 6000
meſures valant 6000 livres.
e total de la dépenſe eſt 6000 meſu-
res payées 6000 livres.
es repriſes du Fermier ſont 3000 liv.
ou 3000 meſures.
eſte pour le revenu 3000 livres, ou
3000 meſures.

On voit, par tous ces calculs, que
s Nations n'ont point de productions
e leur crû à vendre pour théſauriſer,
qu'elles n'ont que des portions ſu-
erflues de productions de leur crû à
hanger avec l'Etranger, pour d'au-
es denrées ou marchandiſes qui leur
anquent ; ce qui eſt toujours ſous-
ntendu dans l'examen des productions
des dépenſes des productions : car
e commerce d'échange, qui conver-
t nos productions ſuperflues en d'au-

tres productions, que nous conſo
mons, les remplace, & nous les repr
ſente en même valeur dans le comp
des dépenſes de nos propres produ
tions ; c'eſt pourquoi les effets de
commerce, qui ne ſervent qu'à co
pletter les dépenſes de nos produ
tions, ne doivent point nous diſtra
dans nos calculs.

Mais ce qui contrarie le plus déc
vement les préjugés des Nations c
croyent qu'on ne peut s'enrichir q
par les ventes qu'on fait à l'Etran
ſans lui rien acheter : c'eſt ce para
xe ſingulier, fondé ſur un calcul, c
démontre que plus une Nation ag
cole accroît ſes productions & ſon r
venu, plus elle a beſoin d'acheter c
productions de l'Etranger, & moi
elle en a à lui vendre ; que plus
beſoin s'étend, plus elle s'éléve à
haut degré de proſpérité.

Cependant il ne faut pas ſe fixer
l'idée de l'achat des productions
premier beſoin ; car un Pays où ell
abondent en peut toujours fournir
ſez pour la conſommation de ſes hab
tans relativement à la dépenſe qu'
peuvent faire à raiſon de leurs riche
ſes, s'ils préférent d'acheter ces pr

ctions chez eux, & de ne faire d'ac-
ts chez l'Etranger qu'en productions
moindre beſoin, & particuliere-
ent en matieres premieres de mar-
andiſes de main-d'œuvre. La tota-
é des dépenſes qu'ils peuvent faire,
gmente, il eſt vrai, dans le cas où
avances rendent plus que 100 pour
nt: mais dans la totalité des produc-
ns, il y en a qui excédent la con-
mmation qu'on peut faire ſur-tout
grains, dans un Pays qui a un
and & bon territoire; parce que c'eſt
genre de productions qui abonde
plus dans un Royaume agricole
en cultivé.

Examinons ſous un autre point de
e le cas où les avances rendent plus
e 100 pour cent, où, comme dans
xemple précédent, une reproduc-
n totale de 5000 livres augmente-
it d'un ſixieme, à la différence que
tte augmentation ſeroit procurée
iquement par le renchériſſement
s productions ſans aucune augmen-
tion ni diminution dans leur quan-
é, de ſorte qu'il n'y auroit toujours
e 500 meſures de productions: mais
i, au lieu d'être à une livre tour-
is la meſure, ſeroit à une livre trois

sols quatre deniers. Alors les 20
mesures que le Fermier consomm
roit, vaudroient 2333 liv. au lieu
2000 livres; ainsi c'est 333 liv. à
duire sur les 1000 livres de renché
sement, reste 2667 liv. pour le re
nu. Mais ces 2667 livres ne pou
roient payer que 2286 mesures
productions : il n'y auroit donc q
286 mesures de bénéfice sur l'augm
tation du revenu, laquelle est de 26
liv., dont il n'y auroit réelleme
qu'environ le tiers en pur bénéf
pour le propriétaire. Nous verro
néanmoins ci-après que ce bénéf
doit s'étendre beaucoup plus loin,
classe stérile étant indemnisée, par
achats qui s'y font, du renchérisse
ment qu'elle supporte dans ses dépe
ses; & qui croit perdre, accroît, s
vant les résultats du grand Table
précédent, d'un cinquieme. On peu
conformément à ces compensation
dans le point de vue actuel, qui est
moins avantageux possible dans le
de liberté de commerce extérieur,
peut, dis-je, se représenter l'ord
des dépenses dans ce cas par le T
bleau suivant.

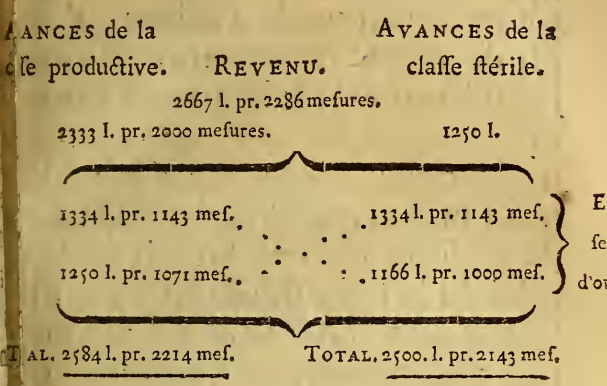

Le Cultivateur consomme . . 2000 mesures.
Le revenu en achete . . . . . 1143 mesures.
La classe stérile en achete pour la consommation & pour remplacer ses avances. . . 2142 mesures.

TOTAL. . . . . 5285 mesures.

La totalité de la reproduction est 00 mesures ; ainsi la dépense en ductions excéderoit la totalité de récolte du pays, de 285 mesures, ce ne pourroit se faire que par l'at de cet excédent chez l'Etranger ; is on ne peut acheter de marchanà l'Etranger qu'en raison de ce on peut lui vendre, ou lui payer marchandise ou en argent.

Le commerce de la classe stérile & la classe productive pourroit, com-

me on le voit par le Tableau, s'ét
dre de part & d'autre avec l'Etran
juſqu'à peu près la ſomme du reve
c'eſt-à-dire, de 2286 meſures; c
de la claſſe productive s'étend i
2214 meſures : ainſi il ne s'en faut
72 meſures qu'il ne lui ſoit égal;
celui de la claſſe ſtérile eſt à 2143
ſures; il ne différe que de 143 me
res; c'eſt enſemble 115 meſures, q
dans l'ordre ordinaire du Tableau,
les avances rendent 100 pour 1
pourroient ſe trouver entre ces d
claſſes pour completer leur comm
ce, & diminuer l'achat qui ſe fait c
l'Etranger des 285 meſures, dont
tre dépenſe excede notre récolte.
285 meſures coûteroient, pour la
du renchériſſement, 327 livres; il
donc que le renchériſſement de 1
livres retombe ſur l'Etranger pour
livres, autrement le ſurcroît de
livres de dépenſe de la Nation ret
beroit ſur elle-même.

Il ne peut donc exiſter de béné
pour la Nation ſur les renchériſſem
de ſes productions, que par un l
commerce extérieur d'exportatio
d'importation, & par la demande
dans le commerce, décide du prix

nrées & marchandiſes : car il ſeroit
ſſi impoſſible à une Nation d'aug-
enter elle-même la valeur de ſes
oductions par le renchériſſement à
volonté & à ſon profit, qu'il lui
oit impoſſible d'augmenter la valeur
ſon argent par l'augmentation du
méraire.

Ce n'eſt donc que par une liberté
commerce extérieur réciproque,
'une Nation peut augmenter le prix
ſes productions, en participant au
x qui a cours entre les Nations com-
rçantes : alors elle peut profiter de
gmentation du prix des produc-
ns qu'elle vend à l'Etranger, ſans
payer plus cher celles qu'elle lui
ete. Car 1°. elle ne les acheteroit
moins cher quand elle vendroit
z elle les ſiennes à plus bas prix que
ui qui a cours entre les Nations
nmerçantes. 2°. Le renchériſſement
productions du pays n'influe pas
la totalité des dépenſes ; car il n'in-
e pas, ou fort peu, par exemple,
le prix de la matiere d'or & d'ar-
t, ni ſur celui des pierres précieu-
, des épices, & des autres mar-
ndiſes ou productions de l'Aſie, de
rique & de l'Amérique, qui s'ap-

portent & se vendent en Europe.
renchérissement ne s'étend pas n
plus sur l'épargne des frais de trav
d'hommes, auxquels on supplée p
le secours des machines, par les av
tages de la navigation des mers, c
rivieres & des canaux, & par tous
moyens méchaniques, qui n'exige
point d'indemnité en compensation
renchérissement des productions
territoire; car cette indemnité n'en
en compensation que dans la dépe
des hommes & des animaux de trav
du pays.

Ainsi, il y a beaucoup d'achats
ne diminuent pas le bénéfice qu'u
Nation peut tirer du renchérissem
de ses productions qu'elle vend à l
tranger. Il est donc facile de compr
dre par ce développement, comm
une Nation peut, à la faveur du r
chérissement de ses productions,
croître ses richesses par son comme
réciproque avec les autres Natio
Par ce commerce, le bénéfice su
renchérissement peut donc s'éten
beaucoup plus loin que celui qui ré
te du calcul du Tableau, où l'on s
pose, du fort au foible, un renché
sement égal pour tous les genres
productio

roductions, de marchandiſes & d'ou-
rages. Car ſi les productions que l'on
end à l'Etranger, ſont du nombre de
elles dont le prix eſt le plus augmenté,
t qu'on lui en achete en plus grande
uantité de celles qui participent peu
u renchériſſement, le bénéfice qu'on
etirera du renchériſſement aux dé-
ens de l'Etranger, ſera beaucoup plus
onſidérable que celui qui eſt indiqué
ar le Tableau

Ne nous attachons pas à l'exemple
e la culture, où les avances rendent
lus de cent pour cent de produit, ce
as eſt rare; l'état de culture où l'on
oit tendre, & où l'on peut parvenir
ans un Royaume bien gouverné, &
ù les débouchés du commerce des
roductions ſont faciles, eſt celui où
s avances rendent cent pour cent. Si
ous avons ſuivi dans nos calculs ſur
s augmentations de revenu par l'en-
ériſſement des productions, le Ta-
eau où les avances rendent plus de
nt pour cent, c'eſt que ces calculs
nt été préparés par des remarques,
ui étoient néceſſaires à l'intelligence
e ce Tableau même.

Mais il y a un avantage inſéparable
: l'accroiſſement du revenu par le

haut prix des productions, qui doi
fixer notre attention, c'eſt l'augmen-
tation du revenu par l'abondance de
productions mêmes, qui eſt toujour
procuré par le haut prix. Toutes le
terres cultivables ſont miſes en valeur
lorſque le haut prix anime l'intérêt du
Cultivateur & du Propriétaire. Par ce
double accroiſſement, en prix & en
productions, l'augmentation du reve-
nu eſt plus des trois quarts en bénéfice
Ainſi les calculs, qui ſe borneroien
à déterminer ſimplement le bénéfice
de l'augmentation du revenu procure
par le haut prix, ſeroient infidèles. Ca
lorſque l'augmentation du revenu eſ
procurée par les hauts prix, le béné-
fice total ſe trouve toujours en raiſon
compoſée de cette augmentation mê-
me, & de celle qui réſulte de l'abon-
dance. Pour en juger plus diſtincte-
ment, ſuppoſons, par exemple, qu'a
vant cette augmentation de revenu,
la reproduction totale ne fût que de
4000 liv. ou 4000 meſures d'une livre
Tournois chacune, qui rendroient un
revenu de 1000 meſures, & que cette
reproduction totale augmente de 1000
meſures équivalantes à 1000 livres; la
reproduction totale, qui ſera alors de

000 livres ou 5000 mesures, rendra
000 livres ou 2000 mesures de reve-
u, ainsi qu'on le voit dans le Tableau,
ù les avances rendent cent pour cent
e produit net.

Mais si, à cet accroissement de re-
oduction, se trouve joint encore une
igmentation de prix, & que cette
igmentation soit aussi de 1000 liv. la
production totale sera de 6000 liv.,
ii paroîtroient devoir rendre 3000
vres de revenu, selon le Tableau, où
s avances rendent 150 pour cent de
oduit net; mais le Tableau, qui dé-
de dans le cas présent, est celui qui
nne les résultats de l'augmentation
la valeur de la reproduction totale,
r le seul renchérissement des pro-
uctions: car les cas, dont il s'agit pré-
ntement, rentrent exactement dans
rdre de ce dernier Tableau, où l'on
ppose de même, que la valeur vé-
le de la reproduction totale de 5000
esures augmentée de 1000 livres par
ccroissement du prix, fait monter
tte reproduction à 6000 livres, les-
elles donnent, sur l'accroissement
667 livres de revenu, un bénéfice
el de 300 mesures équivalant à 350
res. Ajoutons-y les 1000 livres de

l'augmentation en productions provo
quée par le renchériſſement qui pro
cure l'abondance, l'augmentation d
revenu ſera de 1667, & le bénéfic
réel ſe trouveroit de 1350, ou env
ron les trois quarts de l'augmentatio
du revenu.

Mais ce bénéfice doit être beaucou
plus conſidérable, comme on l'a déj
remarqué, ſi la vente que l'on fait
l'Etranger conſiſte, pour la plus gran
de partie, en productions qui parti
cipent le plus au renchériſſement: tel
les ſont les productions de premie
beſoin, parce que leur conſommatio
continuelle & générale en ſoutient tou
jours le prix dans le commerce exté
rieur. Plus l'huile d'olive, par exem
ple, eſt chere en Provence, plus cett
Province retire de bénéfice de cett
production qui fait ſa principale ré
colte, plus elle peut étendre ſes achat
en autres denrées ou marchandiſes,
& plus la population de cette mêm
Province peut ſe multiplier.

Il en eſt de même d'un Royaume
abondant en bleds, en vins, &c. fa
ciles à exporter; car plus ces produc
tions ſont cheres, plus auſſi il profite
de ce haut prix dans ſon commerce

xtérieur réciproque. Nous avons hoisi, pour faire connoître le béné-ice d'une Nation sur le haut prix des roductions de son crû, le cas le oins avantageux que l'on puisse ima-iner, tel que celui d'un renchérisse-ent général, afin que l'on puisse ju-er par-là de l'accroissement du béné-ce dans les autres cas plus avanta-eux, où ce sont des productions du lus haut prix, & les plus faciles à xporter que l'on a à vendre à l'E-ranger.

Les habitans des Villes, qui s'ima-inent que le bas prix des productions le premier besoin favorise la multipli-ation des Manufactures, des Arts & les Métiers dans leurs Villes, peu-ent facilement se convaincre de leur rreur par les Tableaux économiques, où ils verront toujours que la classe térile diminue nécessairement à pro-portion que le revenu diminue, & qu'elle augmente nécessairement à pro-portion que le revenu augmente. On cru aveuglément que les succès de 'Agriculture n'intéressoient que les aboureurs, tandis que toute la pros-périté des Empires dépend entiere-ent des travaux des Laboureurs &

de leurs richeſſes, parce qu'ils fo
renaître annuellement les richeſſes q
font ſubſiſter les hommes, qui fo
ment l'opulence & la puiſſance d
Nations.

OBSERVATION.

Il n'eſt pas néceſſaire d'avertir que
dans le cas où les avances rendent pl
que cent pour cent, le grand Table
détaillé de la dépenſe du revenu, r
ſuit pas dans la claſſe productive
même ordre qui eſt obſervé dans
Tableau où les avances de la cla
productive ne rendent que cent po
cent. Car, en ſuivant ce même ordr
il ſe trouveroit que la dépenſe ou l
reverſemens de la claſſe productive
la claſſe ſtérile monteroient à 15
livres, tandis que cette dépenſe n'
que de 1000 livres, c'eſt-à-dire, éga
à la moitié des avances de 2000 liv.
la claſſe productive; ce qui eſt confo
me à la régle ordinaire, où cette cla
dépenſe toujours la moitié de ſes ava
ces à la claſſe ſtérile. Dans le cas pr
ſent où les avances qui ne ſont q
de 2000 liv. rendent un revenu
3000 livres, le Propriétaire dépenſ

omme à l'ordinaire, la moitié de ce evenu à la classe productive, & l'au- re moitié à la classe stérile. La moitié ue reçoit la classe productive étant e 1500 livres, excéde de 500 livres a dépense que cette classe fait à la lasse stérile. Car cette dépense n'est u'égale aux $\frac{1}{3}$ de la moitié du revenu u'elle reçoit; au lieu que quand les vances de la classe productive ne ren- ent que cent pour cent, la dépense e cette classe est égale à la moitié du evenu, & pareillement égale aussi la moitié des avances; c'est pour- uoi, en calculant cette dépense par a distribution de la moitié du revenu, u par la distribution de la moitié des vances, cela revient au même. On préféré l'ordre de la distribution du evenu, parce qu'il est plus commo- e en ce que l'arrangement du Tableau n est plus simple. Mais si, dans le as présent, on veut suivre le même rrangement en formant le Tableau étaillé des dépenses, il faut que la lasse productive reverse à chaque chelon à la classe stérile $\frac{1}{6}$ de moins e la moitié de la somme qu'elle re- oit, & que la classe stérile continue chaque échelon de reverser la moi-

tié de ſa recette à la claſſe productiv
Voici donc quelle ſeroit alors la ma
che du Tableau détaillé des dépenſe

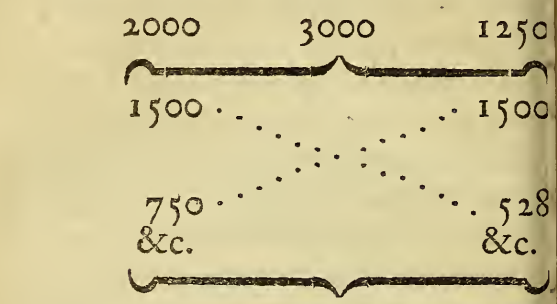

LES Rapports du Revenu avec le pri des Grains.

Les avances annuelles de la cultur des grains rapportent plus ou moin de revenu, ou de produit net, ſelo le prix des grains & la quantité de l récolte. Suppoſons que dans l'éta d'une bonne culture, chaque arpen enſemencé en bled produit, du fort a foible, ſix ſeptiers (ſemence prélevée & que les avances annuelles de la cul ture du Royaume ſoient 2000 livres (deux milliards).

Si le produit net de ces avances eſt 150 pour cent, le bled eſt à 21 liv. 2 ſols, (*a*) ; la reproduction totale ſt 6000 liv. & le revenu 3000 liv.

A 100 pour cent, le bled eſt à 18 vres ; la reproduction totale eſt 5000 vres, & le revenu 2000 livres.

A 50 pour cent, le bled eſt à 14 liv. ſols ; la reproduction totale eſt 4000 vres, & le revenu 1000 livres.

A 25 pour cent, le bled eſt à 12 vres 15 ſols (*b*) ; la reproduction otale eſt 3500 livres, & le revenu 00 livres.

(*a*) C'eſt, à peu près, le prix commun du led en Angleterre, où l'exportation des grains ſt libre, & où il n'y a, par cette raiſon, que ès-peu de variations dans le prix des grains. ce prix la dixme enleve environ un ſeptieme u produit net.

(*b*) Là finit la grande culture. La petite cul- ure rapporteroit moitié moins de récolte par rpens de terre ; les avances annuelles ſont en- iron auſſi de moitié moins par arpens ; parce u'on y ſupplée aux dépens de la terre qu'on iſſe en pâturage aux bœufs de labour ; il en t à peu près de même des avances primitives ar charrue : c'eſt pourquoi on eſtime alors ue la petite culture eſt plus profitable que la rande culture ; mais on ne compte pas qu'il a une diminution de moitié ſur le produit du rritoire, mal cultivé & en grande partie en

A 10 pour cent, le bled eſt à 11 liv 7 ſols ; les terres ſont traitées par

friche. Douze livres, c'eſt à peu près le pr commun du bled dans les Provinces de Fra ce. La dixme enléve alors la moitié du produ net.

La dixme eſt reglée ſur le produit total de moiſſon ſans exception des frais, de la ſeme ce, &c. ; enſorte que moins la qualité de la te re, ou l'état de la culture, ou le prix des pr ductions rendent de produit net, plus cet redevance ſurcharge le revenu, au point mêm que ſouvent elle le ſurpaſſe, & fait abandon ner la culture des terres qui ne rendent pas u produit ſuffiſant pour acquitter cette charge. eſt étonnant que des hommes ſages ayent pro poſé de régler l'impôt ſur le modèle d'une re devance où la contribution eſt ſi irréguliere & ſi nuiſible.

Sous les Regnes d'Henri IV & de Lou XIII, où l'exportation étoit permiſe, le pri commun du bled étoit environ 24 livres, mon noye d'aujourd'hui, & le produit à 200 pou cent ; c'eſt ſept fois plus de revenu ſur le grains qu'aujourd'hui. Il n'y eut ſous ces Re gnes ni famine ni non-valeurs, mais ſeule ment de légeres variations dans le prix.

L'Abbé de Vigeois rapporte, qu'en 1183 il y avoit ſurabondance de bled dans le Limo ſin, & que le prix du ſeptier de bled étoit de ſols 5 den. environ 20 liv. de notre monnoy d'aujourd'hui. C'eſt une preuve que le hau prix peut ſe ſoutenir dans les Provinces éloi gnées, comme au voiſinage de la Capitale, pa la liberté du commerce intérieur & extérieur.

petite culture. La reproduction totale du territoire eſt diminuée de moitié, en faiſant abſtraction des terres qui alors reſtent incultes. Cette moitié de reproduction ſeroit 1600. La dixme enléve preſque tout le produit net; il ne reſte preſque rien pour le fermage des terres; c'eſt pourquoi le capital de l'achat des terres eſt à ſi bas prix dans le pays où les terres ſont traitées par la petite culture à cauſe du trop bas prix des grains. Le produit de cette culture ſe réduit, pour ainſi dire, à la ſubſiſtance & aux frais du propriétaire, qui, faute de fermiers, eſt chargé lui-même de l'entrepriſe de cette culture qu'il fait exploiter par des Colons, qu'on appelle *Métayers*; parce qu'ils partagent la moiſſon par moitié avec le Propriétaire, qui fait toutes

Sous Charlemagne, le bled étoit à ce même prix.

Dans le douzieme ſiécle, les fortunes des grands Vaſſeaux, dit l'Auteur que nous venons de citer, étoient immenſes. Il rapporte des faits incroyables de la magnificence de leurs tournois, de leur prodigalité dans l'état ordinaire de l'intérieur de leurs maiſons & de leur table *.

* Voyez *les Mémoires de la Chevalerie, par M. de la Curne de Sainte-Palais, tome 2, pages* 76, 77, 78.

les avances primitives, ſinon ſes ter
res reſtent en friche.

On pourroit relever ici une erreu
de calcul, qui eſt, que l'on fait tombe
ſur la totalité du revenu attribué à un
Nation, la dégradation du prix de
grains, lorſque les calculs du recen
ſement de ce revenu total, chapitr
ſeptieme de cet Ouvrage, ne ſuppo
ſent qu'environ la moitié du revenu
qui ſoit produit par le travail de l
charrue en récolte en grains. Il ſeroi
aiſé de ne rapporter les effets de cett
dégradation qu'à la moitié de la tota
lité du revenu. Mais il faut, avant qu
d'admettre aucune réduction à ce
égard, examiner l'influence des effet
de cette même dégradation ſur les au
tres ſources du revenu total. Car, ſoi
dit d'avance, la totalité du revenu dé
pend beaucoup de celui de la charrue;
& quand la dégradation qui arrive à
cette partie, vient à un certain point,
elle s'étend, à peu près, au même ni
veau ſur la totalité. C'eſt pourquoi
nous n'avons pas héſité à faire marcher
le tout enſemble ſur le même pied,
ſauf un examen ſuffiſant pour parve
nir à un développement plus circonſ
tancié.

Si, du Tableau de 150 pour cent, e prix du ſeptier tombe d'un ſixieme, c'eſt-à-dire, de 21 livres à 18, le revenu décroît d'un tiers, les avances & e produit net ſont à 100 pour 100.

Si, du Tableau de 100 pour cent, le prix du bled tombe d'un cinquieme, c'eſt-à-dire, de 18 liv. à 14 liv. 12 ſols, le montant de la reproduction totale diminue d'un cinquieme, & le revenu de moitié, & ſera de 1000 liv. au lieu de 2000 liv. : les avances ſont alors, à l'égard du produit net, comme 100 à 50.

Si, du Tableau de 50 pour cent, le prix du bled tombe d'un huitiéme, ou de 14 liv. 12 ſ. à 12 liv. 15 ſ. le montant de la reproduction totale diminue d'un huitieme, & le revenu, de moitié : il ſera de 500 livres au lieu de 1000 livres. Les avances ſeront, à l'égard du produit net, comme 25 à 100.

Si, du Tableau de 25 pour cent, le prix du bled tombe d'un neuvieme, ou de 12 livres 15 ſols à 11 livres 7 ſ. le montant de la reproduction totale diminue d'un neuvieme ; alors il n'y a plus de revenu ; c'eſt-à-dire, nul produit au-delà des repriſes du fermier.

Dans cet état de valeur vénale, supposé fixe, il n'y a plus de propriétaires, plus d'impôt, plus de défense plus de Nation, & il ne restera aussi n Colons, ni Agriculture; car les Fermiers, chargés de payer un fermage pendant le cours de leurs baux, seron les premiers ruinés par la dégradatio imprévue du prix de leurs denrées (*a*)

Rapports de l'augmentation du revenu avec l'augmentation du prix des grains.

On voit donc aussi, par la raiso inverse de cet ordre de dégradation que les reprises du Laboureur étan

(*a*) En France, il ne faut estimer le pri commun des bleds, pour le Cultivateur, qu'à 30 & 40 sols au-dessous du prix commun formé sur les prix des marchés, à cause de variations extrêmes de ces prix dans u Royaume où l'exportation des grains est prohibée. Ainsi le prix commun des marchés, à 14 liv., par exemple, ne doit être évalué, pour le Cultivateur, qu'à 12 liv. 10 sols, & celui de 12 liv. 10 s., qu'à 11 liv. *Voyez* la démonstration de cette évaluation dans *l'Encyclopédie art. GRAINS ;* & dans le Traité de l'*Essai sur l'amélioration des Terres par M. Patullo.*

On a conservé toujours dans cette dégradation des prix, les reprises du Cultivateur dans leur entier, parce qu'elles sont, dans tous ces cas, la même base du calcul des proportions entre les frais & le produit net, & de tous les rapports qui en résultent dans toute la distribution économique.

emplies, & la valeur venale des rains, étant, par exemple, accrue à emeure de 1 liv. le revenu des pro-riétaires augmente de 2 liv. c'eſt-à-ire, que l'état du revenu eſt toujours ans cet ordre de proportion, avec état conſtant de la valeur vénale des roductions. Il eſt vrai que les propriéires (quand je dis propriétaire, je omprends ſous ce nom le Souverain ême) payent eux-mêmes environ n quart plus cher les denrées, & les laires à raiſon de 1 liv. d'augmenta-on de la valeur vénale du bled; mais augmentation de leur revenu eſt de liv. & ils profitent encore ſur tou-s les dépenſes, qui n'augmentent oint par l'augmentation de la valeur énale des grains, ſur toutes les mar-handiſes que l'on achete de l'étran-er, & ſur toutes ſortes de charges & redevances fixes, & indépendan-s du prix des grains.

Ouvrez les yeux, Recteurs des hu-ains, *erudimini qui judicatis terram*, voyez s'il eſt de Ligue, de Traité, Alliance, de Paix, &c. s'il eſt Puiſ-nce, en un mot, ſur la terre, qui uiſſe vous faire la centiéme partie du en ou du mal qui eſt dans vos mains,

qui eſt ſous vos mains ! S'il eſt état d
contraction, de dérangement, de de
tes accumulées, de déſordre politiqu
enfin, qui doivent vous décourager
tant que le territoire vous demeure
& ſi vous voulez ſuivre les véritable
voies, les voies ſimples & naturelle
du rétabliſſement ! Tout cela dépen
de la charrue & de la liberté du com
merce de ſes productions : Cette par
tie principale revivifiera toutes les au
tres, & les revenus renaîtront ave
une célérité dont les progrès vou
étonneront. Mais il faut élever no
vues, il faut ceſſer de conſidérer, com
me des objets dignes de notre atten
tion, des parcelles de même profi
prétendu de 10, de 12, de 15 millions
C'eſt par centaine de millions, c'eſ
par milliards que doit compter l
Gouvernement d'une grande Natio
agricole. C'eſt au pied du mur des cal
culs que nous vous plaçons pour déci
der, aux yeux de tous, ſi nos induc
tions ſont hyperboliques. *Tolle & lege*
vous crie la voix de la nature, prene
& liſez, liſez & calculez ; & ſi le
ennemis publics ne peuvent nous con
vaincre de faux, ni ſe dérober à la lu
miere, qu'en élevant des brouillard

xtraits du limon qui séjourne sous
eurs pas, & criant du fond de leurs
énebres, que les calculs sont faux,
ins oser en attaquer un seul, laissons
es croasser dans leurs marais, & ver-
ons des torrens de lumiere sur les re-
aires même de ces blasphêmateurs.

DÉTAIL *des causes du dépérissement des revenus.*

Après avoir mis sous les yeux le
Tableau de la ruine provenante du
échet des revenus dans un Etat, il est
ssentiel à notre objet de rappeller en
ref les principales causes qui opérent
a dégradation. Cette revue est néces-
aire pour ramener aux régles simples
& constantes toute l'organisation éco-
nomique, comme aussi, pour rappro-
her des détails l'application de cette
érité déja démontrée sur l'ensemble;
çavoir, que c'est toujours la diminu-
ion des dépenses qui opére le déchet
les revenus. Mais ce que nous devions
lus particulierement examiner, c'est
es rapports de la dépense de l'exploi-
ation de la culture avec la variation
les prix des productions, qui paroît
evoir augmenter ou diminuer ces

dépenſes, ſelon que le prix des pr
ductions augmente ou diminue. C
c'eſt principalement dans la conſor
mation même de ces productions, q
conſiſte la dépenſe de l'exploitation
l'Agriculture. Sur quelle hypothèſ
nous dira-t-on, établiſſez-vous do
une dépenſe, ou des avances toujo
uniformes, malgré une dégradati
des prix des productions, que vo
expoſez dans les différens progrè
ſans ſuppoſer, dans les avances
Cultivateur, ni augmentation, ni d
minution graduelle ou proportionne
aux variations des prix des produ
tion. Pour répondre à cette objectio
qui omet tous les cas où il peut y av
des dépenſes forcées & détachées
ces variations, il faut entrer dans
détail des principales cauſes de la d
proportion des revenus avec les d
penſes employées à l'exploitation
la culture, de la diſproportion des r
venus & de ces dépenſes avec l'er
ploi des terres, & de la diſpropo
tion des avances primitives avec l
avances annuelles, & avec le reven
Toutes diſproportions, qui dépende
immédiatement du bon ou du mauva
état de l'Agriculture d'une Nation,

ui ſont conſéquentes à la bonne ou
auvaiſe adminiſtration politique &
1 prix des productions des terres.
Pour me borner aux principales bran-
ies, je rapporte ici la diminution du
:venu, diſproportionnée aux dépen-
s, à douze cauſes principales. 1°. La
auvaiſe qualité de la terre, & le dé-
ut d'amélioration : 2°. l'inſuffiſance
es avances primitives, relativement
1 meilleur produit qu'on pourroit re-
rer par une plus riche culture. 3°.
'exploitation de la culture aux dé-
ens des biens fonds. 4°. Les petites
ntrepriſes, les petites fermes. 5°. La
auvaiſe qualité des productions. 6°.
e bas prix des productions. 7°. Le
éfaut des débouchés, & les grandes
épenſes du commerce rural. 8°. Les
npoſitions indirectes, & les impoſi-
ons ſpoliatives. 9°. Le luxe de déco-
ation. 10°. La ſurabondance de la po-
ulation. 11°. Le déplacement des ri-
heſſes aux emplois ſtériles. 12°. L'op-
reſſion perſonnelle des habitans de
1 campagne. Une partie de ces cau-
es ont été traitées ci-devant, d'au-
res doivent être approfondies dans
:s deux Chapitres ſuivans ; pluſieurs
nfin ſont profondément diſcutées

dans l'ancienne explication du T
bleau économique, dont je ne fe
qu'un foible plagiaire. Ainſi, pour
pas tomber dans de trop fréquent
répétitions, nous ne ferons que not
en bref les principaux déſordres
chacune de ces cauſes.

Défaut de dépenſes pour l'amélioration des terres ingrates.

La mauvaiſe qualité de la terre,
le défaut d'amélioration. Quand Va
ron, conſulté ſur ce que devoit fai
le Propriétaire d'un mauvais fond
pour le bonifier, répondit qu'il fall
le vendre, & en acheter un bon,
parloit en ſimple Cultivateur &
Sujet d'un Empire que le luxe & l
vues politiques qu'il ſuppoſe, avoie
fortement incliné vers la décadenc
& où, par conſéquent, le déplac
ment devenoit comme néceſſaire à
ſubſiſtance. Le travail de l'homm
force les dédains mêmes de la natur
labor omnia vincit improbus. Cela eſt
vrai, que s'il eſt de mauvais fonds p
nature, il y en a peu qui ne devien
bon par l'art; que dans l'eſtimatio
que les hommes font entr'eux d
fonds de terre, il y entre des obje
abſolument étrangers au fond en lu
même. Un arpent de terre médiocr
ou même mauvais, aux portes d'u

nde Ville, ou de tel autre débou-
c:, qui assure la consommation & la
v eur vénale de ses produits, sera
a élioré, & se vendra beaucoup plus
c rement que le meilleur fonds recu-
l & isolé : preuve donc que ce mau-
v s fonds est néanmoins productif ;
c s'il ne rapportoit rien, il ne vau-
d it rien : preuve aussi que la con-
f mation est un agent de reflet, plus
a f sur la production, que ne l'est la
q lité même de la terre, d'où se tire
l ubstance réelle des produits. Dans
l uit, cependant, il faut que ce champ
r porte, & ce ne peut être que par
l élioration. Cette amélioration sup-
p e des frais ; & comme personne ne
v t faire des frais en pure perte, il
a : que le produit, pour lequel on a
a ifié ces frais, équivaille les frais,
& pporte de plus le profit, qui seul a
d rminé à les faire. Cela ne se peut,
l par la consommation ou dépense
l produits qui leur donne une juste
a eur. C'est ainsi que les dépenses dé-
r ent de la qualité des terres, & leur
p curent l'amélioration. A mesure
q les dépenses diminuent, les terres
d iennent mauvaises, les améliora-
t ns ne se font plus, les produits dimi-

nuent, & avec eux décroiſſent les rev
nus. Un Fermier, cultivateur d'un t
rein de médiocre qualité, qui n'y fe
pas les dépenſes néceſſaires pour l'a
croiſſement du revenu, & qui ſe bo
nera à peu-près à la reproduction a
nuelle de ſes repriſes, ſe fixera à u
culture où il n'y aura que des frais,
peu ou point de revenu; cependant
Fermier peut y trouver ſon bénéfi
particulier, au préjudice du Propr
taire, qui pourroit tirer plus de rev
nu de ſa terre, ſi elle étoit cultiv
par un autre Fermier, qui, au moy
d'une plus grande dépenſe, pourr
de même retirer ſes repriſes, & pay
d'ailleurs un plus grand revenu. M
cela ne peut arriver que dans les pa
où la proſpérité de l'Agriculture re
les terres précieuſes, & les fait recho
cher avec empreſſement par les F
miers. Voilà donc un de ces cas où
peut y avoir une grande diſproporti
entre les dépenſes & le revenu. O
ce cas dépend des cauſes de la proſp
rité ou de la décadence de l'Agric
ture dans un Royaume; & parmi c
cauſes, le haut prix ou le bas prix d
grains ſont ſans doute les principal
Ce cas, dont nous parlons ici, eſt

jet capital, puisqu'il s'étend à tou-
les terres médiocres du territoire
un Royaume.

L'*insuffisance des avances primitives*, *relativement au meilleur produit qu'on peut retirer par une meilleure culture*. Le produit de la terre ne vient qu'en raison des frais qui l'ont attiré. Nous avons démontré que les avances primitives étoient la base de ces frais. Il faut considérer ces avantages, racine des avances annuelles, sous deux aspects différens. L'une est leur force & leur étendue, l'autre l'œconomie qui en résulte. Sous le premier de ces deux points de vue, l'insuffisance de ces avances consiste dans leur modicité. Sous le second, elle consiste dans leur mal-adresse, s'il est permis de parler ainsi : sous lequel de ces deux aspects l'on veuille les envisager, on trouvera toujours que c'est la diminution des dépenses qui les affoiblit & dans le fond & dans la forme.

L'insuffisance des dépenses de la culture.

En effet, quant à ce qui est du fonds, il ne peut provenir que de l'aisance, même de l'opulence du Laboureur. Plus ce fond est considérable & bien conditionné, plus, sans doute, il coûte à son possesseur ; & certainement

pour le mettre en état de faire
avances, il faut que sa Profession l'
enrichi; car malheureusement pour
Nations actuellement civilisées,
mais la Profession du Laboureur ne
assez honorée parmi elles, pour qu'
riche, né dans l'oisiveté, se determi
par ambition à l'embrasser. Ce ne p
donc être qu'une heureuse habitu
qui contienne un homme aisé dans
état si digne, & pourtant si mécon
Mais pour qu'il contracte cette ha
tude, il faut qu'elle lui réussisse; co
me aussi, pour le déterminer à risqu
ainsi de gros fonds d'établissemen
un emploi incertain & toujours pé
leux, avant d'être fructueux, il f
qu'il y soit porté par une espérance
profit bien fondée. Ce profit ne p
lui venir que du prix de sa denrée,
sa denrée n'a de prix qu'en raison
la consommation qui multiplie les
mandes, & met ainsi l'enchere a
produits. La consommation déc
donc & du fond des avances, p
qu'elle assure la richesse du Labo
reur, & de la culture, puisqu'elle
cite & remplit l'espoir du Laboure
mais il faut aussi que la propriété s
assurée, car sans cette sûreté, il n'o
r

oit en faire les avances primitives
uffiſantes pour une forte exploitation.
Or, moins ces avances ſont ſuffiſantes,
lus les avances annuelles ſont conſi-
érables, relativement au revenu qui,
ans ce cas, ne pourroit être que très-
édiocre.

Sous le même point de vue, conſi-
érons l'inſuffiſance des avances, rela-
ivement à la quantité des terres que
on entreprend de cultiver. Un arpent
e terre traité par la petite culture,
ui s'exécute avec des bœufs, ne coû-
e que 20 livres de dépenſe, au lieu
ue pour la grande culture, qui s'exé-
ute avec des chevaux, il en coûte
o livres. Ainſi la dépenſe pour un ar-
ent ſera, dans ce dernier cas, égale à
elle de trois arpens dans l'autre; mais
et arpent donnera au Propriétaire 10
vres de revenu, & les trois arpens
e lui donneront enſemble que 3 liv.
inſi les dépenſes annuelles rendront
ans le premier cas cent pour cent,
omme on l'a expliqué ailleurs; &
ans le dernier, elles ne rendront pas
5 pour cent; & il y a triple emploi
e terre. En enviſageant de ce côté le
evenu, on voit que, par la différence
e ces cultures, un arpent de terre

rapporte dix fois plus qu'un autre ar
pent, qui peut être d'auſſi bonne qua
lité ; encore ce dernier auroit-il, après
une ſuite de récoltes, beſoin, faut
d'engrais, de reſter pluſieurs année
en friche, pour ſe réparer. Ainſi ce
arpent, au bout de pluſieurs années
ne rapporteroit pas la vingtieme par
tie du revenu que produit un arpen
richement cultivé ; & cette riche cul
ture produit le quadruple, relative
ment aux dépenſes. *Les petites avance
primitives multiplient donc les avance
annuelles, & diminuent donc auſſi le rev
nu.* Par conſéquent, c'eſt à cette cau
qu'il faut attribuer la diſproportio
qu'il y a ici entre les avances annuelle
& le revenu, & la diſproportion qu'
y a entre ces dépenſes, le revenu &
l'emploi des terres ; & encore la di
proportion entre les avances annue
les, les avances primitives & le reve
nu. La diminution des avances an
nuelles ne ſuit donc pas la diminutio
du revenu. Au contraire, ces avance
augmentent dans preſque tous les c
où le revenu diminue. Il faut dor
examiner & connoître ſéparément l'é
tat de ces mêmes avances & l'état d
revenu, pour connoître décidéme

le rapport de ces avances mêmes avec le revenu ou produit net.

Quant à ce qui eſt de la forme de cet emploi, c'eſt-à-dire, de l'œconomie qui en réſulte, nous trouverons encore qu'elle ſe rapporte au même principe. L'Agriculture dans cet état primitif, & qui n'a de mobile que le *beſoin*, ſe borne à l'objet de fournir la ſubſiſtance du Cultivateur. En cet état, elle ſuffit à l'homme manœuvre, & ne peut rien pour la Société. Pour ſervir à la Société, il faut qu'elle fourniſſe des revenus, qui ne ſont autre choſe que l'excédent de la production, ou le produit net au-de-là des frais. Pour tirer de la terre cet excédent, il faut que le Cultivateur redouble de travail, d'induſtrie & de dépenſes. Le *deſir* peut ſeul l'engager à cela; & ce deſir eſt fondé ſur la certitude de payer ſon fermage, & d'accroître pour lui-même ſon fonds de richeſſe d'exploitation. Cette certitude, il la tire de l'expérience du paſſé & de ſa reſſemblance avec le préſent qui lui ſert de caution pour l'avenir. Tout cela ne peut être l'effet que des dépenſes & de leur continuelle régularité. Sitôt que la continuité des dépenſes aſſure celle de la

demande, & celle-ci la valeur venal
des denrées, dès-lors le Cultivateu
redouble d'industrie, & augmente
dépense, pour se procurer le plus d'e
cédent qu'il lui est possible. Cette in
dustrie est la véritable œconomi
L'œconomie rurale n'est point parc
monie sur le fond; car le Laboure
sçait bien que la plus ruineuse des di
ssipations seroit l'épargne faite sur
travail, les labours, les engrais, &
Il n'y a que la misere, ou l'incertit
de de retirer sa défense, qui puisse
forcer à œconomiser sur cela : mais
cherche à épargner sur le tems, «
redoublant de vigilance, d'ordre
d'activité ; sur les frais annuels, «
cherchant à faire à l'aide des animau
ce qu'il eut fait avec des hommes, q
lui auroient consommé d'avantage ; «
épargnant sur le nombre de ces an
maux, par le choix, en ce que les pl
forts & les plus prompts font le do
ble de l'ouvrage, sans faire plus
consommation ; en leur donnant d
conducteurs plus forts, plus habile
plus vigilans, & qui, quoique mie
payés, lui coûtent bien moins, en
qu'un seul fait l'ouvrage de trois,
que c'est leur consommation qu'il fa

onsidérer comme frais onéreux, & non leur salaire, qui est toujours proportionné au prix courant des denrées; en s'aidant enfin de toutes les machines propres à faciliter le travail de son attelier, en mettant tout à profit; en un mot, par tous les moyens d'ordre & d'œconomie, qu'on met en usage dans les Pays où la dépense des revenus soutient le prix des denrées & la bonne culture; & que le prix des denrées soutient le revenu & les dépenses, tandis qu'on ne voit ailleurs que paresse, ignorance & pauvreté.

Ne vous y trompez pas, dignes Citoyens, qu'un zèle pur pour la Patrie & pour l'humanité rassemble & occupe conjointement du soin d'éclairer les Cultivateurs dans leurs travaux. Ce ne seront ni les leçons, ni l'exemple même, qui régénereront parmi-nous l'art nourricier, comme ce n'est point l'ignorance qui l'a fait tomber. L'encouragement & le dédommagement seuls peuvent le faire renaître; l'encouragement n'est autre chose que l'espoir bien fondé du profit. Ce n'est que depuis qu'on a intéressé les Loix en Angleterre, à l'immunité de l'exploitation de la culture, à la sortie &

au commerce extérieur des grains qu'on a vu fleurir l'Agriculture dans ce Royaume, & qu'il a joué dans l'Europe un rôle si exorbitant. Les instructions en ce genre, les découvertes, dès-lors se sont multipliées, & ont réussi dans cette contrée; parce que les avances se sont multipliées par le profit, & que les grandes avances ont diminué les dépenses, & augmenté les revenus, par le concours de l'abondance & de la cherté. Cette heureuse influence a porté sur l'Irlande. Une Société d'Agriculture à peine a paru, elle a obtenu le secours des Loix, à l'appui de ses spéculations. Chaque membre s'est trouvé en état de donner l'exemple, & de pouvoir appuyer & gratifier les essais, & de contribuer aux dépenses. Le commerce & l'industrie ensemble, appellés à la suite d'une puissante Agriculture, assise sur de fortes avances bien conservées, ont applani les débouchés ouverts par les Loix. On a vu renaître le territoire, ou, pour mieux dire, on l'a vu naître, & sortir, pour la premiere fois, de son antique barbarie, ses produits aller chercher au loin les dépenses, & les rapprocher de leur source. On a voulu

voir dans cette heureuse renaissance l'influence de la Société d'Agriculture, à bon droit, sans doute, puisqu'elle pourvoit aux dépenses; qu'elle fait son principal d'être le truchement de l'ordre & des besoins publics auprès du Gouvernement; & qu'elle en est écoutée. Mais c'est par ses leçons & sa protection, & non par sa doctrine, qu'elle a changé la face de son Pays. Procurons l'aisance aux Cultivateurs; l'attrait d'un honnête profit leur apprendra tout le reste. Ils mettront cette aisance à se procurer de fortes avances, à les employer avec constance, activité & œconomie; & tout sera fait. Mais ce n'est que par les dépenses des revenus, & par la valeur venale, aiguillon du travail, qu'on peut lui procurer l'aisance, & accroître les revenus.

La culture la plus chere & la plus chetive est celle qui est aux dépens des biens fonds.

L'Exploitation de la Culture aux dépens des biens fonds. Faute de réduire la connoissance des avantages de l'Agriculture à ses véritables principes, on a souvent mis en question, en ce genre, des choses démontrées par le fait. Si l'on avoit d'abord bien clairement apperçu que toute la marche économique consiste dans la dépense du

revenu, & par conſéquent dans l'e
xiſtence & dans l'étendue du produi
net, on auroit cherché d'abord à pren
dre une idée juſte & préciſe de l
quotité des frais, & de tout ce qui le
compoſe, comme devant être tenu
pour entretien en frais dans l'ordre
de la circulation. Cet examen auroi
bientôt fait appercevoir que toute ter
re pouvant produire, toute terre,
dis-je, doit être deſtinée à donner un
produit quelconque, & que par conſé
quent, toute portion de terre détour
née de cet objet, eſt de la terre per
due, ſi l'on n'en tire aucune ſorte de
rapport gratuit, relatif à la culture
des terres productives; & que ſi au
contraire elle a quelque ſorte d'em
ploi ſubſidiaire à celles-ci, c'eſt de la
terre dont le produit quelconque &
l'emploi ſont englobés dans le produit
des terres cultivées.

C'eſt en tout ſens, & en tout état
de cauſe, un dommage réel & une di
minution du revenu, que l'augmenta
tion des frais, & l'un eſt toujours en
proportion de l'autre. Mais cette pro
portion variable, recherchée en dé
tail, eſt fort difficile à déterminer dans
le genre en queſtion. Car pour con

noître ce qu'on perd en perdant de la
erre, il faudroit savoir de quelle sorte
le fertilité & de produit cette terre
ourroit devenir susceptible par le
noyen de la culture, du commerce,
les débouchés, & enfin de la prospé-
ité publique & privée. Quand une
ociété d'Agriculture, par exemple,
ura assigné un prix à celui d'entre
leux, ou plusieurs Cultivateurs, qui
ura fait rapporter le plus de grain de
a meilleure qualité, à un arpent de
erre, elle ne considére dans la mon-
re qu'un effet isolé de tout autre cor-
elatif, & ne peut recompenser dans
'effet que l'écorce vraiment de la cul-
ivation, relativement à son objet &
ses dépendances; car on ne juge ab-
olument ici que le produit total rela-
ivement à l'abondance indépendam-
nent de la qualité de la terre, des
rais, de la valeur vénale, & du choix
lans l'emploi de la terre & du produit
et. Un sera gratifié pour une forte
écolte en bled produite dans une piè-
e de terre, qui auroit porté une ré-
olte beaucoup plus riche & beau-
oup plus profitable en lin, en chan-
re, en haricots, en prés, en herba-
es, &c. Ainsi le prix couronneroit

une faute en Agriculture. Il eſt vra
que Pierre a fait rapporter plus d
beau bled que Jacques, ſon voiſin
mais ſi l'émulation, ou le deſir d'avoi
le prix, dont la valeur excéde de beau
coup les frais quelconques, l'a déter
miné à faire paſſer à la bêche, & d
foncer ſa terre de 15 ou 18 pouces
comme un jardin, il eſt certain que ſ
récolte lui aura coûté plus de frai
qu'elle ne vaut, & par conſéquen
que l'autre a tiré plus que lui de pro
fit, qui eſt l'objet de l'Agriculture. D
même, s'il a labouré à moins de frai
& mis beaucoup plus d'engrais à amé
liorer une terre de moindre qualité,
la réduire à ſon meilleur emploi, &
que cependant ſa récolte, ſans empor
ter le prix, ſoit la plus profitable, i
paroîtra être reſté en arrière, tandi
qu'il avoit vraiment pris les devans
Ces ſortes de joutes devroient don
être faites à conditions abſolument éga
les, comme elles le ſont dans les cour
ſes de Paris en Angleterre: & dès lor
les Juges du combat ne pourroient plu
décider que de l'adreſſe de celui qui a
tenu le ſoc, ou qui a ſemé, de ſon ha
bileté ou de ſa fortune dans le choi
des heures & du jour. C'eſt ainſi qu'a

noral comme au phyſique, nos déci-ions devroient être reſtraintes & dé-ignées par parcelles. De là vient que es jugemens de celui qui voit tout, ont ſi différens des jugemens des hom-nes. Contentons-nous de juger des uccès de la culture par les revenus des erres, par le fermage que les Culti-ateurs peuvent payer librement aux ropriétaires : c'eſt la baſe des calculs, les richeſſes des Empires, & la pierre le touche de la vérification des calculs mêmes. Le meilleur revenu, obtenu ar des avances quelconques, décide lu bon emploi des terres & de celui les dépenſes de la culture, par la rai-on qu'il eſt le meilleur revenu qu'elles uiſſent produire, & la quantité des vances, quelqu'indéterminée qu'elle oit, ne doit avoir d'autres bornes que elles que preſcrit le meilleur revenu même.

Les diſtributions de prix, dont nous enons de parler à l'occaſion de nos rreurs ſur les produits de la culture, euvent être utiles chez un Peuple ue la miſère a habitué à de mauvais ſages, & qui a beſoin d'être redreſſé aiguillonné, quand d'ailleurs, la li-erté & les moyens s'offrent pour re-

cueillir & mettre à prix le fruit de ſe
travaux, & ſe portent à imiter d'a
bord la pratique de la riche culture de
gros Fermiers. On peut enſuite s'ap
pliquer à la recherche de méthodes en
core plus profitables, inviter à de
eſſais, &c. Ce n'eſt point là ce qu
fera fleurir l'Agriculture, ni ce qu
pourra former des Juges, & marque
le cran de ſes progrès. Produit net
produit net ſur toutes choſes. Rédu
ſons à cela nos prétentions, nos trion
phes & nos vertus; & pour ne poin
ſortir de mon ſujet, réduiſons à ce bu
nos travaux; car il eſt le pere, l
principe, le centre & l'objet de tou
les travaux.

Sitôt qu'on aura cet objet en vu
dans l'eſtimation des produits de l'A
griculture, & qu'en conſéquence o
ſera convenu d'en diſtraire les frais
on ſentira que la plus forte des diſtrac
tions à faire ſera celle de la valeur de
terres, dont l'abandon eſt une annex
indiſpenſable de l'exploitation de ce
les qui ſont en chetive culture. Je m'e
plique : Jean labour avec des che
vaux. Toujours nourris à l'écurie, l
fourrage leur eſt donné en ſec, & il
ne perdent ni temps ni fumier. Jac

ques, au contraire, laboure avec des
œufs; au sortir de dessous le joug,
l les lâche dans des dépaîtres. Le ter-
ein employé en ces dépaîtres, foulés
ux pieds, & qui ne font qu'amuser
es bestiaux, est en pure perte pour
acques, & eût été mis en valeur par
ean : premier déchet en perte sur
emploi des biens fonds : car je ne
arle que de ceux-là. Jacques est ce-
endant obligé de donner, à l'étable,
e foin de ses prairies à ses bestiaux;
ean, au contraire, trouve dans ses
ranges, pour ses chevaux & ses trou-
eaux, des fourrages que fournit une
orte culture, & dont la consomma-
ion rend aux terres les engrais qui les
ertilisent. Il entretient bien ses che-
aux, qui se nourrissent eux-mêmes
ar les produits de leur travail. Tou-
es ses terres sont en valeur, & il
end le foin de ses prairies que l'autre
onsommoit sans profit : second dé-
het pour Jacques. Ce dernier laisse
rrer ses moutons, qui sont en petit
ombre, mal gardés & mal soignés,
& qui parcourent en liberté des bruye-
es immenses, dans lesquelles ils per-
ient leur fumier, tandis que son com-

pétiteur entretient un gros troupea
conduit avec beaucoup d'attention
par un berger expert & intelligent
qui le fait parquer ſur ſes champs, o
l'engrais ſe trouve tout porté ſans frai
de tranſport ; il fait jetter à ſon trou
peau, dans le parc, des fourrages, de
herbes, &c. & pendant l'Hyver il l
fait conſommer, à la bergerie, de
fourrages que la grange fournit, &
dont il retire une grande quantité d
fumier excellent pour les terres u
peu froides. Il defriche les landes ſan
s'inquiéter de conſerver des promena
des à ſes bêtes. Tout cela eſt encor
en déchet pour Jacques. De tous ce
objets combinés de dégradation & d
perte de terrein, d'engrais, & d'épar
gnes ruineuſes, que nous devons en
viſager ici, ſe forme principalemen
l'énorme différence qui ſe trouve
quant au produit net, entre la grand
& la petite culture ; différence qui
en général, eſt du tout au rien ; ce qu
eſt manifeſte par le prix du fermage
& de la vente des terres dans les pay
où domine l'un ou l'autre genre de cul
ture.

Cette vérité, déja annoncée, dé-

eloppée & calculée dans d'excellens agmens (*a*), eſt trop importante pour u'on néglige plus long-temps de la émontrer ſous toutes ſes faces dans es ouvrages deſtinés uniquement à et objet : Celui-ci eſt trop abregé our y pouvoir approfondir ce détail ıpital. Cependant comme, tel qu'il ſt, on a tâché d'y raſſembler des reuves parlantes & calculées de tou-s les vérités ſommaires qui y ſont nnoncées, & qui s'en trouvent ſuſ-eptibles, je vais placer ici les détails ui nous ont été communiqués, de eux Fermes employées ſelon ces deux ifférens genres de culture, pour u'on puiſſe juger d'après les piéces de omparaiſon.

XEMPLE DE LA GRANDE CULTURE.

GÉNÉRALITÉ d'Amiens, Election de Saint-Quentin,

FERME DE LISOIR.

Cette Ferme contient 360 arpens, iviſés en 3 ſoles, & cultivés par 3 harrues. Il n'y a point de prés ; les

(*a*) *Voyez* Encyclopédie, art. *FERMIERS*, & art. *GRAINS*.

terres ſont preſque de pure cra
ſituées ſur des coteaux, & ſujettes
ravages des torrens cauſés par
pluies fort fréquentes dans le Pays.
ne tire de ces terres le produit déta
ci-deſſous, que par beaucoup de
mier & un travail ſi difficile, qu'il f
quatre forts chevaux à une petite ch
rue, & encore fatiguent-ils extrêm
ment. L'état de cette ferme a été fo
ni par un habile Laboureur, qui e
été le Fermier.

AVANCES PRIMITIVES.

Chevaux de labour, moutons, vaches & ſuites, jumens, truies, &c. . . .	1277
Uſtenſiles de ménage. . .	1000
Inſtrumens, machines & uſtenſiles de la culture, harnois de chevaux, &c. .	2000
Semences.	2500
TOTAL de cette portion des avances primitives . . .	1827

Dépenſes en avances pendant
mois pour les premiers travaux
précédent la premiere récolte ſuiva
l'état des dépenſes annuelles ci-d

sous, de 6760 liv. par an.
Pour 18 mois . . . . 10140 l.
Dépenses pour la subsistance du Fermier & de sa famille pendant le même temps, emmeublemens, &c. 3700

TOTAL des avances primitives . . . . . 32115.

AVANCES ANNUELLES.

Nourriture des chevaux de labour, pour l'avoine seulement. 2250
Gages des chartiers, Valets de basse-cour, Servantes, Bergers, &c. & leur nourriture. 2000
Ustensiles. 1000
Maréchal, Charron, Bourrelier, Cordier. . . . 500
Frais de récolte. 600
Engrangement des grains & leur garde avant la moisson, faux frais & accidens. 300

TOTAL des avances annuelles 6650

PRODUIT.

Produit net.	Fermage.	4000		
	Taille.	720	960	56
	Capitation. . . .	240		
	Dixme qui se leve au 24e. . .	700		
La dépense du Fermier & de sa famille n'entre ici en compte que pour 736 liv. En bon ordre de culture, elle est estimée 1800 dans un emploi de trois charrues; mais le produit net des bestiaux de profit, dont on ne parle pas ici doit y suppléer. En ce cas, les avances doivent monter à 8560 liv.	Frais annuels, y compris la rétribution du Fermier, pour sa dépense annuelle, & celle de sa famille.	7496		112
	Intérêts des avances primitives & annuelles du Fermier.	3748		
	PRODUIT total			169

Les avances annuelles, montant 8560, rendent environ 70 pour ce de produit net malgré le défaut de berté du commerce des grains.

C'est le Fermier qui est l'arbitre revenu; c'est lui qui calcule, qui co pense les dépenses & les produit c'est d'après les résultats de son co pte, que nous devons partir pour c culer les richesses annuelles d'une N tion, & la distribution annuelle ces richesses, & nous assurer de le reproduction.

T A T des produits de cette Ferme mis dans leurs proportions réciproques, & réduits à l'ordre du Tableau.

VANCES annuelles de la classe productive.	REVENU.	AVANCES annuelles de la classe stérile.
8560	5660	3555
2830		2830
3555		4280
CETTE.. 6385.	RECETTE.. 7110.	

La reproduction totale est égale u sommes qui se réunissent & se dé- ent à la classe productive; sçavoir,

ecette de la classe produc- e	6385	18500
e avances de cette même lasse	8560	
e avances de la classe sté- le.	3555	
rises du Fermier . . .	12,840	18500
uit net	5660	

MASSE des richesses compriſes dans le Tableau.

Reproduction.	18500	27
Argent du revenu	5660	
Avances de la claſſe ſtérile. .	3555	

C'eſt un cas particulier qu'on aſſujettit ici à l'ordre général ; mais les dépenſes des particuliers, conſidérées en détail, ne ſuivent pas de régles uniformes ; elles ſe calculent, du fort au foible, conformément à l'ordre permanent de la totalité de la reproduction générale & annuelle.

EXEMPLE DE LA PETITE CULTURE

GÉNÉRALITÉ de Limoge, Election de Brive, Paroiſſe de Concezes, Village de la Rouſſalie & de Leycuras.

Il y a deux Domaines de bon fond de terrein dépendans de la Ferme de Pompadour, qui contiennent 71 arpens, dont 21 de prés.

AVANCES PRIMITIVES.

Bœufs, vaches, brebis, jumens, truyes, &c.	1035 liv.
Charrues, charretes, instrumens & outils aratoires	300
Meubles & ustensiles de ménages . .	300
Semences	200
TOTAL de ce fonds d'avances primitives, ...	1835

A quoi il faut ajouter la dépense, pendant 18 mois, des avances annuelles pour les travaux qui précédent la premiere récolte. Cette dépense, selon l'estimation suivante des frais annuels, est pour 18 mois 309 liv. Ainsi le total des avances primitives est de 2144 liv. dont l'intérêt, seulement au denier 20, est 197 liv. 14 sols.

Les avances annuelles consistent dans l'entretien des charrues, charretes, instrumens & outils, pour la culture, & la dépense faite par 11 personnes à nourrir, laquelle ne se montoit pas à plus de 19 livres chacun, parce que, comme on le va voir, le fermage, l'impôt & la dixme prélevés, il ne reste que 206 livres 9 sols, sur quoi il faut prendre l'entretien des instrumens aratoires.

PRODUIT.

Le produit total de ces deux M
tairies, ſuivant l'eſtimation forcée fa
par les abonnateurs dans l'arper
ment général de cette Province,
de 740 liv. à quoi ajoutant 58 liv
pour la dixme levée ici au dixiéme
les parties décimables, fait en to
798 liv. diſtribuées ainſi.

Avances annuelles. 450.

Dépenſe des Métayers & de leurs familles au nombre de 11 perſonnes, qui, réduites ſeulement au pain & à l'eau & aux moindres vêtemens, dépenſent au moins 30 livres chacune, en tout,	330	
Nourriture de 4 bœufs de labour, conſommant par an chacun quarante quintaux de foin, à 15 ſols le quintal, en tout.	120	450
Intérêts ſeulement au denier 20 des avances primitives faites par le Propriétaire.		107.
TOTAL des repriſes.		557.

qu'il faut défalquer du produit total de 7
livres, reſte pour le produit net 240 liv.
ſe diſtribuent ainſi,

Pour l'impôt.	Tailles .	85 l. 19 f.	1553 l. 11
	Fourrages & uſtenſiles .	31 l. 2 f.	
	Capitation .	36 l. 10 f.	
Produit	Pour la dixme.	58.	
brut.	Pour le revenu du propriétaire.	28. 9.	
		240 l.	

mpôt retire, par arpent,	2 l.	3 f. 6 d.
dixme.	16	1.
Propriétaire. . . .	8.	
	31 l.	7 f. 7 d.

Tels ſont les réſultats de l'évaluation établie ſur le produit total de 798 livres des 71 arpens.

Pour ſçavoir le produit des 50 arpens de terre, exploités ici par la petite culture, il faut le démêler d'avec celui des prés. La dixme qui eſt de 58 livres, ne ſe leve que ſur la récolte des terres, & elle enléve ici le dixieme du produit total. Ainſi, 58 livres indiquent que le produit total des 50 arpens de terre eſt 580 livres, qui, déduites de 798 liv. il reſte, pour le produit total des prés, 218 livres dont un quart, ou environ 55 livres, en frais; reſte en produit net 163

livres chargées de 133 livres d'impô
qui réduit le revenu du propriétai
27 livres ; c'eſt par arpent de pré
liv. 4 ſ. 9 den. & l'impôt retire 6
11 ſols par arpent.

Le produit total des 50 arpens
terre eſt 580 liv., diſtribuées ainſi

Repriſes du Cultivateur.	Avances annuelles.	395 l.	50
	Intérêts ſeulement au denier 20. . .	106	
Produit net.	La dixme. . .	581.	7
	L'impôt. . . .	15	
	Le revenu du Propriétaire. . . .	6	
			58

Le produit net, par arpent, e
livre 11 ſ. 5 den. au lieu que dan
Ferme de Liſoir, il eſt de 17 liv. 1

La dixme en enléve . .	1 l. 3 ſ. 2 d.	au lieu de 11. 19 ſ.
L'impôt retire	6 ſ.	au lieu de 3 l.
Reſte, pour le revenu, .	2 ſ. 3 d.	au lieu de 13 l.
	1. 11. 5.	17. 19.

(*a*) La dixme ne ſe léve, ſur les terr
cette Ferme, qu'à la 24e gerbe ; elle ſero
viron de 4 liv. ſi elle ſe levoit, comme
l'autre exemple, à la dixieme.

Le produit total de 360 arpens de terre, comme ci-devant, ne seroit ici que... 3750 l. (*a*), au lieu de... 18000 l.
550 liv. de produit net, au lieu de. . . . . 5660 l.
différence comme 1 à 10 & demie.

On dit qu'il faut ajoute, au produit es terres exploitées par la petite culure, le produit de la vente des bœufs ue l'on engraisse après qu'ils ont ser- i à la charrue ; mais cette partie, qui ses frais particuliers, doit être mise part. Chacun peut acheter des bœufs, ui ont servi à la charrue pour les en- raisser, s'il a des herbages ou d'au- res productions pour cet engrais. On e pourroit donc faire entrer en comp- e, dans les calculs de la petite cultu- e, que le prix des bœufs usés & mai- res que l'on retire de la charrue. Or ans cet état on perd dans la vente, ir le prix qu'on les a achetés, pour travail de labour : cependant les

(*a*) C'est environ 23 ou 24 livres pour la leur de la récolte alternative d'une année jachere, & d'une année de moisson de aque arpent ; c'est à peu près le produit dinaire de la petite culture, comme on le it dans *l'Encyclopédie*, art. *GRAIN*.

fermiers de ces deux domaines, exploités par la petite culture, payent 380 liv. de fermage : mais ce fermage englobe les intérêts de leurs avances qui devroient être de 212, c'eſt-à-dire, au denier 10, comme dans l'état de grande culture, le reſte eſt pris ſur quelques récoltes de chataignes & ſur le bénéfice des beſtiaux de profit, que l'on éleve dans les prairies & dans les friches. Cette partie de beſtiaux engage même ſouvent à laiſſer des terres en friche pour le pâturage, par lequel ces terres rendent au moins autant de produit que celles que l'on cultive. C'eſt pourquoi une grande partie de terres reſte inculte dans les pays de petite culture, ſur-tout dans les cantons où il n'y a pas de prés pour fournir le foin néceſſaire pour la nourriture des bœufs de labour pendant l'hyver.

On nous dira peut-être que ſans entrer dans de ſi grands détails de calcul, on apperçoit ſur le champ que les 798 liv. de produit total, auquel on peut ajouter les 168 liv. de gain ſur les beſtiaux, &c. qui, tout enſemble, forment un total de 966 liv. on appercevra, dis-je, par une ſimple

dition, que ces 966 liv. fourniſſent
n revenu de 533 livres, qui ſe parta-
nt au Propriétaire & à l'impôt; ſça-
oir :

Au Propriétaire . .	380	. . 533.
A l'impôt.	153	
Reſte pour les frais.	433	

Ramenons ce calcul à l'ordre des
uis de la grande culture; ne rédui-
ns pas rigoureuſement au pain & à
au les 11 perſonnes occupées à l'ex-
oitation de ces deux domaines; ac-
rdons à chacun d'eux, du fort au
ible, pour les retenir dans le pays,
moins 50 liv., en total 550 livres :
ſtituons à celui qui fait les avances
imitives, les 212 liv d'intérêts pour
urer la durée de ces avances, &
falquons 58 liv. de dixme & 120 liv.
ur la dépenſe des bœufs de labour.
ditionnons ces ſommes à retirer
r les . . . 966 liv.

550.
212.
58.
120.

940.

Il resteroit ici, conformément l'ordre des frais de la grande cultur 26 livres pour l'impôt & pour le Pr priétaire ensemble.

Mais, nous dira-t-on, ceci pro ve que, relativement aux frais, il y plus de profit, pour le propriétaire l'impôt, dans la petite culture q dans la grande, en se dissimulant c pendant la misère des Colons dans petite culture; mais c'est leur état, s'y dévouent eux-mêmes.

Que l'on s'endurcisse donc, si l' veut, sur la misère à laquelle ces C lons sont dévoués, ou plutôt à laqu le on les réduit; mais fait-on attenti que le produit total de ces mêmes arpens de terre, devroit être de 26 livres au lieu de 580 liv. que le pr duit net pour l'impôt, la dixme & propriétaire ensemble, devroit êt de 800, au lieu de 79 livres; que produit net, bien & loyalement di tribué, rendroit au propriétaire le ou 450 livres, au lieu de 6 livres; l'impôt les $\frac{2}{7}$ ou 225 liv. au lieu de livres; à la dixme des terres $\frac{1}{7}$ ou 1 livres au lieu de 58 liv. (que relativ ment aux terres simplement, ces au mentations, comme on vient de

oir, seroient beau coup plus consi-érables) que les repriſes du Cultiva-ur devroient être de 1700 liv. au ⁄ de 502; que ces repriſes ſont au ofit de toute la Nation par leur diſ-ibution dans la dépenſe; qu'enfin le rme de la petite culture eſt l'aban-on des terres qu'on laiſſe tomber en iche, d'où s'enſuit l'anéantiſſement s revenus & de la population des illes & des Campagnes; faiſant le ai ſens de ce proverbe équivoque u fiſc, *plus la bête eſt chargée, mieux le va*, c'eſt-à-dire, *mieux elle s'expa-ie pour ſe délivrer du fardeau.*

On ne peut pas réduire à l'ordre du ableau les produits de la petite cultu-, parce que les avances annuelles, our la nourriture des hommes & des œufs de labour, n'ont aucune diſtri-ution ni communication avec les au-es claſſes d'hommes de la Nation. es Colons réduits rigoureuſement au ain & à l'eau, ne peuvent contribuer n rien à la diſtribution qui fait ſubſiſ-er la claſſe ſtérile. Ainſi, l'ordre du ableau n'eſt point applicable à ce enre de culture, qui n'exprime que miſére des cultivateurs, &c. réduits cet infructueux emploi des terres,

M. Dupré de Saint Maur (*a*) préſu
que les $\frac{7}{8}$ du total de la culture
Royaume ſont en petite culture, d
il eſtime le fermage à 15 ſols par
pens (*b*), ſur quoi le Propriétaire
chargé de fournir les beſtiaux à ti
de *cheptel mort*, c'eſt-à-dire, ſans
térêt : Point capital à éclaircir par
Académies d'Agriculture.

Je laiſſe au Lecteur à juger ce q
deviendroit un Royaume où le labo
rage tomberoit entierement en pet
culture ; à juger s'il eſt important
mettre le Cultivateur en état de s
lever à la condition de gros Fermie
de ſe munir d'avances primitives, c
pables de fournir à la grande cultu
& à la meilleure exploitation, de
pas regretter les avances annuelle
qui d'abord paroiſſent plus coûteu
pour une culture où tout demande
gros entretien & de forts ſalaire
mais qui retrouve bientôt tout cel
la récolte qui lui rend la rentrée d
avances, leurs intérêts, & en ſus
forts revenus pour les Propriétaire
ou plutôt pour la Nation. On eſt lib
de m'oppoſer que je choiſis ici de

(*a*) Eſſai ſur les Monnoyes, pag. 28.
(*b*) *Idem*. pag. 26, à la Note.

xemples pris dans les deux extrémi-
s. L'allégation seroit fausse, mais je
eux bien la tenir pour vraie, & ac-
order qu'il est entre ces deux exem-
les un grand nombre de classes di-
erses de culture plus ou moins pro-
ables ou annihilées. Toujours sera-t-
vrai que ces deux existent, & qu'el-
s peuvent, pour ainsi dire, devenir
énérales l'une ou l'autre, & établir
prospérité de l'Etat, ou le réduire
un degré de dépérissement qui l'a-
éantiroit. On voit donc de quelle
onséquence il est d'avoir égard aux
rais & aux pertes qui sont toujours
premier objet à défalquer, & sur-
out à ceux du genre le plus impor-
nt & le moins susceptible d'estima-
on. Apprécions donc la terre sur-
out, & préférons, d'entre les cultu-
es, celle qui tire le meilleur parti du
errein. Mais on y vient naturellement
l'aide du même mobile, qui met en
eu tout le reste. Les dépenses, les
onsommations, les débouchés, la va-
eur vénale, voilà ce qui enseigne au
Cultivateur à bien employer la terre.
Voyez combien elle est précieuse, par
e bon débit des denrées, auprès d'une
rande Ville.

Les petites exploitations ſont moins profitables que les grandes.

Les petites entrepriſes, *les petites fermes*, paroiſſent au premier coup d'œi tendre à l'objet que nous venons de déſigner. Une famille qui n'a qu'une petite Ferme à exploiter, met tout à profit, & peut vaquer plus aiſément à la culture de toutes les parties de ſon petit domaine. Par ce moyen, une grande Ferme diviſée en quatre, au lieu de ne nourrir qu'une famille, en nourrit quatre, & le bien n'en eſt que mieux tenu. Tel eſt le coup d'œil apparent d'abord, mais un retour ſur la régle uniforme & conſtante du produit net, nous détrompera de cette erreur. Certainement les quatre familles ci-deſſus, à attention égale, tireront plus de produit total, mais ce n'eſt pas à dire que ce genre de culture ſoit plus profitable pour le revenu qui eſt le ſeul objet pour le Propriétaire, pour l'Etat & pour la Société. Les habitans des Villes, qui s'imaginent que les Payſans labourent eux mêmes les terres qui produiſent les moiſſons, ſe ſont tous décidés en faveur des petites Fermes & des petits emplois de culture, parce qu'ils occuperoient un plus grand nombre d'hommes, & entretiendroient un

plus grande population, & par conſéquent une plus grande abondance de productions, qui ſeroient à bas prix par la concurrence de ces Payſans, forcés de vendre pour payer les impôts dont ils ſont chargés, & qui eſt lui-même un aiguillon pour les forcer au travail; c'eſt ainſi que le Citadin croit avoir ſes eſclaves continuellement ſous le joug, dans l'oppreſſion & dans la miſère; mais il ſeroit bien puni de cette abominable barbarie, ſi ſon ſort dépendoit réellement de cet abſurde ſyſtême d'Agriculture, fondé ſur la multitude d'hommes, employés au travail de la terre. Pour le détromper, il ſuffit d'en rappeller ici un exemple. Une charrue tirée par quatre chevaux, & conduite par un homme, aboure autant de terre que trois charrues tirées par 12 bœufs, & conduites par ſix hommes; or ce travail produit à peine le dixieme du revenu que donne le travail de la ſeule charrue tirée par les quatre chevaux, & conduite par un ſeul homme. Sur ce pied il faudroit, pour l'exploitation d'un terrein qui peut être exécuté par 100,000 hommes, & qui rendroit plus d'un milliard de revenu, il faudroit,

dis-je, par la petite culture des bœufs 3,000,000 d'hommes, dont l'emplo ne rendroit peut-être pas aux Pro priétaires 100,000,000 de revenu o de produit net. Or c'eſt par le produi net de l'Agriculture que ſubſiſtent le habitans des Villes. Les campagne pourroient être couvertes d'hommes occupés à la culture de la terre, ſur tout s'ils labouroient eux-mêmes ave leurs bras ; & cependant, avec de tel travaux, les habitans des Villes, ce hommes ſi avantageux, ne pourroien plus ſubſiſter. Conſidérons le mêm objet ſous un autre point de vue moin ridicule, & plus charitable.

On a ſuppoſé dans le Mémoire la Société de Berne, déja cité dans l Chapitre précédent, & qui établit le vrais principes, on a ſuppoſé, dis-je, une terre en pré, & qui produit 10 livres en foin ou pâturage. Les fra de ſa récolte coûtant 30 liv. reſte 7 livres de produit net. D'autre part on ſuppoſe que cette terre en ble produira 150 liv. mais que les frais culture & de récolte coûtent 100 li il ne reſte plus que 50 livres de pr duit net, & l'on y a démontré qu'e tre ces deux emplois de cette terre

le premier ſeroit le plus avantageux au Propriétaire, au Fermier, à l'Etat & à la population. Que reſte-t-il après cela ? En général les petites fermes ſont, relativement aux grandes, dans e même cas où ſe trouve le champ le bled ci-deſſus contre le pré. S'il y avoit plus de produit total à la terre cultivée de la ſorte, il y auroit certainement moins de produit net. Ces Cultivateurs multipliés, conſomment a plus grande partie du produit total, & reſtraignent d'autant le produit net, e revenu, les dépenſes, les conſommations appréciées, la valeur vénale, & conſéquemment la production & a grande Agriculture. Les grandes fermes, les fortes entrepriſes de culture ſont donc l'intérêt & le profit de ous. A la vérité, cette méthode ne eut avoir lieu par-tout. Il eſt des cantons montueux & coupés, où tout eſt iviſé par parcelles, ſéparées par des ortes de frontieres naturelles ; alors es poſſeſſions ſont forcées à s'aſſimiler aux ordres de la nature. Mais ces ays rendent peu de revenus en comaraiſon des pays où la charrue s'étend perte de vue ; & ils ne ſeroient pas ltivés, s'ils recevoient la vie en

vertu de leurs rapports politiques & physiques, avec des pays où la grande culture est en usage, & qui sont vraiment la base de la richesse & du maintien des Sociétés.

Il faut, en un mot, de grandes entreprises d'Agriculture : Là le Fermier ne sçauroit être négligent que le poids de la masse dont il est chargé ne l'ébranle, & bientôt ne le déplace. Là les lumieres de l'Entrepreneur, proportionnées à l'étendue de l'entreprise, animent & vivifient tout un canton. Il n'épargne point sur les avances primitives, parce qu'il est en état de les fournir, & parce qu'il en connoît l'importance & le rapport. Nécessairement instruit & intelligent dans les détails du commerce rural, il dirige toute l'action d'une grande machine vers les objets de la plus utile consommation. Il n'aura garde d'employer ces terres à porter de mauvaises denrées pour la nourriture des manœuvres qu'il employe. Il tend au vrai débit qui lui procure de l'argent, avec lequel il paye de forts salaires, qui lui attirent de bons Ouvriers dans les temps nécessaires. Ces Ouvriers ne font point toute l'année sur ses

rochets comme l'eſt la famille des pe-
ts Fermiers. La ſaiſon des moiſſons,
ui eſt pour eux une récolte de ſalai-
es, qui les rétablit dans une ſorte
'aiſance, la ſaiſon des récoltes, dis-
e, une fois paſſée, ils vont s'occuper
d'autres travaux ſur leurs petits
iens, au jardinage, aux vignobles,
u bois, &c. Ils ſont utiles ailleurs
nfin, & ceſſent de peſer en frais ſur
a culture, & en diminution des grands
evenus. En un mot, les gros Fermiers
ont l'ame de l'Agriculture, la béné-
liction de la Société, le ſalut, la ri-
heſſe, la force & la puiſſance des
Nations agricoles. On n'inférera pas
le là, ſans doute, qu'il ne faille qu'une
erme dans une Province : tout a ſes
ornes, depuis le potager juſqu'aux
Empires. Mais cherchons toujours à
étendre, plutôt qu'à rétrecir la noble
nduſtrie, le talent, le génie & l'in-
luence des chefs de la cultivation,
génies alimentaires de la Société &
le l'Etat.

La mauvaiſe qualité des productions. Nous avons prouvé, dans le Chapi-
re précédent, que l'emploi des terres,
en mauvaiſes productions, entraînoit,
par une néceſſité ſucceſſive, l'appau-

Perte ſur l'emploi des terres à la culture des productions de vil prix.

vriſſement & la ruine d'une Natio
Il ſeroit inutile de répéter ici que c'e
la valeur vénale des produits de l
terre qui forme les revenus, & que c
ſont les revenus ſeuls qui ſont alle
les dépenſes, balancier univerſel d
la circulation, & lien indiſpenſabl
de la ſociété : toute portion de terri
toire, employée en productions d
mauvaiſes qualités, eſt autant de pe
du pour l'Etat. C'eſt une vérité conſ
tante & démontrée. Ainſi donc, le
ſymptômes de ſanté ou de maladie d
l'Etat, ſont apparens & viſibles. L
coup d'œil des terres ſuffit pour le
déterminer. Sitôt qu'on verra les ter
res ſe charger de mauvaiſes produc
tions, propres uniquement à ſervi
de ſubſiſtance groſſière & miſérable
de pauvres Payſans, & non à deveni
richeſſes, on peut être certain qu
tous les reſſorts de la Société ſont al
térés. J'ai dit à de pauvres Payſans
car les Habitans des Villes ſubſiſten
par le revenu; le revenu retranché,
les Villes ſont anéanties. Mais quant
au remède, que penſeroit-on d'un
médecin qui, chargé d'un malade ac-
cablé de langueur & de dégoût par
l'altération de tous les reſſorts de la

nachine, chercheroit à lui préſenter les ragoûts de nouvelle cuiſine pour éveiller ſon appétit, & lui redonner du mouvement. Semblables à ce docteur ignorant ſeroient des ſociétés d'Agriculture, qui penſeroient la rétablir, en faiſant des eſſais, publiant des recettes, inventant des ſemoirs, &c. De bons cordiaux, adminiſtrés par le médecin qui borne ſes vues au ſymptôme, pourroient avoir une ſorte de petits ſuccès paſſagers; mais ils ne ſerviroient bientôt qu'à épuiſer les forces, & qu'à accroître l'accablement du malade, ſi le ſuccès de cette méthode n'étoit préparé par des ſoins également fructueux, tendans à rétablir tout le régime animal, les évacuations, la circulation & la liberté des organes. Ainſi, des ſecours réels, accordés aux Cultivateurs, de la protection, l'emploi du ſuperflu de quelques impôts à des améliorations du territoire, pourroient paſſagerement donner un air de renouvellement à l'Agriculture; mais ſon véritable rétabliſſement tient à des cauſes de plus d'étendue, à ſa pleine & entiere liberté de commerce, à ſes proportions libres, relativement à l'induſtrie; à ſa ſimplicité de police

& d'harmonie relativement à la jus
tice, à sa régularité avec la finance
& par ces moyens divers, leur je
naturel & prospère, aux dépenses; t
l'on ne rétablit enfin le régime poli
tique & l'ordre naturel & simple dan
toutes les parties, les vains efforts
pour rétablir l'Agriculture, ne seron
bientôt qu'une surcharge pour l'esto
mach. Les bonnes productions, atti
rées par ces dépenses éphémeres, s
présentant à la concurrence d'un mar
ché déja désavantageux, feront baisse
encore & tomber tout-à-fait le peu de
valeur vénale qui donnoit un souffle
de vie à ce qu'il en restoit ci-devant
Les partisans de la mode, rebutés par
le mauvais succès de leurs tentatives
n'y reviendront plus, & l'Etat n'en
sera que plus mal après cette crise
étouffée.

Le prix décide du choix des productions que l'on doit cultiver.

Le bas prix des productions est préci-
sément le mal qui résulteroit de ces
tentatives imprudentes. Nous avons
assez démontré que tout n'alloit que
par les dépenses; qu'il n'y avoit de
dépenses, qui donnassent un branle
favorable à la circulation, que celles
des revenus; que le taux des revenus
étoit toujours proportionné au tarif

es productions & de leur prix. Nous vons assez développé, dis-je, ces vé- tés fondamentales pour n'avoir plus y revenir. C'est uniquement la va- ur vénale des productions qui en dé- de le mérite & le prix, relatif à la ociété. S'il étoit possible que la ciguë alût plus d'argent que le froment, le in & le lin, il faudroit cultiver de la guë, & abandonner aux autres le in des productions de premier be- in; car nos terres nous fourniroient lus de bled, plus de vin, plus de lin, c. que si elles étoient employées à culture de ces productions; l'herbe irulente, que l'on cultive à la Virgi- ie, n'avoit pas plus de valeur vénale y a cent ans, que la ciguë; & on référe aujourd'hui, dans ce pays-là, ette culture du tabac à celle du bled. elle est la véritable destination des erres, de rapporter des denrées de rix. Mais cette destination, je le ré- ete, ne sçauroit avoir d'autre guide ue l'intérêt même du Cultivateur, n état par ses richesses, de tirer le lus grand profit de sa culture. Toute utre direction ne peut que porter à ux, & lui être contraire. Ainsi l'a écidé irrévocablement l'ordre natu-

rel, émanation & code immortel d
loix de la Providence, que notre r
connoissance doit placer dans les ten
ples deserts de cette divinité des a
ciens, le *Destin*.

La difficulté des transports des productions, les priviléges exclusifs & les droits d'impositions sur les denrées, accordés aux Provinces, aux Villes, &c.

Le défaut des débouchés & les grand dépenses du commerce rural. Qui ôtero la Vistule à la Pologne, en feroit bien tôt un desert. Cette Riviere offrant débouché pour le Nord, aux blé que rapportent ces vastes campagne leur procure la branche de reven que les Magnats se partagent, & do ils se contentent, préférant la cons tution politique, qu'à leur égard i appellent liberté, aux avantages qu leur apporteroient d'autres branch de commerce en altérant leur cons tution. On voit par-tout les fort peuplades s'établir sur les rivieres sur les ports. Interrogez chacun sur l motifs de cette situation, par-tout o vous dira que c'est la commodité d débouché; & dans les mêmes temps ces *Agricoles* seront les premiers à de mander ou à soutenir des privilége qui leur attribuent exclusivement, a tant qu'il est possible, ces avantage dont le prix leur est si connu; aveu glement de l'esprit de tyrannie & d

évolte contre l'ordre naturel. Bor-
leaux ne souffrira point que les vins
lu haut-pays arrivent à son Port avant
a Saint André. Marseille, forcée à
lonner à tel temps un passage qu'on
ppelle *Transit*, aux vins de la Provin-
e, s'écrie qu'on la ruine, & qu'on
enverse ses priviléges. Quand je cite
ci les deux Villes, peut-être auxquel-
es je dois le plus d'attachement & de
econnoissance personnellement, mon
lessein n'est pas de les inculper ni de
ous-entendre ailleurs les traces plus
ortes encore de la tyrannie quelque-
ois méconnue par ceux mêmes qui
'exercent. Par-tout où l'intérêt parti-
culier trouve la loi du plus fort, il peut
être sûr d'y trouver le détriment de
'humanité & la violence elle-même.
Que les hommes offusqués & concen-
rés dans leurs petits intérêts particu-
iers, refusent, & ne tentent pas même
l'appercevoir leur dépendance mé-
liate de l'intérêt général, & pensent
ouvoir s'approprier à eux seuls des
vantages rendus communs par la me-
e commune, c'est une suite de l'erreur
& de l'instinct animal. Le plus grand
nal de l'injustice est qu'en vieillissant
lle devient *Coutume*, & les pauvres

humains finissent par l'appeller *Droi*
Mais qu'un Gouvernement, autorisé
& puissant, ne regarde pas comme s
premiere affaire d'éclairer les Peuple
sur l'importance & la nécessité du droi
commun, de le faire régner puissam
ment sur les aveugles volontaires
d'effacer en un mot toutes les trace
d'exclusif & de tyrannie entre ses Su
jets; certainement c'est différer le plu
indispensable & le plus pressant de se
besoins.

La durée & la continuité de ces tra
ces de barbarie, dans des siécles d'ail
leurs éclairés, ne provient, je crois
que de ce que l'arbitraire, autre bran
che de la même tige, s'introduit dan
les soins mêmes tendans à rétabli
l'ordre & la paix de l'intérieur. L
réglement & l'ordonnance veulen
créer des loix, tandis qu'ils ne de
vroient renfermer que la décision de
cas conformément aux loix primiti
ves, à l'ordre naturel. Dès-lors l'int
rêt exclusif des Particuliers n'a plu
qu'à plaider devant l'intérêt exclus
des Chefs, & bientôt tout cela s'arra
ge aux dépens de la chose publiqu
& de la Société. Une guerre sourde &
opiniâtre s'établit dans l'intérieu

Chacun cite de ſon côté comme loix, es réglemens de l'injuſtice ou de l'ignorance paſſés ; on rappelle l'ancienne onſtitution de l'Etat ſans la connoître i l'entendre. On recherche, on bapſe de prétendues loix fondamentales, & perſonne ne réclame les droits puiſns & impreſcriptibles de l'ordre naurel. Ainſi, l'ignorance & la défecuoſité des principes rendent nuiſibles es moindres changemens, les moinres efforts faits pour le maintien & e rétabliſſement de l'ordre. Ainſi toues les tentatives, en ce genre, porent le germe de leur propre inutilité. Ainſi, on verra le même gouvernement enlever d'une main les péages nciens, & peſer de l'autre ſur les roits nouveaux tout autrement onéeux ; rayer d'une main les dépenſes ſitées des Villes, & de l'autre leur rdonner des emprunts onéreux ; faire une main ſignal de protection à l'Ariculture, & de l'autre l'étouffer en rmant les débouchés à ſes produits. Ainſi, tout ſe contredit, tout ſe comat dans le maniement même de la oſe publique, & la puiſſance tutire de l'uniformité, de la liberté & la ſûreté intérieure, céde à des irré-

gularités qui opérent l'obſtruction, &
préparent la diſſolution.

Il n'eſt qu'un fanal qui puiſſe nou
empêcher d'échouer ſur cette me
d'erreur & d'écueils; c'eſt la connoi
ſance des principes, & la religieu
obſervation des régles qui en réſulten
Je l'ai dit, le ſiége de l'établiſſemer
des fortes peuplades nous démontr
que rien n'aſſûre plus les ſubſiſtanc
que les débouchés. Quand Alexandr
ridiculiſa d'un mot judicieux le proj
imaginaire de cet Architecte qui vo
loit faire du Mont Athos la ſtatue d
Conquérant, & que cette ſtatue tî
une Ville dans une main; quand
Prince, dis-je, répondit, & de qu
vivront les habitans? ce n'étoit pas
manque de territoire qu'il avoit e
vue, mais le défaut de communica
tion. Quand le Conquérant, lui m
me, qui avoit parcouru & ſoumis to
tes les fertiles plaines de l'Aſie, vo
lut fonder une Ville, & l'honorer
ſon nom, il choiſit le bord de la mer
le débouché d'un grand fleuve. Cha
gez les bouches du fleuve, comme
arriva à Bayonne par un débord
ment, la Ville languit, & ne fut pl
qu'un hameau déſert, quoique poſſ

nt le même territoire. Un nouvel
age lui rendit ſon fleuve, ſon port
la vie, & cette Ville ſe rappelle ſans
ſſe cet heureux événement, auquel
e dut ſa reſtauration.

Voulez-vous couvrir de Villes
tre territoire, ſemez-y des rivieres
des chemins; levez tous les obſta-
s. Dès-lors la conſommation, pla-
e de toute part à côté de la produc-
n, encouragera celle-ci, & lui fera
re des prodiges de fertilité. Le com-
rce rural, le premier de tous, ou,
ur mieux dire, la racine indiſpen-
le de tous les autres, ne conſiſte
e dans le courtage & la communi-
ion entre la production & la con-
nmation. Plus il ſe trouve de diſtan-
entre ces deux choſes néceſſaires à
procher, plus les frais du rappro-
ement ſont conſidérables; & ces
is ſont pris ſur la choſe, & en déduc-
n du produit net ou revenu. Ces
ances conſiſtent non-ſeulement en
ignement, mais encore en empê-
emens de communications. Les ro-
s, les marais & les fondrieres ſé-
ent plus que les diſtances; on ſçait
. Briſez, applaniſſez ces obſtacles,
bliſſez les communications par eau

le plus que vous pourrez, atten
qu'elles portent davantage, & coût
moins : ne craignez pas de sacrifie
cet objet les plus grandes dépen
dans l'emploi même des revenus; el
vous seront bientôt restituées par
doublement de vos revenus. Fai
enfin que toutes vos terres parti
pent, par la facilité des communi
tions, à l'avantage du voisinage
grandes Villes, où vous voyez
les plus mauvaises se vendent à
taux excessif, en comparaison du p
des meilleures dans l'éloigneme
Mais en faisant toutes ces choses, n'
bliez donc jamais, que c'est à la libe
des débouchés que vous faites ces
crifices ; & en conséquence, co
mencez par enlever les embarras &
décombres dont la fausse science
l'intérêt particulier, interceptent
communications que la nature v
avoit libéralement données, ou
vous vous formez par des travaux
ont surmonté les difficultés ; souf
sur ces droits onéreux, sur ces péag
sur ces douanes odieuses, qui ég
gent vos fleuves, vos chemins &
portes de vos Villes, & sur-tout
les raisonnemens fallacieux, les
re

eurs prétendues, les inconvéniens rétextés qui vous arrachent la per-iiſſion d'attenter ſur la liberté ſacrée e vos denrées, de vos produits.

Les impoſitions indirectes & les impo-tions ſpoliatives. C'eſt ici le grand point ont la direction, bonne ou mauvaiſe, ôime ou vivifie; point dont les dé-ngemens ont ruiné tous les Etats, étruit tous les Empires, diſperſé tou-s les Sociétés; point qui couvriroit e ronces les débris des Capitales, omme il a ſemé les bruyeres ſur les ines de Suze, d'Ecbatane & d'Antio-he. C'eſt uniquement dans ſes in-uences ſur l'Agriculture que nous le onſidérons maintenant; comme, à re vrai, c'eſt par cela ſeul qu'il atta-ue tout. Ses déréglemens, en ce gen-, ſont ici conſidérés ſous deux faces galement importantes. Il faut, ſans viſager aucun Gouvernement en rticulier, les diſcuter l'une après utre dans leur nature & dans leurs iconvéniens.

Impoſitions deſtructives du revenu du Souverain & de la Nation.

Les impoſitions indirectes tirent ur origine des efforts politiques des ouvernemens, qui, cherchant à pré-ominer ſur l'indocilité des Magnats des différens ordres qui conſtituent

les membres du corps politique, vo
lurent saisir, à côté des immunités
des priviléges qui servoient comm
d'armûre à ces corps & à ces partic
liers, de quoi prévaloir en puissanc
& parvenir peut-être à les ruiner
jour.

Dans les premiers temps de la fo
mation des Sociétés, par la réunic
& le concours, ou de leur révolutic
par l'invasion & la conquête, les co
rages sont tous ardens & élevés, ch
cun est prêt à servir de la main à
sûreté publique, & peu disposé à l
faire d'autres sacrifices. Tous ne re
pirent que la liberté, & croiroient
donner atteinte, en attribuant à
puissance tutelaire le droit de les fai
contribuer au maintien de la cho
publique, qui leur paroît toujours
danger par l'abaissement des courag
& l'oppression de la liberté. En c
état, les Gouvernemens, désirer
d'accroître les revenus du fisc pour l
besoins de l'Etat, imaginerent, selc
les notions grossières d'alors, ur
sorte d'invasion sur l'étranger, en ple
ne paix, à peu près semblable a
droits d'avarie, de bris de naufrage
dont les traces subsistent encore, quc

ue l'usage en ait été comme proscrit
ar la civilisation ; ils établirent, dis-
, des droits sur le commerce, c'est-à-
ire, sur la respiration de la Société.
es droits furent réciproques chez les
oisins, avoués & constatés comme
roits régaliens, & souvent partagés
ar les Villes & les Magnats. Comme
ne obstruction en engendre bien-tôt
ne autre, cette méthode s'étendit
entôt dans l'intérieur. Les Portes-
les n'ont ni voisins ni amis, ni pa-
oisses, ni syndics pour les défendre ;
s marchent sur la foi publique : il
t aisé de la leur faire acheter. On
eut garde de s'appercevoir qu'ils ne
oyoient rien ; que quelque chose
u'on tirât d'eux, c'étoit toujours sur
denrée & sur la marchandise, qu'on
élevoit indirectement, & consé-
uemment sur les propriétaires. Il suf-
oit à ceux-ci de ne point voir l'Huis-
r à leur porte, pour se croire francs ;
tandis que des Nations préten-
oient encore jouir du droit constitu-
f de leur établissement, d'accorder
u de refuser des subsides aux besoins
e l'Etat, de ne contribuer que par
on gratuit, &c. elles laissoient au
ic le ressort arbitraire des impositions

indirectes, c'eſt-à-dire, l'empire a
ſolu ſur la marche de la circulation.

Cauſe des impoſitions deſtructives.

C'eſt aux Sujets mêmes, & n
aux Souverains, qu'il faut attribu
ces dérangemens. Toute Nation q
n'a pas un revenu public bien déſign
bien compétent & toujours gradue
& proportionné à l'état actuel pr
greſſif de ſes revenus, n'eſt vérit
blement pas, à proprement parle
une Nation. Car le revenu public
ſuffiſant, ample & proportionnel a
forces d'une Nation, eſt une part
eſſentielle & conſtitutive d'un Et
Cependant on ne voit preſque poi
de Nations qui, dans l'inſtitution
leurs gouvernemens, ayent aſſig
une partie déterminée & ſuffiſante
ſes revenus, pour former décidéme
& conſtamment un revenu public, u
revenu toujours conforme & propo
tionnel à la maſſe totale des reven
du territoire; quoique toutes les N
tions ayent connu évidemment
néceſſité de ce revenu, & qu'ell
s'y ſoient ſoumiſes indéterminéme
& obſcurément ſous l'idée abſurde
contribution générale, mais toujou
avec inquiétude ſur l'impôt exigé p
le Gouvernement; parce que cet i

)t n'a ni meſure ni régle propor-
)nnelle avec la maſſe des revenus
: la Nation, ni à l'état du revenu de
iaque ſujet. Ce n'eſt pas même pré-
ſément ſur le revenu qu'on a préten-
: régler l'impôt, c'eſt ſur l'opinion
bitraire que l'on a des richeſſes que
)ſſéde chaque particulier ; ainſi la
ntribution devient non-ſeulement
réglée, mais généralement préjudi-
ıble à la Nation & à l'Etat ; car ce
ui eſt nuiſible à la Nation eſt nuiſible
'Etat, & ce qui eſt nuiſible à l'Etat,
t nuiſible à la Nation. Or dans un
oyaume agricole, tout revenu pu-
ic, qui n'eſt pas pris immédiatement
r le revenu du ſol, eſt deſtructif. Ces
érités ont été ſi évidemment dé-
ontrées, qu'elles n'ont pas beſoin
éclairciſſement. D'ailleurs, toutes
s connoiſſances de l'économie poli-
que en ſont par elles-mêmes des
euves déciſives. Dans tout Royau-
e agricole, le revenu public ne doit
)nc être ni contribution ni impôt,
ais une forte portion déterminée de
maſſe des ſeuls revenus des biens
)nds ; une portion telle qu'elle ſur-
ıſſe toute autre ſorte de revenu pu-
ic, qui ne pourroit être levé ſans

dépériſſement par tout autre genr
d'impoſition. Le Souverain aura dor
toujours alors le plus grand reven
poſſible que le Royaume puiſſe l
donner conſtamment & réguliere
ment ſans détérioration de la maſ
totale des revenus de la Nation ; &
il eſt fondé ſur la proportion connue
qui établit d'elle-même convenable
ment les droits & les prétentions d
Souverain ſur les richeſſes de ſes Su
jets. Son revenu eſt alors une pr
priété décidée, & non une impoſitio
confuſe, indéterminée & ruineuſe
& chaque citoyen a ſa portion de r
cheſſe en pleine propriété & immun
té, qu'il ne peut augmenter ſans a
croître directement ou indirectemer
celle du Souverain. Ce partage,
conforme à l'ordre eſſentiel & con
titutif des Etats, ſemble avoir tou
jours été éludé par les Nations même
dans leur origine & dans leurs pro
grès ; de là aucune inſtitution régu
lière & fondamentale de gouverne
ment. Les Nations, en établiſſant un
autorité pour la ſûreté de leur pr
priété, ſemblent n'avoir pas penſé qu
cette autorité retomberoit néceſſaire
ment ſur leur propriété pour les be

oins de l'Etat ; elles ne se sont appli-uées, au contraire, qu'à inventer es formes contentieuses pour s'op-oser aux écarts de l'autorité ; formes ıuffisantes & absurdes, parce qu'*el-s sont dénuées de la condition essentielle, la sûreté même de la propriété mobi-aire & fonciere, & de la tranquillité ublique.*

Institution réguliere du revenu public d'un Royaume agricole.

On voit par-tout, que c'est l'inté-ɛt mal entendu des Nations mêmes ui a présidé d'abord à l'institution des ouvernemens, & que d'abord aussi autorité s'est prêtée avec complai-ınce aux fausses mesures des Na-ons. Il faut ensuite que l'autorité, oit qu'elle appartienne à un seul, ou plusieurs, soumette la Nation à pour-oir, de quelque maniere que ce soit, u plein exercice de la puissance & de a défense de l'Etat. Les Propriétaires iches veulent exempter leurs reve-us. Les impositions indirectes se mul-iplient ; tous les objets visibles s'y rouvent assujettis. Les contribuables upportent, par la forme & la nature le ces impositions, le double, le tri-le & le quadruple de ce qui en re-ient au fisc, & toute la charge re-ombe, par contre-coup, sur le re-

venu des biens fonds au préjudice d
Propriétaires. Cette marche s'éter
ſans ordre & ſans meſure, parce qu'e
le n'eſt établie ſur aucune régle pr
portionnelle entre ce genre de contr
bution confuſe, & les richeſſes de
Nation. Dès-lors il n'y a plus, pou
la Nation, ni propriété mobiliaire
ni propriété foncière. Car là où il n'
a pas de propriété mobiliaire aſſûrée
il n'y a pas non plus de propriété for
cière. Or lorſque le revenu public
prend confuſément & arbitrairemer
ſur les richeſſes mobiliaires viſibles
les avances des Cultivateurs ſont en
levées, la religion du Souverain & d
Gouvernement eſt ſurpriſe; enfin l
Nation & la puiſſance ſuccombent; l
miſère diſperſe les Sujets, & anéant
les forces de l'Etat. Les Philoſophes
les Sages égarés dans leurs ſpéculation
politiques, & déconcertés par les évé
nemens, font des maximes, ils déci
dent *qu'il eſt impoſſible de former des a
rangemens ſtables entre les Souverains
les Sujets.* Les Fondateurs des Empi
res inſtituent des loix publiques qu
forment les liens de la Société, & ré
glent la forme du Gouvernement
mais leur prévoyance ne s'étend pa

décisivement & immuablement jusqu'à l'institution réguliere du revenu public, qui est la partie fondamentale & essentielle de la constitution sage & solide d'un Gouvernement parfait & inaltérable. Ils s'en tiennent à l'idée vague d'une contribution générale & indéterminée, qui est le germe de la destruction de l'édifice.

L'Angleterre, qui a été le théatre des plus funestes révolutions causées par l'impôt, & dont on nous vante aujourd'hui le Gouvernement, est, malgré sa prospérité actuelle, fondée sur une constitution ruineuse. Son cadastre, établi sur l'instabilité du prix capital des biens fonds, ne suit ni les progrès de la culture, ni l'accroissement de ses revenus annuels. Ainsi cet Etat est retombé dans le désordre des impositions indirectes & des emprunts immenses; désordre qui s'étendra sans prévoyance & sans bornes, & qui enfin y suscitera, malgré les précautions politiques de cette Nation inquiete, les mêmes troubles auxquels toute Nation agricole, qui n'a pas un revenu public proportionnel à ses richesses annuelles, établi directement sur le sol, est exposée. Qu'on ne nous

préſente donc pas le Gouvernemen
de l'Angleterre comme le modèl
d'une forme de Gouvernement parfai
dans ſa conſtitution ; qu'on parcour
l'hiſtoire, on trouvera qu'il a tout l
vice radical des Gouvernemens de
Empires qui ont été boulverſés pa
les ravages des impoſitions indirectes
& toujours par l'intérêt mal entendu
des Nations, ou plutôt des propriétaires des terres, plus occupés à aſſûrer la propriété de leurs biens, qu
celle de leurs revenus, en établiſſan
proportionnellement & réguliere
ment le revenu de l'Etat. Revenons
la démonſtration de la déprédation de
revenus du Souverain & des propriétaires, cauſée par les impoſitions in
directes.

Il eſt certains Pays privilégiés pou
des genres de productions précieuſe
& pour les débouchés, qui ont un Pé
rou ſous la main, & un fleuve toujour
renaiſſant de richeſſes, s'il ne leur plaî
d'en tarir la ſource. Les Peuples d
Nord à qui les boiſſons ſont ſur-tou
néceſſaires, les recevroient avide
ment & à un prix raiſonnable de cel
les qui pourroient les leur fournir, &
renonceroient bientôt à leurs boiſſon

factices, qui altérent leur santé, & ne sont en rien comparables au vin. Et quel commerce au monde peut équivaloir l'énorme profit que rapporteroit celui-là ? Sçait-on le tort que l'on fait à un Etat, quand on étouffe, par les prohibitions ou surcharges, un arpent de vignes en bon rapport, & tel que la demande & la forte consommation le procureroient bientôt, en excitant la vigilance, l'industrie & le travail du Cultivateur ? Pour mettre sous les yeux du Lecteur une esquisse de cet objet, je place ici, par exemple, le relevé du rapport d'un arpent de terre planté en vigne à Saint-Cloud. La consommation de Paris & de ses environs excite ici le Vigneron à un genre de culture inconnue ailleurs. Il donne à sa vigne quatre grandes façons & six petites. Il paye bien ses Manœuvres, le bois pour les tonneaux, & les échalats, la paille pour les liens, le fumier, les frais de vendange, de pressoir, d'entretien de cuve & de cellier ; il fait circuler la valeur vénale de toutes ces choses, & cet arpent rend encore un produit net de 60 liv. pour le Propriétaire, 10 liv. pour la dixme, & 90 liv. pour les divers gen-

res d'impôts primitifs, sans y comprendre les entrées de Paris, qui, sur le pied où elles sont, rapporteroient en outre plus de 900 liv. Mais, sans comprendre cet article dans l'état qui a été pris sur les lieux, l'arpent de terre fournit un produit total de 500 livres & un produit net de 160 liv.; & le vin, sur ce pied là, ne reviendroit pas à 3 sols la bouteille. Voyez, & jugez du préjudice des impôts indirects établis sur cette partie; voyez ce qu'on enléve à la Nation & à l'Etat; accourez, & venez arracher ces vignes, vous qui aviez entrepris de les détruire, & qui par vos réglemens étiez devenus les arbitres de l'emploi des terres. Mais que n'examiniez-vous auparavant s'il y a aucun genre de production aussi étendu, & par lequel un arpent de terre puisse rapporter autant de produit net que rapporte un arpent de vignes, & un aussi grand produit total si profitable à la Nation par la subsistance des hommes qui le font naître, & par les autres dépenses.

PRODUIT *de l'arpent de Vignes à Saint-Cloud* (a).

Frais.	Journées de Vignerons	104 l.	340.
	Echalats	47	
	Paille	5	
	Fumier	56	
	Vendanges	24	
	Entretien de Cuve & Cellier	15	
	Pressoir	20	
	Entretien du plant de Vignes	9	
	Tonneaux	60	
Produit net.	Fermages	60 l.	160.
	Impôts	30	
	Dixme	10	
	Droit de gros, augmentation, jauge, courtage, ce qui monte au septieme de la vente, ci	60	
	PRODUIT total		500.

Les 60 livres payées aux Aides sont prises, comme la dixme, sur le vin, mais par une forme d'imposition fort dispendieuse, qui ne rend qu'environ

(a) Mémoire communiqué à l'Auteur sur les Vignes de Saint-Cloud, près Paris.

le tiers au Souverain, auquel l'arpen
de vigne paye d'ailleurs 30 livres, c
qui forme enſemble pour le Souverai
la ſomme de 50 livres.

Le fermage eſt, pour le Propriétai
re de la terre, 60 livres, c'eſt un ſixie
me de plus que la portion du Souve
rain.

Dans le cas de la ſuppreſſion de l'im
poſition ſur le vin, il y auroit 40 liv
de plus pour le Souverain & le Pro
priétaire. Ces 40 livres étant priſes ſu
le terrein immédiatement, & parta
gées au Souverain & au Propriétaire
dans la même proportion que nous ve
nons de le remarquer, le Souverai
en auroit 17 livres, qui, avec les 5(
livres ci-deſſus, feroient 63 livres. L(
Propriétaire en auroit 23, qui, avec
les 60 livres qu'il reçoit, feroient 83
livres. Les 60 livres d'impoſition ſu
le vin cauſent donc un dommage de
40 livres, ou environ un quart de
perte pour le Souverain & le Proprié-
taire.

On ne parle pas ici des autres droits
qui ſe levent ſur le commerce de cette
production, cela entre dans un autre
calcul.

Ici, le produit net eſt 49 livres pour

ent des avances ; mais relativement la terre, il eſt de 160 livres pour ent perches.

Le produit net de la grande culture e la charrue, étant ſuppoſé de cent our cent des avances, n'eſt que de 8 livres pour cent perches ; ainſi, eſt environ huit fois moins.

Dans les frais, il y en a la moitié en ournées d'ouvriers ; de l'autre moié, un tiers eſt en fumier, un tiers n échalats, & un tiers en tonaux (*a*).

Que les Propriétaires des terres, à ui une ſemblable production, dans e canton, paroîtra exagérée juſqu'à n point imaginaire, viennent eux-mêmes ſur les lieux s'informer de la érité de ces détails, qu'ils ſuivent eux de la meilleure culture des grains, s trouveront la même diſproportion ntre ces différens genres de productions. Ce ne ſera pas certainement dans

(*a*) On peut voir un pareil détail ſur le produit des Vignes d'une Province plus éloignée de la Capitale, donné par l'Auteur des Obſervations ſur la Culture de la Guyenne, om. 1, chap. 33, & ſur la ſurcharge des Impoſitions ſur les Vins, chap. 46, ſur les cauſes e la diminution du prix des Vins dans cette rovince.

les qualités du territoire qu'ils tro
veront le principe de cette richeſſ
Ces côteaux ſont dans une mauvai
expoſition, & dans un ſol preſque o
poſé à celui que demande la vigne
mais la conſommation voiſine &
ſûreté du débit font tout forcer. Il
s'agiroit donc que de mettre du déb
par-tout. La vente qui ſe ſoutient
Paris, malgré les taxes dont elle e
ſurchargée, ne provient que de la la
gueur du commerce de cette produ
tion dans les autres Provinces élo
gnées de cette Capitale où ſe fait
plus grande conſommation. Le déb
y ſeroit néanmoins au double, ſi
ſurcharge de taxe ne ſubſiſtoit pas
mais elle y interdit l'uſage de cet
boiſſon au menu peuple, qui n'eſt p
en état d'en faire la dépenſe, & el
force les riches mêmes à épargner ſu
la conſommation des ſubſiſtances, à
livrer par préférence au luxe de d
coration, qui eſt excité par les hom
mes de fortune, raſſemblés dans cett
grande Ville, & à ſuivre de loin l
modes & le délire du faſte; déſo
dre qui s'étend juſqu'aux Ouvriers d
toute eſpéce, toujours incertains d
leurs ſalaires, aſſujettis aux fantaiſies

ujours chancelans ſur la baſe mal-
ſiſe d'une bonne ſubſiſtance journa-
ere & réglée, ſe ſont faits un uſage
'en retrécir le fonds habituel, pour
ller conſommer en un moment l'ex-
édent en débauches, au préjudice de
eur famille, qui ne participe qu'à la
arcimonie de l'intérieur de la mai-
on. Le prix naturel, rendu aux den-
ées, rendroit la vie à l'univerſalité
es habitans; on y conſommeroit au
ouble dans l'ordre économique jour-
alier, & la terre rendroit le double
les productions; cette régénération,
ui ſeroit auſſi-tôt accompagnée d'un
urcroît de population ou de conſom-
nateurs, auroit un effet bien plus pré-
ent ſur toutes les autres parties du
erritoire, où l'on enlève tout, ſelon
e régime actuel: là où l'on ne rever-
e rien, l'on n'y dépenſe rien. Les
onſommations ſeroient par-tout, &
ar-tout les productions, dont la ſur-
bondance enlevée par les Etrangers
ouvriroit tous les côteaux du Royau-
ne de vignobles preſqu'auſſi rappor-
ans que ceux de Saint-Cloud. Ce ſera
uand il plaira aux hommes, car il
laît à Dieu: pour moi, je ne fixe
nes regards ſur ces vérités que com-

me le Sage, qui contemple les astres & qui s'écrie : *Cœli enarrant gloriam Dei !* la lumiere divine me pénetre d'admiration & de respect !

Octrois des Villes par droits d'impositions indirectes.

Ce pas de proscription, fait sur les consommations du premier ordre s'étendit bientôt sur toutes les autres & produisit sur chaque partie le même effet. La cupidité, plus ennemie encore de ses propres foyers que de ceux des Etrangers, présenta des appas à tout ce qui put l'appuyer dans ses ravages. Elle trouva moyen de surprendre toutes les parties conservatrices de la Société, pour parvenir à la destruction de sa base, à l'étranglement du territoire. On permit aux Villes de charger à leurs portes la consommation, pourvu que le fisc en fût dédommagé. On afferma les farines, les boucheries, les beurres & les œufs. On vouloit, disoit-on, des Matelots, & l'on taxoit à des droits énormes le poisson, sans songer que personne ne trouvera que ce soit la peine de pêcher pour payer des droits effrayans, qui ne se compensent point avec les frais. On vouloit des bestiaux pour les campagnes, mais on privilégia des Marchands pour monopoler

r la viande, pour la forcer à venir
ns les Villes, où le monopole pu-
ic la surchargeroit au double, & l'on
ura que ce prix seroit payé par le
nsommateur, comme s'il ne pou-
oit pas plutôt diminuer son pot, que
Fermier se passer de vendre son
outon & son bœuf. On surchargea,
n boucla, on étrangla tout, en un
ot, & l'on fut surpris après de voir
enir des ronces dans un jardin, dont
s plantations ne dédommageoient
as des frais.

C'est par les mêmes régles généra-
s que toutes les impositions indirec-
es, qui portent en ricochet sur le
ommerce, sur la consommation,
nt prises sur la valeur vénale, qui,
eule, excite la production, & éta-
lit les revenus. L'Etat peut recevoir
impositon directement & suffisam-
ent des mains des Propriétaires, &
nesurer sa propre jouissance & ses
ffets sur l'état de ses richesses, *& im-
erium & fiscus abundabit utens subjectis
ocupletibus;* au lieu que les imposi-
ions indirectes, perçues sur les pro-
uits avant qu'ils puissent former des
evenus, ne peuvent parvenir au fisc
que par des voyes également préjudi-

ciables au Souverain & aux Sujets
Nam cæteris in rebus cum venit calami
tas, tum detrimentum accipitur. At i
vectigalibus non solum adventus mali
sed etiam metus ipse affert calamitaten
Il n'y a enfin qu'une seule raison
sçavoir; qui est que les impôts directs
ou établis immédiatement sur les re
venus des biens-fonds, ne sont pa
même des impôts, mais un vrai & pu
revenu, qui n'a aucun besoin d'en
tremise entre le fisc & les Sujets, &
qu'au contraire, les impositions indi
rectes sont, de leur nature, & pa
les frais énormes de leur perception
extrêmement onéreuses; & dès-lor
il n'y a plus à balancer entre ces deu
méthodes, puisque, comme dit Taci
te, *neque sine publicano exerceri pote*
vectigal, & ubi publicanus est, ibi au
jus publicum vanum, aut libertate
nullam.

Impositions spoliatives.

Les impositions spoliatives sont un
suite du même principe qui donn
naissance aux impositions indirectes
Au défaut du partage des revenus de
biens-fonds entre le Souverain & le
Propriétaires, on eut recours aussi
l'imposition arbitraire établie sur le
personnes, suivant l'estimation hazar

ée de leurs richeſſes mobiliaires. Afin
e pourvoir aux frais du Gouverne-
ient, à la défenſe de la Nation, on
itéreſſa les Magiſtrats & l'ordre des
éfenſeurs, à l'admiſſion de cette mé-
iode nouvelle, par des priviléges per-
des; & l'intérêt perſonnel aveuglant
s principaux Propriétaires, perſon-
e ne ſentit ou ne voulut ſentir le nœud
idiſſoluble, qui lie les petits à la for-
ine des grands, & plus encore les
rands à celle des petits. Le fiſc ainſi
inſinua par-tout où il put faire trouée;
t le Laboureur étant, de toutes les
laſſes de Sujets, celle qui en impo-
oit le moins au-dehors, qui, la plus
ccupée, avoit le moins de temps &
e moyens de reclamation, mais qui
evoit être ſous la ſauve-garde de la
Nation & de l'Etat; le Laboureur,
is-je, fut preſque par-tout arbitrai-
ement chargé, & reçut en ſa perſon-
e le coup accablant qui s'étendit ſur
outes les claſſes des citoyens.

La premiere explication du Tableau
conomique, imprimé dans *l'Ami des
Hommes*, renferme un tableau frap-
ant, autant qu'impoſſible à débattre
i à réfuter, de la rapidité du déſaſtre
rovenant des impoſitions ſpoliatives

qui portent sur la charrue. En rappc
tant ce Tableau à ce que j'ai dit c
dessus de l'énorme différence qu'a
porte dans la circulation le plus ou
moins de produit résultant de la d
pense des avances primitives & d
avances annuelles appliquées à u
bonne ou à une médiocre culture
presque tout ce qui peut être dit s
cet objet, se présentera incontinent
l'esprit, & il seroit inutile de le répét
ici. Mais, pour présenter sous tout
les faces un objet si important qu
entraîne tous les autres, j'ai cru d
voir montrer, par quelques états c
dégradation simple & résultante d
principes & des calculs les plus déc
sifs, ce que c'est que les conséquenc
du moindre coup porté à faux en c
genre. On jugera après de la multit
de de connoissances & de rapports qu
devroit avoir dans la tête un homm
assez hardi pour se prescrire ses pr
pres voyes, & s'écarter de celles c
la Nature en matiere d'impôts. Hélas
le résultat de ces combinaisons seroit
comme il l'est ici, de se conformer
l'ordre naturel, de se décharger sur
nature des choses d'une multitude c
soins ruineux, & de lui permettre d'e
richir le Souverain & les Sujets.

'ALCUL simple de dégradation progressive, provenante de la marche naturelle de la spoliation dans le cours d'un bail de neuf années.

Premiere année, 100 liv. enlevées à un ou plusieurs Cultivateurs sur les avances de la culture, éteignent en outre 100 liv. de reproduction, ci . . 100 l.

erte 200 liv. à ajouter à 100 liv. qui se payent de même l'année suivante, & ainsi des autres consécutivement.

Seconde année, 300 liv. ôtées éteignent une reproduction de . . . . . 300 l.

erte 600 livres.

Troisiéme année, 700 liv. ôtées éteignent une reproduction de . . . . . 700 l.

erte 1400 livres.

Quatrieme année, 1500 l. éteignent . . . . . 1500 l.

erte 3000 livres.

Cinquieme année, 3100 l. éteignent . . . . . 3100 l.

Perte 6200 livres.
Sixieme année, 6300 liv.
éteignent 6300
Perte 12600 livres.
Septieme année, 12700 liv.
éteignent 12700
Perte 25400 livres.
Huitieme année 25500 liv.
éteignent 25500
Perte 51000 livres.
Neuvieme année, 51100 l.
éteignent 51100
Perte 102,200 liv. qui n'ont produit au fisc que 900

CE que la spoliation des richesses de l Culture éteint de revenu en 9 ans selon les différens taux d'imposition prises sur les avances.

5 liv. en 9 ans éteignent	5100 l.	qui, en ces 9 ans, ne produisent au fisc que.	45
10 l. éteignent . .	10220	. . . . .	90
15 l. éteignent .	15330	. . . . .	135
20 liv. éteignent.	20440	. . . . .	180
25 liv. éteignent	25550	. . . . .	225
30 liv. éteignent	30660	. . . . .	270
35 liv. éteignent	35770	. . . . .	315
40 liv. éteignent	40880	. . . . .	360
45 liv. éteignent	45990	. . . . .	405
50 liv. éteignent	51100	. . . . .	450
55 liv. éteignent	56210	. . . . .	495

60 liv. éteignent 61320 540
65 liv. éteignent 66330 585
70 liv. éteignent 71540 630
75 liv. éteignent 76650 675
80 liv. éteignent 81760 720
85 liv. éteignent 86870 765
90 liv. éteignent 91980 810
95 liv. éteignent 97090 855
00 l. éteignent 102200 900

Liſez, reliſez, revenez ſur ces principes, parcourez juſqu'à la démonſtration, & voyez ſi nous exagérons. Mais, dira-t-on, s'il en étoit ainſi, il ne reſteroit bientôt plus rien ſur la terre. A peine un grand Etat, conduit ſelon les principes de ce que vous appellez la fauſſe ſcience, dureroit-il deux baux de 9 ans. Oui, ſans doute, j'en conviendrois avec vous, ſi les progrès rapides de la marche de cette ſpoliation s'étendoient en même-tems ſur tous les Cultivateurs, & s'ils n'étoient point arrêtés par la faillite même de ceux qui périſſent avant le terme de leurs baux, par la progreſſion rapide de l'anéantiſſement de leurs avances. Remarquez que cette ſpoliation eſt fixée ici à la durée ordinaire des baux des terres, & les Fermiers s'arrangent avec les Propriétaires ſur

l'état actuel de l'imposition, & alors c'est le Propriétaire qui supporte le surpoids survenu dans le courant du bail précédent. Si la spoliation s'établit derechef sur le nouveau Fermier, la continuité de la marche proportionnelle de ses progrès précédens est interrompue; il faut qu'elle recommence par le premier échelon pour ruiner encore ce dernier dans le cours de son bail; autrement les 102,200 liv. de déprédation, causée en 9 années, par une augmentation de taille de 100 liv. deviendroient en effet bientôt des millions & des milliards par la continuation de la même marche de progrès de spoliation. D'ailleurs, la spoliation n'exerce ses funestes effets que sur les Cultivateurs réduits à payer, aux dépens de leurs avances, le surcroît imprévu d'imposition qui leur arrive pendant leur bail. Car s'ils peuvent, en vendant leur lit, ou d'autres meubles de commodité, parvenir au payement des 900 livres, en neuf ans ils se préservent de la spoliation de 102,200 livres. Supposons donc, pour distinguer tous ces cas, supposons, dis-je, une addition de 2000 livres imposée arbitrairement ou répartie, comme on

e dit, au marc la livre sur des Fer-
niers engagés à payer la taille & au-
res impositions déja établies sur les
erres qu'ils ont affermées ; cette sur-
harge rapportera au fisc 18000 livres
n 9 années. Supposons encore que
e ces 2000 livres de surcharge il n'y
n ait qu'un dixieme ou 200 liv. qui
ombent par augmentation annuelle
ur des Fermiers, qui ne peuvent évi-
:r que ce surcroît d'impôt ne se pren-
e sur les avances de leur culture. Ces
oo livres éteindront donc, en 9 an-
ées, 102,000 liv. de richesses d'ex-
loitation, & 102,000 livres de re-
enu annuel, dont les deux septie-
es ou 30,000 livres faisoient partie
1 revenu annuel du Souverain. Ainsi,
uand je ferois même dans l'horrible
révention que la régie du fisc doit
re peu sensible à l'extinction du reve-
1 des Propriétaires, à la ruine des
rmiers, & au dépérissement rapide
la population, c'est-à-dire, à l'a-
antissement de la subsistance que les
penses & les produits de la culture
urnissent aux hommes ; je trouve-
is toujours dans ce petit échantillon
; désordres de la spoliation, que
000 liv. aussi imprudemment enle-

vées en 9 années pour le Souverain, lui détruisent 30000 liv. de son revenu annuel. Que ceux à qui les intérêts du Souverain sont confiés, calculent donc bien pour le Souverain même, ils calculeront bien aussi pour les Sujets. Car *tout ce qui est réellement avantageux au Souverain, est avantageux aussi aux Sujets; & l'on ne peut ruiner les Sujets sous les apparences d'un profit pour le Souverain, qu'on ne ruine réellement aussi le Souverain.* Ce sont des intérêts si essentiellement & si inséparablement réunis par l'ordre immuable des loix divines, que leur conservation dépend nécessairement & démonstrativement de la conservation réciproque des uns & des autres.

Peut-on, en effet, ignorer des vérités si manifestes & si importantes? Si vous n'appercevez pas la décadence des Etats livrés à ce régime de spoliation, ne seroit-ce pas la faute de vos yeux, plutôt que celle de l'objet? Mais pour en être frappés, parcourez les terres abandonnées & en non valeur. Vos vues seroient-elles si étroites & si resserrées, qu'un motif de 15, de 20 ou de 25 millions vous paroîtroit un objet digne de toute votr

attention, tandis que les Administrateurs d'un grand Etat ne devroient compter que par centaines de millions & par milliards. Mais saisissez, s'il se peut, la véritable mesure des objets, & comparez. Pour ne pas vous effrayer par les distances, voyons d'abord le temps de nos peres, vous verrez ensemble 400 mille hommes de troupes réglées, mises à la fois en mouvement, & leurs subsistances tellement assûrées, qu'il étoit impossible de prévoir où leur effort devoit porter; près de 200 navires de guerre de tous les rangs agissans en tous lieux & à la fois, & rétablis en un hyver quand ils reçurent quelqu'échec considérable; ces forces en imposer partout en même temps; Abraham du Quesne couler à fond les Corsaires de Tripoly sous le canon de Scio, forteresse du Grand Seigneur, & faisant tirer sur elle parce qu'elle osa tirer sur lui; l'Ambassadeur demander & obtenir que l'Amiral de Sa Hautesse viendroit à bord du Vaisseau d'un simple Capitaine, lui demander pardon de quelques insultes faites par ses soldats à des gens de son équipage. Et dans le même temps où un Prince

magnanime, mais pere de fils qui n
le ſont pas moins, faiſoit par-tou
reſpecter au loin ſa Nation, voyez le
Palais immenſes ſortir, pour ainſ
dire, de deſſous terre, les fortereſſe
ſe multiplier; une Cour bannie
royalement entretenue à ſes dépens
par-tout les Cabinets ouverts, le
Académies fondées, les Arts excités
que ſçais-je! Mais, dira-t-on, tou
cela ne s'eſt pu faire qu'en ruinant l'E
tat. Et ce que vous faites aujourd'hu
le faites-vous ſur vos revenus? Tou
ce que j'ai voulu induire de là, c'eſ
que ſi vous ne trouvez pas ſous vo
pas l'application démontrée de no
calculs de dégradation, c'eſt que vou
n'y voulez pas regarder. Les même
calculs & la même attention euſſen
été fort utiles & fort néceſſaires à c
même Prince, ſi grand & ſi faſtueux
& qui auroit conſtamment pu être
plus opulent & plus puiſſant, jouir
d'un revenu ſupérieur à ſes dépenſes,
ſi ſes Queſteurs ne ſe fuſſent pas four-
voyés & écartés de l'ordre naturel
des impoſitions, & de l'adminiſtration
réguliere; & il eût compris alors, que
ſi l'exploſion paſſagère de ſes forces
avoit quelque choſe de plus magnifi-

que & de plus frappant, c'étoit un malheur pour lui, que l'ivreſſe de ſon temps, & la marche deſtructive de l'adminiſtration de ſes revenus, l'ayent nduit à ſe faire une illuſion fatale à ui-même & aux autres. Il n'en ré-ulte pas moins cependant que nos calculs ſont vrais, qu'ils partent d'a-près les principes naturels, & qu'ils ne ſont que le réſultat & le point d'ap-ui de conſéquences infaillibles.

Les Laboureurs, ſans approfondir ces principes par les calculs, en ſont i effrayés, qu'ils regardent la moindre ugmentation qui leur ſurvient, dans e courant de leurs baux, comme le germe de leur ruine. On ne doit donc as être étonné de ce qu'ils préférent ne médiocre exploitation de culture, à une meilleure qu'ils pourroient exé-uter; parce que s'ils paroiſſoient proſ-érer, ils s'attireroient le fleau de 'arbitraire, qui les rejetteroit bientôt u-deſſous de leur premier état, & qui les anéantiroit enfin.

Mais, ajoute-t-on, il s'enſuit de votre hypothèſe, que ſi vous donnez tous les ans 100 livres à un Labou-reur, & qu'il employe cet argent à ſa culture, il aura dans 9 ans 102,2000

livres. Oui, sans doute, en supposant, 1°. les conditions ci-dessus demandées pour que la production ait son libre cours. 2°. Qu'il remettra toujours en accroissement d'entreprise le produit de cette gratification, de maniere que le tout fasse le fer à cheval. Pour vous en convaincre, donnez tout-à-l'heure un grain de bled à ce Laboureur, & qu'il ait le soin de semer, chaque année, ce qu'il en proviendra, sans en rien distraire absolument ni pour sa subsistance, ni pour ses frais, ce qui est conforme à l'ordre des progrès dont il s'agit ici, mais en un sens opposé, dans la spoliation; & venez au bout de neuf ans compter, si vous le pouvez, les grains de bled qui seront provenus de celui-là seul. Mais pourquoi penserai-je que vous répugnez à vous rendre à l'évidence; serai-je assez coupable pour soupçonner qui que ce soit de mauvaise intention, & de s'élever contre les vérités les plus respectables & les plus importantes au genre humain? Car ce n'est ni pour contrarier, ni pour faire preuve de génie, ni pour annoncer le talent des découvertes, que nous approfondissons cette importante ma-

tière, c'eſt uniquement pour le bien général de l'humanité; & c'eſt avec les mêmes intentions les plus fraternelles, qu'un tel examen doit être fait. Si nous errons dans nos principes, qu'on m'en oppoſe de meilleurs & de plus ſûrs, & je regarderai l'Auteur d'une telle découverte comme le pere des humains.

Ce ne ſont pas ſeulement les impoſitions priſes ſur le Laboureur, & dont il eſt forcé de prendre le montant ſur ſes avances, qu'on peut appeller ſpoliatives. Toute l'impoſition, je ne dis pas arbitraire, mais priſe ſeulement hors de ſon aſſiéte naturelle, produit par le reflet indiſpenſable, une dégradation conſtante & graduelle ſur la maſſe des revenus, & devient par-là même une impoſition ſpoliative. Pour ſe convaincre de cette vérité, il faut replacer ici un tableau abregé de l'effet de ces ſortes d'impoſitions, conformément aux régles inconteſtables du grand Tableau, & l'on y verra clairement l'effet d'une impoſition la plus ſimple, établie à côté de ſon point d'appui naturel, d'une capitation ou taille perſonnelle, par exemple, qu'on ſuppoſera néceſſaire pour

satisfaire aux besoins de l'Etat, & qu
se lévera sans frais & sans abus.

*DE LA DÉGRADATION causée pa
l'imposition établie sur les Agens de l
classe productive & de la classe stérile
sous prétexte de soulager les biens fond
dans la répartition d'un augmentatio
d'impôt.*

On suppose 50 millions d'impôt per
sonnel, levés sur les Agens de ce
deux classes actives; sçavoir, 25 mil
lions d'un côté & 25 millions de l'au
tre. Cette distribution n'est qu'hypo
tétique, parce que l'imposition per
sonnelle ne peut être elle-même qu'ar
bitraire & désordonnée, puisque l
personne imposée n'est pas elle-même
la richesse qui peut payer l'impôt, &
que la richesse d'un particulier, qu
ne consiste pas en biens fonds, ne peut
s'évaluer que par une estimation arbi
traire, sans distinction de la richesse
effective & des dettes passives de la
personne contribuable. Ce n'est pas
non plus par le gain ou la rétribution
dûe au travail, que l'on pourroit en
juger; car ce que l'on prendroit sur
la rétribution seroit repris sur ceux qui

payent cette rétribution, qui ne peut souffrir de retranchement qu'au préjudice de l'ordre naturel de la société, & qu'au dépérissement des richesses de la Nation; puisque le mercenaire, privé d'une partie de sa rétribution, seroit forcé ou à s'expatrier, ou à épargner sur sa subsistance.

Dans le premier cas, la concurrence des Ouvriers diminueroit, la rétribution augmenteroit, & l'imposition seroit payée par ceux mêmes qui payent cette rétribution. Ce ne seroit donc pas la personne imposée qui payeroit l'impôt, ce seroit le revenu ou les avances des Agens des deux classes, qui le payeroient au préjudice de ces avances mêmes; ce qui retomberoit alors en déchet sur la reproduction & sur le revenu, & causeroit un double dépérissement dans les richesses de la Nation.

Dans le second cas, c'est-à-dire, dans le cas de l'épargne sur la subsistance des Ouvriers, les effets en seroient encore plus nuisibles. Car il y a entre le revenu, la rétribution, la dépense & la production, un ordre physique de régénération, que les hommes ne peuvent changer sans cau-

ſer un changement dans la correſpon
dance réciproque & eſſentielle de tou
tes ces parties qui ſe régenérent le
unes par les autres, & qui conſtituen
la maſſe & la perpétuité des richeſſe
d'une Nation agricole. Je dis d'un
Nation agricole ; parce qu'il n'en e
pas de même d'une Nation puremen
marchande, qui ne conſiſte que dan
une ſeule claſſe, dans une claſſe ſtéril
qui ſubſiſte par la rétribution qui lui e
payée par les autres Nations : celle-c
peut épargner à profit ſur les dépen
ſes ; parce qu'elle n'a point de claſſ
productive, & que ſon épargne n
peut être préjudiciable qu'aux Nation
agricoles, qui profiteroient de ſa dé
penſe. Mais dans un Empire compoſ
de claſſes qui ſubſiſtent & proſpéren
par la dépenſe des unes & des autres
l'épargne ſur la ſubſiſtance cauſeroi
néceſſairement une diminution d
conſommation, par conſéquent un dé
périſſement de reproduction, d'où
s'enſuivroit néceſſairement auſſi un
diminution de revenu, qui eſt toute
au préjudice des Propriétaires & du
Souverain.

Vous direz peut-être que les den
rées, qui ne ſeroient pas conſommées

dans le pays, à cause de l'épargne à laquelle on se restraindroit pour payer l'impôt, peuvent être achetées par l'Etranger, ce qui assûreroit le débit de ces denrées à la décharge du cultivateur. Les ventes à l'Etranger sont à la vérité une ressource pour le superflux d'une Nation, mais seulement pour le superflux qui est transportable, & non pour celui des autres denrées qui ne peuvent être consommées que dans le Pays. D'ailleurs le commerce étranger exige des frais de transport & de profit pour les Commerçans; or ces frais retombent sur le prix de la premiere main: d'où s'ensuit que le cultivateur ne seroit pas dédommagé, par cette ressource forcée, de la dégradation que cause l'impôt dont il s'agit. Il faut donc se rappeller que dans les Nations agricoles, *épargne n'est pas richesse*, mais, au contraire, une extinction de richesse.

On pourroit penser que les progrès de cette extinction de revenu seroient arrêtés par la dépense même de la somme de l'espéce d'impôt dont il s'agit ici, qui en rentrant dans la circulation, reviendroit aux Ouvriers, & leur restitueroit la portion de rétribu-

tion qui leur eſt enlevée. Mais ces 50 millions, que l'impôt leur enleve, ils les ont achetés ou payés par la vente de leurs ouvrages ou de leur travail, qui eſt inſéparable des dépenſes de leur ſubſiſtance. Car c'eſt la même choſe que ſi on exigeoit leurs ouvrages ou leur travail, ſans les payer. Ce qu'on pourroit leur acheter d'ailleurs ne répare point la perte de ce qu'on leur a ôté. Il n'en eſt pas de ces 50 millions, qui privent les hommes du produit de leur travail ou de leurs ouvrages, comme de 50 millions qui ſeroient pris ſur le revenu que la nature donne *gratis*, qui ne ſeroient eux-mêmes qu'une partie du revenu, & qui ſe diſtribueroient dans la Nation dans le même ordre que le revenu, de ſorte que cette diſtribution a toujours les mêmes effets pour la Nation & pour la reproduction, par quelques Propriétaires qu'il ſoit diſtribué, ſoit le Souverain, ſoit le poſſeſſeur de la terre, ſoit le Décimateur. Mais les 50 millions ôtés aux agens des claſſes actives, ne peuvent leur revenir par la circulation, qu'ils ne les rachetent; car on ne les leur rendra pas pour rien. Ainſi ils ne peuvent retrouver,

par l'argent de l'impôt qui leur revient, ce que l'impôt leur a ôté; cette partie reste en pure perte pour eux; il faut donc le retrancher de l'ordre de la circulation, qui a pour objet la compensation dans les ventes & dans les achats. Car il est visible que si on enleve à un Cordonnier l'argent d'une paire de souliers, on ne lui répare pas cette perte en lui achetant, avec cet argent, une autre paire de souliers.

Mais, dira-t'on, ne peut-on pas imputer les mêmes effets à toute espéce d'impôt, & conclure de là que tout impôt est destructif? Non, sans doute; car il ne faut pas oublier qu'il y a bien de la différence à cet égard entre l'impôt pris immédiatement sur le revenu, & l'impôt établi sur les agens des classes actives. Le premier est, comme nous venons de le dire, une portion même du revenu qui se distribue, par la dépense du fisc, comme le revenu des autres propriétaires, selon l'ordre économique, pour la jouissance ou la dépense des hommes de toutes les autres classes, & pour faire renaître le revenu par cette dépense, comme il est démontré par l'ordre même de la distribution, représentée dans le

Tableau : au lieu que l'impôt établi sur les agens mêmes des classes actives, intercepte cette distribution & cette jouissance, qui perpétuent le revenu & les avances de l'exploitation, qui les font renaître.

Les effets de cette sorte d'imposition m'ont engagé dans une discussion un peu détaillée & rigoureuse, parce qu'ils sont communs à tous les genres d'impositions indirectes, à la différence que celle dont il s'agit actuellement est la plus simple, la plus claire dans son produit, & moins dispendieuse dans sa perception; & qu'étant cependant fort onéreuse aux Propriétaires & à la Nation, on peut par là juger de la déprédation que causent celles qui sont plus confuses, plus ignorées dans leur produit, plus dispendieuses dans la recette, & plus dommageables dans la régie & dans l'exécution, & encore dans le repompement de l'impôt même qu'elles rendent, ou qu'elles paroissent rendre au Souverain.

TABLEAU de la dégradation que cause l'Impôt indirect.

2000 2000 1000

1000 1000

qui seront réduits à 987 par l'impôt qui enlève à cette classe 25 millions sur la vente des ouvrages & salaires de cette classe.

L'impôt
ilève..... 25 L'impôt en enlève.. 25

Reste . . 975 Reste . . 975
everſement
le la claſſe
térile . . . 987 $\frac{1}{2}$ 1000

ecette de la
laſſe pro-
luctive.. 1962 $\frac{1}{2}$ 1975

vances de
a claſſe pro-
luctive... 2000

vances de
a claſſe ſté-
ile, réduite
à . . . . . 987 $\frac{1}{2}$

4950 rendus à la classe productive.

eproduction... 4950 au lieu de 5000; *deficit* 50.
epriſes du
Cultivateur 3000
npôt à payer. 50

TOTAL... 3050

eſte pour le revenu 1900 au lieu de 2000;

ainſi la diminution ſur le produit net, e
100, parce que l'impôt de 50 millions re
tombe en entier ſur la claſſe productive, &
diminue ſes avances annuelles de 50 mil
lions, leſquelles rendent 50 millions d
moins de produit net.

Voici donc comme il faut enviſage
la marche des effets de cet impôt dan
un pays où il n'y a pas d'augmentatio
dans le prix des productions de la cul
ture, qui répare le dépériſſement de
50 millions ſur les avances annuelle
de la claſſe productive, par lequel 5
millions de revenu ſont anéantis
voici, dis-je, le changement qu'u
tel impôt cauſe dans l'ordre des dé
penſes & de la reproduction.

TABLEAU des résultats de la dégradation que cause l'Impôt indirect.

AVANCES annuelles de la classe productive 2000, réduite à 1950, l'impôt indirect prélevé.

REVENU. de.. 1000 tombe à 1950.

AVANCES annuelles de la classe stérile.

1950 produisent net. 1950 — 1000

975 975

1000 1000

Rentrée de l'Impôt . . . . 25 — Rentrée de l'Impôt . . 25

Recette de la classe productive	2000	2000
Avances de la classe productive	1950	4950 rendus à la classe productive.
Avances de la classe stérile . .	987	
Reproduction. .	4950	au lieu de 5000 ; *deficit* 50.
Reprises du Cultivateur . . .	2950	au lieu de 3000 l. perte 5.
Impôt à payer.	50	
TOTAL . . .	3000	

Reſte pour le revenu 1950, l'impôt pa
aux dépens du Cultivateur.

Manque encore 50 ſur le revenu, qui, av
la perte de 50 ſur les repriſes, forment e
ſemble un déchet de 100, que ſuppo
d'abord le Cultivateur dans le cours
ſon bail.

*MASSE des richeſſes compriſes da
le Tableau.*

Reproduction. . 4950
Argent du revenu 1950
Argent de l'impôt.. 50
Avances ſtériles.. 1000

TOTAL. . 7950 au lieu de 8000
Déficit.. 50
Et.... 50 enlevés pa
l'impôt.

TOTAL...100 { que co
un im
indirect
50.

Si le Fermier, dont la perte eſt
primabord de 100, eſt obligé, par ſc
bail, de continuer de payer, comm
ci-devant, 2000 de fermage, ſa per
ſera, la ſeconde année, de 200, ſ
avances ſeront réduites à 1800 liv.
ſes intérêts à 900 liv. La diminutic
du produit net, qui doit payer le fe

iage, ſuivra d'année en année le pro-
rès de cette dégradation : ainſi ce
enre d'impoſition inſidieuſe, peut in-
nſiblement cauſer, en peu d'années,
n grand dépériſſement dans la cultu-
e d'une Nation.

Les effets deſtructifs de ce genre
'impôt ſont cauſés par le retranche-
ient de la ſomme égale à la totalité
e l'impôt, qui ſe fait en entier ſur les
vances annuelles de la claſſe produc-
ve. Ainſi, dans le cas préſent, où
impôt eſt de 50 millions, les avan-
es annuelles de la claſſe productive
ouffrent un retranchement de 50
illions qui anéantit 50 millions de
evenu. Les avances de la claſſe pro-
uctive, qui étoient de deux milliards,
e trouvent réduits à 1950 millions,
t le revenu qui étoit pareillement de
eux milliards, ſe trouve donc réduit
uſſi à 1950 millions : ainſi la ſouſtrac-
ion totale, tant en impôt qu'en dé-
ériſſement, eſt de 100 millions. Si
n déplaçoit un tel impôt de 50 mil-
ons, & qu'on l'établît directement
ur le revenu, les avances annuelles
e la claſſe productive ne ſouffriroient
oint de retranchement, elles ſe trou-
eroient rétablies à deux milliards,

& produiroient conſtamment deu
milliards de revenu, qui fourniroier
les 50 millions d'impôt dont on vien
de parler. Ce revenu de deux mi
liards, y compris l'impôt, rentreroi
dans la circulation, en ſe partageant
également à la claſſe productive &
la claſſe ſtérile : ainſi il ne ſe trouve
roit aucune diminution dans les rece
tes de ces claſſes, aucune diminutio
dans la reproduction annuelle totale
le revenu qui ſeroit de deux milliard
étant chargé directement des 50 mil
lions d'impôt dont il s'agit, il reſte
roit, cet impôt étant payé, 1950 mil
lions; au lieu que dans l'autre form
d'impoſition, il ne reſte de même qu
1950 millions de revenu: mais il y
de plus une perte de 50 millions ſu
les repriſes des Fermiers. Ces deu
ſommes forment enſemble 100 mil
lions dont 50 ſont enlevés par l'im
pôt, qui les retranche des avance
productives, ce qui les réduit à 195
millions, qui ne reproduiſent plus qu
1950 millions de revenu: ainſi il y
50 millions d'anéantis. Alors les Pro
priétaires du revenu ſont forcés d'in
demniſer chaque année cette claſſe, d
la totalité de l'impôt qu'elle avance

des 50 millions de produit que cet
pôt anéantit : autrement le même
pôt, renouvellé chaque année, cau-
oit une perte progreſſive ſur les
ances productives & ſur le revenu.
nſi le dépériſſement de la claſſe pro-
ctive, & du revenu, accroîtroit de
is en plus dans le même ordre que
dépériſſement que cauſe la ſpolia-
n dont nous avons parlé ci-devant :
qui n'arrive pas, parce que le Fer-
er, qui ſe régle ſur l'augmentation
ſes frais, provenans du renchériſſe-
nt des ouvrages de main-d'œuvre
des ſalaires, cauſé par l'impôt dont
s'agit, ne s'engage, s'il ne ſurvient
s d'augmentation dans le prix de ſes
oductions, à payer au propriétaire
e 1900 livres de fermage au lieu de
oo livres.

Les Cultivateurs très-experts dans
connoiſſance des dépenſes & des
oduits de la culture, ſe décident fa-
ement dans les différens cas ſur le
ix du fermage qu'ils peuvent payer
x Propriétaires pendant le temps
é par leurs baux : Or dans le cas dont
s'agit, ils évitent, s'ils le peuvent
ut d'abord, la dégradation dont on
ent de parler, en formant avec les

Propriétaires un arrangement confo
me aux calculs du Tableau ſuivant.

TABLEAU de l'indemnité ſupport par les Propriétaires, pour arrêter progrès de la dégradation de l'Imp indirect.

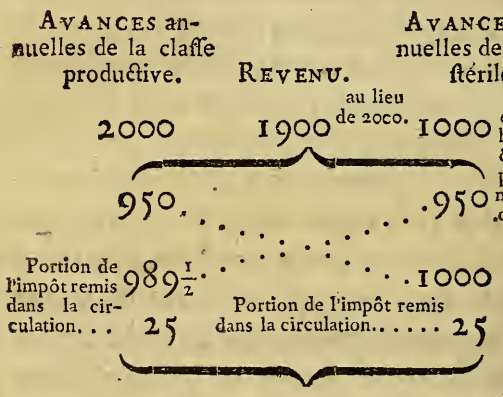

Recette de la claſſe productive...	1962 1/2	4950
Avances de la claſſe productive..	2000	
Avances de la claſſe ſtérile.....	987 1/2	
Reproduction totale	4950 au lieu de 5000	
Repriſes du Cultivateur.....	3000	3050
Impôt à payer..	50	
Reſte pour le revenu.	1900.	L'impôt prélevé ſur le revenu, il y a en outre 50 anéan

MAS

MASSE des richeſſes compriſes dans le Tableau.

Reproduction totale. . .	4950
Argent de l'impôt. . . .	50
Argent du revenu	1900
Avances de la claſſe ſtérile	987
TOTAL.	7887 au lieu de 8000.

Reſte en perte ſur les avances de la claſſe ſtérile 12 & demi, qui, joints à 50 de perte ſur le revenu, au-delà de 50 de l'impôt, font enſemble une perte de 62 & demi, qu'il n'y auroit pas, ſi l'impôt étoit établi immédiatement ſur le revenu.

On ne retrouve plus ici que 1950 millions d'argent, au lieu de deux milliards. Les 50 millions d'argent qui manquent, ne ſont pas anéantis; car l'argent ne ſe détruit pas, mais il s'expatrie. Dans les dépenſes des marchandiſes ou denrées, que l'on achete de l'Etranger, il ſupplée inſenſiblement au déchet du revenu, qui exigeroit une diminution de dépenſe à laquelle une Nation ne ſe réduit pas exactement

TABLEAU de l'abolition de la dégradation causée par l'impôt indirect, en changeant cet impôt en impôt direct.

Avances annuelles de la classe productive.	Revenu.	Avances annuelles de la classe stérile.
2000	2000	1000

Moitié du revenu	1000.	Moitié du revenu	1000
Reversement de la classe stérile	1000	Reversement de la classe productive . .	1000

Recette de la classe productive	2000	Recette de la classe stérile. . .	2000
Avances de la classe productive.	2000	5000 rendus à la classe productive.	
Avances de la classe stérile . .	1000		
Reproduction totale. . . .	5000,	point de *deficit*.	

Reprises du Cultivateur...	3000	3050.
Impôt à payer...	50	
Reste pour le revenu des Propriétaires....	1950,	millions, outre l'impôt acquitté sur le total du revenu de deux milliards sans déprédation.

MASSE des richeſſes renfermées dans le Tableau.

Reproduction totale . .	5000
Argent du revenu des propriétaires	1950
Argent de l'impôt	50
Avances de la claſſe ſtérile.	1000
TOTAL.	8000. Ainſi point de déprédation.

L'impoſition indirecte n'eſt pas moins déſavantageuſe au Souverain qu'à la Nation, puiſqu'il eſt le grand Propriétaire du territoire du Royaume, & qu'il en partage les revenus avec les poſſeſſeurs des terres ; or ce qui anéantit les richeſſes d'exploitation, & éteint la reproduction, détruit ſon revenu. Le rétabliſſement de l'ordre dérangé par l'impôt indirect, ne peut donc ſe faire que par l'indemnité entière de toute la perte que cet impôt cauſe aux Cultivateurs, laquelle doit retomber ſur les Propriétaires du revenu & ſur le Souverain lui-même à raiſon de la part du revenu qui lui appartient, qui s'accroît, & qui lui eſt aſſûrée directement par les ſuccès de l'Agriculture, ſoutenue & fortifiée

par la conſervation & par l'accroiſſement des richeſſes d'exploitation. Car le premier effet de l'impôt indirect eſt la deſtruction de ces richeſſes & l'extinction de la reproduction annuelle ; & cette perte eſt ſupportée entierement & ſans retour par les Fermiers des terres, en attendant le terme du renouvellement des baux, où l'arrangement de l'indemnité des Fermiers pour l'avenir ſe fait aux dépens du revenu des propriétaires. Mais avant que cet arrangement arrive, les avances des Fermiers dépériſſent, & l'arrangement ſe fait alors ſans réparation du paſſé, mais conformément à l'état du dépériſſement actuel.

Le dépériſſement des richeſſes d'exploitation peut, à la vérité, ſe réparer, avec le tems, dans un Royaume où la faveur du commerce extérieur des productions du crû, les avances de la culture peuvent, comme en Angleterre, rendre plus que 100 pour cent de produit net : car, comme on l'a vu ci-devant dans les remarques ſur le Tableau de 150 pour cent, le revenu fournit alors à un excédent de dépenſe qui peut prévenir, juſqu'à un certain degré, le dépériſſement des avances

de la culture & le déchet de la reproduction, qui pourroient être causées par un impôt indirect. Je dis, jusqu'à un certain dégré, car l'augmentation du prix des productions qui peuvent indemniser le Cultivateur dans le courant de son bail, évite la dégradation de la reproduction; mais au renouvellement du bail, cette augmentation qui devroit accroître le revenu, entrera toujours en compensation avec l'augmentation des frais qu'a causé l'impôt; ainsi le propriétaire sera toujours privé, par cet impôt même, du bénéfice de l'augmentation du prix des denrées qui devroit accroître son revenu; & rigoureusement parlant, il arrive toujours qu'un tel impôt, si mesuré qu'il soit, retombe au double sur les Propriétaires; & le Souverain a beaucoup moins de revenu que les $\frac{2}{7}$ du produit net qu'il retireroit pour sa part, si l'impôt étoit établi directement sur le revenu des biens fonds richement cultivés.

On objectera peut-être que, dans le calcul du Tableau, on charge la classe productive & la classe stérile de tout l'impôt indirect; or la classe propriétaire, c'est-à-dire, le revenu du

poſſeſſeur du bien fonds, l'impôt levé ſur le bien fonds & la dixme, en payent leur part à raiſon de la dépenſe qu'ils font, & à raiſon de la capitation ou taxe perſonnelle qui eſt impoſée; & ce qu'ils payent eſt égal au moins au tiers de cette impoſition indirecte, il n'y en a donc que deux tiers qui ſoient levés réellement ſur la claſſe productive & ſur la claſſe ſtérile. Ainſi le calcul, qui fait porter le tout ſur ces deux dernieres claſſes, ne doit pas être exact. Il faudroit donc prendre tout d'abord ſur la maſſe du revenu total des biens fonds, la portion qui eſt payée immédiatement par la claſſe propriétaire. Il eſt vrai que les portions de ce revenu qui, dans le Tableau, paſſent, ſans aucune ſouſtraction, à la claſſe productive & à la claſſe ſtérile, ſeroient diminuées à raiſon du retranchement de ce qui eſt payé immédiatement par la claſſe propriétaire; qu'ainſi ce retranchement excluroit environ un tiers du dédommagement ou de l'indemnité qui doit revenir à la claſſe productive & à la claſſe ſtérile. Il faut donc faire attention que l'impoſition indirecte, qui eſt payée par la claſſe productive & la claſſe ſté-

rile, cause dans ces classes un dommage qui, comme on l'a prouvé, retombe au double sur le revenu ; au lieu que la portion de cette sorte d'imposition, qui est payée immédiatement par les Propriétaires mêmes du revenu, n'est retranchée qu'aux Propriétaires tout simplement, sans entraîner d'ailleurs aucune indemnité envers les autres classes : l'effet de cette indemnité, retirée par les classes productive & stérile, ne s'étend donc qu'aux portions de cette sorte d'imposition payées par ces classes mêmes. Il n'y a donc que ces dernieres portions qui retombent au double sur les propriétaires. Le calcul du Tableau exagereroit donc ici de 10 ou 12 millions le double effet de surcharge que cause l'imposition indirecte établie sur une Nation où cette imposition diminue les richesses d'exploitation, & éteint le revenu. Ne doit-on pas conclure de là que si on veut conserver la forme du calcul suivie dans le Tableau, comme la plus simple & la plus commode, il faudroit au moins avertir de retrancher sur le résultat des 50 millions d'anéantissement de revenu, retrancher, dis-je, les 10

ou 12 millions qui excédent, comme on vient de le voir, & réduire cette déprédation environ à quarante millions.

Cette correction sembleroit en effet nécessaire pour l'exactitude du calcul; mais on a envisagé une autre perte que cette même sorte d'imposition fait retomber sur le revenu du Souverain par le dépérissement qui arrive au revenu total des biens fonds. Le Souverain est un des Propriétaires de ce revenu. Or supposons qu'il doive en retirer les $\frac{2}{7}$, & que le revenu total soit déchu en pure perte d'environ 38 millions; le Souverain perdra 11 millions pour sa part des $\frac{2}{7}$ du dépérissement du revenu total: perte qu'il éviteroit, si l'imposition dont il s'agit étoit établie immédiatement sur le revenu des biens fonds, pour compléter les $\frac{2}{7}$ qu'il en retireroit pour sa part. Ces 11 millions, joints à l'anéantissement des 38 millions sur le revenu des biens fonds, forment un dommage d'environ 50 millions; ainsi le calcul du Tableau n'exagére point la perte réelle que cause l'imposition indirecte dans une Nation, où cette même imposition cause un dépérisse-

ment inévitable sur les richesses d'exploitation & sur le revenu.

Supposons encore ici une imposition indirecte plus étendue, plus dispendieuse & plus confuse, qui léveroit sur le commerce des denrées ou marchandises 300 millions, qui par conséquent seroient imposés entierement sur la classe productive & sur la classe stérile, & dont un tiers seroit payé au Souverain (soit dit d'après les calculs de M. de Sully) & les deux autres tiers absorbés par la régie & les frais de perception, &c. On peut voir quels en seroient les effets.

AVANCES de la classe productive,	REVENU,	AVANCEE de la classe stérile,
2000	2000	1000
1000 qui payent au fisc sur le commerce des productions		1000 qui payent au fisc sur le commerce des marchandises
150 Reste		150 Reste
850		850
325		1000
TOTAL 1675 au lieu de 2000	qui reproduisent net.. 1675 au lieu de 2000	TOTAL... 1850 au lieu de 2000

Ceux qui ont besoin d'être instruits des résultats de ce calcul, peuvent l'achever conformément aux calculs précédens. Evitons ces détails.

Il y a, de plus, des dommages que l'on ne peut calculer : nous n'avons pas pris, dans toute son étendue, l'exemple que nous fournit M. de Sully, qui trouva l'imposition quintuple de l'impôt qui revenoit au Roi : & on ne voit pas que l'on eût, dans ce temps-là, des doutes sur les calculs du Surintendant des Finances.

On voit, par toutes ces démonstrations générales & par tous les calculs particuliers, sur les impositions indirectes, que la Providence ne permet pas que l'on enléve impunément aucune portion de la rétribution dûe au travail, ou, ce qui revient au même, que l'on impose sur les consommations des hommes, ni sur les dépenses d'exploitation de l'Agriculture, de l'industrie & du commerce ; & que ce n'est que le produit net que la terre accorde gratuitement aux travaux des hommes, qui doit satisfaire aux charges publiques : c'est cet ordre immuable que nous devons sans cesse consulter ; c'est la Sagesse suprême qui éclai-

re le genre humain ; c'eſt la loi divine que nous devons obſerver & adorer, qui nous preſcrit ces régles, d'où dépendent le ſort des Empires, la ſageſſe & la gloire des Souverains & le bonheur des Peuples.

Perſonne ne doit payer l'impôt ; l'idée de la contribution générale, établie ſur les hommes, n'eſt que l'erreur d'une cupidité déréglée des Propriétaires qui ſe trompent eux-mêmes. L'homme n'a point en lui le germe des richeſſes ; dénué de tout par ſa nature, il ne trouve en lui que des beſoins à ſatisfaire ; ce n'eſt donc pas ſur lui-même qu'on peut lever l'impôt ; eſt-ce donc ſur ſa ſubſiſtance, ſur ſon emploi, ſur ſa rétribution, qu'on établit une contribution ? Mais taxer le travail, c'eſt le renchérir, c'eſt reſtraindre le travail même, c'eſt prendre ſur le fond des dépenſes productives, c'eſt détruire.

L'impoſition du tribut ne peut être établie que ſur des richeſſes oſtenſibles, toujours renaiſſantes & commerçables. Elles fourniſſent les revenus du Souverain ; & il peut y trouver de plus des reſſources aſſûrées dans des beſoins preſſans de l'Etat. Le pro-

duit net des biens fonds se distribue à trois Propriétaires, à l'Etat, aux Possesseurs des terres, & aux Décimateurs. Il n'y a que la partie du possesseur du bien qui soit aliénable, & elle ne se vend qu'à raison du revenu qu'elle produit; car c'est ce produit qui regle le prix de l'acquisition: la propriété du possesseur ne s'étend donc pas au-delà. Ce n'est donc pas lui qui paye les autres propriétaires qui ont part au bien, puisque leurs parts ne lui appartiennent pas, qu'il ne les a pas acquises, & qu'elles ne sont pas aliénables. Le possesseur du bien ne doit donc pas regarder l'impôt ordinaire comme une charge établie sur sa portion; car ce n'est pas lui qui paye ce revenu, c'est la partie du bien qu'il n'a pas acquise, & qui ne lui appartient pas, qui le paye à qui il est dû. Mais dans les cas de nécessité, tous les Propriétaires peuvent même contribuer, sans déprédation sur leurs portions de revenu, à la subvention passagére que les besoins pressans de l'Etat peuvent exiger. Ainsi dans les Nations agricoles, où l'Agriculture est opulente, il y a toujours pour l'Etat des ressources assurées dans les

revenus des biens fonds, où elles ne causeront pas de dépérissement tant qu'elles ne seront levées que sur le produit net immédiatement, & non sur les personnes, ni sur les dépenses de la culture, d'où elles retomberoient au double, au triple, &c. sur les Propriétaires, & sur l'Etat.

Le luxe de décoration. Nous avons défini le luxe dans les Chapitres précédens, nous en déduirons les principaux effets dans le Chapitre des Rapports des Dépenses avec l'Industrie, où nous renvoyons ce détail, quoiqu'essentiel & inhérent à notre sujet actuel, mais seulement pour éviter la trop grande étendue de ce Chapitre déja bien long. Tout notre plan, qui n'est point arbitraire, mais qui est au contraire dirigé & calqué sur le plan même de la nature, se rapporte dans toutes ses parties à l'objet primordial & général, *l'Agriculture*, que nous traitons actuellement; de-là vient que des détails, qui lui sont essentiellement relatifs, se rencontrent à chaque pas dans les Chapitres mêmes, dont l'objet paroît le plus distinct & séparé de celui-ci. Rien ne lui est étranger dans l'ordre politique & éco-

Désordre du luxe de décoration.

nomique; tout se rapporte là. Mais
faut parler à chacun sa langue; il fau
montrer à tous d'où ils dérivent, d
qui ils dépendent, & où ils vont
C'est à cette idée, plus aisée à conce
voir qu'à rendre, c'est à l'exécutio
de ce plan, plus facile à imaginer qu'
remplir, que tendent tous les déve
loppemens distribués dans nos diffé
rens Chapitres. L'ensemble sera peut
être plus aisé à saisir par nos Lecteurs
qu'il ne nous le fut de le concevoir &
de le départir en Sections, distribu
tions & conséquences; supposé tou
tefois qu'ils s'y trouvent arrêtés, j
ne puis que leur donner mon secret
Aimer & saisir le fil des principes sim
ples & naturels, s'y tenir invariable
ment dans la découverte & la rout
du dédale économique, qui n'est de
venu tel que par la multitude de fausse
routes, dont les esprits gauches & su
btils l'ont découpé; chercher par-tou
le simple, suivre par-tout le vrai
lire dans le Livre même de la Nature
& non dans les contrefactions pu
bliées par le préjugé, par l'ignorance
par la supercherie, par les coutume
abusives, par l'esprit mercantile, pa
les intérêts prédominans, par la po

itique des temps & des lieux, &c.
ire, dis-je, dans le Code ſuprême de
humanité, où tout eſt préordonné,
ù tout eſt certain, où tout eſt juſte
c profitable, où l'intérêt du Souve-
ain eſt l'intérêt même des Sujets, où
oute propriété particuliere des biens
ſt aſſûrée, où cependant tous les biens
ont communs, où il eſt décidé que
es Propriétaires des biens fonds ne
eront pas riches ſi les autres ſont pau-
res, & que conformément à cet or-
re ſublime, les hommes qui ne ſeront
as poſſeſſeurs de biens fonds, & qui
e ſeront pas inutiles & oiſifs, ne
eront pas pauvres. Voilà tout mon
énie, voilà tout mon ſecret, & je
offre à ceux d'entre mes freres qui
oudront être enfans comme moi.

Quoi qu'il en ſoit, je penſe avoir
ſſez démontré ci-deſſus que le luxe
e décoration dirige les dépenſes vers
a recherche, vers le moindre emploi
es matieres premieres, & conſé-
uemment vers la moindre utilité des
épenſes, lorſqu'aucontraire l'effet
tile des dépenſes eſt de multiplier les
onſommations, d'échauffer la valeur
énale, & d'accroître la production.
e luxe de décoration eſt donc un dé-

ſordre & un dérangement dans les dé
penſes, qui attaque l'Agriculture dan
ſon centre & dans ſon foyer.

La miſere des hommes par la ſurabondance des hommes dans la décadence des Empires.

La ſurabondance de la population. J
n'ai, pour cet article, qu'à renvoye
au Chapitre précédent, où j'ai démon
tré, 1°. que la Population étoit tou
jours ſurabondante par-tout où le
ſalaires manquoient, pour procurer
l'excédent de la population une ſub
ſiſtance forte & aiſée. 2°. Que ſitô
que l'aiſance étoit refuſée au Peuple
il étoit forcé à épargner ſur ſa ſubſiſ
tance & à ne conſommer que des der
rées de médiocre ou de mauvaiſe qua
lité. 3°. Que ſitôt que la conſomma
tion du grand nombre étoit ainſi dé
chue, toute la portion du territoir
deſtinée à ſa ſubſiſtance, étoit en non
valeur pour les revenus, pour les Pro
priétaires & pour l'Etat, ou, pou
mieux dire, purement en friche, ou
l'équivalent. 4°. Que par ce moyen
les revenus déchus ne pouvant plus
fournir aux Salaires, la miſére ne fai
ſoit que croître dans ce cercle vicieux,
les miſérables devenir chaque jou
plus inutiles & plus à charge; & en
conſéquence, plus la population di
minuoit dans un Etat par la miſére,

lus ce qu'il en reſtoit formoit encore ne population ſurabondante & nuiſi- le. Il réſulte de ce cercle de conſé- uences, que tout le ſecret, pour ac- roître la population, eſt de la rendre tile; qu'elle ne peut devenir utile ue par le moyen de l'accroiſſement es revenus dont la diſtribution en ulaires ſur toutes les têtes laborieu- :s, met le Peuple dans l'aiſance en tat de conſommer, d'aider de ſon ontingent innombrable au hauſſement e la valeur vénale, & par là même, u ſurcroit de la production & à l'aug- nentation des revenus. C'eſt ainſi que a population ceſſe d'être ſurabondan- e, & que plus il y a de ſubſiſtance, lus il y a de Peuple, plus l'Agricul- ure fleurit, & l'Etat avec elle.

La diverſion des richeſſes aux emplois ſtériles. Cet article ſemble être dépen- ant de l'avant-dernier, où j'ai noté es cauſes du dépériſſement provenant u luxe de décoration. Mais ceci de- nande un plus grand détail, & ren- erme des objets importans, qui n'ont as une liaiſon directe avec le luxe. Certainement les Manufactures du ıxe, comparées avec celles des mar- handiſes de premier & ſimple beſoin,

Stérilités des richeſſes interceptées à la repro- duction des richeſſes.

forment un déchet & une différenc
ſur laquelle un vrai Citoyen ne pe
que gémir. Il eſt impoſſible de ne p
ſentir quel avantage ce ſeroit pour
débit de nos laines & de nos cui
dans l'intérieur, & par conſéque
pour l'engrais de nos campagnes, po
nos moiſſons, pour nos revenus
pour l'Etat, ſi chaque payſan avoi
comme en Angleterre, & en All
magne, ſon habit de drap noir a
bons jours, ſon habit de groſſe étoff
& ſon ſurtout; des ſouliers, des bo
tes, du bon linge; ce que des m
lions de paires d'habits, réduits ma
tenant en guenilles par la miſere, f
roient travailler d'Ouvriers & de F
briquans, & donneroient de vale
vénale aux denrées. On gémit encor
quand on compare cela au profit fa
ſur des étoffes de ſoie, d'or & d'argen
dont la matiere premiere n'eſt rien
vient de dehors, à des glaces & d
porcelaines fragiles, dont le ſable
la pouſſiere font tout le fond. Mais l
rentes, le commerce d'argent, l'uſ
re, les tréſors, &c. ſont des objets
diverſion de richeſſes aux emplois ſt
riles, qui méritent la plus grande a
tention, comme directement deſtru

fs de l'Agriculture, par leur propre
ſence, & comme auſſi précipitant
ıvinciblement une Nation vers l'uſu-
:, & le luxe de décoration.

Nous avons aſſez détaillé dans les
récédens Chapitres, l'abus & l'injuſ-
ce de l'uſage des rentes, & le déſor-
re qui en provient, tendant à miner
ıaque jour & ſubvertir enfin tout
ordre des propriétés. Tout eſt dit en
ıorale & en langue économique, en
iſant que les faux revenus, fondés
ır les prêts en argent, ne ſont qu'une
ontribution impoſée ſur la Nation;
ue cet abus entretient l'oiſiveté aux
épens du travail. Le commerce d'ar-
ent, conſidéré comme *agio*, en eſt
ne ſuite. L'uſure & la théſauriſation
e feront jamais que les effets rares
'une paſſion vile, ſourde, ſolitaire &
ui n'a point de prochain, chez les
'euples où les rentes ſeront préférées.
ar ſitôt qu'il eſt permis par les Loix
e devenir propriétaires à titres fruc-
ıeux, & jamais onéreux, uſufruitiers
ns fonds productifs, ſans cas fortuits,
ns déchet & ſans entretien, on ne
onnoîtra d'autres richeſſes que l'ar-
ent, objet funeſte du déréglement
economique; le commerce d'*agio*,

Déſordre des faux revenus.

l'usure, la thésaurisation, le fond perdu
& tous autres renoncemens aux pacte
primitifs de la Société seront en vo
gue, & l'effet naturel du régime dom
nant & des affections humaines dé
voyées par ce régime. Cependant l
but & l'effet de toutes ces pratique
& manœuvres ennemies est d'engrail
ser l'ordre précaire aux dépens de l'or
dre foncier, & d'établir les jouissan
ces postiches & momentanées au
dépens du fonds; quoique plus le fon
est détérioré, moins il fourniſſe a
retour des dépenses. En conséquence
le petit nombrede Rentiers, agioteurs
usuriers & avares, qui se sont emparé
du restant des revenus clairs, se trouv
en quelque sorte resserré par ses pro
pres ravages dans la jouissance de leur
fruits. Le fond productif & alimentair
se refuse, ils se rejettent sur le fond
stérile & de décoration; & toute l
Nation, livrée à la contagion du luxe
refuse le peu de dépense qui lui rest
à faire, à sa destination naturelle
c'est-à-dire, à la consommation de
produits, & l'emploie au contraire e
singeries de décoration, & à parer d
clinquant le squelette & les haillon
de cette prospérité sycophante. C'es

nſi que la miſere & les déſordres po-
iques, réſultans des emprunts publics
particuliers, néceſſitent non-ſeule-
ent le détour des dépenſes, mais
ıcore leur égarement, & concourent
alement, par un déchet viſiblement
rcé, & par une erreur volontaire
apparence, à éteindre les revenus,
à bannir l'Agriculture. Mais un tel
réglement n'arrive pas ſans cauſe ;
cette cauſe eſt fort connue, puiſ-
ı'elle détermine les volontés. La
opriété des biens-fonds & des ri-
eſſes de l'exploitation de la culture
eſt point aſſurée ; alors il n'eſt pas
ême permis aux hommes d'habiter
s campagnes ; tous les biens y périſ-
nt. Peuvent-ils être l'objet de la for-
ne des Citoyens ? Ne voyez-vous
s, me dira-t-on, que tout ce déré-
ement ne ſeroit qu'un torrent qui
it une pente forcée ? Il faudroit donc
'on levât les obſtacles, pour le faire
ntrer dans ſon lit naturel.

L'oppreſſion perſonnelle des habitans de la campagne. Nos Ayeux étoient rbares, diſent nos infaillibles civili-s. Ecoutons ces barbares s'expliquer r la ſûreté des habitans de la cam-gne, & ſur l'immunité ſacrée de tous

Funeſtes effets de l'oppreſſion perſonnelle d habitans de la Campagne.

les Agens & participans quelconqu
de leur exploitation. *Agricultore.*
(ceci est tiré des Constitutions de Fr
déric II) & *circa rusticitatem occupat*
dum villis insident, dum agros colun
securi sint quacunque parte terrarum :
ut nullus inveniatur tam audax, quip
sonas vel boves, agrorum instrument
aut si quid aliud sit, quod ad operam ru
calem pertinet, invadere, capere,
violenter auferre præsumat. Si quis aut
hujusmodi statutum ausu temerario v
lare præsumpserit, in quadruplum abl
restituat, infamiam ipso jure incurr
imperiali animadversione nihilominus
niendus. « Que dans toute l'étendue
» notre Empire les Agriculteurs
» tous leurs Agens quelconques, q
» tous les habitans de la campagn
» que tout ce qui a quelque trait à
» cultivation, enfin, soit sous no
» Sauve-garde impériale ; enso
» qu'aucun, tel qu'il puisse être,
» soit assez hardi pour détourne
» prendre ou ravir ni les personn
» ni les bœufs, ni les instrumens
» labourage, ni rien enfin de ce
» appartient à l'Agriculture. Si qu
» qu'un est assez téméraire pour
» freindre cette loi, qu'il restitue

quadruple le dommage, qu'il encourre l'infamie de droit, ſans préjudice des peines que notre animadverſion impériale jugera à propos de lui infliger ». C'eſt ainſi que s'exprimoit un Prince guerrier & conquérant. Qu'auroit dit ce grand Prince, s'il eût vu voir dans un Siécle civiliſé, non-ſeulement empriſonner pour la taille, mais enlever violemment tous les uſtenciles des Colons ? S'il eût vu l'eſclavage de fait établi en mille manieres ſur les habitans de la campagne, les impoſitions perſonnelles & arbitraires, les milices, les claſſes & les corvées ? D'entre ces divers genres de torture, les unes entraîner les amendes & les empriſonnemens, les autres la proſcription & la mort, & tout cela établir ſous le prétexte du ſervice public, comme ſi le Public devoit être ſervi par la voie de la contrainte, de l'injuſtice & de la torture ; comme ſi la ſubſiſtance n'étoit pas le premier des ſervices publics, & pouvoit être fournie par d'autres que par les habitans de la campagne ? Et nous appellerons volontiers les tems où, comme dit Pline, on regardoit comme ſacré le bœuf de labour, & où l'on croyoit avoir

contracté avec lui une sorte d'alliance
socium enim laboris agrique culturæ h
bemus hoc animal, tantæ apud prior
curæ, ut si inter exempla damnatus
Populo Romano, die dictâ qui concubi
procaci rure omasum edisse se negant
occiderat bovem, actusque in exilium ta
quam Colono interempto. Ne nous
trompons pas, la véritable barbar
consiste dans le fond des mœurs
non dans leur forme. Par-tout où
cupidité peut opprimer le foible, c
l'oppression est prochaine & autor
sée, la réclamation distante & traite
en criminelle, où l'honnêteté cro
pouvoir être compatible avec l'indi
férence sur le sort de ses inférieurs
là est la véritable barbarie de droit
de fait, & toujours le déréglement
plus funeste à la Nation & au Souv
rain, quoiqu'en puissent dire ces am
atroces, qui croyent que l'autorité
peut dominer qu'avec la verge de fer

Je ne m'étendrai point ici sur l
désastres résultans de ces méthod
meurtrieres. La plûpart sont si sens
bles, que l'usage seul, la succession d
abus & la multiplicité d'objets de ré
formation également pressans, so
les seules raisons qu'on ose allégu
conti

contre leur abolition ; car le conflit & la multitude des maux eſt ſouvent une raiſon à la foibleſſe, pour refuſer d'entreprendre la cure d'aucuns. Les autres ont été traités ailleurs, avec plus d'étendue & de ſolidité qu'ils ne le ſçauroient être ici ; & tout lecteur, à qui le nom ſeul de ces choſes n'en rappellera pas tous les inconvéniens, ſera bien peu avancé dans la connoiſſance de l'ordre immuable des Loix ſuprêmes de la nature & de la conſtitution phyſique & fondamentale du Droit public, des loix qui ſont, d'inſtitution naturelle & par eſſence, les loix du Gouvernement parfait des Empires.

Telles ſont, à peu près, les principales cauſes de la diminution des revenus, du dépériſſement des Nations agricoles, & de la décadence des Empires. Si, après cela, l'on me demande la déduction des cauſes du grand revenu, & de la ſplendeur & proſpérité des Nations, je pourrois répondre, que ce ſont ces loix de l'Etre ſuprême qui nous preſcrivent une marche toute oppoſée à celles que l'on vient de détailler.

Il n'eſt pas difficile, après cet expoſé

des causes ruineuses qui anéantissent l'exploitation de l'Agriculture & qui éteignent les revenus, de répondre à l'objection, qui suppose que les avances annuelles doivent être moins considérables, à proportion que le prix des grains & le produit net diminuent. On a dû voir, au contraire, que plus le prix des grains baisse, & que plus le revenu diminue, plus les avances primitives s'anéantissent, & plus les avances annuelles ou les dépenses sont considérables, en comparaison du revenu, & que cette disproportion peut s'étendre à un tel point, qu'il n'y ait point de produit au-delà de la dépense. Il faut donc toujours, pour indiquer par la valeur vénale, les rapports du revenu avec les dépenses, prendre une mesure de dépenses, qui serve à faire remarquer tous les différens rapports du produit net avec cette même mesure de dépenses.

Mais il y a une autre mesure encore pour juger de l'état du revenu d'un Royaume, c'est la mesure du terrein avec les différens rapports de quantité du revenu qu'elle produit. Par exemple, dans l'état du revenu à cent pour cent des avances, il est à 18 livres

pour cent perches de terrein; & quand il eſt à 30 pour cent des avances, une grande partie des terres cultivables du Royaume ſont abandonnées & en friches, une grande partie auſſi ſont mal cultivées, enſorte que le rapport du revenu avec le territoire du Royaume n'eſt pas alors à une livre pour cent perches de terrein. C'eſt par cette régle, que l'on doit appercevoir que la diminution du revenu de la culture des grains s'étend à toutes les autres ſources de revenu du territoire. Car le Royaume ſe dépeuple, & la conſommation des productions de tous genres & leur valeur vénale diminuent, à raiſon de la dégradation des produits du territoire, & de la diminution du revenu de la culture des grains. Du défaut de revenu, réſulte le défaut de rétribution; du défaut de rétribution, réſulte le défaut de conſommation, & la nullité du ſuperflu des productions qui ne peuvent être conſommées que dans le pays; tels ſont les produits des bois, des prés, &c. Superflu qui anéantit la valeur vénale du néceſſaire de même genre. De-là une perte énorme ſur la production & ſur le prix des grains, & un grand dépériſſement

ſur les revenus, qui fait tomber la valeur vénale, & le revenu des autres productions qui ne ſe conſomment que dans le Royaume. Ainſi le dépériſſement du revenu de la culture des grains peut être regardé comme la meſure du dépériſſement général des revenus d'un Royaume agricole.

Mais, pour ne rien omettre dans un Chapitre qui eſt le point central de réunion de tous les autres, & qui a déja trop d'étendue pour que j'entreprenne de le rendre complet, je ne ſçaurois mieux faire que de tranſcrire ici les vingt-quatre conditions * relatives au libre *jeu de la machine de proſpérité*, telles qu'elles ſont inſérées dans le ſeptieme Chapitre de la premiere explication du Tableau économique imprimé à la ſuite de l'Ami des Hommes. Ces vingt-quatre conditions immuables comme les principes dont elles émanent & qu'elles renferment diſent tout ce qui eſt néceſſaire pour aſſurer la proſpérité des Etats, & ce ſeroit altérer d'une main ſacrilége ce tréſor de ſcience économique, que de vouloir ſeulement y toucher. C'eſt-là le Livre des augures, le Code invariable des Nations agricoles & de tou

* La premiere Edition, avec des Notes & le Tableau, eſt dûe au zèle d'une haute Protection qui la fit imprimer avec beaucoup d'exactitude; mais cette Edition eſt fort rare.

tes les Sociétés civiles attachées aux loix suprêmes qui assurent la prospérité des états ; & qui forment le lien fraternel de toutes les Nations, & par conséquent le vrai *Palladium* de l'humanité.

MAXIMES GENERALES

du Gouvernement économique.

» On voit dans le Tableau de prospérité, que dans l'ordre de la circulation réguliére des sommes du revenu annuel qui rentrent dans la circulation, ces mêmes sommes restituent chaque année à la classe productive les avances pour la reproduction du même revenu & des mêmes avances. La continuation de cette reproduction suppose donc :

I.

» *Que la totalité des sommes du revenu rentre dans la circulation annuelle, & la parcourt dans toute son étendue ;* qu'il ne se forme point de fortunes pécuniaires, ou du moins, qu'il y ait

» compensation entre celles qui se
» forment & celles qui reviennent
» dans la circulation ; car autre-
» ment ces fortunes pécuniaires
» arrêteroient la distribution d'u-
» ne partie du revenu annuel de la
» Nation, & retiendroient le pé-
» cule ou la finance du Royaume,
» au préjudice de la rentrée des
» avances, de la rétribution du
» salaire des Artisans, & de la
» consommation dans les différen-
» tes classes d'hommes qui exer-
» cent des professions lucratives.
» Cette interception du pécule di-
» minueroit la reproduction des
» revenus & de l'impôt.

II.

» *Qu'une partie de la somme des*
» *revenus ne passent pas chez l'E-*
» *tranger sans retour, en argent*
» *ou en marchandises.*

III.

» *Que la Nation ne souffre pas*

» *de perte dans ſon commerce réci-*
» *proque avec l'Etranger ;* quand
» même ce commerce ſeroit pro-
» fitable aux Commerçans, en
» gagnant ſur leurs Concitoyens,
» dans la vente des marchandiſes
» qu'ils rapportent ; car alors,
» l'accroiſſement de fortune de ces
» Commerçans eſt un retranche-
» ment dans la circulation des re-
» venus, qui eſt préjudiciable à
» la diſtribution & à la reproduc-
» tion.

I V.

» *Qu'on ne ſoit pas trompé par*
» *un avantage apparent du com-*
» *merce réciproque avec l'Etran-*
» *ger*, en jugeant ſimplement par
» la balance des ſommes en ar-
» gent, ſans examiner le plus ou
» le moins de profit qui réſulte des
» marchandiſes mêmes que l'on a
» vendues, & de celles que l'on a
» achetées. Car ſouvent la perte
» eſt pour la Nation qui reçoit un

» ſurplus en argent ; & cette perte » ſe trouve au préjudice de la diſ- » tribution & de la reproduction » des revenus. Dans le commerce » réciproque des denrées qu'on » achete de l'Etranger, & des » marchandiſes de main-d'œuvre » qu'on lui vend, le déſavantage » eſt ordinairement du côté de ces » dernieres, parce qu'on retire » beaucoup plus de profit de la » vente des denrées du crû.

V.

» *Que les Propriétaires, & ceux* » *qui exercent des profeſſions lucra-* » *tives, ne ſe livrent pas à des épar-* » *gnes ſtériles*, qui retrancheroient » de la circulation & de la diſtri- » bution une portion de leurs re- » venus, ou de leurs gains.

V I.

» *Que l'adminiſtration des finan-* » *ces, ſoit dans la perception des* » *impôts, ſoit dans les dépenſes du*

» *Gouvernement, n'occasionne pas*
» *de fortunes* pécuniaires, qui dé-
» robent une partie des revenus à
» la circulation, à la distribution,
» & à la reproduction.

VII.

» *Que l'impôt ne soit pas destructif*
» *ou disproportionné à la masse du*
» *revenu de la Nation; que son*
» *augmentation suive l'augmenta-*
» *tion du revenu; qu'il soit établi*
» *immédiatement sur le produit net*
» *des biens fonds*, & non sur le sa-
» laire des hommes, ni sur les den-
» rées, où il multiplieroit les frais
» de perception, préjudicieroit au
» commerce, & détruiroit annuel-
» lement une partie des richesses
» de la Nation. Qu'il ne se prenne
» pas non plus sur les richesses des
» Fermiers des biens fonds; car
» les avances de l'Agriculture d'un
» Royaume doivent être envisa-
» gées, comme un immeuble qui

» doit être conſervé précieuſe-
» ment pour la production de l'im-
» pôt & du revenu : autrement
» l'impôt dégénere en ſpoliation,
» & cauſe un dépériſſement qui
» ruine promptement un Etat.

VIII.

» *Que les avances des Fermiers*
» *ſoient ſuffiſantes pour que les dé-*
» *penſes de la culture reproduiſent*
» *au moins cent pour cent ;* car ſi
» les avances ne ſont pas ſuffiſan-
» tes, les dépenſes de la culture
» ſont plus grandes à proportion,
» & donnent moins de produit
» net.

IX.

» *Que les enfans des riches Fer-*
» *miers s'établiſſent dans les cam-*
» *pagnes pour y perpétuer les La-*
» *boureurs ;* car ſi quelques vexa-
» tions leur font abandonner les
» campagnes & les déterminent à
» ſe retirer dans les villes, ils y

» portent les richeſſes de leur pere
» qui étoient employées à la cultu-
» re. Ce ſont moins les hommes
» que les richeſſes qu'on doit atti-
» rer dans les campagnes ; car plus
» on emploie de richeſſes à la cul-
» ture des grains, moins elle oc-
» cupe d'hommes ; plus elle proſ-
» pere, & plus elle donne de re-
» venu. Telle eſt la grande culture
» des riches Fermiers, en compa-
» raiſon de la petite culture des
» pauvres métayers, qui labourent
» avec des bœufs ou avec des va-
» ches.

X.

» *Qu'on évite la déſertion des ha-*
» *bitans qui emporteroient leurs ri-*
» *cheſſes hors du Royaume.*

XI.

» *Que l'on n'empêche point le*
» *commerce extérieur des denrées*
» *du crû ; CAR TEL EST LE DÉBIT,*
» *TELLE EST LA REPRODUCTION.*

XII.

» *Qu'on ne faſſe point baiſſer le* » *prix des denrées & des marchan-* » *diſes dans le Royaume ;* car le » commerce réciproque avec l'E- » tranger deviendroit déſavanta- » geux à la Nation. *TELLE EST LA* » *VALEUR VÉNALE, TEL EST LE* » *REVENU : Abondance & non-va-* » *leur n'eſt pas richeſſe. Diſette &* » *cherté eſt miſere. Abondance &* » *cherté eſt opulence.*

XIII.

» *Qu'on ne croye pas que le bon* » *marché des denrées eſt profitable* » *au menu peuple ;* car le bas prix » des denrées fait baiſſer leur ſa- » laire, diminue leur aiſance, leur » procure moins de travail & d'oc- « cupations lucratives, & dimi- » nue le revenu de la Nation.

XIV.

» *Qu'on ne diminue pas l'aiſance*

» *du bas peuple ;* car il ne pourroit » pas assez contribuer à la consom- » mation des denrées, qui ne peu- » vent être consommées que dans » le Pays, & la reproduction & » le revenu de la Nation dimi- » nueroient.

XV.

« *Qu'on favorise la multiplica-* » *tion des bestiaux ;* car ce sont » eux qui fournissent aux terres les » engrais, qui procurent les ri- » ches moissons.

XVI.

» *Qu'on ne provoque point le luxe de décoration*, parce qu'il ne se soutient qu'au préjudice du luxe de subsistance, qui entretient le bon prix & le débit des denrées du crû, & la reproduction des revenus de la Nation.

XVII.

» *Que le Gouvernement écono-*

» *mique ne s'occupe qu'à favoriser*
» *les dépenses productives & le com-*
» *merce extérieur du crû, & qu'il*
» *laisse aller d'elles-mêmes les dé-*
» *penses stériles.*

XVIII.

» *Qu'on n'espere de ressources*
» *pour les besoins extraordinaires*
» *d'un Etat, que de la prospérité de*
» *la Nation, & non du crédit des*
» *Financiers*; car LES FORTUNES
» PÉCUNIAIRES SONT DES RICHES-
» SES CLANDESTINES QUI NE CON-
» NOISSENT NI ROI, NI PATRIE.

XIX.

» *Que l'Etat évite des emprunts*
» *qui forment des rentes financie-*
» *res*, qui le chargent de dettes
» dévorantes, & qui occasion-
» nent un commerce, ou trafic de
» finance, par l'entremise des pa-
» piers commerçables, où l'es-
» compte augmente de plus en
» plus les fortunes pécuniaires sté-

» riles. Ces fortunes séparent la
» finance de l'Agriculture, & pri-
» vent les campagnes des richeſ-
» ſes néceſſaires pour l'améliora-
» tion des biens-fonds & pour l'ex-
» ploitation de la culture des
» terres.

XX.

» *Qu'une Nation qui a un grand*
» *territoire à cultiver & la facilité*
» *d'exercer un commerce des den-*
» *rées du crû, n'étende pas trop*
» *l'emploi de l'argent & des hom-*
» *mes aux manufactures & au com-*
» *merce de luxe, au préjudice des*
» *travaux & des dépenſes de l'A-*
» *griculture; car, préférablement*
» *à tout,* LE ROYAUME DOIT ES-
» TRE BIEN PEUPLÉ DE RICHES
» CULTIVATEURS.

XXI.

» *Que les terres employées à la*
» *culture des grains ſoient réunies,*
» *autant qu'il eſt poſſible, en gran-*

» *des fermes exploitées par de riches*
» *Laboureurs ;* car il y a moins de
» dépense pour l'entretien & répa-
» ration des bâtimens, & à pro-
» portion beaucoup moins de frais,
» & beaucoup plus de produit net
» dans les grandes entreprises de
» l'Agriculture, que dans les pe-
» tites. Ces dernieres occupent
» inutilement, & aux dépens des
» revenus du sol, un plus grand
» nombre de familles de Fermiers
» qui ont peu d'aisance, & dont
» le terrein & les facultés sont
» trop bornées pour exercer une
» riche culture. Cette multiplicité
» de Fermiers est préjudiciable à
» la population, & à l'accroisse-
» ment des revenus ; car la popu-
» lation la plus assurée, la plus
» disponible pour les différentes
» occupations & pour les différens
» travaux qui partagent les hom-
» mes en différentes classes, est
» celle qui est entretenue par le

» produit net. Toute épargne faite à profit dans les travaux qui » peuvent s'exécuter par le moyen » des animaux, des machines des » rivieres, &c. revient à l'avantage de la population & de l'Etat, parce que plus de produit » net procure plus de gain aux » hommes pour d'autres ſervices » ou d'autres travaux.

XXII.

» *Que chacun ſoit libre de cultiver dans ſon champ telles productions que ſon intérêt, ſes facultés, la nature du terrein lui ſuggerent pour en tirer le plus grand produit poſſible.* On ne doit point favoriſer le monopole dans la culture des biens fonds; car il eſt préjudiciable au revenu général de la Nation. Le préjugé qui porte à favoriſer l'abondance des denrées de premier beſoin préférablement aux au-

» tres productions, au préjudice
» de la valeur vénale des unes ou
» des autres, eſt inſpiré par des
» vues courtes qui ne s'étendent
» pas juſqu'aux effets du commerce
» extérieur réciproque, qui pour-
» voit à tout, & qui décide du
» prix des denrées que chaque
» Nation peut cultiver avec le plus
» de profit. Ce ſont les revenus &
» l'impôt qui ſont les richeſſes de
» premier beſoin dans un Etat,
» pour défendre les Sujets contre
» la diſette & contre l'ennemi, &
» pour ſoutenir la gloire & la puiſ-
» ſance du Monarque, & la proſ-
» périté de la Nation.

XXIII.

» *Que le Gouvernement ſoit moins*
» *occupé du ſoin d'épargner, que*
» *des opérations néceſſaires pour la*
» *proſpérité du Royaume ;* car de
» trop grandes dépenſes peuvent
» ceſſer d'être exceſſives par l'aug-

» mentation des richeſſes. Mais il
» ne faut pas confondre les abus
» avec les ſimples dépenſes ; car
» les abus pourroient engloutir
» toutes les richeſſes de la Nation
» & du Souverain.

XXIV.

» *Qu'on ſoit moins attentif à l'aug-*
» *mentation de la population qu'à*
» *l'accroiſſement des revenus ;* car
» plus d'aiſance que procurent de
» grands revenus, eſt préférable
» à plus de beſoins preſſans de
» ſubſiſtance qu'exige une popula-
» tion qui excede les revenus ; &
» il y a plus de reſſources pour les
» beſoins de l'Etat quand le peu-
» ple eſt dans l'aiſance, & auſſi
» plus de moyens pour faire proſ-
» pérer l'Agriculture.

» SANS CES CONDITIONS, l'A-
» griculture qu'on ſuppoſe dans le
» Tableau produiſe cent pour
» cent, ſeroit une fiction ; mais

» les principes n'en ſont pas moins
» certains, ni moins les vrais prin-
» cipes de la ſcience du Gouver-
» nement économique, que l'on
» ne confond pas ici avec la ſcien-
» ce triviale des opérations ſpé-
» cieuſes de finance, qui n'ont
» pour objet que le pécule de Na-
» tion, & le mouvement de l'ar-
» gent par un trafic d'argent, où
» le crédit, l'appas des intérêts,
» &c. ne produiſent, comme au
» jeu, qu'une circulation ſtérile.
» C'eſt dans la connoiſſance des
» véritables ſources des richeſſes,
» & des moyens de les multiplier
» & de les perpétuer, que conſiſte
» la ſcience du Gouvernement
» économique d'un Royaume.

» Le Gouvernement économi-
» que ouvre les ſources des richeſ-
» ſes ; les richeſſes attirent les
» hommes ; les hommes & les ri-
» cheſſes font proſpérer l'Agricul-
» ture, étendent le commerce,

» animent l'induſtrie, accroiſſent
» & perpétuent les richeſſes. De
» ces ſources abondantes dépen-
» dent les ſuccès des autres parties
» de l'adminiſtration du Royau-
» me. Le Gouvernement écono-
» mique affermit la puiſſance de
» l'Etat, attire la conſidération
» des autres Nations, aſſure la gloi-
» re du Monarque & le bonheur
» du Peuple. Ses vues embraſſent
» tous les principes eſſentiels du
» Gouvernement parfait, où l'au-
» torité eſt toujours protectrice
» bienfaiſante, tutélaire, adora-
» ble. Elle n'eſt point ſuſceptible
» d'écarts : elle ne ſçauroit trop
» s'étendre ; elle ne peut inquié-
» ter ; elle ſoutient par-tout les in-
» térêts de la Nation, le bon or-
» dre, le Droit public, la puiſſan-
» ce & la domination du Sou-
» verain.

PROGRESSION DE LA RÉPARATION DE L'AGRICULTURE, par l'abolissement des causes de son dépérissement. MÉMOIRE communiqué à une Société d'Agriculture.

PRODUIT ACTUEL de la culture des Grains dans un Royaume où l'Agriculture seroit dans un état de dépérissement (*a*).

REVENU.....	Dixme	50 millions.
	Impôt territorial..	38
	Revenu des Propriétaires	76
	TOTAL	164 millions.

Les avances annuelles sont environ. 450
Qui font naître 164 millions de produit net ; ainsi le produit net est, à peu près, à 35 pour cent des avances annuelles.
Le produit total du revenu & des avances annuelles est de . . . 614
Les avances primitives sont le quadruple des avances annuel-

(*a*) Dictionnaire Encyclopédique, article GRAINS.

les, par conséquent elles sont de 1800

roduit al an- el.....

Le produit total ci-dessus 614

Les intérêts des avances annuelles & primitives sont peu considérables, parce qu'on n'en retire que dans les Pays de grande & forte culture, & il faut y joindre l'indemnité des impositions indirectes, corvées, &c. qui, le tout ensemble, peuvent être évaluées à plus de . . 646 (*a*)

TOTAL . . . . . 1,260 mill.

TOTAL richesse de la ture des ains.

Produit total annuel. . . 1,260

Avances primitives. . . 1,800

TOTAL . . . . . 3,060 mill.

Si le bled augmentoit, par la liberté u commerce, d'environ 4 liv., le roduit total annuel de cette augmen-

(*a*) La plus grande de cette indemnité re- ée par les Cultivateurs, en dédommage- ent des impositions indirectes, peut ne pas iister; car elle peut se réduire en épargne. r l'épargne dans les dépenses de la culture extinction de produit, & augmentation ccessive de dépérissement.

tation ſeroit d'environ 360 millions ou environ un quart en ſus du produi total actuel de 1 milliard 260 millions Ainſi ce produit ſeroit de 1 milliar 620 millions, au lieu de 1 milliar 260 millions. Cependant les avance annuelles ne ſeroient guères que d 526 millions. Car toutes les dépenſe du Cultivateur n'augmenteroient pa de plus d'$\frac{1}{6}$ par l'augmentation de 4 liv Ce calcul eſt établi ſur l'équivalent d 90 millions de ſeptiers de bled, à en viron 14 liv. par ſeptier, du fort a foible, ou d'autres grains à propor tion (*a*). Le ſurcroît de 4 liv. par ſep

(*a*) La récolte en grains eſt beaucoup moin conſidérable que celle que l'on ſuppoſe ic Car dans un état de dépériſſement de l'Agri culture, la petite culture, qui s'exécute ave des bœufs, devient dominante. Or les avar ces annuelles de ce genre de culture conſiſ ſent en plus grande partie dans la conſomma tion du produit des prairies, des pâturea deſtinés à la nourriture des bœufs de labour ce qui doit être défalqué de la recette en grain dans le total du produit d'un milliard 26 millions. Il y a d'ailleurs d'autres produits dé pendans de la culture de la charrue ; tels ſon les chanvres, les lins, les patates, les groſſe raves, les navets, &c. ; enſorte que dans l réalité, la récolte des grains n'entre dans l produit total d'un milliard 264 millions qu

tier

tier, le porte environ à 18 liv. : à ce prix, les 90 millions de septiers font un milliard 600 millions. Le bled augmenteroit fort peu auprès de la Capitale ; mais il augmenteroit bien au-delà de 4 liv. dans les Provinces éloignées, en montant par-tout à 18 liv., par la liberté du commerce d'exportation.

Avances.	550 mill.
Les intérêts des avances annuelles & primitives qu'on ne retire que dans les Pays de grande & forte culture, accroîtroient par l'augmentation du prix du bled ; mais il y a de plus le dédommagement des impositions indirectes & corvées, &c, qui, sans s'accroître à raison de l'augmentation du prix du bled, peuvent avec l'intérêt monter à	676
Le revenu avec la dixme & l'impôt territorial.	418
TOTAL.	1,644 mill.

pour environ 60 millions de septiers ; ce qui revient au même pour le calcul.

Les repriſes du Cultivateur ſeroient de...	1,260 mill.	au lieu de 1,096 mill
La Dixme de	124 . .	au lieu de . . 50
Le revenu des Propriétaires	172 . .	au lieu de . . 76
L'impôt territorial . . .	88 . .	au lieu de . . 38
TOTAL. . . .	1,644 mill.	au lieu de 1,260 mill

Le commerce intérieur & extérieur des grains, accordé en toute ſûreté & liberté, ne pourroit parvenir à ſon rétabliſſement complet & à ſon plein effet que par degrés dans l'eſpace au moins de 5 ou 6 ans.

Si on ſupprimoit les impoſitions indirectes, corvées, &c. tout rentreroit en quelques années dans l'ordre naturel des dépenſes & des produits de la culture. Les avances des Cultivateurs ſeroient alors . . . . .

de.	965	Repriſes des Cultivateurs..... 1447
Les intérêts de leurs avances primitives & annuelles..	482	
Le total du revenu pour les Propriétaires & l'impôt territorial ſeroit de ..	786	
La dixme, de	179	
TOTAL	2,412 mill	

Or les deux tiers du revenu, dixme prélevée, appartiennent aux Propriétaires, l'autre tiers au Souverain. Les Propriétaires auroient donc les $\frac{2}{3}$ de 786 millions ou.... 524 mill. au lieu de 172 millions. L'impôt territorial pour le Souverain, seroit de 264 au lieu de 88 non compris la partie territoriale des autres fonds, comme vignes, prés, &c. ce qui donneroit alors, sans dépérissement, un impôt direct qui surpasseroit de beaucoup ce que l'impôt actuel peut rapporter au Souverain, & qui se leve aujourd'hui presque tout par des impositions indirectes, destructives, & qui retombent au double, au triple, au quadruple, &c. sur les revenus des terres. Aussi est-il démontré que ce que le Souverain perd sur sa part du léchet, des revenus des biens-fonds, excéde de beaucoup ce qu'il retire des impositions indirectes qui ruinent les Propriétaires des terres. Mais cet accroissement de revenu qui excéde de 172 millions, au-delà du premier état du revenu, qui n'est que de 114 millions, dixme prélevée, ne reviendroit en entier aux Propriétaires & au Souverain, que par gradation dans l'ef-

pace de 9 ans, où se feroit successivement le renouvellement total de tous les baux des terres affermées. Car chaque Fermier profiteroit, jusqu'à la fin de son bail, de l'augmentation du produit net, & ce bénéfice répareroit d'autant les richesses d'exploitation de la culture. Mais il y auroit tous les ans des baux qui finiroient. Or, en supposant le renouvellement d'un neuvieme des baux chaque année, il en résulteroit qu'en neuf ans, la moitié de l'accroissement du revenu passeroit aux Propriétaires & au Souverain, & les Fermiers profiteroient de l'autre moitié, les uns plus les autres moins selon les différentes échéances du terme de leurs baux.

Le total de cet accroissement de produit net étant de 672 millions par chacun an, soustraction faite du premier fonds de revenu, qui, avec l'impôt, étoit de 114 millions; ce surcroît, dis-je, de 672 millions de revenu donneroit, dans les neuf années, 6 milliards 48 millions, dont il passeroit aux Propriétaires & au Souverain 3 milliars 24 millions, & autant qui resteroit aux Fermiers; ce qui accroîtroit de 3 milliars 24 millions les ri

cheſſes d'exploitation de la culture. Mais il ſurviendroit deplus, par l'emploi annuel & ſucceſſif de cet acroiſſement de richeſſes d'exploitation, il ſurviendroit, dis-je, de plus, un nouveau ſurcroît de produit net qui augmenteroit encore les richeſſes du Cultivateur, & le revenu pour les Propriétaires & l'impôt. Pour concevoir cet accroiſſement graduel & cumulatif de richeſſes, il faut l'aſſujettir ici à une progreſſion arithmétique établie ſur les 672 millions du premier fonds d'accroiſſement de revenu, afin que cette progreſſion nous conduiſe à la connoiſſance de l'accroiſſement total des avances annuelles des Fermiers, qui ſe ſont formées par accumulation pendant les 9 années, où les Fermiers ont augmenté annuellement leurs richeſſes d'exploitation par le profit que leur a procuré le premier fonds d'accroît de bénéfice de 672 millions. Car lorſqu'on connoît le réſultat de l'accroiſſement progreſſif des avances annuelles des cultivateurs, on peut facilement juger de l'état actuel du revenu que les avances annuelles reproduiſent chaque année. Ainſi, l'objet du calcul ſuivant eſt de parvenir à la

connoiſſance du total de l'accroiſſement cumulatif des avances annuelles pendant les 9 années, où les Fermiers profitent annuellement de plus en plus ſur le premier fonds d'accroît de bénéfice de 672 millions.

Voyez *le Tableau de Progreſſion du Cultivateur.*

De ce 1 milliard 481 million, dixme prélevée, il y auroit deux tiers ou 988 millions pour les poſſeſſeurs des terres, & 493 millions de revenu pour le Souverain, non compris les autres parties du revenu du territoire.

Mais ce ſurcroît d'un milliard 481 millions n'eſt pas à beaucoup près, dans la réalité, auſſi conſidérable qu'il le paroît par la progreſſion arithmétique qu'on vient de voir.

1°. Parce que l'on y ſuppoſe que les avances annuelles rendent annuellement cent pour cent de produit net pendant le cours de 9 années, comme il arriveroit en effet dans les terres bien améliorées depuis long-temps par des engrais ſuffiſans; mais elles ſont d'abord ici dans un état tout oppoſé, dans un état de dégradation & d'épuiſement par la langueur de la culture

PROGRESSION du profit des Cultivateurs.

ANNÉES.	PREMIER FONDS de bénéfice qui augmente chaque année par l'addition successive du surcroît de produit net.	ACCROÎT des avances primitives qui est formé chaque année des quatre-cinquiémes du fonds du bénéfice annuel, & de son accroît successif.	ACCROÎT des avances annuelles qui augmentent chaque année par l'addition de celles de la précédente.	SURCROÎT de produit net, dont la dixme enlève un septieme, reste aux Fermiers six-septiemes.
1761.....	672.....	537.....	135	
1762.....	598 / 115 } .713....	572.....	143 / 135 } .278	115
1763.....	524 / 237 } .761....	608.....	152 / 278 } .430	237
1764.....	450 / 368 } .818....	655.....	163 / 429 } .592	368
1765.....	375 / 507 } .882....	706.....	166 / 592 } .768	507
1766.....	300 / 658 } .958....	767.....	191 / 768 } .959	658
1767.....	225 / 822 } 1047.....	838.....	209 / 959 } 1168	822
1768.....	150 / 1001 } 1151....	921.....	230 / 1168 } 1398	1001
1769.....	75 / 1199 } 1274....	1019.....	255 / 1398 } 1653	1199
		6 milliards 623 millions.		
1770				1417

PROGRESSION du revenu des Propriétaires.

ANNÉES.	ACCROÎT du produit net qui se réunit successivement au revenu des Propriétaires, du Souverain & des Décimateurs, & qui s'augmente chaque année du nouveau surcroît des avances annuelles, & d'un neuvieme des 672 millions de premier fonds de bénéfice.
1762.....	75 / 135 } .210
1763.....	75 / 277 } .352
1764.....	75 / 429 } .504
1765.....	75 / 592 } .667
1766.....	75 / 768 } .843
1767.....	75 / 959 } 1034
1768.....	75 / 1168 } 1243
1769.....	75 / 1398 } 1473
1770.....	75 / 1653 } 1728 ou 1481 dixme prélevée.

& l'indigence des cultivateurs. Or la grande base de la progression arithmétique, ci-dessus, suppose que les terres sont tout d'abord dans le meilleur état de culture, ce qui ne pourroit arriver qu'après 8 ou 9 années, c'est-à-dire, vers la fin de la progression supposée où il ne resteroit plus que peu de baux à renouveller. Ainsi il est facile d'appercevoir que cette progression ne s'étend pas à la moitié de ce surcroît apparent.

2°. Cette progression suppose une abolition de toutes impositions indirectes : mais pour completter le revenu du Souverain, dans les premiers temps, jusqu'à ce que sa part de l'accroissement du produit net soit au moins parvenue au degré suffisant pour y satisfaire, il faut une imposition indirecte de supplément la plus simple, la moins confuse & la moins chargée de frais qu'il est possible : néanmoins cette imposition diminuera encore, malgré ces conditions favorables, de plus d'un quart, le surcroît de produit net résultant de notre progression arithmétique.

3°. Parce que les réparations des biens en friche ou dégradés exigent,

outre les avances primitives & annuelles, des dépenses préalables pour les défrichemens & pour la réparation des bâtimens abandonnés, & la construction des nouvelles fermes dans les cantons où elles sont détruites. Ces dépenses, inévitables, ralentissent encore de plus d'$\frac{1}{8}$ la marche de la progression du surcroît de produit net.

4°. Les conditions essentielles à cette progression, telles que sont la multiplication des animaux de travail & des bestiaux de profit, & l'accroît de la population, ne peuvent pas suivre complettement la marche de cette progression; elle doit donc encore être ralentie par l'insuffisance de ces conditions indispensables. Ainsi tous les obstacles que nous venons de détailler, nous font voir que le surcroît des avances primitives & annuelles ne parviendroit pas, dans les 9 années, à plus d'$\frac{1}{10}$ de celui qui paroît résulter de notre progression arithmétique, qui finit au terme du renouvellement total des baux des Fermiers; car alors le surcroît du produit net ne contribue plus à l'accroissement des richesses d'exploitation des Fermiers. Ainsi, l'accroissement progressif de ce sur-

croît de produit net, & des richeſſes d'exploitation, eſt arrivé à ſon terme fixe au renouvellement total des baux.

Cependant, ſi on fait l'application de la marche rapide de la ſimple progreſſion arithmétique, ci-deſſus, à de fortes Colonies d'un grand territoire, qui peut être cultivé par le travail des animaux, ſecondées par de fortes avances, fournies par une riche Métropole, on apperçoit que de telles Colonies peuvent faire, en peu de temps, un très-grand progrès. 1°. Parce que des terres neuves défrichées donnent un grand produit. 2°. Parce qu'on y paye peu ou point d'impôts. 3°. Parce que ce ſont les cultivateurs eux-mêmes qui ſont propriétaires, & que par conſéquent tous les profits de la culture ſont continuellement & toujours employés à l'accroiſſement des richeſſes d'exploitation : Car il eſt viſible, en effet, que, ſi les baux des Fermiers, que nous fixons ici à 9, étoient de 18 années, ce qui ſeroit alors au déſavantage des propriétaires & de l'impôt, il eſt viſible, dis-je, que ſi les obſtacles que nous venons de détailler, diſparoiſſoient entierement dans les premieres 9 années,

notre progreſſion arithmétique auroit lieu réellement pendant le cours des 9 années ſuivantes, & s'étendroit même bien au-delà des bornes du territoire d'un grand Royaume. Mais nous devons aſſujettir notre ſupputation à la durée ordinaire des baux des Fermiers, & aux obſtacles qui, pendant cette durée, retarderoient les progrès de notre Agriculture, malgré les grands avantages que nous avons vu qu'une bonne adminiſtration peut procurer. Notre progreſſion arithmétique ſeroit donc retardée, comme on vient de le remarquer, au moins des $\frac{2}{10}$. L'accroît des avances annuelles, qui paroît par le calcul, d'un milliard 518 millions, ſe borneroit donc réellement à 151 millions, qui, réunis à 965 millions d'avances annuelles, qui exiſtoient déja avant ce dernier accroît, formeroient un total d'avances d'un milliard 116 millions. On va voir le Tableau de l'état où ſe trouveroit la culture à la dixieme année, c'eſt-à-dire, à la fin du renouvellement total des baux, mais il y auroit eu auparavant ſix années pour parvenir au rétabliſſement complet & au plein effet du libre commerce des grains, ce qui

fait enſemble 16 années. Mais ces 16 années ne ſont pas un temps d'interception de la jouiſſance des richeſſes qui accroiſſent ; car les Fermiers dépenſent tous les ans leurs avances annuelles ; ils dépenſent auſſi pour leurs avances primitives ; & le revenu des Propriétaires, qui augmente à meſure que les baux ſe renouvellent, rentre auſſi dans la diſtribution annuelle des dépenſes de la Nation ; & tel ſeroit enfin le Tableau des dépenſes (ſauf tout incident imprévu) au terme de l'accroiſſement des richeſſes annuelles à la fin du renouvellement total des baux.

AVANCES annuelles de la claſſe productive de la culture des Grains.

AVANCES annuelles de la claſſe ſtérile, proportionnées au produit de la culture des Grains

REVENU.

1116 1116 558

Achats de grains payés à cette claſſe. 558 558 Achats d'ouvrages de main-d'œuvre payés à cette claſſe.

558 558

Recette de la claſſe productive..... 1116 Recette de la claſſe ſtérile... 1116

La reproduction totale des grains

eſt égale à toutes les ſommes rendues annuellement à la culture de cette production ; ſçavoir :

Les avances de la claſſe productive	1,116 mil.	
La recette de cette même claſſe...	1,116	
Les avances de la claſſe ſtérile pour les achats des matieres premieres à la claſſe productive	558	
TOTAL	2,790 mil.	
Ainſi la reproduction totale des grains eſt de deux milliards ſept cent quatre-vingt-dix millions, dont les Cultivateurs retirent pour leurs avances un milliard cent ſeize millions	1,116	
Pour l'intérêt de leurs avances primitives & annuelles, cinq cent cinquante-huit millions	558	1,674
Reſte pour le revenu un milliard cent ſeize millions	1,116	
TOTAL, deux milliards ſept cent quatre-vingt-dix millions	2,790	
Ainſi le revenu de cette partie des biens-fonds eſt	1,116 mill.	au lieu de 164
De ce revenu, de la culture des		

grains

grains seulement, il y en auroit pour l'impôt les deux septiemes ou . . .	318 . . .	au lieu de	38
Pour la dixme un septieme ou. . . .	159	au lieu de	50
Pour les Propriétaires quatre septiemes ou . . .	639 . . .	au lieu de	76
TOTAL	1,116 mill.	au lieu de	164.

MASSE totale des richesses des grains, comprise dans le Tableau.

La production totale.	2,790 mill.
L'argent du revenu.	1,116
Les avances de la classe stérile conservées par les Agens de cette classe.	558
TOTAL.	4,464 mill.

Quoique dans cet état fixe, *où le revenu de l'année courante, se trouve égal au revenu de l'année précédente*, les Propriétaires, l'impôt & la dixme enlèvent tout le produit net, il y a cependant encore des moyens, mais beaucoup plus lents, de procurer à l'Agriculture de nouveaux progrès, si les qualités & l'étendue du territoire d'un

Royaume en étoient ſuſceptibles (*a*). 1°. La diminution du luxe de décoration, qui augmenteroit d'autant les dépenſes à la claſſe productive. 2°. Le bon emploi des intérêts des avances primitives & annuelles des Fermiers, par lequel ceux-ci peuvent encore bonifier leurs entrepriſes d'Agriculture. 3°. Le progrès d'amélioration des terres, qui pourroit encore parvenir par lui-même à un meilleur état. 4°. Les profits de la culture, qui attireroient des Villes dans les campagnes, de nouveaux & riches Entrepreneurs d'Agriculture. 5°. L'amélioration & l'accroiſſement de revenu des autres genres de biens fonds, qui tous contribueroient mutuellement à la proſpérité commune. 6°. Les Propriétaires qui, par l'augmentation de leur revenu, pourroient contribuer eux-mêmes à la réparation, & à l'amélioration de leurs biens. Ce développement de la progreſſion du réta-

(*a*) Le produit net de la culture des grains dans le Royaume de France, où les avances annuelles rendroient cent pour cent, ne pourroit guères s'étendre au-delà de 1,200 millions; ce qui ſuppoſe environ 3 milliards de produit annuel total, frais compris: ainſi, toutes conditions poſées, on peut par le calcul entrevoir, à peu près, le tems qu'il faudroit pour y parvenir.

bliſſement de l'Agriculture, fait comprendre facilement la marche rapide des ſuccès de l'adminiſtration de M. de Sully.

EVALUATION des revenus des Terres par la Dixme des récoltes.

On oppoſe de vaines difficultés à la maniere de s'aſſurer du revenu des terres par le prix des baux.

1°. Parce qu'il y a beaucoup de terres exploitées par leurs Propriétaires, où par conſéquent il n'y auroit pas de baux pour connoître le revenu.

2°. Parce qu'on pourroit, dit-on, frauder ſur les baux.

Quoiqu'il ſoit facile d'applanir ces difficultés, il ſeroit poſſible encore, ſi on le jugeoit à propos, de s'aſſurer du revenu par le moyen de la dixme des récoltes; c'eſt-à-dire, par le nombre des gerbes que les terres de chaque particulier produiroient chaque année, en aſſujettiſſant les Moiſſonneurs à former, à peu près, les gerbes à un poids ou à une meſure décidée; alors on pourroit connoître la valeur de la récolte de chaque Cultivateur, par la quantité de gerbes qu'il faut au

ſeptier chaque année, & par le prix du ſeptier de grain dans le cours de l'année, ce qui indiquera exactement la totalité du produit évalué en argent; ainſi les repriſes du Cultivateur en étant ſouſtraites, ſelon l'eſtimation connue dans chaque pays, le reſte formeroit la ſomme totale du revenu ou produit net, dont un tiers appartiendroit au Souverain, ſauf les égards qu'on devroit avoir aux dépenſes extraordinaires que les Propriétaires auroient faites pour l'amélioration de leurs biens.

On employeroit pour cette régie les Dîmeurs ordinaires, qui ſeroient payés par les Décimateurs, & qui ſeroient aſſujettis dans chaque canton à la vigilance d'un Inſpecteur Royal, payé par la communauté.

Les Dîmeurs auroient un peſon pour peſer les gerbes en cas de doute ſur le poids, & un rôle où ſeroient inſcrits les noms des Cultivateurs, & ils y ajouteroient le nombre des gerbes qui ſe trouveroient dans chaque piece de terre, dixme prélevée; & l'Inſpecteur, à la fin de la moiſſon, feroit en leur préſence, & en la préſence de chaque Cultivateur, le relevé

total de la quantité de gerbes que chacun auroit recueillie.

On pourroit étendre cette régie sur les prés, sur les vignes, sur les bois contribuables, sur les dixmes affermées, &c.

Dans un Royaume où les terres sont mal cultivées & en friche, & où le Gouvernement tend au rétablissement de l'Agriculture, & de l'ordre dans la répartition de l'impôt, on ne peut pas constater le revenu des terres par l'estimation de la valeur du fonds; car les terres n'ont pas d'autre valeur que celle que leur donne la culture, & leur prix varie autant que l'état de la culture même; ainsi un cadastre, où le revenu est évalué par l'estimation des terres, ne peut pas être stable dans un pays où l'Agriculture n'a point d'état assuré. L'impôt établi sur une telle base, seroit toujours hors de proportion avec la réalité du revenu. Un cadastre seroit donc alors une regle très-fausse relativement à l'Agriculture, au revenu du Souverain, & au revenu des Propriétaires. Ainsi dans un Royaume où l'on s'applique au rétablissement de la culture, il n'y a point d'autre regle pour

s'assurer de l'état solide du revenu du Souverain, que celle qui peut indiquer continuellement ou le dépérissement, ou l'accroissement successif du revenu des biens-fonds.

Fin du second Volume.

ERRATA.

Page 2, *lig.* 19, établi, *lisez* établie.
Pag. 23, *lig.* 11, à ses, *lisez* à ces.
Pag. 42, *lig.* 27, plutôt que, *effacez* que.
Pag. 74, *lig.* 1, grands hommes, *effacez* grands.
Pag. 79, *lig.* 13, enseigner, *lisez* engeigner.
Ibid. lig. 14, s'enseigne, *lisez* s'engeigne.
Pag. 80, *lig.* 17, car celle-là n'est, *lisez* celle-la, qui n'est.
Ibid. lig. 19 & 20, Traités. Qui, *lisez* traités, qui.
Pag. 89, *lig.* 28, plus la fortune, *lisez* plus sa fortune.
Pag. 101, *lig. derniere*, Telle est la route, *lisez* Telle est la roue.
Pag. 120, *lig.* 5, ne souffroient, *lis.* ne souffriroient.
Pag. 128, *lig.* 26, de dérèglement, *lisez* de réglement.
Pag. 146, *lig.* 25, *après* de privilégier, *ajoutez* d'entre ces enchérisseurs.
Pag. 152, *lig.* 18, de malheureux, *lisez* de malheurs.
Pag. 163, *lig.* 4 & 5, à la recette, *lisez* à la moitié de la recette.
Pag. 208, *lig.* 4, qui doivent, *lisez* qui doit.
Ibid. lig. 17, de même profit, *lisez* de menu profit.
Pag. 212, *lig.* 8 & 9, *jusqu'au mot* Quand, *en italique.*
Pag. 215, *lig.* 11, ces avantages, *lisez* ces avances.
Pag. 217, *lig.* 1, en faire, *effacez* en.
Pag. 219, *lig.* 7, dans cet état, *lisez* dans son état.
Pag. 221, *lig.* 11, & que le prix, *lisez* & où le prix.
Pag. 226, *lig.* 7 & 8, de foncer, *lisez* défoncer.
Pag. 228, *lig.* 2, se portent, *lisez* le portent.
Pag. 239, *à côté de l'accolade*, 440, *lisez* 240.
Ibid. lig. 10, 16 liv. 1 s., *lisez* 16 s. 1 d.
Ibid. lig. 11, 8 liv., *lisez* 8 s.
Pag. 240, *lig.* 3, 27 livres, *lisez* 30 livres.
Ibid. lig. 4, 4 sols 9 deniers, *lisez* 9 s. pour le propriétaire.
Pag. 251, *lig. derniere*, s'ils recevoient, *lisez* s'ils ne recevoient.
Pag. 256, *lig.* 4, *effacez* aux dépenses.